

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR
PIERRE LAROCHE
B.ÉDU.

L'ANGLOPHONIE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN:
DE COMMUNAUTÉ INDUSTRIELLE
À COMMUNAUTÉ DE LANGUES OFFICIELLES
SEPTEMBRE 1997



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

Dégager l'influence possible de lois linguistiques canadiennes et québécoises sur l'évolution de la présence anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean, notamment, sur l'important déclin que va connaître la florissante communauté anglo-arvidienne au début des années 1970, constitue l'objectif premier de ce mémoire de recherche. En ce qui concerne les perspectives d'avenir de la communauté anglophone sur le territoire régional, l'attention est tournée vers la création des nouvelles commissions scolaires linguistiques.

Dans l'absence d'une synthèse sur l'histoire de la présence anglophone, ce travail s'attarde d'abord à dégager les tendances lourdes de son évolution.

La présence d'une communauté anglophone «stable» sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean est intimement liée à celle de la grande industrie qui, dans la foulée de la deuxième vague d'industrialisation que connaît le Québec au tournant du siècle, s'implante dans les régions à haut potentiel hydroélectrique. Au niveau régional, dans les années 1920, la plupart des communautés de dirigeants et spécialistes anglophones, «s'enracinent» sous la forme de «Quartiers des Anglais» dans des villes fondées et gérées par des compagnies.

Au tournant des années 1960, dans la foulée de la Révolution tranquille qui s'amorce, alors que les fondements légaux et institutionnels de ces villes sont en voie de se modifier, les francophones remplacent de plus en plus les anglophones au sein de la hiérarchie industrielle et sociale, notamment à Arvida. Ce serait l'évolution «normale» de ces communautés d'industriels dont le développement est exogène, de décliner à la faveur des «locaux».

Aussi, l'influence des lois linguistiques sur ce déclin, à la fin des années 1960, doit être vue, dans un premier temps, comme un facteur qui, tout au plus, aurait accéléré ce phénomène. Paradoxalement, c'est l'arrivée de ces mêmes lois linguistiques qui amène, au début

des années 1980, la renaissance institutionnelle de cette communauté autour d'Alliance Québec. Alors que les politiques linguistiques québécoises provoquent le regroupement des anglophones, celles du fédéral vont fournir les nouvelles assises institutionnelles et idéologiques.

Toutefois, son important déclin démographique et institutionnel et sa faible attraction pour les anglophones de l'extérieur obligent cette communauté à se tourner vers l'école pour tenter d'assurer son avenir. Mais, alors que cette communauté s'est grandement fragilisée par l'exode, par la disparition de ses anciennes bases locales et par sa dispersion sur le territoire régional, la création des commissions scolaires linguistiques permettra-t-elle la consolidation de cette communauté depuis toujours divisée entre protestants et catholiques, encore, aujourd'hui, au sein de l'institution scolaire?

Si l'avenir demeure ouvert, le contentieux sur la place du Québec au sein du Canada devrait continuer d'orienter les actions des uns et des autres.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de recherche a exigé la collaboration de plusieurs personnes à qui il convient d'offrir des remerciements. Dans un premier temps, je voudrais souligner le support de mes directeur et co-directeur, Jean-François Moreau et Juan-Luis Klein, qui, par leurs conseils judicieux, leurs encouragements et leur support financier ont accompagné toute cette démarche. Je leur dois beaucoup. Au nom de Juan-Luis Klein, je voudrais remercier le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour son appui financier au projet par l'intermédiaire d'un projet de recherche sur le partenariat, le développement local et la gestion du social en région périphérique, dont il était le responsable. Au quotidien, c'est l'écoute de Marc St-Hilaire et le soutien financier de l'Institut de recherche sur les populations (IREP) que je voudrais souligner. Au niveau conceptuel, c'est à Pierre-André Tremblay que doit aller toute ma considération. Merci beaucoup!

Au sein de la communauté anglophone, il y a d'abord les individus qui ont accepté de m'orienter vers les personnes et les lieux les plus pertinents. S'ajoutent ceux qui ont accepté de me recevoir ou de participer aux entrevues réalisées dans le cadre de ce travail.

Des remerciements doivent être adressés aux commissions scolaires « *Saguenay Valley* » et De la Jonquière, de même qu'à la Section d'Arvida, de la Bibliothèque municipale de Jonquière, qui toutes trois m'ont autorisé l'accès à leurs documents d'archives. Il en va de même pour le Ministère de l'Éducation du Québec, la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!, le Musée amérindien de Masteuhiaš et les Forces armées canadiennes qui ont bien voulu me faire parvenir certaines données concernant la fréquentation scolaire chez les anglophones ou encore m'ont aidé à y voir plus clair.

Parmi les autres personnes, trop nombreuses pour être toutes mentionnées, je voudrais saluer Claude Chamberland, Réal Mathieu, Justin Proulx, Dany Côté, Jocelyne Coudé, Carole Ouellet et Roger Ménard qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce mémoire. Merci!

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX, CARTES ET GRAPHIQUES	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
LE CADRE CONCEPTUEL	7
1.1 PROBLÉMATIQUE ET STRATÉGIE DE RECHERCHE	9
1.2 UNE COMMUNAUTÉ ANGLO-CANADIENNE EN SITUATION MINORITAIRE	14
1.2.1 LE CONCEPT D'IDENTITÉ	15
1.2.1.1 LE PROCESSUS IDENTITAIRE CHEZ LES GROUPES D'HUMAINS.....	15
1.2.1.2 DE L'ESSENTIALISME À LA FORCE INFRASOCIALE	16
1.2.1.3 UN «PROJET» OÙ LA MÉMOIRE COLLECTIVE COMPTE	17
1.2.1.4 LA HIÉRARCHISATION DES GROUPES D'APPARTENANCE	17
1.2.1.5 UN ENJEU POUR LES MINORITÉS ETHNIQUES.....	18
1.2.1.6 IDENTITÉ ET COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE AU S—L-S-J.....	19
1.2.2 LE CONCEPT DE COMMUNAUTÉ.....	20
1.2.2.1 À L'ORIGINE	21
1.2.2.2 L'ÉVOLUTION DU CONCEPT DE COMMUNAUTÉ.....	21
1.2.2.3 LES INSTITUTIONS : UNE DIMENSION ESSENTIELLE	23
1.2.2.4 LA COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE PEUT ÊTRE ARTIFICIELLE.....	24
1.2.3 LE CONCEPT D'ETHNIE	24
1.2.3.1 COMMUNAUTÉ ETHNIQUE, COMMUNAUTÉ D'HISTOIRE	25
1.2.3.2 DISTINGUER L'ORIGINE ETHNIQUE DE L'ETHNIE VÉCUE.....	26
1.2.3.3 LE TERME «ETHNIQUE» N'EST PAS NEUTRE	26
1.2.3.4 L'ETHNICITÉ, UN CONSTRUIT SOCIAL	27
A) LE CAS DU QUÉBEC	27
B) LE CAS DU CANADA	27
1.2.3.5 LA MODIFICATION DES FRONTIÈRES ETHNIQUES.....	28
A) AU QUÉBEC	28
B) AU CANADA.....	29
1.2.3.6 COMMUNAUTÉ ETHNIQUE, COMMUNAUTÉ POLITIQUE	29
1.2.4 LE CONCEPT DE MINORITÉ	30
1.2.4.1 MINORITÉ NUMÉRIQUE ET MINORITÉ SOCIOLOGIQUE	30

1.2.4.2 LES MINORITÉS HISTORIQUES	30
1.2.4.3 L'ÉTAT-PROVIDENCE ET LA BANALISATION DES MINORITÉS	31
1.2.4.4 LES MINORITÉS ET LE CADRE DU DROIT LIBÉRAL AU CANADA	32
1.2.4.5 LES ANGLOPHONES : DANS UN PROCESSUS DE MINORISATION AU QUÉBEC	33
1.2.4.6 LE STATUT PARTICULIER DE «MINORITÉ» POUR LES ANGLO-QUÉBÉCOIS	33
CHAPITRE 2	
LES ANGLOPHONES AU QUÉBEC	36
2.1 DES COMMUNAUTÉS RÉGIONALES DIFFÉRENTES	37
2.1.1 QUÉBEC, MONTRÉAL ET LES AUTRES «CENTRES» DES AFFAIRES	39
2.1.2 LES CANTONS-DE-L'EST, LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS, LA GASPÉSIE, LA BASSE-CÔTE-NORD ET LES ILES-DE-LA-MADELEINE	42
2.1.3 LES «RÉGIONS» DES MULTINATIONALES ET DE LA GRANDE INDUSTRIE	44
2.1.4 CARACTÈRE EXOGÈNE DU PEUPLEMENT ANGLOPHONE	45
2.1.5 LA MULTIETHNICITÉ ANGLOPHONE DANS LES RÉGIONS	46
2.2 LE DÉCLIN DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE	50
2.2.1 LA DOMINATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET LES ANGLOPHONES	50
2.2.2 LES FACTEURS ÉCONOMIQUES COMME CAUSE DU DÉCLIN À L'ÉCHELLE DU QUÉBEC	51
2.2.3 LE DÉCLIN DE L'ANGLOPHONIE DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC	52
2.2.4 LE DÉCLIN DANS LES «RÉGIONS» DE LA GRANDE ENTREPRISE	55
CHAPITRE 3	
LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN	57
3.1 LA NAISSANCE DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE ET LES «PETITS REGROUPEMENTS» ANGLOPHONES AVANT LE XX ^e SIÈCLE	58
3.1.1 LE « <i>DOMAINE DU ROI</i> » ET LES « <i>KING'S POSTS</i> »	59
3.1.2 LES BESOINS DE L'AMIRAUTÉ BRITANNIQUE ET LES DÉBUTS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN	59
3.2 L'ARRIVÉE DE LA GRANDE ENTREPRISE ET DE «SES» COMMUNAUTÉS ANGLOPHONES AU DÉBUT DU XX ^e SIÈCLE	63
3.2.1 UNE SOIF INTARISABLE D'ÉNERGIE ET DE RESSOURCES NATURELLES POUR LA GRANDE INDUSTRIE	63
3.2.2 DES COMMUNAUTÉS ANGLOPHONES QUI SE «STABILISENT»	65
3.2.3 LA «VILLE DE COMPAGNIE» : UN CADRE POUR L'IMPLANTATION DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE AU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN	68
3.3 ARVIDA : VILLE DE COMPAGNIE ET SIÈGE DE LA PLUS IMPORTANTE COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE DE LA RÉGION	74
3.3.1 ARVIDA : PROPRIÉTÉ DE L'ALUMINIUM COMPANY OF CANADA	75
3.4 ARVIDA : UN «CENTRE RÉGIONAL» DE SERVICES POUR LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE, AU TOURNANT DES ANNÉES 1960	77

CHAPITRE 4	
ARVIDA : UNE COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE D'ORIGINE MULTI-ETHNIQUE, TRÈS FLORISSANTE VERS 1960	81
4.1 LES FONDEMENTS ETHNIQUES ET RELIGIEUX DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE D'ARVIDA	83
4.1.1 ARVIDA : DES «ANGLOPHONES» MAIS AUSSI DES FRANCOPHONES VENUS MASSIVEMENT DE L'EXTÉRIEUR	83
4.1.2 L'ORIGINE MULTIELTHNIQUE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE	84
4.1.3 LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE : UNE COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL	92
4.1.4 UNE COMMUNAUTÉ «SCINDÉE» SUR LA BASE DE LA RELIGION	93
4.2 UNE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE ET INSTITUTIONNELLE D'ENVERGURE CHEZ LES ANGLOPHONES D'ARVIDA, DANS LES ANNÉES 1960	102
4.2.1 UNE GRANDE INTENSITÉ, CONCENTRÉE DANS LE QUARTIER SAINTE-THÉRÈSE D'ARVIDA	103
4.2.2 LES SPORTS	108
4.2.3 LE SOCIAL	110
4.2.4 L'ÉDUCATIF	112
4.2.5 LE CULTUREL	114
4.2.6 LE SCOLAIRE	118
4.2.7 LE RELIGIEUX	121
4.2.8 LE POLITIQUE	123
4.2.9 LA SANTÉ	124
4.2.10 LES COMMUNICATIONS	125
4.2.11 L'ETHNIQUE	126
4.3 UNE COMMUNAUTÉ «ÉLOIGNÉE», MAIS PAS ISOLÉE!	128
CHAPITRE 5	
D'UNE COMMUNAUTÉ À L'AUTRE	132
5.1 L'«EFFONDREMENT» INSTITUTIONNEL	133
5.1.1 LES ESPACES ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS ET LE CONTRÔLE DES ANGLOPHONES, DANS LES ANNÉES 1960	134
5.1.2 LE PROCESSUS DE FRANCISATION, L'EXODE DES ANGLOPHONES ET L'ALCAN	138
5.1.3 L'EFFONDREMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET INSTITUTIONNELLE : L'HISTOIRE D'UNE DÉCENNIE POUR L'ESSENTIEL	141
5.2 LES LOIS LINGUISTIQUES ET LA RÉORGANISATION AUTOUR D'ALLIANCE QUÉBEC	145
5.2.1 LES LOIS LINGUISTIQUES ET LES EFFECTIFS SCOLAIRES	147
5.2.2 LA «RENAISSANCE» COMME COMMUNAUTÉ DE LANGUES OFFICIELLES	154
5.2.3 EN 1993 : ALLIANCE QUÉBEC OCCUPE UN ESPACE ASSOCIATIF ET INSTITUTIONNEL DE PLUS EN PLUS IMPORTANT	158
5.2.4 L'ÉCOLE, LA SEULE INSTITUTION QUI TRAVERSE LE TEMPS	161

CHAPITRE 6	
LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE FACE AUX COMMISSIONS SCOLAIRE LINGUISTIQUES	164
6.1 LA FUSION SCOLAIRE : UN ENJEU DEPUIS LES ANNÉES 1960	166
6.1.1 LA CRÉATION DE LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE PROTESTANTE DE « <i>SAGUENAY VALLEY</i> », EN 1962	166
6.1.2 LA RÉFORME DU SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS ET L'ÉLOIGNEMENT INSTITU- TIONNEL ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS	171
6.1.3 MALGRÉ UNE MULTITUDE DE TENTATIVES DE FUSION, C'EST L'ÉCHEC	175
6.2 LES MODIFICATIONS DANS LE RAPPORT ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS ET LA «FRAGILISATION» DE LA COMMUNAUTÉ	184
6.2.1 L'«ENRACINEMENT» DES ANGLO-CATHOLIQUES ET LA DISPERSION DES ANGLO- PHONES SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL	184
6.2.2 L'UNIFORMISATION DE LA CLIENTÈLE ET LA FRANCISATION AU NIVEAU SCOLAIRE ..	191
6.2.3 LES DIFFÉRENTS «MEMBERSHIPS» DES ORGANISMES ET DES INSTITUTIONS AN- GLOPHONES, EN 1994	193
6.3 LES PERSPECTIVES D'AVENIR	199
6.3.1 LA DÉCROISSANCE MENACE À LA SURVIE DE LA COMMUNAUTÉ	200
6.3.2 L'ÉCOLE AU «COEUR» DE LA COMMUNAUTÉ DE DEMAIN	203
6.3.3 LA NOUVELLE COMMISSION SCOLAIRE LINGUISTIQUE COMME FACTEUR DE RE- DYNAMISATION DE LA COMMUNAUTÉ	206
CONCLUSION	214
BIBLIOGRAPHIE	227
ANNEXE	
ANNEXE I	241
ANNEXE II	243

LISTE DES TABLEAUX, CARTES ET GRAPHIQUES

LISTE DES TABLEAUX

1 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA POPULATION D'EXPRESSION ANGLAISE AU QUÉBEC, 1766-1991	40
2 LA NATURE EXOGÈNE ET LES TERRITOIRES DE PEUPLEMENT DE GROUPES D'ANGLOPHONES, AVANT 1900... ..	47
3 LES ANGLOPHONES, LA MULTIETHNICITÉ ET LE TERRITOIRE, EN 1871.....	48
4 PRINCIPALES CAUSES DU DÉCLIN DE DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS ANGLOPHONES AU QUÉBEC	53
5 LES MÉDIAS ÉCRITS ET LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN	69
6 LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT PROTESTANTES AU S—L-S-J, EN 1930.....	70
7 HABITANTS DE RIVERBEND SELON LA LANGUE ET LA RELIGION, EN 1928, 1936, 1941 ET 1959	73
8 LES FIDÈLES PROTESTANTS AU SEIN DES COMMUNAUTÉS ANGLOPHONES AU SAGUENAY— LAC-SAINT-JEAN, EN 1960	78
9 L'ORIGINE DES TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS CHEZ ALCAN À ARVIDA AU S—L-S-J, ENTRE 1925-1939.....	85
10 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA POPULATION D'EXPRESSION ANGLAISE AU S—L-S-J, 1861-1991	86
11 LES ANGLOPHONES ET LES FRANCOPHONES À ARVIDA, 1931-1971.....	87
12 LES ANGLOPHONES D'ARVIDA PAR NATIONALITÉ D'ORIGINE, 1931-1971.....	89
13 LES POURCENTAGES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI POUR L'ENSEMBLE DES PARENTS DES ÉLÈVES DES ÉCOLES ANGLOPHONES, CATHOLIQUES ET PROTESTANTES, À ARVIDA, EN 1960	96
14 LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES CATHOLIQUES ET PROTESTANTS SUR LE TERRITOIRE D'ARVIDA, EN 1960 ...	101
15 LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET LES INSTITUTIONS DES ANGLOPHONES D'ARVIDA AU S—L-S-J, 1960-1982	106
16 LES PRINCIPAUX LIEUX ET LES ACTIVITÉS DES ANGLOPHONES À ARVIDA DURANT LA DÉCENNIE, 1960-70	107
17 LES MEMBRES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARVIDA, EN 1962.....	119
18 LES PRÊTS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARVIDA, EN 1962.....	119
19 CERTAINS RÉSEAUX ASSOCIATIFS ET INSTITUTIONNELS ET LES ANGLOPHONES D'ARVIDA, AU DÉBUT DES ANNÉES 1960	129
20 LA « FRANCISATION » DE L'ACTIVITÉ ASSOCIATIVE ET INSTITUTIONNELLE CHEZ LES ANGLO- PHONES, AU DÉBUT DES ANNÉES 1960	136
21 LES ANGLOPHONES AU SEIN D'ORGANISMES ET D'INSTITUTIONS « CONTRÔLÉES » PAR LA MAJORITÉ, DANS LES ANNÉES 1960.....	137
22 LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET INSTITUTIONNELLES DES ANGLOPHONES D'ARVIDA AU S—L-S-J, 1983-1993	146

23 DES FACTEURS IMPORTANTS DE L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE D'ARVIDA, APRÈS 1960.....	150
24 L'IMPACT DES LOIS LINGUISTIQUES ET LA PERCEPTION DES INTERVENANTS	155
25 LES DIFFÉRENTS COMITÉS AU SEIN DE LA SECTION DU S—L-S-J, D'ALLIANCE QUÉBEC, EN 1994.....	157
26 L'ÉVOLUTION COMPARÉE DES INSTITUTIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES, CATHOLIQUES ET PROTESTANTES, D'ARVIDA ET LES TENTATIVES DE FUSION, DE 1960 À 1994	167
27 LA FUSION SCOLAIRE CHEZ LES ANGLOPHONES DU S—L-S-J : ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE.....	176
28 LES CAUSES QUI POURRAIENT FAIRE ÉCHOUER LA FUSION SCOLAIRE SELON DES INTERVENANTS	182
29 COMPARAISON DANS LA DISTRIBUTION DES ÉLÈVES DES ÉCOLES ANGLOPHONES D'ARVIDA SUR LE TERRITOIRE, 1960 ET 1992	187
30 LES LIEUX DE RÉSIDENCES DES ÉLÈVES DES ÉCOLES ST-PATRICK ET SAGUENAY VALLEY, EN 1992.....	190
31 PORTRAIT DU «MEMBERSHIP» DES INSTITUTIONS ANGLOPHONES SUR LE TERRITOIRE DU S—L-S-J, 1994	194
32 LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE ET L'AVENIR SELON DES INTERVENANTS	201
33 LA LOI 101 ET L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE AU S—L-S-J	204
34 LA NOUVELLE COMMISSION SCOLAIRE LINGUISTIQUE ET LA REDYNAMISATION DE LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE DU S—L-S-J.....	207

LISTE DES CARTES

1 LES CENTRES INSTITUTIONNELS DES ANGLOPHONES SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN, 1960	71
2 LES RÉSIDENCES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE « <i>St-PATRICK</i> », EN 1959-1960	98
3 LES RÉSIDENCES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE « <i>SAGUENAY VALLEY</i> », 1959-1960	99
4 LES PRINCIPAUX LIEUX DES INSTITUTIONS DES ANGLOPHONES, ARVIDA EN 1960	109
5 LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE RELATIVEMENT AU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE « <i>EASTERN QUÉBEC</i> ».....	173
6 LES RÉSIDENCES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE « <i>SAGUENAY VALLEY</i> », EN 1992-1993	188
7 LES RÉSIDENCES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE « <i>St-PATRICK</i> », EN 1992-1993	189

LISTE DES GRAPHIQUES

1 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA POPULATION D'EXPRESSION ANGLAISE AU QUÉBEC, 1766-1991.....	41
2 ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE CHEZ LES NON-FRANCOPHONES AU S—L-S-J, ENTRE 1941-1986.....	67
3 ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE CHEZ LES FRANCOPHONES ET LES NON-FRANCOPHONES AU S—L-S-J, ENTRE 1941-1986.....	88
4 LES INSTITUTIONS DES ANGLOPHONES À ARVIDA, DURANT LA DÉCENNIE 1960-70	105
5 LES SECTEURS DE L'ACTIVITÉ ASSOCIATIVE ET INSTITUTIONNELLE CHEZ LES ANGLOPHONES EN POURCENTAGE, POUR 1960 ET 1965	115
6 L'ÉVOLUTION ASSOCIATIVE ET INSTITUTIONNELLE CHEZ LES ANGLOPHONES À ARVIDA, DE 1960 À 1993	142
7 LES EFFECTIFS SCOLAIRES DES ÉCOLES ANGLOPHONES D'ARVIDA, ENTRE 1959-1987.....	148

Introduction

INTRODUCTION

Il est indéniable que ce sont les cinq années de vie que j'ai consacrées au développement de la communauté francophone du Yukon qui, lorsqu'elles sont venues heurter les fondements de mon identité québécoise, ont provoqué le questionnement qui a donné naissance à ce mémoire de recherche. C'est l'existence d'une communauté franco-yukonaise qui devait être au centre de cette réflexion. L'étude de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean devait permettre de faire une comparaison entre ces deux communautés linguistiques, une francophone et l'autre anglophone. Toutes deux se retrouvent dans les limites du territoire canadien, en «région» minoritaire et périphérique. La Révolution tranquille a engendré la législation fédérale sur le bilinguisme et plus tard l'inscription de droits linguistiques au sein de la Charte canadienne. Comme elles sont responsables de la «renaissance» de la communauté francophone du Yukon, il m'apparaissait intéressant de comparer l'influence des lois linguistiques québécoises et canadiennes sur l'évolution de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean afin de vérifier leur impact sur l'important déclin qu'elle a connu, depuis le début des années 1960.

L'absence de synthèse sur l'histoire de la communauté anglophone de la région a rendu cette tâche, qui s'annonçait déjà très onéreuse, pratiquement impossible. Toutefois, si je n'ai pu en faire la démonstration, j'ai acquis la conviction que sans la Révolution tranquille et les réactions qu'elle a provoquées en faveur des minorités linguistiques tant au niveau canadien que québécois, ces communautés n'existeraient tout simplement pas ou plus.

Dans les deux cas, les tendances lourdes de l'histoire militaient pour leur disparition et c'est ce nouveau cadre légal qui a permis de renouveler leurs fondements institutionnels et idéologiques. Si à une certaine époque, la Ruée vers l'or (1898 au Yukon) ou encore le développement de la grande entreprise (1923~, au Saguenay—Lac-Saint-Jean) ont pu

provoquer l'implantation de ces communautés minoritaires, ce sont les lois et droits linguistiques concernant les «minorités» qui, dans les années 1970 prennent la relève et provoquent leur «renaissance». C'est autour de ces législations et de l'institution scolaire que ces nouvelles communautés se construisent depuis.

Toutefois, les ressemblances entre ces deux communautés semblent s'arrêter ici. En territoire yukonnais, les politiques linguistiques fédérale et territoriale vont dans le même sens et créent des conditions favorables à l'épanouissement de cette communauté. Cette dernière bénéficie d'un apport constant de sang neuf malgré une forte assimilation et des ressources financières respectables. En territoire québécois, cependant, les législations linguistiques se contredisent et provoquent plutôt l'affrontement. Alors que la Charte canadienne et les lois sur le bilinguisme canadien sont fondées sur les droits individuels et le libre choix des personnes, la législation québécoise est fondée sur le territoire, les notions de droit et les choix collectifs. Dans ce contexte, est-il possible de croire que l'arrivée des commissions scolaires linguistiques puisse être profitable à la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean? Les anglophones le croient fermement.

Ce mémoire de recherche a été rédigé de façon à faire la lumière sur les fondements historiques de la communauté anglophone de la région et à dégager les influences possibles des lois linguistiques sur son évolution. Chacun des six chapitres qui le composent, joue un rôle particulier à cette fin.

CHAPITRE 1

C'est sur une description de la problématique et de la stratégie de recherche que s'ouvre ce chapitre. Il met en perspective la méthodologie¹ utilisée pour dégager les fondements

¹ Le lecteur intéressé à en savoir davantage sur les techniques méthodologiques utilisées pour la cueillette et le traitement des données de ce mémoire de recherche sont invités à consulter l'annexe II.

historiques, le dynamisme et la vie institutionnelle de cette communauté, de même que l'influence des lois linguistiques y compris l'arrivée possible des commissions scolaires linguistiques, sur son évolution. Viennent en suite une définition et une hiérarchisation des quatre concepts qui servent de filigrane analytique pour les chapitres suivants : «Identité, Communauté, Ethnie et Minorité».

CHAPITRE 2

Il met en perspective des types de communautés anglophones qui ont évolué dans différentes régions au Québec et dégage des facteurs qui sont responsables de leur déclin. La nature exogène de leur établissement de même que celle du développement de la grande industrie, le déplacement de l'activité économique vers l'Ouest et la plus grande mobilité des anglophones sont pointés. En définitive, il met en place les éléments qui vont permettre de dégager les tendances lourdes des fondements sur lesquels se développe et évolue la communauté anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE 3

Dans un premier temps, il cerne, à travers le développement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la présence de communautés anglophones sur le territoire régional. Cette dernière devient significative avec le harnachement du Saguenay et l'arrivée des entreprises grandes consommatrices d'énergie hydroélectrique. Après avoir établi ses fondements industriels, il fait état de son poids démographique au niveau régional et dans certaines localités. C'est la communauté anglophone d'Arvida qui se dessine et de loin, comme la plus importante des communautés de dirigeants et spécialistes anglophones de la région. Elle est la plus populeuse et la mieux organisée.

CHAPITRE 4

Ce sont d'abord les origines multiethniques et la «scission» qui existe au sein de cette communauté entre anglo-protestants et anglo-catholiques qui sont mis en évidence. Elles fournissent des éléments du rapport qui s'est développé entre ces deux communautés et qui permettent de mieux comprendre l'important défi que représente la venue des commissions scolaires linguistiques lorsque cette question est étudiée au chapitre six. À cet effet, le statut professionnel des uns et des autres de même que la distribution sur le territoire, qui se dessinent, en 1960, à partir des institutions scolaires sont les indicateurs privilégiés.

La seconde partie de ce chapitre est consacrée à mettre en évidence l'importance et l'intensité de la vie institutionnelle de cette communauté dans le quartier Sainte-Thérèse d'Arvida dans la décennie 1960-1970. Une description des différentes activités qu'elles proposent et des clientèles rejoindes permet de mettre en évidence le rôle et l'importance que chacune d'elles avaient prises. Cette section se termine sur l'intégration de ces dernières au sein des réseaux de l'anglophonie tant au niveau local, régional, québécois, canadien et même mondial, dans certains cas.

CHAPITRE 5

Après avoir pris conscience de toute l'activité institutionnelle de cette communauté dominée par les dirigeants et spécialistes anglophones de l'Alcan, l'objet d'étude de ce chapitre est le déclin de cette dernière et sa mutation, à partir des années 1970, en communauté de langue officielle et de droits historiques. Plus particulièrement, c'est l'influence des lois linguistiques durant cette période de transition qui est analysée. Le chapitre se termine sur une description de l'activité institutionnelle qui s'est redéployée depuis la création, en 1983, de la section régionale d'Alliance Québec, telle qu'elle est perceptible en 1993.

CHAPITRE 6

L'école, seule institution à avoir traversé le temps et devenue le cœur et l'espoir de perdurer pour cette communauté, est au centre de ce chapitre. Dans la foulée de la création des commissions scolaires régionales et des recommandations du Rapport Parent en vue du regroupement scolaire sur une base linguistique, sont décrites les différentes tentatives, depuis le début des années 1960, pour unifier cette communauté. Les causes des échecs passés et les possibilités de réussites dans le cadre de la mise en œuvre des commissions scolaires linguistiques à travers la loi 107 sont dégagées à partir des perceptions d'acteurs présents au sein de cette communauté en 1994. Finalement, sont scrutées et invoquées la fragilisation et les perspectives d'avenir de cette communauté, dont la base territoriale s'est élargie pour englober voire dépasser dans certains cas le territoire régional.

CHAPITRE 1

LE CADRE CONCEPTUEL

CHAPITRE I

Aucune synthèse portant sur l'histoire de la présence anglophone dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean n'a été réalisée à ce jour. Aussi, pour bien rendre compte de la problématique du développement de la communauté anglophone sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'auteur s'est astreint à un détour dans le temps afin d'établir les fondements historiques de cette communauté. La stratégie adoptée qui consiste à tenter de comprendre la réalité existante en tenant compte du passé est, en définitive, grandement responsable de l'ampleur de ce travail. La question spécifique de la recherche à savoir l'influence des lois linguistiques sur le déclin que connaît la communauté anglophone à partir des années 1970 et sur ses perspectives d'avenir, commandait à elle seule un retour en arrière.

Pour étudier la présence anglophone sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, quatre concepts servent de cadre théorique. D'abord le concept de communauté qui établit la forme sous laquelle la présence anglophone est étudiée. Le concept d'identité qui rend compte de la possibilité de l'appartenance simultanée et conjoncturelle à différentes communautés qui se hiérarchisent entre elles. Le concept d'ethnie qui nous permet de regarder les groupes d'humains et les «marqueurs» identitaires qui fondent et façonnent une collectivité sur un territoire national donné. Le concept de minorité à partir duquel il est possible de dégager le rapport qui existe entre ces groupes identitaires, plus spécifiquement dans le cadre de ce travail, entre anglo-catholiques et anglo-protestants au Saguenay—Lac-Saint-Jean et entre anglophones et francophones sur le territoire québécois.

1.1 Problématique et stratégie de recherche.

Ce mémoire de recherche se propose d'étudier la problématique du développement de la communauté anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean en regard de l'influence des lois linguistiques. Pour ce faire, la stratégie de recherche retenue devait permettre d'identifier les tendances «lourdes» de son développement : faire la lumière sur les fondements historiques de la présence anglophone afin d'établir les bases de son enracinement dans la région et, ultérieurement, dégager les causes potentielles de son déclin déjà amorcé au début des années 1960, de même que ses perspectives d'avenir, qui se dessinent au milieu des années 1990. Connaître le passé pour mieux comprendre le présent et les facteurs susceptibles d'influencer l'avenir, voilà comment s'est bâti ce mémoire.

La présence d'une anglophonie au Saguenay—Lac-Saint-Jean débute avec la Conquête, autour des «*King's Posts*». Toutefois, c'est seulement avec la deuxième vague d'industrialisation que connaît le Québec et qui atteint la région dans le premier quart du XX^e siècle, qu'elle prend la forme de communautés plus «stables». C'est le développement des grandes entreprises des pâtes et papiers et de l'aluminium, grandes consommatrices d'énergie hydroélectrique, qui est responsable de l'implantation de la communauté anglophone dans la région.

Historiquement, cette communauté qui, pour l'essentiel, prend forme au travers de la naissance de «villes de compagnie» (Côté, 1993), aujourd'hui disparues, s'est développée autour de cadres et techniciens spécialisés venus dans la région avec l'expansion des grandes entreprises multinationales. Les fondements institutionnels et les bases légales et territoriales des anciennes communautés anglophones n'existent plus. Les municipalités d'accueil, au sein desquelles elles se retrouvaient presque toujours en minorité numérique²,

² Il n'y a que Riverbend, ville réservée aux cadres de la compagnie Price, qui a été et est demeurée majoritairement anglophone tout au long de son existence, soit de 1925 à 1962.

sont pour la plupart³, fusionnées au sein de nouvelles agglomérations. Depuis le milieu des années 1975, c'est toute la région qui sert de territoire local à cette communauté.

Comme pour la communauté anglophone du Québec prise dans son ensemble, elle est de composition multiethnique. Dès ses débuts, elle sert de communauté d'accueil pour la presque totalité des immigrants⁴ tout en étant divisée sur la base de la religion entre catholiques et protestants. Des anglophones d'origine britannique ou encore des Américains, comme ce fut le cas pour la ville d'Arvida, la dominent au départ.

Pour rendre compte de son évolution récente, en plus des facteurs qui relèvent de la spécificité du développement de la grande entreprise au niveau régional, il faut prendre en considération les grands moments qui, à partir de la Révolution tranquille, viennent modifier les frontières ethniques entre Canadiens français et anglais, au sein de l'espace socio-politique québécois. Parmi ceux-là, il y bien sûr les changements identitaires, le développement d'un État moderne, la création du Ministère de l'Éducation, de même que l'adoption de lois linguistiques visant à faire du français la langue nationale des Québécois et, au niveau fédéral, une des deux langues officielles du Canada.

La population anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean, après avoir atteint un sommet de près de trois pour cent en 1960, représente moins de un pour cent de l'ensemble de la population régionale en 1991. Vouloir parler d'une communauté anglophone alors que même le «citoyen averti» ne reconnaît plus l'existence d'une telle réalité qu'en évoquant la forme passéeiste des «Quartiers des Anglais», exige des précisions quant au concept de communauté et des éclaircissements sur les fondements passés et actuels d'une telle communauté.

³ Seule la ville de Dolbeau est demeurée, à ce jour, une entité municipale.

⁴ Seuls les immigrants de langue française peuvent alors espérer se joindre aux canadiens français.

À travers cette démarche, les quatre concepts d'Identité, de Communauté, d'Ethnie et de Minorité, servent de cadre théorique et sous-tendent en filigrane l'analyse présentée dans les chapitres suivants.

Le concept qui nous sert de porte d'entrée pour fouiller l'histoire est celui de «communauté». C'est sous cette forme et dans sa dimension institutionnelle que la présence anglophone est analysée. Plus spécifiquement, c'est l'existence simultanée d'institutions scolaires et religieuses pour un groupe d'anglophones donnés qui sert d'indicateur de base.

À partir de quel moment est-il possible de retracer la présence d'une communauté anglophone sur le territoire régional? Qu'est-ce qui motive sa venue et quels en sont les fondements économiques et sociaux? Où sont ses points d'ancrage sur le territoire? Quelles formes prennent-ils? Qu'en est-il de son évolution démographique? Qu'est-ce qui la caractérise en comparaison avec les autres communautés anglophones qui se sont développées sur le territoire québécois?

À partir de la réponse à ces questions, un portrait régional des communautés qui existent déjà au début des années 1930 et qui sont toujours présentes en 1960, va se dessiner. De même, les facteurs «objectifs» qui conditionnent les tendances lourdes de l'évolution de ce type de communauté vont se dégager.

Comme l'avenir de la communauté anglophone de la région repose pour une bonne part sur la création des futures commissions scolaires linguistiques, l'institution scolaire occupe une place centrale dans notre stratégie de recherche. Considérant que les seules institutions scolaires anglophones qui existent toujours dans la région en 1995, sont celles qui se sont développées avec la naissance de la ville d'Arvida, qui fut construite par la compagnie Alcan en 1926 et dirigée par cette dernière jusqu'en 1953, la réflexion portant sur l'influence

des lois linguistiques et l'avenir de cette communauté sera centrée sur la communauté anglophone d'Arvida⁵.

Quelles sont les causes exactes du déclin de cette communauté anglophone qui représente encore 15% de la population totale d'Arvida au début des années 1960 et dont l'activité institutionnelle laisse entrevoir, tout au long de cette décennie, une communauté dynamique et bien intégrée à l'univers anglophone à partir de ses grands réseaux tant régionaux, provinciaux, canadiens, qu'internationaux?

À partir des entrevues exploratoires, il a été possible d'établir que les institutions scolaires anglophones ont connu des bouleversements importants au début des années 1960. Dans la suite de la création des commissions scolaires régionales et du rapport Parent, les anglo-catholiques et les anglo-protestants tentent, à l'image de la nouvelle identité qui se dessine au Québec, de devenir une communauté linguistique unifiée. Depuis et au travers des échecs répétés pour la fusion scolaire et ce, non seulement à cause du fondement religieux de nos institutions scolaires mais aussi du rapport historique entre ces sous-communautés arvidiennes, l'école est au cœur de la «scission» qui perdure entre anglo-catholiques et anglo-protestants.

À partir des années 1970, l'effondrement de l'activité institutionnelle des autres secteurs de la vie de cette communauté laisse une place toujours plus importante à ses institutions scolaires. Dans l'absence d'une institution capable d'arbitrer ce conflit, les différentes tentatives pour fusionner le milieu scolaire vont tout échouer.

Cette réalité justifie pleinement que l'école ait été choisie comme source privilégiée de données pour établir le statut socio-professionnel et la distribution sur le territoire pour chacun de ces deux groupes. En comparant ces données pour l'année 1960 avec celles de 1992,

⁵ Depuis 1976, la municipalité d'Arvida fait partie de la ville de Jonquière.

la fragilisation grandissante de cette communauté devenue linguistique, tout comme le nouveau rapport de force qui l'anime deviennent une évidence.

L'existence d'une communauté, comme nous le verrons ultérieurement, nécessite la présence d'institutions. Aussi, pour rendre compte de l'évolution de la communauté anglophone, notamment en regard de l'influence des lois linguistiques, c'est la décennie 1960 qui va constituer la base de comparaison. En combinant le portrait institutionnel avec celui du rapport au territoire pour l'année 1960, c'est toute la vitalité qu'a connue cette communauté qui devient perceptible.

La mise en perspective de la disparition de plusieurs de ces institutions, au début des années 1970, quelques années avant l'entrée en vigueur des lois linguistiques, réduit l'influence directe de ces lois, en ce qui concerne le déclin de cette communauté aux restrictions imposées dans le domaine scolaire.

C'est donc du côté de ses fondements historiques, de l'évolution «normale» que connaissent les communautés de dirigeants et spécialistes industriels, de la disparition du cadre légal des villes de compagnies et de la Révolution tranquille qu'il faut regarder pour expliquer l'important déclin de cette communauté à partir des années 1960 sur le territoire régional.

Si l'adoption de lois linguistiques, en imposant une place toujours plus grande à la langue française au sein de la grande entreprise, accélère en quelque sorte le non renouvellement démographique de cette communauté, elle provoquera aussi la création d'institutions sur lesquelles se développe une «nouvelle» communauté linguistique, à partir des années 1980. Ce dont il est question en 1994, c'est d'une communauté anglophone de langue officielle et de droit historique qui existe sur la base des lois linguistiques canadiennes et québécoises et des droits scolaires reconnus aux anglophones et protestants au sein des Charte et Constitution canadienne. Elle est organisée autour de la section régionale

d'Alliance Québec cet organisme qui, en réaction aux lois linguistiques québécoises (Legault, 1992), voit le jour, en 1982, à l'échelle du Québec et, en 1983, au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Les perspectives de développement et l'avenir de cette communauté reposent sur le caractère linguistique de la future commission scolaire qui est devenu le facteur incontournable de sa réunification.

1.2 Une communauté anglo-canadienne en situation minoritaire

Ce travail de recherche a pour but de mettre en perspective les principaux éléments qui caractérisent l'évolution de la présence des anglophones dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

C'est sous sa forme communautaire⁶ que cette présence va être étudiée principalement au sein de l'agglomération d'Arvida. Le concept de **communauté** et sa dimension institutionnelle sont au centre de notre stratégie de recherche.

Pour mieux définir cette communauté et comprendre la place qu'elle occupe au sein des ensembles canadien et québécois, nous allons utiliser les concepts d'**ethnie** et de **minorité**. Le premier parce qu'il nous renvoie au fondement des rapports entre les groupes d'humains qui habitent le Canada, le second parce qu'il va nous permettre de mieux cerner cette communauté ethnique au sein de l'espace politique Québécois.

⁶ Dans ce travail, le concept de « communautaire » est un qualificatif pour désigner l'activité institutionnelle propre à ceux qui se reconnaissent comme membres de la communauté anglophone. Il faut le distinguer du concept qui fait référence aux organismes qui oeuvrent dans "le communautaire", secteur de l'activité sociale qui n'est pas directement sous l'emprise des bureaucrates et technocrates de l'État-providence.

Afin de nous aider à réfléchir sur les enjeux qui traverse cette communauté, c'est au **concept d'identité** que nous ferons appel. Tous les groupes d'humains qui se reconnaissent former une communauté sont des groupes identitaires et à ce titre souhaitent assurer leur existence dans l'avenir.

1.2.1 LE CONCEPT D'IDENTITÉ

Dans le cadre de ce travail, le concept d'**identité** rend compte de la pérennité, à travers les modifications qui l'ont marquée, d'une communauté anglophone de composition multietnique au Saguenay—Lac-Saint-Jean, au cours des soixante-dix dernières années. Il prend le pas sur le concept de culture qui s'approche et qui se compare dans ce travail à celui de mémoire collective. Cet immense réservoir, dans lequel s'accumulent les symboles et les façons de faire, propres aux groupes d'histoire. Le concept d'**identité** y est défini comme un processus qui, bien qu'en partie circonscrit par l'expérience collective, fonctionne au temps présent. De cette manière, les communautés d'histoire peuvent se projeter dans l'avenir et tenter de créer de nouvelles identités susceptibles de leur permettre de s'ajuster aux différentes modifications de leur environnement et ainsi perdurer.

D'une façon prospective, il invite à une réflexion sur les appartenances territoriale et nationale pertinentes pour l'avenir de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

1.2.1.1 Le processus identitaire chez les groupes d'humains

Les communautés et/ou minorités ethniques sont des groupes identitaires. À ce titre, ils se meuvent à travers un processus d'identification qui, pour l'essentiel, est similaire chez les individus et les groupes, le «NOUS» de ces derniers ayant toutefois une dynamique qui lui

est propre (Simard, 1980). Ce processus permet à ces groupes d'humain de pouvoir conserver un sentiment de spécificité tout en tendant à établir la continuité de l'expérience vécue.

L'utilisation du concept d'identité permet de mettre l'accent sur cette continuité et donc, dans le processus qui fait de la langue le «premier marqueur» identitaire au sein de la nouvelle société québécoise en émergence à la fin des années 1950, de voir une reconfiguration et non une simple rupture dans le passage d'une communauté jadis de «cadres et techniciens spécialisés» à une communauté anglophone de langue officielle «canadienne», dans les années 1970.

1.2.1.2 De l'essentialisme à la force infrasociale

Historiquement, la notion d'identité s'est principalement structurée autour de concepts comme la stabilité, la permanence et la totalité. La reproduction et la conformité étaient alors vues comme les finalités premières du processus. L'essentialisme dominait. L'homme était ethnique par le sang.

Mais dans la société de culture «ébréchée»⁷, qui prend naissance en Occident avec l'universalisme du siècle des Lumières (Simard, 1988), l'identité est davantage un appel pour contrer les forces d'uniformisation, dans le but de permettre la vie, la liberté et la créativité. Elle est agissante à titre de force infrasociale naturelle (Kastersztein, 1990). En fait, l'identité y est un processus qui s'appuie bien davantage sur la créativité pour établir la distinction que sur la reproduction de l'«identique» et ce, même pour les groupes ethniques pour qui la mémoire collective conserve une importance particulière.

⁷ Ce concept de culture *ébréchée*, Jean-Jacques Simard en fait l'antinomie du concept de culture *pleine*, qu'il rattache aux communautés «traditionnelles», et dont la dynamique interne privilégie le maintien et la reproduction des modèles établis de conduite et de pensée. Le concept de culture ébréchée s'inscrit dans une perspective transculturelle et universaliste issue des «Lumières» où, il n'existe plus de champs d'identification imperméables à l'altérité. L'identité des individus comme celle des collectivités devient un projet nécessaire s'ils veulent maîtriser leur destin (Simard, 1988).

1.2.1.3 Un «projet» où la mémoire collective compte

C'est la perspective dynamique qui doit retenir notre attention car l'identité devient «projet» (Simard, 1980). Dans ce processus, le soi et l'autre se projettent dans un avenir commun et c'est la transformation des rapports intergroupes qui rend les identités caduques et obsolètes et nécessite l'élaboration de nouvelles identités (Bassand, 1992).

Mais cette perspective dynamique et ce besoin de se recréer constamment pour les identités, sous peine de se folkloriser (Bassand, 1992), ne doivent pas nous faire perdre de vue le «poids» de l'histoire qui marque les rapports entre les groupes identitaires. C'est au sein de la culture d'un groupe d'appartenance donné que sont cumulés ses particularités, ses façons de faire, de percevoir, de sentir et de vivre, ses symboles chargés émotivement à partir des expériences historiques communes. Elle renferme les symboles qui rendent exclusive la communication et permettent l'existence d'un «Nous», distinctif. En ce sens, elle constitue le réservoir de la mémoire du groupe et agit comme un éventail de prédispositions à l'action (Simard, 1980). Le processus identitaire se doit de composer avec le «bagage» culturel d'une communauté donnée.

1.2.1.4 La hiérarchisation des groupes d'appartenance

Si l'identité est structurée autour d'un «noyau» relativement dur, elle est aussi multidimensionnelle (Lipiansky, 1990) et s'organise autour de pôles circonstanciels (Taboada-Leonetti, 1990). En ce sens, l'existence d'une communauté identitaire doit être regardée dans son contexte particulier de façon à pouvoir établir la hiérarchisation et les rapports qui structurent ses appartenances. À la dimension plus subjective qu'est le sentiment d'appartenance vient donc s'ajouter une dimension objective, l'une et l'autre en interaction permanente (Oriol *et al.*, 1982).

Au sein des différentes communautés anglophones du Saguenay—Lac-Saint-Jean, plusieurs facteurs sont susceptibles d'influencer la hiérarchisation au niveau de l'appartenance communautaire. La religion est un marqueur⁸ plus important que la langue au sein de la société québécoise d'avant la Révolution tranquille et, à ce jour, l'est demeurée au sein de notre système d'éducation. Au fait d'être protestant ou catholique, il faut alors ajouter la communauté locale d'appartenance, la nationalité ou l'ethnie d'origine et le statut socio-professionnel. Plus tard, avec la fragmentation sociale conséquente notamment des avancées de l'État-Providence, les communautés d'appartenances se multiplient en fonction des catégories technocratiques, des intérêts professionnels, des orientations sexuelles, du statut social, etc..., sans oublier les nationalités vécues, québécoise ou canadienne.

1.2.1.5 Un enjeu pour les minorités ethniques

Dans l'univers des groupes d'identité, l'ethnie est un groupe des plus vastes⁹. Et ce, même si certains éléments de la culture d'un groupe national donné, telle la langue, peuvent appartenir à des groupes plus larges comme la francophonie internationale ou encore, ceux qui se situeraient au niveau des grandes divisions qui marquent ce monde, telles les Orientaux, les Occidentaux, etc... Dans les fédérations ou encore les États multinationaux, il devient important de considérer les rapports à l'«Autre» qui existent entre ces groupes identitaires, en dehors desquels l'identité n'a aucune pertinence (Taboada-Leonetti, 1990).

⁸ Pour les fins de ce travail de recherche, le terme «marqueur» est utilisé à défaut d'en trouver un meilleur pour distinguer les éléments qui à un moment particulier délimitent les contours d'une ethnie donnée.

⁹ L'ethnie constitue une communauté d'histoire à laquelle chaque individu peut être, du moins objectivement, rattaché. Sur un territoire national donné, elle est plus englobante que les communautés constituées par les catégories telles les jeunes, les femmes, les vieillards, les musiciens, les pauvres, les riches, les travailleurs et professionnels, etc... Aucune de ces dernières ne peut prétendre, à son tour, englober toutes les autres catégories.

Les statuts relatifs des uns et des autres et la condition de minoritaire qui en résulte vont conditionner ces rapports.

Sur le terrain du politique, l'identité devient un enjeu (Mercer, 1990). Pour les groupes minoritaires, c'est l'attitude du groupe dominant pour sa propre préservation et son hégémonie, qui en grande partie va définir les frontières. Du même coup, c'est également le territoire (juridique, politique, symbolique) des groupes minoritaires et les contours de l'identité ethnique qui leur est attribuée qui sont définis. Face à ces tentatives du groupe majoritaire, les groupes minoritaires vont répondre par différentes stratégies d'acceptation, de rejet ou de négociation de cette identité qui leur est assignée (Taboada-Leonetti, 1990).

Au sein des différentes communautés de «cadres et techniciens spécialisés» anglophones de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la situation de majoritaire ou minoritaire des différents groupes identitaires qui les composent dépendra notamment de la municipalité d'accueil, de la religion, de la nationalité d'origine, du statut socio-économique, de même que du statut socio-politique et légal de la langue anglaise au sein des sociétés québécoise et canadienne à cette époque donnée.

1.2.1.6 Identité et communauté anglophone au S—L-S-J

En 1995, la communauté anglophone, qui évolue sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, repose sur des bases identitaires différentes de celles qui ont marqué les différentes communautés de «cadres et techniciens spécialisés» de langue anglaise, jadis localisées sous la forme de «Quartier des Anglais» au sein de quelques municipalités industrielles, dispersées sur le territoire régional. Avec la Révolution tranquille, les Canadiens français (du Québec) deviennent des Québécois francophones et les «Anglais», des membres d'une des deux communautés de langue officielle du Canada ou encore une «minorité» de droit historique au Québec. Il y a là un changement fondamental qui s'opère et dans ce

contexte transitoire, le concept d'identité, ramené au processus d'identification, permet de continuer à cerner une entité, en redéfinition certes, mais qui demeure bien réelle. Il va aussi permettre la mise en perspective des stratégies déployées par cette communauté pour tenter de perdurer et ce, tant au niveau du territoire, des réseaux institutionnels d'appartenance que celui de l'identité nationale.

1.2.2 LE CONCEPT DE COMMUNAUTÉ

Il aurait été possible d'examiner l'évolution de la présence anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean en suivant la trajectoire de certains individus. Dans le cadre de ce travail, c'est plutôt sous une forme collective et au travers du concept de communauté, que cette présence est examinée. L'évolution historique de ce concept permet de dégager certaines caractéristiques propres aux communautés de type «traditionnel» ou «urbain», de même que celles qui émergent avec la montée des droits individuels et le déploiement de l'État-Providence. Pour qu'une communauté existe, certaines caractéristiques doivent être réunies. Dans le cas d'une communauté linguistique, il faut aussi tenir compte d'exigences particulières liées au caractère utilitaire de la langue. En ce qui concerne la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'utilisation de ce concept va nous permettre de jeter un regard sur ses fondements historiques et de montrer comment ils se sont modifiés et dans certains cas, fragilisés, dans le passage de communautés de «cadres et techniciens spécialisés» anglophones à celui de communauté «de langue officielle et de droit historique».

1.2.2.1 À l'origine

Historiquement, c'est au XIX^e siècle que le concept de communauté devient un thème majeur de la sociologie générale. La communauté englobe alors l'ensemble des dimensions de la vie religieuse, familiale, ethnique tout comme celle du travail. Ferdinand Tonnies (1855-1936), sociologue allemand, qui veut différencier les rapports de types communautaires des rapports de types sociétaux, identifie alors les communautés de sang, d'esprit et de lieu (Tonnies, 1963). De son côté, le sociologue français Émile Durkheim (1858-1917), se basant sur la division du travail social, parle de solidarité mécanique pour rendre compte de cette réalité globale résultant des rapports entre les différents groupes d'appartenance au sein d'une même société sur un territoire donné (Villeneuve, 1975).

1.2.2.2 L'évolution du concept de communauté

Dans leur élaboration du concept d'«écologie urbaine», dont la période principale va s'étendre de la Première Guerre mondiale jusqu'à 1935 (Kuklick, 1979), les membres de «L'école de Chicago» (Grafmeyer et Joseph, 1979), mettent en évidence les façons différentes dont les solidarités humaines sont vécues dans un contexte dominé ou encore influencé par le phénomène urbain (Wirth, 1938), par rapport à celles qui appartiennent aux communautés de type traditionnel et rural. Dans ce dernier cas, elles se fondent sur des relations «primaires», de face à face et de bon voisinage, déterminées d'abord par la proximité territoriale et enclavées au sein d'une collectivité restreinte. Dans le cas des solidarités de type «secondaire» et plus urbaines, ce sont les goûts des individus de même que leurs intérêts professionnels qui, en tout premier lieu, conditionnent les relations sociales. L'approche écologique de cette «école» nous amène à considérer les communautés humaines comme des organismes vivants qui, sous certaines conditions, vont naître, croître puis décliner (McKenzie, 1925).

De concentré, d'englobant, voire de «totalitaire», ce concept, sous la pression d'une urbanisation sans cesse croissante et de débats toujours plus nombreux entourant les libertés individuelles et les droits de la personne, s'adapte à une réalité de plus en plus fragmentée, sectorialisée, voire fragilisée au plan social. Il s'inscrit aujourd'hui dans une «matrice culturelle pluraliste¹⁰ » où la persistance à travers le temps repose moins sur la capacité pour une communauté de se reproduire de façon identique que celle de se recréer constamment (Simard, 1988). Cette forme de regroupement que devient la communauté peut alors exprimer les intérêts communs (sociation) ou reposer sur n'importe quel des fondements affectif, émotionnel ou traditionnel (communalisation), qui unissent les individus en rapport avec différentes dimensions de leur vie (Weber, 1971- tiré de Juteau-Lee, 1983). On parle aujourd'hui de communauté régionale, scolaire, industrielle, gaie, religieuse, sportive, scientifique, etc., de la même façon qu'on distingue des communautés ethniques et nationales. On peut donc appartenir à une multitude de communautés qui, selon leur nature, peuvent se recouper soit au niveau horizontal ou encore «s'emboîter» verticalement, en allant des plus sectorielles aux communautés nationales. Ce qui compte c'est le sentiment subjectif d'appartenir à une même communauté (Weber, 1971- tiré de Juteau-Lee, 1983). Cette appartenance, bien que hiérarchisée, en partie en rapport avec les «choix» des individus, demeure toutefois circonscrite à l'intérieur d'une réalité donnée. Le fait de vivre au Québec, d'y être né ou non, peut faire la différence dans le «choix» d'appartenir à la communauté anglophone et de s'y sentir impliqué. De la même manière que d'être né aux Indes, par exemple, rend très relatif le «choix» d'appartenir à une caste. La nature de la communauté en cause, les dimensions de la vie qu'elle englobe et le cadre socio-politique du

¹⁰ C'est dans sa démonstration sur la façon dont le concept de culture *ébréchée* s'impose dans la société moderne à celui de culture *pleine* que Jean-Jacques Simard (1988) explicite cette nouvelle façon pour les cultures de se développer. Encore une fois, il s'agira moins de reproduire l'identique, qu'une manière pour la culture d'évoluer de façon ouverte face à la différence.

territoire national concerné, seront donc des déterminants dans la hiérarchisation de ces appartenances.

La communauté, bien qu'elle repose sur un certain nombre de facteurs objectifs, se fonde essentiellement à l'intérieur des choix possibles qui sont assez larges en terre d'immigration (Breton, 1991), sur le sentiment d'appartenir à cette même communauté.

1.2.2.3 Les institutions : une dimension essentielle

Lorsque nous parlons de communauté ethnique, ce sont le degré et l'intensité de l'organisation sociale qui vont en déterminer la vitalité (Breton, 1984). Mais pour exister, une communauté doit d'abord regrouper certains éléments. Au départ, elle suppose une catégorie de personnes qui possèdent objectivement certaines caractéristiques. La langue peut être une de celles-là (Simon, 1975). Ensuite, si nous voulons parler d'une collectivité, c'est la conscience des individus et leur sentiment d'appartenir à cette dernière qui deviennent essentiels. Enfin, pour exister, la communauté qui est une formation sociale¹¹ (Breton, 1984), doit permettre aux individus qui s'y sentent liés d'exprimer leur identité commune, d'établir des relations ou encore de vivre leurs croyances. À cette fin, elle doit posséder un système interorganisationnel qui «institutionnalise» cette vie communautaire. Sa «complétude institutionnelle» (Breton, 1965) devient alors un indice très important pour mesurer la capacité d'une communauté donnée à retenir ses membres à l'intérieur de ses limites. Donc, sans institution, pas de communauté.

Aussi, c'est au travers et à partir de l'évolution de son activité institutionnelle que l'existence de la communauté anglophone est appréhendée dans ce travail.

¹¹ C'est dans le cadre d'une étude sur les institutions et les réseaux d'organisations des communautés ethno-culturelles que Raymond Breton définit la communauté comme formation sociale : «...ce qui veut dire qu'elle suppose un ensemble de structures et de processus sociaux, politiques et économiques.» (Breton, 1984).

1.2.2.4 La communauté linguistique peut être artificielle

Ajoutons que la survie d'une langue impose certaines exigences qui lui sont particulières au niveau spatial. À la différence de la religion ou encore de la race, elle a besoin d'une forte concentration de population. Ce qui compte, ce sont à la fois le nombre d'individus qui l'utilisent et la densité géographique et sociale des contacts linguistiques entre ces individus (Laponce, 1989).

Nous pouvons déjà l'imaginer, la présence d'un système organisationnel ne garantit pas la présence d'une communauté. Cette dernière peut être développée et maintenue par des ressources provenant de l'extérieur tels les gouvernements et ce, sans qu'il y ait une mobilisation significative de ses «membres» potentiels. Dans un tel cas, la communauté pourrait prendre une allure très «artificielle» (Breton, 1984) et ainsi s'approcher de ce que l'on appelle les groupes de pression ou d'intérêt. Donc, une communauté n'existe que dans la mesure où il existe un potentiel réel de mobilisation des «membres».

1.2.3 LE CONCEPT D'ETHNIE

L'utilisation du concept d'ethnie pour rendre compte de l'évolution de la présence anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean peut paraître paradoxale. Comment une communauté dite «anglophone» peut-elle être ethnique? Dans la mesure où la définition qui est proposée n'est pas essentialiste et renvoie à une communauté d'histoire plutôt qu'à des individus qui se regrouperaient sur la seule base de leur ethnie d'origine, ce concept devient inclusif. Il permet de voir une communauté qui évolue dans un contexte socio-historique et politique donné, là où d'autres¹² ne voient qu'une population qui utilise une langue commune.

¹² C'est le cas du sociologue Gary Caldwell, spécialiste de la question anglophone au Québec. Il décrit bien une partie de la réalité en faisant état de la diversité culturelle qui caractérise les différentes communautés anglophones du Québec (Caldwell, 1994). Cette réalité s'applique tout autant au Canada car les

Dans le cas de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean, cette approche permet, tout en considérant sa composition multiethnique, de faire état à la fois de ses fondements, de son unité et de ses divisions, tout comme des conflits internes et externes qui modifient ses frontières ethniques tout au long de son histoire.

1.2.3.1 Communauté ethnique, communauté d'histoire

Lorsque nous parlons de groupe ethnique, nous faisons référence à une communauté d'histoire et de culture, produit social des générations passées. Bien que nous ayons tous des ancêtres (qu'ils soient communs, réels ou putatifs) issus d'une quelconque communauté d'histoire, on ne naît pas ethnique, on le devient à travers le processus de socialisation (Juteau-Lee, 1983). D'ailleurs, le terme «ethnie» fut introduit par Vacher de la Pouge à la fin du XIX^e siècle pour distinguer la race¹³ psychologique et culturelle de la race physique (Laponce, 1986). L'ethnicité n'est donc pas un donné, défini une fois pour toute et transmis héritiairement (Juteau-Lee, 1979). Si c'était le cas, il nous faudrait expliquer la grande diversité des nations qui existent aujourd'hui et qui n'étaient pas là il y a à peine un millénaire : celles de l'Europe, mais plus près de nous les nations québécoise (non reconnue au Canada, c'est vrai!), américaine, canadienne ainsi que les Premières nations autochtones.

Britanniques sont aujourd'hui minoritaires au sein de l'anglophonie canadienne. Toutefois, au sein de la population anglo-qubécoise, jadis dominée par la culture anglo-saxonne, les Anglais d'autrefois sont aujourd'hui des Canadiens de langue anglaise et, objectivement, participent à la construction, d'une culture «nouvelle», anglo-canadienne, celle-là. Sans constituer une communauté d'origine culturelle unique, les anglophones ne sont pas qu'une simple population. Ils gardent tout leur potentiel pour former une communauté de "langue officielle" ou encore de droits historiques.

¹³ La notion pseudo-scientifique de race et son remplacement par celui d'ethnie est discutée par P.J. Simon (1975) dans « Proposition pour un lexique des mots-clés dans le domaine des études relationnelles ».

1.2.3.2 Distinguer l'origine ethnique de l'ethnie vécue

En s'éloignant de toute définition essentialiste de l'ethnie, il devient possible de distinguer l'ethnie simple identification personnelle qui renvoie aux ancêtres, de l'ethnie vécue dans une communauté (Laponce, 1986). Aussi, la persistance à identifier les individus à partir de l'origine ethnique de leurs ancêtres au moment de leur arrivée dans un pays (ce qui est notamment le cas chez Statistique Canada jusqu'en 1981), a-t-elle tendance à entretenir une certaine confusion¹⁴ et laisser croire à la prépondérance de l'ethnie d'origine, même pour les descendants qui, pour l'essentiel, évolueront toute leur vie dans une toute autre réalité ethnique. Quand devient-on un Québécois ou encore un Canadien ou un Américain? L'intégration à la communauté d'accueil est un processus variable et relativement long. Ce qui est crucial, c'est la période de temps nécessaire à cette évolution qui pourra aller de quelques décennies à des siècles (Girard, 1992). Les études démontrent toutefois qu'après trois générations, ce processus, souvent «irréversible», est pour l'essentiel complété et que l'appartenance ethnique se définit dès lors en fonction du pays d'accueil. Une étude faite auprès d'immigrants qui demeurent dans des grandes villes, notamment Toronto, montre que c'est seulement à la première génération que coïncident l'origine ethnique et le sentiment d'appartenance à une communauté d'origine (Laponce, 1986). Ce qui n'empêche pas les nouveaux arrivants, de s'identifier d'abord ou non à leur communauté d'origine, de se reconnaître des intérêts communs et de s'identifier au sein de la nation d'accueil. Le cas des groupes d'immigrants venus au Québec avant les années 1980 et qui furent intégrés par la communauté anglophone, en est une preuve (Gendron, 1979).

¹⁴ N'est-ce pas, aussi, ce que font les politiques, canadienne sur le multiculturalisme et québécoise sur les communautés culturelles?

1.2.3.3 Le terme «ethnique» n'est pas neutre

Le terme de communauté ethnique est habituellement réservé aux immigrants et à leur descendance. Il fait référence aux communautés qui ne contrôlent pas l'appareil d'État et qui possèdent souvent un faible niveau d'autonomie institutionnelle (Juteau-Lee, 1983 : 12).

Ce qui ne signifie nullement que la communauté qui contrôle l'appareil d'État ne soit pas une communauté ethnique. Elle est simplement l'ethnie dominante et pour elle, ce sont les «autres» qui sont les «ethniques». En fait, cette désignation n'est pas neutre. Elle exprime au niveau symbolique un statut concret de minoritaire pour ces «autres».

1.2.3.4 L'ethnicité, un construit social

A) Le cas du Québec

L'ethnicité est un construit social (Bonneau, 1993) qui s'inscrit dans un rapport social objectif. Elle n'a donc pas le même sens si on se trouve au Canada ou dans un autre pays. Dans le cas du Québec, les relations entre Canadiens-anglais et Canadiens-français sont déterminantes dans la dynamique des relations interethniques (Juteau-Lee, 1983). Au plan de l'immigration, les nouveaux «Québécois», qui sont d'origines nationales et ethniques diverses, sont devenus un enjeu majeur. La baisse du taux de natalité chez les francophones, combinée à un nationalisme «pluraliste» en émergence et la mobilité historique des anglophones au Québec sont des facteurs déterminants dans ces relations. On souhaite que l'intégration des immigrants, qui jusque là s'était faite à travers les institutions anglophones, se fasse dorénavant à travers des institutions de la communauté francophone. À cet effet, les lois linguistiques jouent un rôle important, particulièrement dans le domaine scolaire.

B) Le cas du Canada

Les Anglo-Canadiens forment collectivement le groupe dominant au Canada (Gendron, 1979). Au «Canada anglais», le terme «ethnique» est souvent utilisé pour désigner l'appar-

tenance à un groupe minoritaire non anglo-saxon (Laponce, 1986). Ce qui se traduit au plan étatique par la politique du multiculturalisme canadien. Au Québec, les anglophones (Legault, 1992), tout en étant inscrits dans un processus de «minorisation» tant par les lois linguistiques que par la politique des Communautés culturelles (Bonneau, 1993), font partie de l'ethnie dominante au niveau canadien.

1.2.3.5 La modification des frontières ethniques

A) Au Québec

La fluctuation des frontières ethniques¹⁵ est un phénomène constant et l'histoire du peuple québécois en témoigne (Juteau-Lee, 1979). Les plus récentes de ces fluctuations se sont amorcées dans le cadre de la Révolution tranquille. Après avoir été d'abord des Français d'Amérique et des Canadiens, ceux qui seront plus tard des Canadiens français deviennent des Québécois au début des années 1960. La langue et le territoire viennent alors remplacer la religion catholique comme «marqueurs» identitaires essentiels (Barthe, 1969). Ces «nouveaux Québécois» entreprennent alors une modification profonde de leur rapport à l'économie. En plus du développement d'un État-providence moderne, ce qui va se traduire par des réformes majeures (entre autres dans le domaine de l'éducation), les lois linguistiques vont jouer un rôle déterminant au niveau économique pour «déloger» les Anglo-protestants qui dominaient jusque-là, le centre des affaires de Montréal (Clift, 1979).

¹⁵ Le concept de frontières ethniques est discuté et développé dans un ouvrage collectif intitulé : «Frontières ethniques en devenir», publié par la Société canadienne d'études ethniques en 1979. Les frontières ethniques sont faites des critères d'inclusion et d'exclusion qui résulte du processus d'identification du «nous» collectif chez les groupes ethniques. Elles tracent le contour, le périmètre du groupe et sont définies par des critères culturels et structurels (Juteau-Lee et Lapointe, 1979). Tout comme les groupes ethniques, elles ne sont ni immuables, ni figées (Barth, 1969; Horowitz, 1975; Juteau-Lee et Lapointe, 1979). Ces frontières expriment aussi le rapport et le conflit entre ethnie dominante et dominée et, en ce sens, les inégalités réelles, économiques, politiques et sociales dans les relations interethniques.

B) Au Canada

Dans l'histoire récente, c'est à partir de la Commission Laurendeau-Dunton (1963-1965), sur le bilinguisme et le biculturalisme qu'on parle de l'existence d'une communauté franco-phone, d'une communauté anglophone et d'une communauté formée des autres groupes ethniques (Gendron, 1979). La loi sur les Langues officielles adoptée en 1969 et révisée en 1988, celle sur le multiculturalisme, le rapatriement constitutionnel de 1981 et la Charte canadienne de 1982, auxquels il est opportun d'ajouter les défunts Accord du Lac Meech (1987) et de Charlottetown (1993), de même que l'émergence des «Premières nations» sont des manifestations concrètes de groupes qui s'affrontent au Canada et tentent de modifier les frontières ethniques.

1.2.3.6 Communauté ethnique, communauté politique

Si la communauté ethnique est une formation sociale (Breton, 1984), elle est également une entité politique parce qu'elle se gouverne elle-même et qu'elle est une construction socio-politique. Tout comme la société qui l'englobe, la communauté ethnique a ses affaires internes et externes. L'identité collective et la définition de ses frontières, la coordination, la régulation ou la résolution des conflits, de même que les ressources disponibles sont autant de dimensions possibles de leur réalité politique (Breton, 1984). Bien que la communauté ethnique, parce que minoritaire, n'ait pas d'État ni de territoire à elle, une vie politique, plus ou moins complète, englobera tous ces aspects.

1.2.4 LE CONCEPT DE MINORITÉ

Le fait que les anglophones soient numériquement minoritaires sur le territoire québécois et au Saguenay—Lac-Saint-Jean, tout en faisant partie de l'ethnie dominante au Canada, impose certaines clarifications d'ordre conceptuel.

Nous l'avons déjà dit, pour les fins de ce travail, nous n'avons pas retenu le concept de minorité ou encore de minorité ethnique pour définir les anglophones, nous lui avons préféré celui de communauté ethnique. Cette façon de faire nous permet de mettre en évidence le fait que les Canadiens de langue anglaise, y compris ceux du Québec, même s'ils ne sont pas d'origine nationale et culturelle commune, participent collectivement à la construction de l'ethnie dominante du Canada.

1.2.4.1 Minorité numérique et minorité sociologique

Si les anglophones sont une minorité dans l'ensemble du Québec et, plus spécifiquement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est à cause du nombre. Aussi, pour mieux comprendre les limites de cette situation «minoritaire» sur l'évolution et le développement de cette communauté ethnique, des éclaircissements d'ordre conceptuel deviennent nécessaires.

Le fait d'être dans une situation de minorité numérique ne peut à elle seule renvoyer à une condition de minoritaire (Lemieux, 1986). D'autres caractéristiques, socio-culturelles, sociétales et politiques doivent être considérées. En fait, il ne s'agit pas tant de savoir quel groupe est le plus vaste que de repérer une relation de domination, de pouvoir (Vandycke, 1992).

1.2.4.2 Les minorités historiques

Plus globalement, l'oppression des minorités par les majorités, élément très important dans la compréhension de la condition de minoritaire, est aussi vieille que l'histoire. Pour

le monde occidental, elle coïncide avec la naissance des États modernes et est d'abord d'origine religieuse puis politique. L'État, n'étant plus la forme juridique du pouvoir d'un Prince, qui lui s'affirmait sur des communautés multiples et différentes, il devient l'expression de la Nation, donc d'une communauté ethnique, linguistique, culturelle suffisamment homogène (Chauvin de Callières, 1980). Mais la constitution des États n'épouse pas toujours l'espace vécu par les ethnies. Mentionnons le cas des États qui résultent du démantèlement de l'empire Austro-Hongrois en 1919, de la création d'États unitaires dont le Royaume d'Italie achevé en 1870, de ceux qui sont issus des deux guerres mondiales, de ceux qui, nés de la décolonisation de l'Afrique, ont enfermé des populations dans des frontières issues des guerres de conquête sans tenir compte des ethnies en présence. Enfin, mentionnons la recrudescence des nationalismes qui suivent le recul des idéologies socialistes.

Dans tous ces cas, le concept de minorité renvoie à des communautés ethno-culturelles que l'histoire a enfermées dans les frontières d'un État dominé par une autre ethnies. Ce qui s'applique en partie aux anglophones du Québec qui tout en étant partie prenante de l'ethnie dominante au Canada sont en processus de minorisation au Québec (Legault, 1992). Toutefois, même si ce dernier s'affirme de plus en plus comme territoire national, il n'existe pas en tant qu'État reconnu au plan international.

1.2.4.3 L'État-providence et la banalisation des minorités

Le concept de minorité, particulièrement dans les régimes de démocratie libérale, renvoie aussi à tous les groupes au sein de la société qui sont dans une situation de minoritaire. Les partis politiques qui n'ont pas obtenu la majorité des sièges en Chambre, les femmes qui, même si elles sont majoritaires au sein de la société, peuvent avoir des conditions et un statut social minoritaire ou encore, tout groupe de professionnels susceptible de se sentir

menacé par une politique économique : toutes les nouvelles clientèles qui sont issues de l'État-Providence, qui dans sa logique technocratique (Simard, 1979) a fractionné la société civile en de multiples minorités.

En fait, nous assisterions à un élargissement de la notion de minorité à un point tel qu'elle serait en voie de banaliser, voire de démarginaliser la réalité des communautés ethniques, en leur accordant un traitement initial égalitaire aux groupes affublés ou s'affublant de tatouages divers. La notion de minorité aurait comme avantage sémantique, que son référent est politique et non socio-culturel comme la race et l'ethnie (Lafontant, 1992).

1.2.4.4 Les minorités et le cadre du droit libéral au Canada

Au Canada, le cadre du droit libéral ne permettrait pas d'accepter d'autre sujet que l'«individu» libre et égal à tout autre (Lafontant, 1992). La notion de minorité participerait de la nécessité de masquer la contradiction entre la reconnaissance des droits individuels et la reconnaissance d'un statut à des groupes particuliers, au sein de la Charte canadienne des droits et libertés de 1982 (Lafontant, 1992) : la préséance y est reconnue pour les autochtones, les anglophones du Québec et les francophones en dehors du Québec. Après que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton 1963-1967), novatrice en la matière, ait conclu que le Canada comportait deux majorités et deux minorités nationales (Brazeau, 1992), les anglophones du Canada obtiennent, en 1982, un statut juridique de minorité linguistique et non pas nationale, sur le territoire québécois.

La loi canadienne sur les langues officielles de 1988 qui est venue renouveler la loi de 1969 afin de la rendre conforme aux disposition de la Charte canadienne fait état quant à elle, de l'engagement du gouvernement du Canada à appuyer la communauté minoritaire de langue anglaise du Québec et de l'aider à se développer (Cardinal, 1994).

Au niveau des politiques fédérales, c'est d'un statut de communauté minoritaire de langues officielles dont «jouissent» les anglophones du Québec.

1.2.4.5 Les anglophones : dans un processus de minorisation au Québec

Au niveau du Québec, les anglophones, qui ont toujours été numériquement minoritaires, se voient décerner le statut de minorité linguistique avec l'adoption, en 1974, de la loi 22. Cette dernière a fait du français la langue officielle du Québec. Avant cette période qui s'inscrit dans le sillon de la Révolution tranquille, les anglophones qui vivent au Québec se perçoivent dans le prolongement du Canada anglais. Ils jouent alors le rôle de «minorité majoritaire» (Caddwell, 1982) et ils dominent la vie socio-économique (Clift, 1979). En fait, ce n'est qu'avec l'abandon dans les années 1960 et 1970 du vocable de Canadiens-français et l'adoption généralisée de Québécois, comme désignation collective se référant à un Québec démographiquement et géopolitiquement unifié, que les francophones conféraient pour la première fois un statut de minoritaire univoque à leurs concitoyens de langue anglaise (Caldwell, 1982). Avec l'adoption de la Charte de la langue française en 1977, les anglophones deviennent une minorité de droit historique. Le droit à l'instruction en anglais étant transmissible à leurs descendants sans qu'il ne soit nécessaire pour cela de l'exercer d'une génération à l'autre (Paillé, 1992).

1.2.4.6 Le statut particulier de «minorité» pour les Anglo-québécois

Mais ce statut de minoritaire, les anglophones du Québec, encouragés en cela par le «bouclier idéologique»¹⁶ que leur fournit la Charte canadienne des droits et libertés, vont le

¹⁶ En fait, les anglophones s'appuient sur le droit individuel qui est un des fondements de la Charte canadienne des droits et libertés, pour affirmer que tous les Canadiens, qui vivent dans un pays bilingue, devraient avoir le droit de choisir entre l'anglais et le français comme langue au niveau de l'enseignement et des services publics. Concrètement, c'est le droit collectif de se développer comme communauté de langue officielle qu'ils défendent.

refuser (Legault, 1992). Même sans un tel «bouclier», le refus de la minorisation serait une tendance reconnue chez les minorités secondaires dominantes dans un cadre étatique fédéral. C'est le cas des anglophones du Québec qui font partie de la nation primaire canadienne anglaise (Karklins, 1986- tiré de Legault, 1992).

On voit que le statut de minorité des anglophones qui se retrouvent en territoire québécois est particulier. C'est aussi ce que révèlent les différentes typologies consultées, (George, 1984; Lemieux, 1986; Wandycke, 1992; Karklins, 1986) ainsi que les réflexions de chercheurs (Caldwell, 1982; Wadwell, 1982; Legault, 1992) qui ont appliqué ce concept à la réalité des anglophones du Québec. Leur condition de minoritaire s'inscrit dans le cadre de l'affirmation nationale du Québec qui se fait autour de l'ethnie numériquement majoritaire et de plus en plus dominante, mais minoritaire et dominée dans l'ensemble canadien, les Franco-québécois. Elle s'articule dans un cadre juridique fondé sur la personne au niveau fédéral, qui reconnaît le Canada comme un pays bilingue. Ses deux langues officielles, le français et l'anglais, jouissent d'un statut d'égalité au niveau juridique. En sol québécois, ce statut entre en contradiction avec la législation linguistique québécoise qui, elle, fondée sur le territoire, fait du français la seule langue officielle du Québec.

Conclusion

Étudier la problématique de l'évolution de la communauté anglophone sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean en regard de l'influence possible des lois linguistiques québécoises nécessite dans un premier temps de faire la lumière sur ses fondements historiques. Une comparaison avec l'évolution des communautés anglophones de plusieurs régions du Québec, qui elles aussi ont connu un déclin, permet de cerner les caractéristiques qui sont propres à la communauté anglophone qui s'est développée dans la région. De cette manière,

est-il possible de mettre en perspective les tendances lourdes de son développement qui sont à la base de l'important déclin qu'elle va connaître dans la foulée de la Révolution tranquille?

L'arrivée des lois linguistiques canadiennes et québécoises contribue, de diverses façons, à l'accélération du déclin de cette communauté industrielle et provoque sa « renaissance » à titre de communauté minoritaire de langue officielle. C'est sur ce statut juridique que reposent dorénavant ses principaux fondements institutionnels, les seuls qui paraissent encore capable de lui permettre d'envisager une certaine stabilité dans l'avenir.

Comme ce statut est inscrit au cœur même de la bataille pour la reconnaissance du peuple québécois au sein du Canada, les concepts qui servent de cadre théorique sont des instruments utiles pour comprendre, en filigrane, l'ensemble de la réflexion qui accompagne ce mémoire de recherche.

CHAPITRE 2

LES ANGLOPHONES AU QUÉBEC

CHAPITRE 2

Le développement de la communauté anglophone sur le territoire québécois se fait par vagues, plus ou moins importantes, qui répondent d'abord à des impératifs politiques et économiques de l'Empire britannique et, plus tard, à l'essor de la Révolution industrielle. Il est de nature exogène, multiethnique et fortement différencié en fonction des structures économiques régionales (Rudin, 1986).

Dans la mesure où les fondements de l'activité économique (axes commerciaux; Révolution industrielle; naissance de la Confédération; déclin de l'Empire britannique, etc...) se modifient et que son centre de gravité se déplace d'est en ouest, les anglophones plus mobiles et moins enracinés que les francophones vont quitter leur communauté pour profiter des bonnes occasions ailleurs au Québec, au Canada, en Amérique du Nord et même dans d'autres régions du monde. En jetant un éclairage sur les fondements de l'évolution de cette communauté dans différentes régions du Québec, des tendances lourdes de même que des spécificités se dégagent. Elles vont permettre de mieux circonscrire la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean et plus particulièrement celle d'Arvida, lorsqu'elles seront étudiées dans les chapitres suivants.

2.1 Des communautés régionales différentes

La mise en perspective d'éléments qui marquent l'évolution de l'anglophonie de certaines régions du Québec est faite de manière à dégager des similitudes et des différences. Ultimement, elle permet de voir se profiler des types¹⁷ différents de communautés anglophones

¹⁷ Les trois «catégories» d'anglophonie présentées dans ce chapitre (2.1.1, 2.1.2, 2.1.3), sont construites

et fournit des éléments de comparaison pour mieux appréhender sa réalité sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Certaines de ces communautés anglophones sont dominées par le commerce et les affaires, d'autres par des activités économiques du secteur primaire telles l'agriculture, la coupe du bois et/ou la pêche. À ces communautés du secteur primaire qui peuvent aussi avoir donné naissance aux activités des premières, lorsque la concentration de la population et de l'activité économique étaient suffisantes, il faut ajouter celles qui, avec la grande industrie, s'établissent un peu partout sur le territoire alors que la Révolution industrielle atteint le Québec à partir du XIX^e siècle. Ces compagnies, alors à la recherche de ressources naturelles et humaines en abondance et bon marché, vont servir de cadre à l'établissement de

avec les limites des documents consultés. Les buts de ces documents, les périodes, les régions et les communautés étudiées diffèrent. Comme aucune étude historique ne porte sur l'ensemble des communautés anglophones évoluant ou ayant évolué sur le territoire québécois, la référence à plusieurs auteurs devrait permettre une compréhension plus «satisfaisante» des fondements de la communauté anglophone du Lac-Saint-Jean. Toutefois, tout ce que ces documents ont en commun, c'est de traiter de l'évolution de la présence anglophone dans des différentes circonstances et régions du Québec.

- Ronald Rudin, dans son *Histoire du Québec anglophone (1759-1980)*, porte son attention sur cinq régions : Montréal, Québec, les Cantons-de-l'Est, la Gaspésie et l'Outaouais et chronologiquement sur quatre grandes vagues d'immigrants de langue anglaise d'avant la Confédération : les Mercantis, les Loyalistes, les Américains et les Dépossédés de Grande-Bretagne.

- F.W. Remiggi, dans son article *Quelques origines spatiales du présent conflit francophone-anglophone au Québec : exemple de la Basse-Côte-Nord*, fournit un éclairage quant à l'origine exogène et la composition ethnique des communautés anglophones de cette région.

- Everett Hugues, dans son volume *Rencontre de deux mondes*, nous permet de cerner la nature et l'évolution des différentes communautés de dirigeants et techniciens étrangers, «itinérants» (ici, anglophones), qui accompagnent l'expansion de la grande entreprise dans le cadre de l'industrialisation du Québec.

- Stuart Richards, dans son texte *La communauté anglophone de Grosse-Île, aux Iles-de-la-Madeleine—Plan d'aménagement et mines de sel*, nous parle de la nature et de l'origine de la population anglophone qui habite les Iles-de-la-Madeleine.

- Gary Caldwell dans son ouvrage *Les anglophones du Québec hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix*, identifie la présence de cent quatre-vingt-dix-sept regroupements d'anglophones en dehors de Montréal à partir des régions administratives scolaires. Parmi ceux-ci, quarante-deux sont dans les régions Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Nouveau-Québec, Nord-Ouest, Saguenay—Lac-Saint-Jean, et Trois-Rivières. Ces derniers qui, en 1976, peuvent varier entre une centaine d'individus à plus de deux mille dans le cas du grand Sept-Îles, ne sont pas étudiés à titre de communauté par les auteurs consultés, sauf dans le cas de la Basse-Côte-Nord. Ainsi, le vécu communautaire de plusieurs de ces regroupements demeure dans l'ombre.

plusieurs communautés anglophones qui, au départ sont dominées par les dirigeants et techniciens spécialisés conviés au démarrage de l'entreprise.

2.1.1 Québec, Montréal et les autres «centres» des affaires

Bien qu'il soit possible de retracer la présence d'anglophones au Québec avant la Conquête de 1760, ils ne sont jamais assez nombreux pour former une communauté. Sans institutions, ils deviennent des colons français d'origine britannique (Rudin, 1986).

Avec la Proclamation de 1763, on espère créer une majorité de langue anglaise au Québec mais cette tentative échoue (Tableau 1 et Graphique 1). Cet objectif est abandonné et c'est plutôt avec la création du Haut-Canada (Ontario) et plus tard de la Confédération canadienne qu'un pas décisif est réalisé dans cette direction.

Avec la Conquête de 1760, ce sont les commerçants écossais, dont la réussite en sol québécois doit être reliée à des développements bien concrets dans l'économie de l'Écosse du dix-huitième siècle, qui vont constituer l'élite commerciale autour de laquelle les communautés anglophones des principaux centres, tels Québec, Trois-Rivières, Montréal et plus tard Sherbrooke, vont évoluer (Rudin, 1986). À ceux-ci, se joindront des Anglais et autres marchands, dont les Price, venus des treize colonies américaines, tous unis par le même désir de commercer les matières premières avec la Grande-Bretagne. S'ajouteront des Britanniques et Américains présents dans la plupart des autres municipalités québécoises là, où à partir du milieu du XIX^e siècle, les anglophones dirigent le secteur manufacturier et industriel en émergence alors que la Révolution industrielle nous atteint. Durant cette même période, ces communautés sont alimentées par un nombre considérable de «dépossédés»¹⁸

¹⁸ Il s'agit principalement de gens dont le métier est devenu inutile avec la Révolution industrielle; de ceux qui furent chassés des secteurs ruraux dans le mouvement de création de grandes fermes, notamment en Écosse; ou encore de ceux qui quittèrent l'Irlande pour l'Amérique, pendant la disette de pomme de terre de 1847 (Rudin, 1986).

Tableau 1

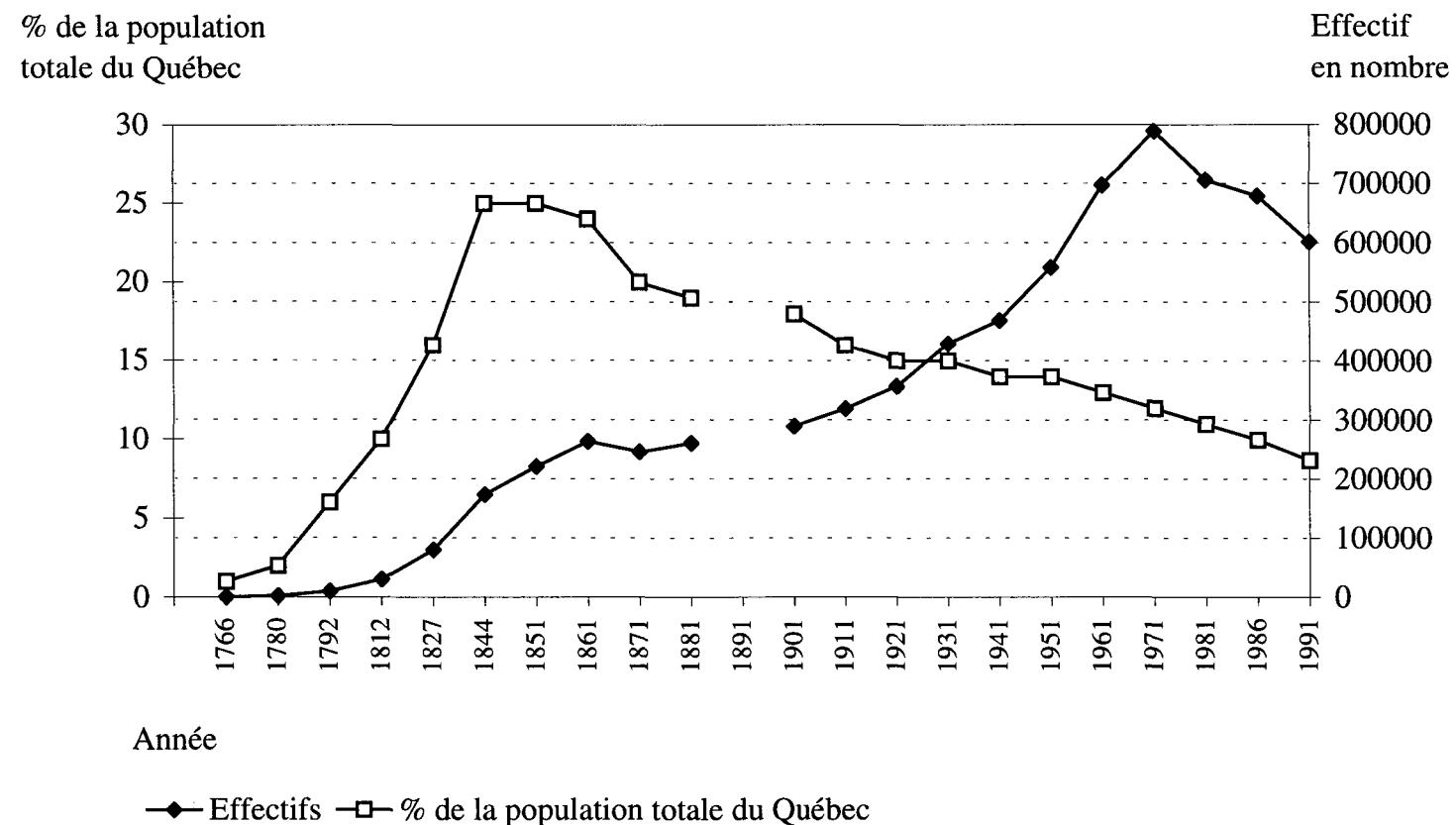
Évolution des effectifs de la population
d'expression anglaise au Québec 1766-1991*

Année	Effectifs	% de la population totale du Québec	Critère employé
1766	500	1,0	D'origine non-française
1780	2 000	2,0	"
1792	10 000	6,0	"
1812	30 000	10,0	"
1827	80 000	16,0	"
1844	172 840	25,0	"
1851	220 733	25,0	"
1861	263 344	24,0	"
1871	243 041	20,0	D'origine britannique
1881	260 538	19,0	"
1891	---	---	Données non-disponibles
1901	289 680	18,0	D'origine britannique
1911	318 799	16,0	"
1921	356 943	15,0	"
1931	429 613	15,0	Langue maternelle anglaise
1941	468 996	14,0	"
1951	558 256	14,0	"
1961	697 402	13,0	"
1971	789 175	12,0	"
1981	706 115	11,0	"
1986	678 785	10,0	"
1991	601 405	8,7	"

* Les critères qui sont utilisés dans ce travail pour établir les effectifs de la population anglophone à travers le temps sont ceux utilisés par plusieurs chercheurs dont Fernand Ouellet, 1971 et Lucie Noël, 1987. En ce qui concerne la pertinence de ces critères, le lecteur pourra se référer au chapitre 1 du volume de Ronald Rudin, 1986, qui en traite abondamment. Toutefois, lorsque nous étudions certaines réalités particulières de la communauté anglophone d'Arvida, c'est toute la clientèle scolaire des écoles anglophones qui constitue notre population.

Graphique 1

Évolution des effectifs de la population
d'expression anglaise au Québec 1766-1991



* Le vide au sein du graphique correspond à l'absence de données tels qu'indiquées au tableau 1.
Source: Les données détaillées du tableau 1.

d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. C'est sous l'effet combiné des surplus de population qui se créent dès les débuts de cette même Révolution industrielle et de la fin des guerres Napoléoniennes en 1815 qui rétablit la circulation maritime que ces émigrants se refugient en Amérique du Nord. En 1861, les anglophones représentent respectivement 49% et 28% des populations de Québec et Montréal.

Suite à la naissance de la Confédération canadienne en 1867, cette diversité d'origine ira en s'accroissant au XX^e siècle, particulièrement en ce qui concerne Montréal, là où les nouveaux immigrants ont tendance à se concentrer. En plus, des modifications au sein du groupe des britanniques (les Anglais supplantent les Irlandais en nombre) et l'assimilation importante de français d'origine¹⁹ dans le sillage des deux grandes guerres mondiales, d'autres immigrants de différentes nationalités de l'Europe occidentale et de la région méditerranéenne viennent s'y établir. Cette diversification se poursuivra jusqu'à la venue des lois linguistiques dans les années 1970 (et même après), moment où les enfants des immigrants doivent dorénavant s'intégrer à partir des institutions scolaires publiques, de niveaux primaire et secondaire, de la majorité de langue française.

2.1.2 Les Cantons-de-l'Est, la vallée de l'Outaouais, la Gaspésie, la Basse-Côte-Nord et les Iles-de-la-Madeleine

En dehors des «grands centres» commerciaux et industriels, des tentatives spécifiques (même si celle de créer une majorité anglaise au Québec échoue) permettent l'établissement de communautés anglophones, dans certains cas majoritaires, sur le territoire du Québec. Il

¹⁹ En 1981, les anglophones d'origine française représentent 15% de l'ensemble de cette population, ceux d'origine britannique 60%, juive 8%, italienne 3%, et «autres» 4% (Rudin, 1986).

est toutefois possible d'affirmer qu'un bon nombre, comme celles de La Malbaie et Rivière-du-Loup autour des années 1763, se sont soldées par l'exode ou encore par l'assimilation de leurs membres à la population francophone. Il en serait de même pour un bon nombre de ces «dépossédés» britanniques, des ouvriers irlandais du grand chantier naval qu'est Québec au début du XIX^e siècle, de même que pour les fermiers écossais. Ces derniers s'installent aux alentours du port de Québec alors que celui-ci sert de point d'entrée pour l'Amérique du Nord à tous ces immigrants qui arrivent massivement de Grande-Bretagne (Rudin, 1986).

Toutefois, c'est avec succès que les Loyalistes, au sortir de la guerre de sécession américaine dans les années 1780, sont amenés dans la Baie des Chaleurs en Gaspésie, là, où ils sont à la base des communautés de pêcheurs anglophones de la région qui représentent 25% de la population régionale en 1861. D'autres sont installés dans la région de Sorel mais la plupart sur une partie du territoire du Bas-Canada qui ultérieurement deviendra l'Ontario (Rudin, 1986).

Les Cantons-de-l'Est et la Vallée de l'Outaouais, deux régions majoritairement anglophones en 1861, accueillent quant à elles des fermiers américains qui, après l'Acte de Québec de 1791, affluent en grand nombre et y fondent de nombreuses municipalités dont celle de Hull. Cet Acte permettait dorénavant d'échapper au système seigneurial français de possession et d'exploitation des terres sur les territoires non encore colonisés (Rudin, 1986). S'y retrouvent aussi en grand nombre ces Irlandais venus pour la construction du Canal Rideau et qui, à la fin des travaux, demeurent dans la vallée de l'Outaouais comme bûcherons et en viennent à former ce qu'il est convenu d'appeler «la Petite Irlande» (Raoul Blanchard, 1953- tiré de Rudin, 1986).

La colonisation de la Basse-Côte-Nord, qui a débuté en 1820 pour se terminer aux alentours de 1890 a, quant à elle, laissé une majorité de petits villages côtiers majoritairement

anglophones. La plupart de ces derniers, des pêcheurs, vinrent alors directement de Grande-Bretagne ou encore de l'île de Terre-Neuve (Remaggi, 1980).

Ajoutons les localités anglophones de Grosse-Ile et de l'Île d'Entrée qui font partie des Iles de la Madeleine dans le golfe du Saint-Laurent et qui furent, elles aussi, peuplées par des pêcheurs-agriculteurs d'origine britannique dans les années 1820 (Richards, 1982).

2.1.3 Les «régions» des multinationales et de la grande industrie

C'est la Révolution industrielle touchant le Québec à partir du milieu du dix-neuvième siècle qui provoque la naissance d'une multitude de petites communautés anglophones, parfois à l'intérieur mais plus souvent à l'extérieur des grands centres, et qui se distribuent un peu partout sur tout le territoire québécois au gré de son industrialisation.

«Une augmentation soudaine, quelque part, de la population anglaise est à peu près toujours à la fois la cause et l'effet d'une innovation technologique importante dans la vie économique d'un endroit, même si par la suite la croissance de la population sera surtout française» (Hugues, 1963).

Dans ces situations, le développement industriel du Québec est de nature exogène. Plutôt que de se faire sur la base de la population et de petites entreprises locales qui par la suite grossissent, il arrive de l'extérieur avec dirigeants et techniciens spécialisés anglophones qui ont pour mission la mise sur pied et le lancement d'entreprises. Ces derniers seront aussi peu apparentés aux anglophones qui pourraient déjà être en place que de la population canadienne-française en général (Hugues, 1944).

Au tournant du siècle, ce sont les multinationales telles CIL, Noranda mines, Alcoa, etc..., qui oeuvrent dans le domaine des ressources naturelles ou encore dans le textile qui

vont donner naissance à plusieurs agglomérations industrielles dont Baie-Comeau, Chibougamau, Val d'Or, Rouyn et Valleyfield, etc... (Waddell, 1982).

Dans les régions les plus «nordiques» ou éloignées des grands centres industriels, dont celles de la Côte-Nord, de l'Abitibi, du Saguenay—Lac-Saint-Jean etc..., c'est très souvent au sein de «villes de compagnie» que naissent ces communautés. Ce cadre légal donne aux compagnies le plein contrôle sur la mise en place des infrastructures, ce qui leur permet d'attirer les dirigeants et spécialistes des régions plus au sud et de réduire la mobilité qui caractérise les travailleurs en régions éloignées. Ce type de villes a vu le jour un peu partout sur le territoire québécois (Shawinigan, Thetford Mines, Donnacona, etc...). On en comptait encore 34 en 1963 (Côté, 1993).

2.1.4 Caractère exogène du peuplement anglophone

Pour tenter d'expliquer l'évolution de la présence des communautés anglophones sur le territoire québécois et les facteurs qui sont susceptibles d'avoir influencé leur sentiment d'appartenance territoriale (Remaggi, 1980) ainsi que leur enracinement, il apparaît opportun de jeter un regard sur certaines caractéristiques de ces peuplements.

Parmi celles-ci, il y en a une qui touche à la façon dont se produit le peuplement anglophone sur le territoire québécois. À titre de comparaison, mentionnons que depuis la Conquête et pour l'essentiel jusqu'aux années 1930, les francophones se répandent sur le territoire québécois à partir d'un seul centre géographique, situé dans la vallée du Saint-Laurent. Il s'agit en fait d'un mouvement continu qui les propulse de chaque côté du Saint-Laurent par ondes successives vers de nouvelles terres, n'obéissant en cela qu'au rythme démographique (Dechêne, 1974). C'est ainsi qu'ils se retrouvent aux quatre coins du Québec, originaires d'une même «souche».

Contrairement aux communautés francophones, ce qui caractérise l'établissement sur le territoire québécois des différentes communautés anglophones, c'est qu'il se fait par vagues, chaque fois alimentées par des populations nouvelles et différentes venues de l'extérieur (Tableau 2) et qui vont se distribuer dans l'espace en fonction d'impératifs politiques et/ou économiques et parfois ethniques. Sans que Montréal fasse exception, sa population anglophone va s'alimenter, à l'occasion, de l'exode qui frappe les communautés anglophones des autres régions.

2.1.5 La multiethnicité anglophone dans les régions

Concernant cette multiethnicité, elle est déjà une caractéristique très importante du peuplement britannique. Anglais, Irlandais ou Écossais sont, dans des proportions variables, de religion protestante ou catholique, les Irlandais étant davantage catholiques et les Anglais plutôt protestants. Au XIX^e²⁰ siècle, la «famille» protestante se retrouve divisée en quatre groupes : Anglican, Méthodiste, Presbytérien et Baptiste. L'Église-mère de l'Angleterre était l'anglicane et celle de l'Écosse, la presbytérienne.

La distribution de ces caractéristiques ethniques varient aussi en fonction des différentes régions et au sein même de certaines d'entre elles (Tableau 3). Les Irlandais sont, parmi les britanniques, le groupe le plus nombreux à vivre à Québec; les Irlandais catholiques dominent la communauté en amont de la rivière des Outaouais alors que les Écossais et les Irlandais protestants en sont les piliers en aval (Rudin, 1986).

Cette distribution ethnique est parfois commandée. À titre d'exemple, en 1785, alors que les autorités britanniques viennent de perdre les treize colonies américaines, elles installent,

²⁰ Au XX^e siècle, les Méthodistes et les Presbytériens vont s'unir pour former l'Église Unie.

Tableau 2

La nature exogène et les territoires de peuplement de groupes d'anglophones avant 1900 *

Le groupe	La provenance	Les débuts	Le territoire
Les marchands Écossais	Écosse et Empire britannique	Après 1763	D'abord dans les grandes villes
Les Loyalistes	États-Unis	Après 1780	En Gaspésie, dans la région de Sorel
Les fermiers Américains	États-Unis	Après 1791	Cantons-de-l'Est et Vallée de l'Outaouais
Les «dépossédés» britanniques (Ouvriers et fermiers)	Grande-Bretagne, Irlande et Écosse	Après 1815	Québec et Montréal, et à la poursuite des grands chantiers de construction pour les Irlandais.
Pêcheurs	Grande-Bretagne et Terre-Neuve	Après 1820	Basse-Côte-Nord
Dirigeants et ouvriers spécialisés	Empire britannique et États-Unis	Vers 1850	Partout où l'industrie manufacturière et la grande industrie s'installent
Juifs et autres groupes d'Européens	Europe continentale et région méditerranéenne	Après 1867	Surtout à Montréal

* Ce tableau ne présente que des grandes tendances. Il n'a pas la prétention de fournir un portrait complet de la réalité anglophone sur le territoire québécois

Sources: Ronald Rudin, 1986; F.W. Remiggi, 1980; Everett Hugues, 1944.

Tableau 3

Les anglophones, la multiethnicité et le territoire en 1871

	Tout le Québec	Montréal	Cantons-de-l'Est	L'Outaouais	Québec	Gaspé
Nombre	243 041*	64 531	89 748	34 612	30 506	11972
% pop. totale	20	5,3	7,4	2,9	2,5	0,9
% de la pop. anglophone	100	25	34	13	17	5
Origine ethnique britannique						
% Anglais	29	25	43	12	21	33
% Irlandais	51	50	38	62	69	32
% Écossais	20	25	19	26	10	34
Confession religieuse						
% Catholique	29	37	11	30	59	35
% Protestant	63	63 **	89	70	41	65
Anglican	26	---	---	---	---	---
Méthodiste	19	---	---	---	---	---
Presbytérien	14	---	---	---	---	---
Baptiste	4	---	---	---	---	---
% Autres	8	---	---	---	---	---

* Ce nombre est plus élevé de 11 672 que celui obtenu en faisant la somme de ceux des régions mentionnées. Les anglophones vivant à l'extérieur de ces régions représentent alors 1% de la population totale du Québec.

** Le pourcentage du nombre de protestants dans chacune des régions est obtenu en faisant abstraction des "Autres". Aussi, faut-il regarder ces pourcentages en sachant qu'ils pourraient être jusqu'à 8% moins élevés dans le cas où les "Autres" seraient tous dans la même région. Là où c'est possible!

Source: Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone (1759-1980)*, 1986.

au Québec, plus de 1 800 familles dans huit nouveaux cantons. Dans chacun d'eux, elles s'efforcent de sauvegarder une uniformité d'ethnie et de religion. L'ethnie vécue dissocie, ici, les différentes Églises, ce qui place la religion au rang de «marqueur» ethnique, tel que défini dans cet ouvrage. Ainsi, «... les anglicans étaient encouragés à s'établir dans un canton, et les catholiques originaires des Highlands dans un autre.» (Swenny, 1982 : 75).

En ce qui concerne les anglophones qui vivent à Montréal, à ceux de souche anglo-celtique, dont plusieurs viendront à émigrer à l'extérieur du Québec, s'ajoutent, au tournant du XX^e siècle, de nombreux immigrants : juifs, italiens, etc.... Leur concentration massive dans cette ville contribue progressivement à la création de «deux Québec anglophones» (Caldwell, 1982).

Conclusion

Dans l'ensemble, le développement de la communauté anglophone québécoise est de nature exogène, se fait par vagues et apparaît de composition ethnique et/ou d'origine multinationale diverses. Sur ces bases, cette dernière se retrouve «fragmentée» en de multiples regroupements plus ou moins enracinés sur tout le territoire québécois.

Cette diversité de temps, de lieu et d'origine, de même que la mobilité qui marque le peuplement anglophone sur le territoire québécois, amène certains auteurs consultés dans le cadre de ce travail (Caldwell, Taylor, Waddell), à soutenir que les anglophones, jusqu'au début des années 1970, alors qu'ils vont se mobiliser contre les lois linguistiques, n'ont jamais vraiment cultivé un esprit de communauté et d'appartenance à l'échelle du Québec, comparable à celui des francophones (Caldwell, 1978). Ce sentiment d'appartenance à une communauté reposera davantage sur le partage et l'attachement à certaines institutions qu'ils ont bâties au Québec (Taylor, 1980) et, plus largement, à leur attachement au Canada (Caldwell, 1982).

2.2 Le déclin de la communauté anglophone

La présence des anglophones sur le territoire du Québec est d'abord une conséquence de la Conquête de 1760 qui s'inscrit dans la vaste bataille que se livrent alors la France et la Grande-Bretagne pour conquérir l'Amérique du Nord. N'eut été de l'insistance des commerçants écossais, il est fort possible que cette partie du territoire eut été remise à la France peu de temps après la Conquête (Rudin, 1986). Ce sont en fait les occasions de faire des bonnes affaires et le contrôle que les Britanniques et les Américains exercent sur ce secteur qui, dans un premier temps, amènent les anglophones à s'établir au Québec. Plus tard, ce sont les mouvements de migration vers les Amériques qui amènent des populations européennes, plus dépossédées celles-là, à remonter le Saint-Laurent. Toutefois, dès que la situation devient plus propice à l'extérieur, la tendance générale au sein de cette communauté sera d'émigrer à l'extérieur du Québec vers d'autres régions jugées plus favorables.

2.2.1 La domination socio-économique et les anglophones

C'est à la faveur des développements au sein même de l'économie écossaise du XVIII^e siècle que cette domination prend forme. Elle permet à un petit groupe d'anglophones protestants, soutenu par la Couronne britannique, de s'emparer de la direction des affaires au Québec. Une fois cette autorité implantée, elle ne fait que croître au fil des ans (Igartua, 1974- tiré de Rudin, 1986).

Au commerce des fourrures vient se substituer ceux des céréales et du bois au XIX^e siècle, ce qui nécessite le développement de voies de communication. La position stratégique de Montréal en ce domaine va permettre à cette classe d'affaires de dominer tout le Canada. Les attitudes et prétentions aristocratiques de cette bourgeoisie vont l'amener à s'isoler des

élites anglophones du reste du Québec, ce qui contribua à empêcher l'émergence d'une culture anglaise indigène au niveau québécois (Caldwell, 1994).

Mais la domination et la surreprésentation de ces élites dans les domaines industriel et commercial sur presque tout le Québec ne peut faire oublier que la majorité des anglophones sont agriculteurs et que plus de 44 % font partie de la classe ouvrière ou sont des artisans, en 1871 (Rudin, 1986).

Cette population ouvrière et paysanne possède toutefois un avantage majeur sur la population francophone, la langue anglaise. Elle aura ainsi accès aux prestigieuses institutions qu'entretient la riche élite des gens d'affaires dans tous les domaines de la vie sociale. De plus, ce sont les fils des ouvriers anglophones qui vont profiter d'une mobilité ascendante au sein de la pyramide de travail (Jocas et Rocher, 1953- tiré de Rodin, 1986) et occuper les premiers les postes de cadres et d'employés de bureau qui vont se multiplier à partir de la première guerre mondiale (Rodin, 1986).

2.2.2 Les facteurs économiques comme cause du déclin à l'échelle du Québec

À l'orée de la nouvelle Confédération, en 1867, le quart de million d'anglophones vivant au Québec représente 25% de la population totale. La majorité des populations de Montréal et de l'Outaouais est anglophone : celle de la ville de Québec l'est à 44%, celle de la Gaspésie à 25%, et il y a des majorités anglophones en Estrie (où vit alors 34% de la population anglophone du Québec) ainsi que sur la Basse-Côte-Nord. Enfin, des noyaux de dirigeants et techniciens spécialisés anglophones, «étrangers» aux populations déjà en place, se formeront dans différentes municipalités partout sur le territoire québécois au rythme du développement des secteurs manufacturier et industriel.

Toutefois, le déclin est déjà amorcé²¹ pour ces régions où se retrouve la très grande majorité des anglophones²² (Tableau 4). Ce sont d'abord des facteurs économiques qui provoquent l'exode de cette population plus mobile, notamment au niveau linguistique. Ce qu'elle fera fréquemment dès que se présenteront des difficultés ou encore de meilleures perspectives économiques ailleurs (Rudin, 1986).

2.2.3 Le déclin de l'anglophonie dans différentes régions du Québec

C'est Québec qui est touché en premier lieu. L'effondrement du marché du bois équarri et de la construction navale au milieu du XIX^e siècle provoque l'exode de la population anglophone vers ce nouveau centre qu'est devenu Montréal et, pour ceux qui restent, une forte assimilation (Charbonneau et Maheu, 1973).

Avec l'expansion du territoire, provoqué par la naissance de la Confédération canadienne, la population des Cantons-de-l'Est est attirée par la qualité supérieure des nouvelles terres de l'Ouest. Un cercle vicieux d'exode, provoqué par un rétrécissement des institutions économiques et communautaires, s'installe et dure jusque dans les années 1930.

Même situation pour l'Outaouais à partir de 1900, dont le déclin se serait probablement poursuivi n'eut été de l'expansion que connaît l'État fédéral au tournant de la Seconde guerre mondiale et qui attire dans cette région des anglophones d'ailleurs au Canada (Rudin, 1986).

²¹ Ce déclin est toutefois relatif et d'abord le fait des régions dans la mesure où en nombre absolu, ce n'est qu'à partir de 1970 que la population anglophone va commencer à diminuer (Simard, 1986).

²² Entre 1861 et 1981, il n'y a qu'au recensement de 1871 que les anglophones qui vivent en dehors des régions (telles que définies par Rudin, 1986) de Montréal, Québec, Cantons-de-l'Est, Vallée de l'Outaouais, Québec, Gaspésie représentent plus de 10% de la population anglophone du Québec, soit en 1871 où ils sont 12%. Autrement, elle oscille entre 5% et 10%.

Tableau 4

Principales causes du déclin de différentes communautés anglophones au Québec

Région	Début	Causes
Québec	1860~	L'effondrement du marché du bois et de la construction navale qui entraîne un exode vers Montréal.
Gaspésie	1930	C'est d'abord la régionalisation des activités de pêche qui provoque une minorisation au sein de coopératives dirigées par les francophones.
	1961	L'exode des Gaspésiens en général.
Basse-Côte-Nord	1960	Marginalisation plus grande principalement au niveau des services suite au déploiement de l'État-providence québécois
Cantons-de-l'Est	1861	L'attrait pour les terres de l'Ouest. La perte du pouvoir économique des hommes d'affaires qui provoque le déclin de Sherbrooke.
Communautés de «dirigeants» et spécialistes	Variable	Caractère exogène de l'industrialisation et du peuplement de ces communautés qui sont dispersées partout sur le territoire.
Montréal	1930	Déclin de l'élite anglophone de Montréal qui domine jusque-là le Canada au profit de Toronto. La mobilité des anglophones. Le déploiement de l'État-providence.
	1970	Les lois linguistiques.
Vallée de l'Outaouais	1901	L'attrait pour les terres de l'Ouest.
	1930	Cette communauté est la seule qui connaît une croissance suite à l'expansion de l'État fédéral.
L'ensemble du Québec	1861	D'abord les facteurs économiques. La mobilité linguistique. Le caractère exogène du peuplement. La Révolution tranquille et le déploiement de l'État québécois qui amène une perte de contrôle institutionnel. Les lois linguistiques qui freinent le renouvellement à partir de l'immigration et qui francise une partie de l'économie.

Sources: Ronald Rudin, 1986; F.W. Remiggi, 1980; Everett Hugues, 1944.

En Gaspésie, c'est l'effondrement du système de troc qui domine l'économie des pêches au profit d'une intégration au sein de réseaux coopératifs régionaux, ceux-là dirigés par une majorité de francophones, qui entraîne la minorisation de ces communautés anglophones et l'exode massif de leurs jeunes. À ce dernier qui s'amorce autour des années 1930, il faut ajouter l'exode plus large qui touche l'ensemble de la population gaspésienne après 1961 (Rudin, 1986).

En ce qui concerne la Basse-Côte-Nord, les données que nous avons utilisées²³ démontrent que cette population est stable et toujours très majoritairement anglophone à la fin des années 1970 (Caldwell, 1980). Toutefois, elle se retrouve marginalisée avec la venue de l'État-Providence²⁴ (Remiggi, 1980).

Pour Montréal, ce sont les besoins des Américains en matières premières, alors que la guerre de 1914-1918 s'engage, qui amorcent un changement dans la domination des investissements jusque-là britanniques. Pour ce faire, les Américains vont passer par Toronto (Clift et Arnopoulos, 1979). Le centre de gravité de l'économie se déplace vers l'Ouest et Montréal se retrouve, autour des années 1950, dans une situation semblable à celle qui avait provoqué, un siècle plus tôt, l'exode anglophone de la région de Québec (Rudin, 1986). Avec le déplacement des sièges sociaux qui s'en suit, combiné avec l'importante mobilité des anglophones (Taylor, 1980), ce déclin va se poursuivre²⁵.

²³ Ce sont celles utilisées dans le cadre des « Dossiers du Conseil de la langue française : études et recherches 4 » concernant *Le Québec anglophone hors de la région de Montréal dans les années soixante-dix*, Gary Caldwell, 1980.

²⁴ Cette dernière allait « franciser » la direction locale des affaires sociales et de l'éducation. On peut penser que la loi de 1988, sur la santé et les services sociaux pour la minorité, ait redonné une place à l'anglais comme langue de services pour ces communautés.

²⁵ S'ajouteront à partir de la fin des années 1960, les contradictions des législations linguistiques québécoises et fédérales (Brazeau, 1992) et la constitution de 1982 (Legault, 1992), qui vont provoquer un inconfort certain chez les anglophones qui vivent en sol québécois.

2.2.4 Le déclin dans les «régions» de la grande entreprise

Pour l'essentiel, c'est le caractère exogène de la grande entreprise au Québec qui est responsable de l'implantation et plus tard, de la disparition de ces communautés anglophones, fondées sur la base de dirigeants et techniciens spécialisés, partout sur le territoire québécois. La révolution industrielle qu'a connu le Québec durant la période 1850 et 1950 était, comme dans presque toutes les régions du globe à cette époque, de nature exogène (Hugues, 1944).

Les industries, les plus petites mais aussi les plus grandes, sont venues d'abord et avant tout profiter des ressources humaines et hydroélectriques, abondantes et à bon marché.

Au Québec, les anglophones arrivés dans ce cadre viennent de centres financiers et industriels plus anciens que sont la Grande-Bretagne et les États-Unis. Ils créent une multitude de centres d'activités autour desquels se concentre la population française. Chaque nouvelle industrie d'importance amène avec elle ses anglophones. Cette population anglaise n'a toutefois que peu d'affinité avec les autres anglophones venus dans d'autres circonstances. Concrètement, cette population anglaise est sélectionnée et envoyée en «mission» pour remplir des fonctions spécialisées, au sein de nouveaux établissements. Toutefois, la croissance démographique qui en résulte est surtout française. Une fois que le développement se stabilise, les Canadiens-français commencent à se familiariser avec les techniques de l'industrie, ce qui réduit la nécessité d'attirer des cadres et techniciens de l'extérieur. Pendant que la population française augmente, le flot de la population anglaise, attirée artificiellement et qui a peu de racine dans la société d'accueil, se tarira. Telles sont les tendances que l'on a pu observer dans les villes et régions où l'industrie est entre les mains des cadres et de techniciens itinérants «étrangers» à la population locale (Hugues, 1963).

Conclusion

Le regard jeté sur différentes composantes «régionales» de la communauté anglophone du Québec a permis de faire ressortir les tendances suivantes. Les facteurs économiques jouent un rôle très important dans leur évolution; elles sont d'origine exogène, souvent même les unes par rapport aux autres et leur enracinement est variable et plus faible que celui des communautés francophones. Bien qu'elles soient de composition multiethnique, des dominations et segmentations ethniques et sociales sont observables aux niveaux régional et micro-régional; elles sont souvent dominées par une classe d'industriels et/ou de commerçants et de gens d'affaires mais, bien qu'en nombre variable selon la région, des membres de la «classe ouvrière» sont partout présents.

De plus, il existe une «région» des multinationales et des grosses entreprises qui recouvre tout le territoire québécois, là où les communautés anglophones remplissent des fonctions spécialisées et dont la tendance est d'être «transitoires». Plus sûrement dans les territoires «nordiques», cette «région» prend souvent la forme de «villes de compagnie».

Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean va, pour l'essentiel, prendre naissance et évoluer au sein de ces «villes de compagnie». L'étude détaillée d'une de ses communautés anglophones, soit celle d'Arvida, dans les chapitres subséquents, permettra de faire état des facteurs régionaux susceptibles d'avoir contribué au déclin et à la fragilisation de cette communauté.

CHAPITRE 3

LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE AU

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

CHAPITRE 3

La présence anglophone sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'affirme dès les lendemains de la Conquête alors que les Britanniques prennent possession des «*King's Posts*». Toutefois, il faut attendre le développement de l'industrie forestière qui s'accompagne de l'ouverture de la région à la colonisation, au milieu du XIX^e siècle, pour qu'il soit possible de retracer une quelconque institution scolaire ou religieuse qui leur soit destinée. C'est définitivement avec l'entrée du Saguenay dans l'ère du grand capital et de la grande entreprise, au début du XX^e siècle, qu'autour de dirigeants et spécialistes anglophones, des communautés plus «stables» se constituent. Parmi ces dernières, qui ont alors des assises industrielles et locales, Arvida, ville de la compagnie Alcan, est de loin celle qui deviendra la plus importante.

3.1 La naissance de l'industrie forestière et les «petits regroupements» anglophones avant le XX^e siècle

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean demeure, jusqu'en 1838-1840, moment où elle s'ouvre à la colonisation, un immense réservoir pour le commerce des fourrures. En dehors des Amérindiens, sur qui repose cette industrie, très peu de gens habitent ce territoire de façon stable durant cette période. La diminution importante d'exportations de fourrures dans la première moitié du XIX^e siècle, combinée avec les besoins pressants en bois de l'Amirauté britannique et le surpeuplement des seigneuries, dont celles de la région de Charlevoix, provoquent alors la naissance de son industrie forestière. C'est avec elle qu'apparaissent les premières institutions anglophones.

3.1.1 Le «*Domaine du Roi*» et les «*King's Posts*»

Entre 1652 et 1842, la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean constitue un vaste «Domaine du Roi»²⁶, réservé au commerce des fourrures et interdit de peuplement. Jusqu'à ce qu'elle soit ouverte à la colonisation en 1842, seul les Montagnais et quelques missionnaires y séjournent de façon permanente.

Comme pour le reste du Québec, la présence de communautés anglophones se manifeste peu avant la Conquête, si ce n'est à travers la concurrence entre Français et Anglais pour tirer profit du commerce des fourrures. Elle se résume aux explorateurs et coureurs des bois qui parcourent ce territoire²⁷. À partir de 1760, les Anglais, qui deviennent les nouveaux locataires des «*King's Posts*», s'occupent directement de leurs affaires (Girard et Perron, 1989). La région est alors habitée par quelques mille cinq cents Amérindiens. Des mariages interethniques entre Britanniques et Amérindiens vont résulter de cette époque. À titre d'exemple, mentionnons le cas du métis Peter McLeod dont la mère est une Amérindienne. Il fonde Chicoutimi, en 1863, et est un proche collaborateur du commerçant de bois d'origine écossaise, William Price (Girard et Perron, 1989).

²⁶ Ce territoire, qui est sous juridiction royale, est en fait une région administrative du « Domaine d'Occident ». Il a été constitué pour mettre en valeur, par le commerce, les zones territoriales marginales. Les hommes d'affaires qui en sont les locataires, sont responsables d'en assurer la gouverne (Girard et Perron, 1989).

²⁷ Cette concurrence se manifeste avant tout par le désir de trouver la route des Indes. Au XVI^e siècle, alors que la demande ne cesse de croître sur les marchés européens, elle s'étend au commerce des fourrures. Les français ont comme point d'ancrage le Saint-Laurent, les Anglais la Baie d'Hudson. Jusqu'à la création de la Compagnie de la Baie d'Hudson, par Charles II d'Angleterre, en 1670 et, les concessions de Jean-Talon, à partir de 1665, les Amérindiens sont pratiquement seuls à parcourir ce territoire (Bouchard, 1995).

3.1.2 Les besoins de l'Amirauté britannique et les débuts de l'industrie forestière au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

À partir du XIX^e siècle, les besoins combinés pour la construction de navires pour l'Amirauté britannique et la colonisation de nouvelles terres pour répondre au surpeuplement des Seigneuries qui existent le long du Saint-Laurent, provoquent le «développement» accéléré de la région. C'est en remontant le Saguenay, par vagues successives à la manière d'un «saute-mouton» (Girard et Perron, 1989), que ces populations originaires à 80% de la région de Charlevoix vont s'établir sur un modèle agro-forestier. La famille Price, dont le fils William soutient, puis rachète les actifs de la Société des Vingt-un²⁸ en 1842, est solidement établie dans l'exploitation forestière et le commerce du bois dans tout l'Est du Québec. Elle dirige et domine cette industrie régionale naissante jusqu'en 1870. Comme William Price (le premier) s'entoure surtout d'anglophones, cette cohabitation de l'entreprise forestière avec la colonisation, nous permet de faire l'hypothèse que les différents emplacements qui ont servi de base pour l'industrie du sciage, qu'ils soient ou non devenus des assises permanentes pour les colons, ont tous eu, pour une période plus ou moins prolongée, leur petite agglomération de dirigeants et spécialistes anglophones²⁹.

Nous sommes alors en présence d'une région neuve qui passe de 6000 habitants en 1851 à plus de 38 000 en 1901. En 1871, la population d'origine britannique représente entre 7% et 15% des 17 493 habitants du territoire, soit entre 1225 et 2625 personnes (Charbonneau et Maheu, 1981- tiré de Girard et Perron, 1989). Les non-catholiques qui sont à ce moment au nombre de 1035, représentent tout près de 6% de la population (Pouyez *et al.*, 1983- tiré de Perron et Girard, 1989).

²⁸ Il s'agit de cette société partie de la Malbaie, en 1838, pour s'installer à l'Anse-Saint-Jean. Elle veut se consacrer à l'exploitation de la forêt et au commerce du bois dans la région du Saguenay.

²⁹ C'est ce que tend à confirmer l'expérience vécue à l'Anse Saint-Étienne, située sur la rive sud du Saguenay et dont l'histoire, bien que romancée, est sans équivoque en ce qui concerne la présence d'anglophones (Tremblay, 1989).

Parmi cette population d'origine britannique, on compte un certain nombre de catholiques. Ce sont ces «dépossédés» de la Grande-Bretagne, fermiers ou ouvriers³⁰, qui par le biais des mariages mixtes vont rapidement s'intégrer à la population francophone. Les noms tels que Harvey, Blackburn, McLean et autres qui, encore aujourd'hui, sont entendus régulièrement sur la scène régionale, sont des témoins vivants de ce passé. Il faut ajouter ces commerçants, financiers et industriels anglophones, plus souvent de religion protestante, qui sont les instigateurs d'une partie importante de l'industrialisation de la région, notamment dans les domaines du bois, du transport ferroviaire, du tourisme au Lac-Saint-Jean³¹, et plus tard, de l'hydroélectricité.

Ainsi, au sein de la famille Price qui est à la tête d'un véritable monopole dans le commerce des produits forestiers, en plus de William qui dirige cette importante compagnie qui oeuvre partout dans l'Est du Québec, il y a les frères David Edward et William Evan qui seront tour à tour députés du comté. Le premier le sera sous le gouvernement de l'Union et l'autre au sein de la nouvelle fédération et ensuite du gouvernement provincial.

On peut se faire une idée de l'importance des différentes communautés anglophones qui ont pu exister durant cette période en se référant aux institutions scolaires et religieuses. Concrètement, Chicoutimi, Bagotville, Grande-Baie et Roberval, points d'accès à la région, sont, en 1900, des lieux de culte pour les protestants. En plus de Chicoutimi et Grande-Baie, la communauté Cri qui vit à Pointe-Bleue³² possède un cimetière protestant (Girard et Perron, 1989).

³⁰ Des agriculteurs plus souvent Écossais et des ouvriers du bois plus souvent Irlandais, arrivent alors dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean : les premiers avec les familles de colons qui viennent massivement de la région de l'Est du Québec (St-Hilaire, 1991) et les seconds, plus nombreux lors de la mise en chantier des grands projets qui vont résulter du harnachement du Saguenay, au tournant du XX^e siècle.

³¹ Alors que le chemin de fer arrive à Roberval, son constructeur, Horace Beemer, lance, entre 1887 et 1889, une industrie touristique autour de la ouananiche. Elle attire plusieurs Américains et autres étrangers dont la présence contribue au développement important que connaît alors cette ville. La construction des grands barrages hydroélectriques, à l'embouchure du lac Saint-Jean, mettra fin à ce genre d'entreprise.

³² La réserve de Pointe-Bleue (aujourd'hui Mastehiash) fut créée en 1856. Bien qu'elle abrite surtout des

Au plan scolaire, il y a la municipalité de Rivière-du-Moulin (elle est aujourd'hui un quartier de la ville de Chicoutimi) qui possède une école entre 1869 et 1876 où 25 élèves sont inscrits en 1874 (Girard et Perron, 1989).

Toutefois, des changements dans les activités de sciage des différentes compagnies, dont celle des Price, pourraient être responsables du déménagement des familles anglophones au début des années 1900 (*Presbyterian Missionary Society*³³, Québec, 1902). Ce dernier aurait entraîné la fermeture de cette école de même que celle qui, située à Chicoutimi, est dirigée par J.L. Campbell. Elle comptait vingt-sept élèves en 1898 (Girard et Perron, 1989).

Il nous faut donc conclure qu'un certain nombre de communautés anglophones se sont formées sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, durant cette période. Ces «petits regroupements», furent assurément plus «stables» dans les endroits qui étaient des points de contact avec l'extérieur. Davantage, si ces derniers étaient, en même temps, des centres pour les industries forestière, ferroviaire et/ou encore navale. L'existence, la stabilité ainsi que la longévité de ces communautés étaient liées au développement de l'industrie du sciage

membres de la nation Montagnaise qui évangélisés par les missionnaires catholiques, «adopteront» le français, elle est aussi un milieu de vie pour des membres d'autres nations autochtones. C'est le cas notamment pour les Cris qui, eux, furent convertis à la religion anglicane et adoptèrent la langue anglaise. Ces derniers sont alors commis pour la Compagnie de la Baie d'Hudson ou encore viennent du Lac Mistassini, durant la période de l'été, afin de s'approvisionner et recevoir les services religieux. Ils viendront moins nombreux dès que des services seront disponibles dans la région de Chibougamau vers la fin des années 1950. Quelques familles y sont toujours installées mais les jeunes d'aujourd'hui parlent surtout le français. Une église anglicane, St-Barnabas, fut construite en 1888 et démolie en 1966 (Louise Siméon, Musée amérindien de Pointe-Bleue, O6/04/1995). Cette communauté était toujours desservie par l'Église protestante de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean en 1994 (*Quebec diocesan archives*). Toutefois, comme les autochtones visent aujourd'hui à se réapproprier leurs langues d'origine comme élément identitaire, il est apparu innapproprié de les inclure comme des membres de la communauté anglophone dans le cadre de cette étude.

³³ Un document, qui trace un portrait de la présence historique de l'Église Unie dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, fait état de l'implication de la compagnie Price Brothers pour soutenir ses activités, à ses débuts en 1890. David Blair, un agent de cette compagnie, prête, en 1891, un cheval et une voiture pour que Mr. Tenner puisse faire la tournée de ses soixante-dix familles de fidèles, dont onze habitent à Chicoutimi, sept à la Baie des Ha! Ha! (ville de La Baie) et les autres dans les municipalités environnantes dont celle de l'Anse au foin (Saint-Fulgence), (Archives de l'Église Unie).

et, comme ailleurs au Québec, à la nature exogène de l'industrialisation en cours. Il est à noter que durant cette période, les anglophones ne sont majoritaires dans aucune municipalité.

3.2 L'arrivée de la grande entreprise et de «ses» communautés anglophones au début du XX^e siècle

À l'aube du XX^e siècle, une deuxième vague d'industrialisation touche le Québec, la modernisation dans le domaine des pâtes et papiers et les plus grands besoins en énergie poussent la grande entreprise, entre autre celle de l'aluminium, à s'installer dans les régions à haut potentiel hydroélectrique. L'économie de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean est alors dominée par le modèle agro-forestier. Ses faibles taux d'industrialisation et d'urbanisation vont nécessiter la venue d'une main-d'oeuvre ouvrière abondante dont des cadres et spécialistes anglophones des régions plus au sud. C'est souvent au travers de villes mises sur pied par les compagnies que la communauté anglophone «prend racine» dans la région.

3.2.1 Une soif intarissable d'énergie et de ressources naturelles pour la grande industrie

Son nom évoque bien cette réalité : la région du «**Saguenay—Lac-Saint-Jean**» possède un potentiel énergétique immense. Le lac Saint-Jean et son déversoir, le Saguenay, sont alimentés par quarante-six bassins-versants (Girard et Perron, 1989). En aval de Chicoutimi, cette rivière devient fjord (le plus au sud en Amérique du Nord), jusqu'à son embouchure, là où elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent. En permettant la navigation de

haute-mer, il constitue une porte grande ouverte sur le monde pour toute activité industrielle dont celle de la grande industrie.

Au début du XX^e siècle, la très forte hausse de la demande pour le papier sur le marché américain se combine à l'interdiction du gouvernement du Québec³⁴ d'exporter le bois à pâte coupé sur les terres publiques. La croissance et l'insatiabilité des besoins énergétiques de la grande entreprise, l'américaine en tête³⁵, vont venir s'ajouter. Ensemble, elles vont créer les conditions propices à une industrialisation et une urbanisation poussée de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean durant la première moitié du XX^e siècle. La seule construction du barrage d'Isle-Maligne, à l'embouchure du lac Saint-Jean, en 1923, correspond, pour l'époque, à un projet aussi important que le chantier de la Baie James dans les années 1970.

Bien que la mise sur pied de la première usine de pâte à papier revienne à un Canadien-français, J.E.A. Dubuc (en 1886 à Chicoutimi) et que la présence de régionaux³⁶ dans l'industrie du bois ne soit pas négligeable au début du siècle (Côté, 1993), l'incapacité à rencontrer les importants besoins en capitaux et en nouveaux marchés que commandent les nouvelles mises en chantiers, les amènent à céder toute la place aux Britanniques et aux Américains.

C'est en fait la compagnie Price Brothers qui, en 1899, après s'être réorganisée à partir de capitaux anglais, domine à nouveau ce secteur. Elle achète sa première usine de pâte à papier à Jonquière en 1901. Elle entreprend la construction d'une usine et fonde Kénogami en

³⁴ Parce que le gouvernement libéral du Québec croit que c'est l'industrialisation qui va éviter l'émigration vers les États-Unis et non la colonisation. Cette décision, combinée avec celle déjà prise en Ontario, va contribuer à accélérer le mouvement continental de migration vers le nord de l'industrie des pâtes et papiers (Linteau *et al.*, 1989).

³⁵ Ce n'est qu'à partir du XX^e siècle que la grande industrie s'implante au Québec. La seconde vague d'industrialisation québécoise origine des États-Unis. Après avoir fortement exploité les leurs, les industries états-unies se tournent vers les abondantes ressources naturelles et hydroélectriques du Canada et du Québec (Côté, 1993).

³⁶ Ce sont les Jalbert, Scott et Perron qui prirent aussi l'initiative de la construction d'usine. En fait, c'est leur manque d'importants capitaux nécessaires à l'harnachement du Saguenay, qui les «déclasse», définitivement (Côté, 1993).

1911. De même, elle procède à la construction d'un important réseau de centrales hydro-électriques sur les affluents du Saguenay. Plus tard, pour rationaliser ses activités et tenter de contrecarrer la crise de surproduction, elle achète et ferme un grand nombre d'usines dont celles de Pérignon (1917), de Val-Jalbert (1930) et les deux moulins de Chicoutimi (1927 et 1930).

Ce sont en fait les besoins importants en énergie stable, constante et bon marché, pour cette nouvelle génération d'usines de papier journal, qui amènent la Price Brothers à signer, en 1920, un contrat avec la «*Québec Development corporation*»³⁷, dont elle devient actionnaire à 25%. Du coup, elle rend possible le harnachement du Saguenay. Toutefois, les coûts³⁸ et le potentiel de la future centrale d'Isle Maligne sont trop élevés pour que ce projet puisse être rentabilisé par la seule industrie du bois. Aussi, c'est la venue, en 1925, de l'Alcoa, compagnie d'aluminium américaine installée à Shawinigan Falls depuis 1900, qui consolide son développement.

3.2.2 Des communautés anglophones qui se «stabilisent»

Autour des années 1920 et pour une période³⁹ qui va s'étendre jusqu'au milieu des années 1950, d'immenses chantiers de construction⁴⁰ se mettent en branle : centrales hydro-

³⁷ Cette société qui possède des concessions sur le Saguenay est alors détenue par James Buchanan Duke, le président de l'American Tobacco Compagny. Ce dernier avait fait construire des centrales hydro-électriques, quelques années auparavant, notamment en Caroline du Nord et du Sud (Campbell, 1985).

³⁸ Le projet a nécessité des investissements de 55 millions \$, ce qui représente près du double du budget du Québec en 1926-1927 (Côté, 1993).

³⁹ Toutefois, cette période de croissance est entrecoupée par la crise des années 1930, qui en plus de provoquer la mise en faillite de la Price Brothers, va réduire au minimum les activités de la compagnie Alcan et ce, jusqu'à ce que les besoins créés par la deuxième guerre mondiale ne propulse la demande pour l'aluminium vers de nouveaux sommets (Campbell, 1985).

⁴⁰ Dans les trois premières décennies du XX^e siècle, dix entreprises de pâte et papier et autant de centrales hydroélectriques sont construites dans la région (Girard et Perron, 1989). À ces chantiers, il nous faut ajouter la construction de cinq villes de compagnie et les usines de la compagnie Alcan à Arvida.

électriques, grandes industries dans les domaines du papier, de l'aluminium, de même que les infrastructures nécessaires et les villes auxquelles ils donnent naissance.

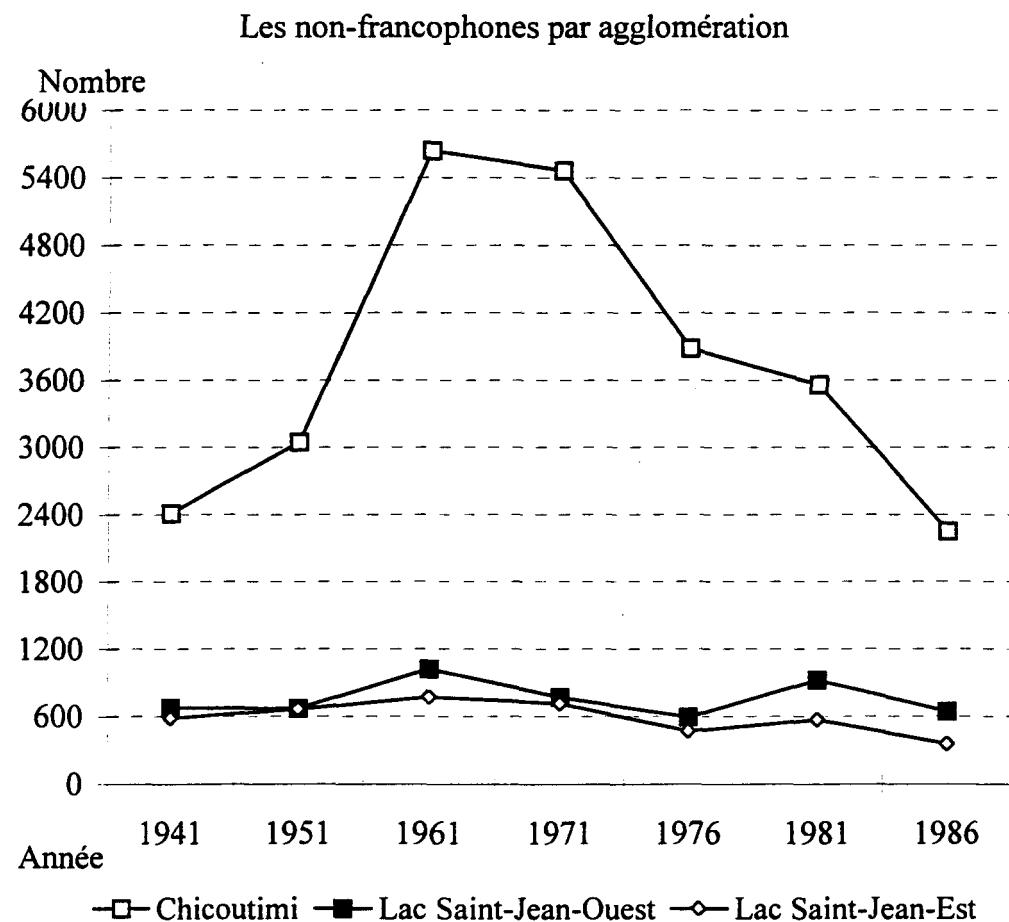
Toute cette activité, qui est sous la direction de Britanniques ou d'Américains d'origine, nécessite la venue d'un personnel spécialisé, ce qui va favoriser l'établissement d'une nouvelle génération de communautés anglophones. Ces dernières servent alors de communautés d'accueil aux non francophones (*Northern Saga*, 1942 et *Le Lingot*, 21/08/75). Ces immigrants viennent nombreux dans la région (Blanchard, 1935) à l'occasion de ces gigantesques mises en chantier et du démarrage de ces entreprises. Une fois ces tâches accomplies, plusieurs repartiront (Igartua, 1987) pour joindre les membres de leurs communautés d'origine, installés, plus nombreux, dans les grands centres ailleurs au Québec, au Canada et en Amérique du Nord (Entrevue, #002-93). Durant la période comprise entre 1941 et 1961, la population «anglophone» de la région croît sans cesse pour atteindre un sommet de 7438 personnes ou 3% de la population régionale. Dans la seule région de Chicoutimi où se trouvent la ville d'Arvida et la base militaire de Bagotville, plus de 5400 personnes sont dénombrées en 1961 (Graphique 2).

La durée et la stabilité de ces communautés dépendent, pour une bonne part, de la demande des projets en cause pour une main-d'œuvre «permanente» et spécialisée. Elles seront aussi affectées par l'évolution des marchés, la nature exogène de cette deuxième vague d'industrialisation⁴¹ et les changements culturels profonds que connaît la société

⁴¹ Au tournant du XX^e siècle, la population de la région n'est urbanisée que pour un peu plus de 13 %. Cinquante ans plus tard, elle l'est pour 60%. La culture rurale des régionaux qui, au départ, ne sont guère attirés par l'industrie lourde, explique que, pour la plupart, les travailleurs soient venus de l'extérieur de la région. Parmi ceux qui sont spécialisés plusieurs viendront de l'extérieur du Québec (St-Hilaire, 1991).

Graphique 2

Évolution démographique chez les
non-francophones au S-L-S-J entre 1941-1986



Source: Statistique Canada: population selon la langue maternelle.

québécoise et qui prendront forme, à partir de la Révolution tranquille, au début des années 1960.

Un regard jeté sur un recensement des médias écrits qui furent publiés en anglais dans la région, au cours du XX^e siècle, permet de juger de la «stabilité» de certaines de ces communautés (Tableau 5). À titre d'exemple, le «*Devil's Tale*», de la Chute du Diable sur la Péribonka, n'est publié qu'en 1952, ce qui correspond à l'année de la mise en chantier de ce projet de centrale hydroélectrique. Assurément plus stable, la communauté anglophone d'Arvida va bénéficier de publications locales en langue anglaise pour toute la période comprise entre 1927 et 1982.

En 1930, quelques années après les débuts de ce nouvel élan industriel, il est possible d'avoir une idée plus précise des lieux d'«enracinement» des peuplements anglophones en faisant état des institutions d'enseignement protestantes⁴² présentes sur le territoire régional. Après être réapparues à Kénogami en 1917, des écoles sont présentes dans six autres villes, en 1930, là où est installée la grande industrie (Tableau 6). Parmi celles-ci, six sont alors le siège de municipalités scolaires protestantes.

3.2.3 La «ville de compagnie» : un cadre pour l'implantation de la communauté anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Sauf pour Chicoutimi, qui abrite le siège social des activités d'exploitation forestière de la compagnie Price et près duquel existait un «Quartier des Anglais», toutes ces communautés anglophones (Carte 1) sont associées à l'édification de «villes de compagnie», sur des territoires réservés jusque-là à l'agriculture.

⁴² L'enseignement pour les Anglo-catholiques est aussi disponible à cette époque. C'est le cas, notamment à Riverbend (Côté, 1993) et à Arvida (*The Arvidian*, 16 juil. 1928).

Tableau 5

Les médias écrits et la communauté anglophone du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

Nom	Lieu de publication	Années	Fréquence	Langue	Aire de diffusion
Arvidian (The), Saguenay Valley Democrat	Arvida	1927-1928	Bi-mensuel	Anglais, textes français	---
Saguenay Flashes ou Saguenay News	Arvida	1936	Mensuel	---	---
La Sentinel (Alcan)	Arvida	1936-1943	Toutes les 3 semaines	Section anglaise	---
Northern Saga (United Church)	Arvida	1942-1945	Mensuel	Anglais	Local puis régional
Le Lingot (Alcan)	Arvida	1943 - N.D.** 1968-	Hebdomadaire Aux deux semaines	Section anglaise	Régional (1955-68)
Blueberry Bugle (Alliance Québec)	Jonquière	1988 -	Trimestriel	Anglais	Régional
Kenogami Tickler	Kénogami	1918-1944	---	Anglais, textes français	---
Saguenay Splash	Kénogami	1940	---	Anglais	---
Kenogami News	Kénogami	1944	---	Anglais	---
Saguenay Post	Jonquière	1948	Bi-mensuel	Anglais	Régional
Le Réveil	Jonquière	1967	Hebdomadaire	Une page anglaise	Local
Shipshaw News Digest	Shipshaw	1942-1943	---	Bilingue	---
Spruce log (Intermediate school)	Riverbend	1940-1941	---	---	---
The Bend (School)	Riverbend	1946-1960	Mensuel		
Devil's Tale	Pérignonka	1952		Bilingue	
Chute au Diable					
Alert Reporter	---	---	---	---	---

* Les publications des bases militaires et de la région de Chibougamau ont été exclues.

** N.D.: Non disponible.

Sources: Lapointe, Raoul, *Histoire de l'imprimerie au Saguenay 1879-1969*, La Société historique du Saguenay, 1969. En ce qui concerne le *Blueberry Bugle* et le *Réveil*, les informations sont le fruit des recherches d'archives de l'auteur.

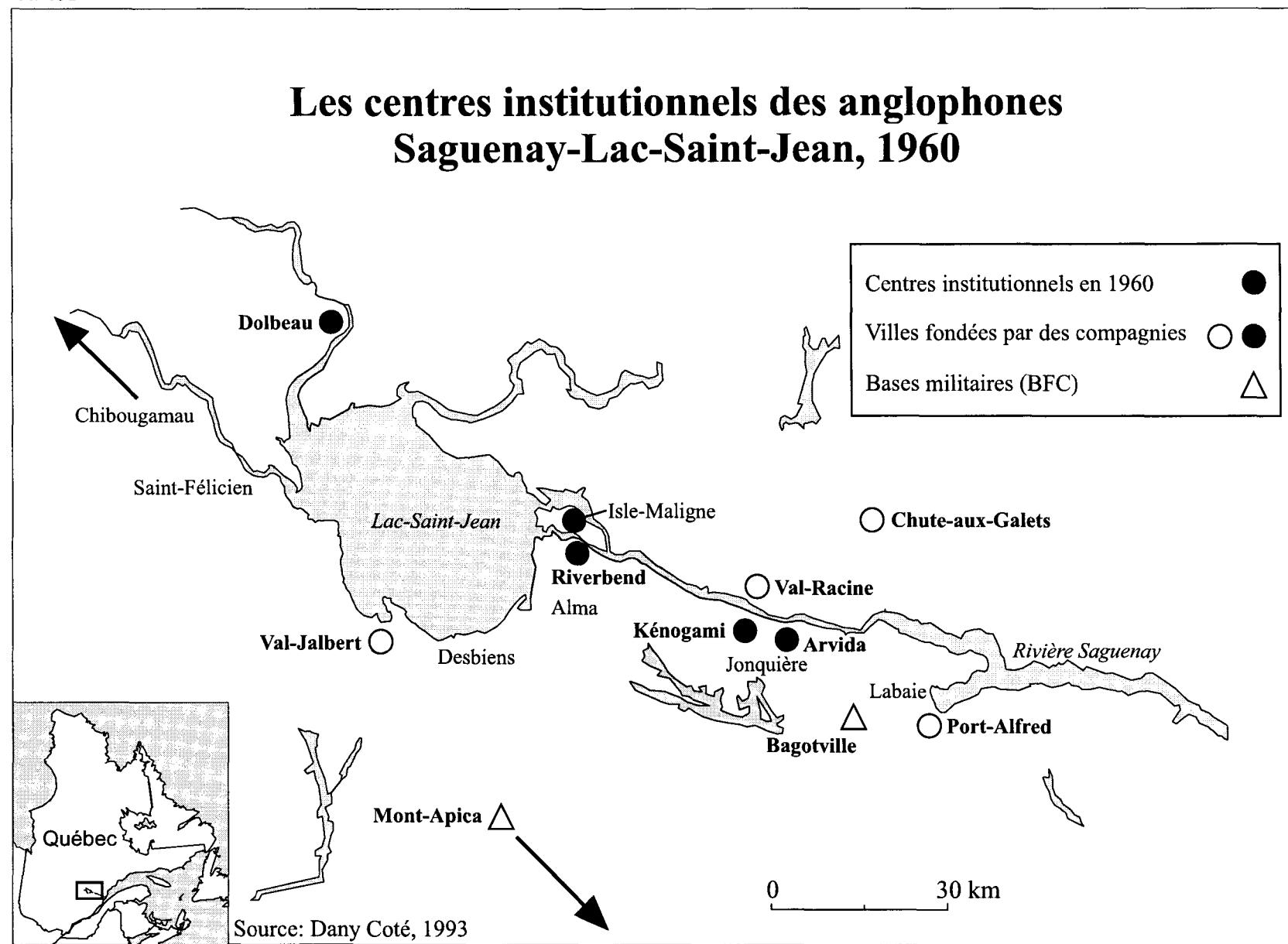
Tableau 6

Les institutions d'enseignement protestantes au S-L-S-J, en 1930

Lieux	École élémentaire	École intermédiaire	Municipalité scolaire protestante
Chicoutimi	X		X
Port-Alfred	X		
Kénogami	X		X
Arvida	X	X	X
Riverbend	X	X	X
Isle Maligne			X
Dolbeau	X	X	X

Souce: Girard et Perron, *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 1989.

Carte 1



Ce type de villes est très répandu au début du XIX^e siècle aux États-unis et en Angleterre alors que la Révolution industrielle est déjà en cours. Pour ce qui est du Canada, « la patrie des villes de compagnie » (Côté, 1993 : 21), c'est à partir du XX^e siècle⁴³ qu'elles vont se répandre, notamment dans les régions «éloignées», là où se retrouvent les ressources naturelles en abondance. Au Québec, de telles villes pourront obtenir un statut légal de l'Assemblée législative et, d'une façon générale, seront encadrées par la «Loi des Cités et Villes».

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, douze villes de compagnie, dix de type industriel et deux de type militaire⁴⁴, voient le jour (Carte 1). En dehors des 2 bases militaires, 5 de ces villes, «des communautés industrielles» (Campbell, 1985), demeurent des centres institutionnels de la communauté anglophone en 1960⁴⁵.

Parmi celles-ci, Riverbend, propriété de la compagnie Price Brothers, ne peut être habitée que par ses cadres et spécialistes (Côté, 1993). C'est ce qui explique que cette municipalité, qui bien que peu populeuse, soit la seule de l'histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean a avoir été majoritairement anglophone. Elle le fut tout au long de son existence, soit de 1925 à 1962 (Tableau 7), moment où elle fusionne avec d'autres villes, dont celle d'Isle-Maligne, pour devenir un quartier de la nouvelle ville d'Alma.

⁴³ La période de 1900-1930 serait considérée comme l'ère des villes de compagnie, des « *ressources towns* » (Robson, 1998- tiré de Côté, 1993).

⁴⁴ Les nombreuses agglomérations construites près des bases militaires par le Ministère de la Défense du Canada peuvent aussi être considérées comme des villes de compagnie (Côté, 1993). Les bases de Bagotville et de Mont-Apica qui regroupent et fonctionnent pour l'essentiel en anglais jusque dans les années 1970, possèdent aussi des écoles et églises pour les anglophones. Elles sont toutefois exclues de notre étude. Pour obtenir des données précises, il aurait fallu passer par la loi de l'accès à l'information.

⁴⁵ Notre définition de communauté anglophone exige la présence, en 1960, d'une école ou d'une église protestante, sur le territoire municipal. La ville de Port-Alfred, où existe alors certaines infrastructures pour les activités sportives que privilégient les anglophones, se trouve ainsi exclue. Les anglophones qui habitent ce territoire, envoient leurs enfants dans les écoles anglaises de la base militaire de Bagotville : elle aussi est exclue de notre étude.

Tableau 7

Habitants de Riverbend selon la langue et la religion en 1928, 1936, 1941 et 1959

	1928	1936	1941	1959
	Nombre et %	Nombre et %	Nombre et %	Nombre et %
Langue				
Anglais	217 85,4%	151 86,3%	282 88,7%	195 70%
Français	37 14,6%	24 13,7%	36 11,3%	83 30%
Total	254 100%	175 100%	318 100%	278 100%
Religion				
Catholiques	88 34,6%	53 30,3%	124 39,0%	---
Protestants	159 62,6%	122 69,7%	194 61,0%	---
Autres	7 2,8%	---	---	---
Total	254 100%	175 100%	318 100%	---

Source: Dany Côté, *Price et Riverbend: splendeur et déclin d'une ville de compagnie*,
mémoire de maîtrise, UQAC, 1993.

Pour les habitants de ces villes, la compagnie est bien plus qu'un simple employeur. D'une façon générale, en plus de posséder les terrains et les bâtiments ou d'en détenir les hypothèques, la compagnie contrôle presque entièrement l'environnement social et politique (Côté, 1993). Le statut d'un individu dans la compagnie détermine sa position sociale dans la ville (Bradbury, 1985- tiré de Côté, 1993). Cette dominante engendre un climat pour le moins paternaliste dans ce type de villes (Légaré, 1991).

Comme elle veut être capable d'attirer et de retenir, dans cette région «nordique», des cadres et techniciens spécialisés, l'entreprise doit s'assurer de créer un environnement «agréable». Elle doit offrir des services publics, communautaires et récréatifs de bonne qualité. Ces derniers doivent permettre, particulièrement pour les jeunes, une instruction et une qualité de vie comparable à celle des régions plus au sud. Il ne faut donc pas se surprendre si chacune des cinq villes, dont l'aménagement fut planifié par la compagnie, initie souvent, possède et contrôle directement ou indirectement, non seulement les institutions jugées essentielles, telles les églises et les écoles, mais aussi l'ensemble du domaine associatif et récréatif. C'est ainsi, que les terrains de golf et de curling absents jusque-là de la région font leur apparition.

3.3 Arvida : ville de compagnie et siège de la plus importante communauté anglophone de la région

La ville d'Arvida, qui fut fondée et construite par la compagnie Alcan en 1926, est située sur la rive sud du Saguenay entre Alma et Chicoutimi : là, où il allait être possible de profiter de façon optimale des effets bénéfiques des centrales du Projet Shipshaw⁴⁶. La

⁴⁶ À l'époque, les possibilités de transporter l'électricité sur une grande distance étaient encore très limitées.

compagnie Alcan a tout planifié et y contrôle pratiquement tout. C'est dans ce cadre que va se développer la plus importante communauté anglophone de la région et, du coup, tant à cause de son importance numérique que de son emplacement, son futur «centre régional».

3.3.1 Arvida : propriété de l'Aluminium Company of Canada

Dès les débuts, en 1926, la compagnie Alcan s'implique financièrement dans la construction des institutions essentielles à l'établissement d'une communauté anglophone protestante (*The Arvidians*, 1926). Au centre de cette dernière, se trouve une cinquantaine de familles de jeunes Américains, la plupart dans la trentaine. Ces dirigeants de l'entreprise sont en fait des «pionniers» qui, lors de la création d'Alcan et sa «séparation» d'Alcoa, en 1928, vont choisir de rester. Ils veulent relever le défi de cet immense projet⁴⁷ qui les captive : faire de l'Alcan une compagnie multinationale. Ils forment alors une petite communauté homogène à laquelle ils se sont attachés et, chemin faisant, ils vont créer l'«esprit d'Arvida» (Campbell, 1985).

Pour répondre aux besoins exigés par l'effort de guerre, l'Alcan connaît une expansion rapide, à un point tel qu'elle devient le plus important employeur de la région, à la fin des années 1940. Ce développement passe par la mise en faillite de la compagnie Price Brothers, en 1932, ce qui, après la réorganisation de celle-ci, en 1937, affectera pour une longue période les relations entre leurs dirigeants⁴⁸ (Campbell, 1985).

tées. Aussi, y avait-il un net avantage à prévoir la construction des usines à proximité des barrages.

⁴⁷ En fait, ce défi est de développer et de conquérir, à partir des territoires de l'Empire britannique, le marché mondial, alors que la compagnie Alcoa, elle, s'occupera de l'immense marché américain (Campbell, 1985).

⁴⁸ Dans les années 1940 et 1950, cette situation pourrait-elle avoir nui au développement et à la consolidation des relations entre les communautés voisines d'Arvida et de Kénogami ainsi que celles d'Isle Maligne et de Riverbend, les unes et les autres, propriétés de l'Alcan et de Price Brothers?

Au plan interne, la compagnie contrôle, jusque tard dans les années 1950, tout ce qui se passe dans la ville⁴⁹ : que ce soit les budgets, les conseillers municipaux, la couleur des maisons⁵⁰, ou encore l'interdiction des tavernes et tripots (Vigeant, 1954). Durant cette période, seuls ceux qui travaillent pour l'Alcan peuvent habiter Arvida ou encore envoyer leurs enfants à l'école « *Arvida High* ». C'est le premier février 1953 que la ville d'Arvida deviendra légalement indépendante de la Compagnie d'Aluminium du Canada (Launière-Dufresne, *Saguenayensia*, sept. 1976). Peu de temps après, en 1955, elle met en vente les 75 % des terrains et immeubles⁵¹ qui se trouvent sur le territoire d'Arvida et qui sont encore sa propriété. Il en va de même des responsabilités au sein des institutions de la communauté anglophone qui reflètent en tout point la hiérarchie au sein de l'entreprise (Entrevue, #005-94). Plus l'organisme est prestigieux, plus les fonctions sont réservées à des membres importants dans la compagnie. Etre président du Club d'échec ou de la Commission scolaire protestante reflétait l'appartenance à des niveaux différents au sein de la hiérarchie de l'entreprise. Les pages en langue anglaise, publiées par l'Alcan jusqu'en 1982 dans le journal « *Le Lingot* », tiennent lieu de journal communautaire aux anglophones et reflète bien l'emprise de la compagnie.

À Arvida, s'il existe une ségrégation spatiale en fonction de la hiérarchie, de la fidélité à l'entreprise et du statut social, il semble, toutefois, qu'aucune ségrégation en fonction de l'origine ethnique ne puisse être retracée (Bouchard, 1992).

⁴⁹ Cette situation est très bien comprise et « acceptée » au sein de la population. Aussi, ne faut-il pas se surprendre si les employés de la compagnie font leurs suggestions concernant l'administration municipale, directement à la direction de l'usine Alcan, qui, par la suite, achemine les messages au « conseil municipal ». Ce faisant, la population croît que ces suggestions auront plus de chance d'être mises en application (Ringuette et Bélanger, *Saguenayensia*, mai 1977).

⁵⁰ Peu après 1926, lors d'une de ses visites dans la ville, Arthur Davis, le président de la compagnie Alcoa, remarque que le toit d'une station-service est rouge. Bien que cette dernière soit la propriété et aux couleurs de l'Imperial Oil, il exige et il en obtient que cette couleur soit changée (Campbell, 1985).

⁵¹ Il faut exclure ceux qui servent aux fonctionnement de l'entreprise et de ses usines.

3.4 Arvida : un «centre régional» de services pour la communauté anglophone au tournant des années 1960

La ville d'Arvida, qui fut créée en 1926 par une loi provinciale, tient son nom du président (ARthur VIning DAVIS) de la compagnie américaine Alcoa, dont l'Alcan devint la filiale canadienne en 1928. Son développement, sur des terrains jusque-là réservés à l'agriculture, fut entièrement planifié par cette compagnie sur le modèle d'une cité-jardin⁵². Elle deviendra à la fois l'employeur régional le plus important et le plus influent.

Il en est de même pour «sa» communauté anglophone qui, au début des années 1960, est la plus nombreuse⁵³, la plus influente et sans contredit un «centre régional» de services pour les anglophones. Abstraction faite des bases militaires, la communauté protestante d'Arvida est plus populeuse que toutes les autres communautés anglophones de la région réunies ensembles. La comparaison dans le nombre de fidèles qui fréquentent les différentes églises protestantes⁵⁴ de la région, en 1960 (Tableau 8), exprime bien cette réalité. Ils sont plus nombreux dans une proportion de 4 pour 1 par rapport à ceux qui vivent à Kénogami et de 25 pour 1 dans le cas d'Isle-Maligne. Cette communauté qui, sur son déclin dans les années 1950, doit déjà se tourner vers les autres pour obtenir des services essentiels en langue anglaise (Côté, 1993).

⁵² Ce concept, qui prend forme à la fin du XIX^e siècle en Angleterre pour tenter de restructurer les agglomérations urbaines face aux problèmes créés par l'industrialisation, est introduit en Amérique du Nord en 1915 et va s'appliquer à différentes villes de compagnie (Côté, 1993).

⁵³ Les données comprises dans les États civils des registres protestants de la région de Chicoutimi, laissent entrevoir que la population anglophone liée à la base militaire de Bagotville aurait été elle aussi très nombreuse (Laroche, 1994). Le même constat peut être fait en se référant aux pages anglophones du journal Le Lingot, qui, dans les années 1955-1966, fournissent des informations concernant les différentes communautés anglophones de la région.

⁵⁴ En ce qui concerne les anglo-catholiques, il n'est pas possible d'établir une telle comparaison puisqu'ils ne possèdent pas leurs églises. Toutefois, cette tendance se confirme ailleurs : par les données fournies sur la population de la municipalité de Riverbend (Tableau 7) et par celles qui le seront, dans les prochains chapitres, au sujet de la fréquentation des écoles anglophones, catholiques et protestantes d'Arvida, pour l'année 1959-1960.

Tableau 8

Les fidèles protestants au sein des communautés anglophones au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1960

Municipalité et date de fondation	Église Anglicane	Nombre de fidèles	Église Unie	Nombre de fidèles	Nombre total de fidèles et %
Arvida (1926)	St-Georges	326	Arvida First United	671	997 66.0%
Kénogami (1912)	St-James of Kenogami	169	St-Andrew	180	249 16.5%
Riverbend* (1925)		---	Trinity Church	148**	148 9.8%
Isle Maligne (1924)		---	Emmanuel church	40	40 2.7%
Dolbeau (1927)	Dolbeau Community Church	24	Dolbeau Community Church	50	74 4.9%
Total					1508 99.9%***

* Les églises de Riverbend, d'Isle-Maligne et de Dolbeau servaient aux fidèles des églises Anglicane et Unie.

** Ce nombre tout comme celui pour Isle-Maligne tient compte des fidèles des deux Églises.

*** Ce sont des résultats arrondis, au dixième près, du pourcentage du nombre total de fidèles qui, additionnés, donnent cette légère différence au total.

Source: Quebec Diocesan Archives, Université Bishop's.

Au tournant des années 1960, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'éducation ou encore des activités sociales, culturelles et sportives, les anglophones de la région qui veulent profiter d'une gamme étendue de services et activités en anglais, doivent se rendre à Arvida. Au sein de ces dernières, la relative importance numérique de la population permet que se développent des activités et des services absents ou en voie de disparition dans les autres communautés. C'est toutefois, sa situation géographique qui contribue grandement à en faire un centre régional.

En 1959, la construction à Arvida d'un nouvel hôpital, de même que la naissance, en 1962, d'une nouvelle municipalité scolaire, qui toutes deux voient l'ajout à leur nom de «*Saguenay Valley*» à la place de «*Arvida*», reflète bien cette réalité. Les chapitres suivants vont confirmer comment cette position de centre régional qui, dans les années 1960, repose sur la vitalité institutionnelle et l'intensité de la vie communautaire des anglophones d'Arvida, atteste aujourd'hui, de la disparition progressive des anciennes communautés locales et d'une réorganisation à partir des grands paramètres qui vont reconfigurer la société québécoise lors de la Révolution tranquille.

Conclusion

Bien qu'incomplets, les fondements historiques présentés dans ce chapitre, permettent de tirer des conclusions sur la nature de la communauté anglophone dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. La référence aux différents «types» de communautés anglophones qui se sont développées sur le territoire québécois, permet d'affirmer que c'est l'industrie, la petite d'abord et la grande par la suite, qui sont responsables de son implantation dans la région. Après quelques balbutiements au XIX^e siècle, c'est dans le cadre des villes que fon-

dent et contrôlent les grandes entreprises, qui oeuvrent dans le domaine des pâtes et papiers et de l'aluminium, qu'elles s'implantent vraiment. Ce développement est pour l'essentiel exogène, l'industrie régionale n'ayant pu relever le défi du grand capital. Ce sont les cadres et techniciens spécialisés des entreprises, venus de l'extérieur, qui se retrouvent au coeur de ces communautés. Dans le respect de la hiérarchie qui existe au sein de l'entreprise, ils en dirigent les destinées. Parmi ces communautés, celle d'Arvida occupe une position centrale au début des années 1960.

Les deux prochains chapitres vont mettre en évidence sa très grande vitalité institutionnelle mais aussi ses divisions. Ils posent un regard sur les causes spécifiques qui influencent le déclin «inévitable» de ce type de communautés (Hugues, 1963) mais aussi, sur sa redéfinition au sein de la société québécoise, dans le contexte naissant de la Révolution tranquille.

CHAPITRE 4

**ARVIDA : UNE COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE D'ORIGINE
MULTIETHNIQUE, TRÈS FLORISSANTE VERS 1960**

CHAPITRE IV

La communauté anglophone d'Arvida, la plus populeuse et la plus importante à avoir évolué dans la région, s'est développée, dès 1926, dans le cadre d'une ville construite et dirigée par la compagnie Alcan. En son centre, se trouvent les dirigeants et techniciens spécialisés de cette compagnie qui, dans le respect de la hiérarchie au sein de l'entreprise, président à ses destinées.

Dans la première partie de ce chapitre, ce sont les clivages religieux, mais aussi sociaux et territoriaux sur lesquels se fondent cette communauté, qui sont exposés. Cette mise à jour sert de toile de fond pour comprendre dans les chapitres ultérieurs, ce qui, malgré le dynamisme qui caractérise alors cette communauté, mine déjà, au début des années 1960, les futures tentatives d'unification et de consolidation autour d'une «nouvelle» identité, celle-là, linguistique.

La seconde partie de ce chapitre met en évidence l'intensité et la vitalité institutionnelle qui animent la vie de la communauté anglophone d'Arvida, alors qu'elle est à son apogée, au début des années 1960. De cette manière, est-il possible de mieux apprécier les influences certaines de cette communauté dans le développement de la collectivité du Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais aussi et surtout, de mesurer toute l'ampleur de son déclin qui s'amorce à la fin de cette décennie et qu'elle continue, encore aujourd'hui, de subir?

4.1 Les fondements ethniques et religieux de la communauté anglophone d'Arvida

À l'aube des années 1960, le Québec est toujours une société où la religion domine plusieurs aspects des rapports humains. Dans la mesure où elle intègre non seulement des protestants mais aussi des catholiques, la communauté anglophone d'Arvida devait s'articuler d'une manière quelconque autour de cette réalité. Aussi, après avoir mis en évidence son importance démographique dans le contexte de la ville d'Arvida, nous allons faire état de sa composition multiethnique qui résulte de sa situation, souvent involontaire, de «communauté d'accueil». Par la suite, nous verrons que même si les espaces institutionnels et communautaires des uns et des autres se recoupent pour plusieurs, souvent, elles s'organisent en parallèle sur la base de la religion, du statut socio-professionnel et de la distribution sur le territoire, qui déterminent de façon significative les rapports sociaux au sein de la communauté.

4.1.1 Arvida : des «anglophones» mais aussi des francophones venus massivement de l'extérieur

Tous les centres institutionnels des anglophones, y compris Arvida, qui existent au Saguenay—Lac-Saint-Jean en 1960, furent fondés entre 1910 et 1930⁵⁵. Ces villes se développent dès le début par l'action combinée d'anglophones et de francophones, venus en très grande majorité de l'«extérieur». Concrètement, il s'agit d'une rupture, car *«les ruraux n'étaient guère attirés par l'industrie lourde»* (St-Hilaire, 1991 : 15). Aussi, les aires de

⁵⁵ Ce travail de recherche n'inclut pas les bases militaires de Bagotville et du Mont Apica à titre de communautés anglophones. Le lecteur trouvera toutefois, à l'occasion, des données qui concernent le nombre d'élèves qui proviennent de ces bases et qui fréquentent les écoles anglophones de la Commission scolaire Saguenay Valley.

recrutement des populations urbaines du Saguenay—Lac-Saint-Jean différent-elles de celles des populations colonisatrices et rurales qui elles, sont issues majoritairement de la région de Charlevoix.

En ce qui concerne Arvida, le phénomène est très clair. Parmi les 6447 personnes embauchées par l'Alcan entre 1925 et 1939, seulement 14%⁵⁶ sont originaires du Saguenay—Lac-Saint-Jean (Tableau 9). Les Canadiens-français, qui ne représentent que 54% de ces embauches sont surtout des Gaspésiens (St-Hilaire, 1991).

La comparaison de l'évolution démographique de la population anglophone d'Arvida avec celle de l'ensemble du Saguenay—Lac-Saint-Jean, nous permet de faire ressortir son importance au sein de cette municipalité. En 1961, alors que pour l'ensemble de la région, un peu moins de 3% (7438 personnes) de la population est anglophone (Tableau 10), elle est de 15% à Arvida, la même année (Tableau 11). En 1971, on dénombre encore 2305 anglophones à Arvida, soit 12% de la population totale de cette municipalité (Statistique Canada, 1971). Pour l'ensemble de la région, bien que les pourcentages varient tantôt à la hausse tantôt à la baisse, le nombre d'anglophones ne cesse d'augmenter jusqu'en 1961, moment à partir duquel la décroissance devient constante (Graphique 3).

4.1.2 L'origine multiethnique au sein de la communauté anglophone

Au sein de la population d'Arvida, parmi celle qui n'est pas d'origine française, il y a les Britanniques dont le pourcentage oscille entre 62% et 76%, entre 1931 et 1971 (Tableau 12), ce qui laisse entre 24% et 38% pour la population qui est d'une autre origine ethnique. La diversité des origines au sein de la population anglophone⁵⁷, qui recoupe celle

⁵⁶ Ce sont toutefois ces derniers qui persistent le plus longtemps dans leur emploi et qui en 1939 forment le noyau dur des travailleurs de l'Alcan (Igartua, 1989).

⁵⁷ Notre définition d'«anglophone» inclut les «autres» que Statistique Canada définit comme les personnes qui ne sont ni de langue maternelle française ni de langue maternelle anglaise. Cette définition s'appuie sur plusieurs auteurs et notre argumentation à ce sujet se trouve à la section 1.2.3 du présent mémoire.

Tableau 9

L'origine des travailleurs embauchés chez
Alcan à Arvida au S-L-S-J, entre 1925-1939*

Origine	Pourcentage**
Canadiens-français	54,60
Du S-L-S-J	14,00
D'ailleurs au Québec et au Canada	41,00
Autres canadiens	10,30
Immigrants	35,10
Américains	1,70
Britanniques	4,50
Irlandais	moins de 2,00
Européens de l'ouest	13,80
Danois	X
Finlandais	9,00
Français	X
Hollandais	X
Italiens	moins de 2,00
Norvégiens	X
Espagnols	X
Suédois	X
Suisses	X
Européens de l'est	13,40
Autrichiens	X
Bulgares	X
Hongrois	X
Lithuaniens	X
Polonais	moins de 2,00
Roumains	X
Russes	X
Tchécoslovaques	5,00
Ukrainiens	X
Yougoslaves	X
Syriens	X

* Il y a eu 6447 embauches et 4954 départs chez Alcan durant cette période.

** Les données qui ont servi à bâtir ce tableau sont tirées de deux textes d'Igartua (1983 et 1989) portent sur les travailleursembauchés par l'Alcan entre 1925 et 1939. Toutefois ce sont les mêmes fiches d'embauche de la compagnie Alcan qui en constituent la source. Une des analyses se fonde sur l'ensemble de ces dernières alors que l'autre est constituée d'un échantillon d'environ 10 %. Aussi, les nombres retenus pour bâtir ce tableau ne peuvent fournir qu'une appréciation de la diversité des origines ethniques et de certaines tendances. Lorsqu'il y a un "X", c'est que les pourcentages n'étaient pas disponibles.

Sources: Josée E. Iguartua, 1983, 1989.

Tableau 10

Évolution des effectifs de la population
d'expression anglaise au S-L-S-J, 1861-1991

Année	Effectifs	% de la population totale du S-L-S-J	Critère employé
1861	210	~2,0%	Les non-catholiques*
1871	350	~2,0%	"
1881	500	~2,0%	"
1891	575	~2,0%	"
1901	747	~2,0%	"
1911	1022	~2,0%	"
1921	1462	~2,0%	"
1931	2120	2,0%	Les non francophones
1941	3677	2,6%	"
1951	4387	2,2%	"
1961	7438	2,8%	"
1971	6950	2,6%	"
1976	4950	1,9%	"
1981	3640	1,3%	Langue maternelle anglaise
1986	2275	0,8%	"
1991	2000	0,7%	"

* Pour la période 1861-1931, le nombre d'anglophones est associé aux non-catholiques. Toutefois, comme les données concernant les non-catholiques n'étaient pas constantes, c'est à Pouyez et Lavoie (p.42, 1983) que nous nous en remettons pour dégager une tendance. Le pourcentage pour toute cette période est donc fixé à ~2 % de la population totale du Saguenay. Cette dernière incluait alors celle du Bas-Saguenay, absente dans les années subséquentes à 1931.

Sources: Statistique Canada pour les années 1941-1991 et Pouyez et Lavoie (1983)
pour les années précédentes.

Tableau 11

Les anglophones et les francophones à Arvida, 1931-1971

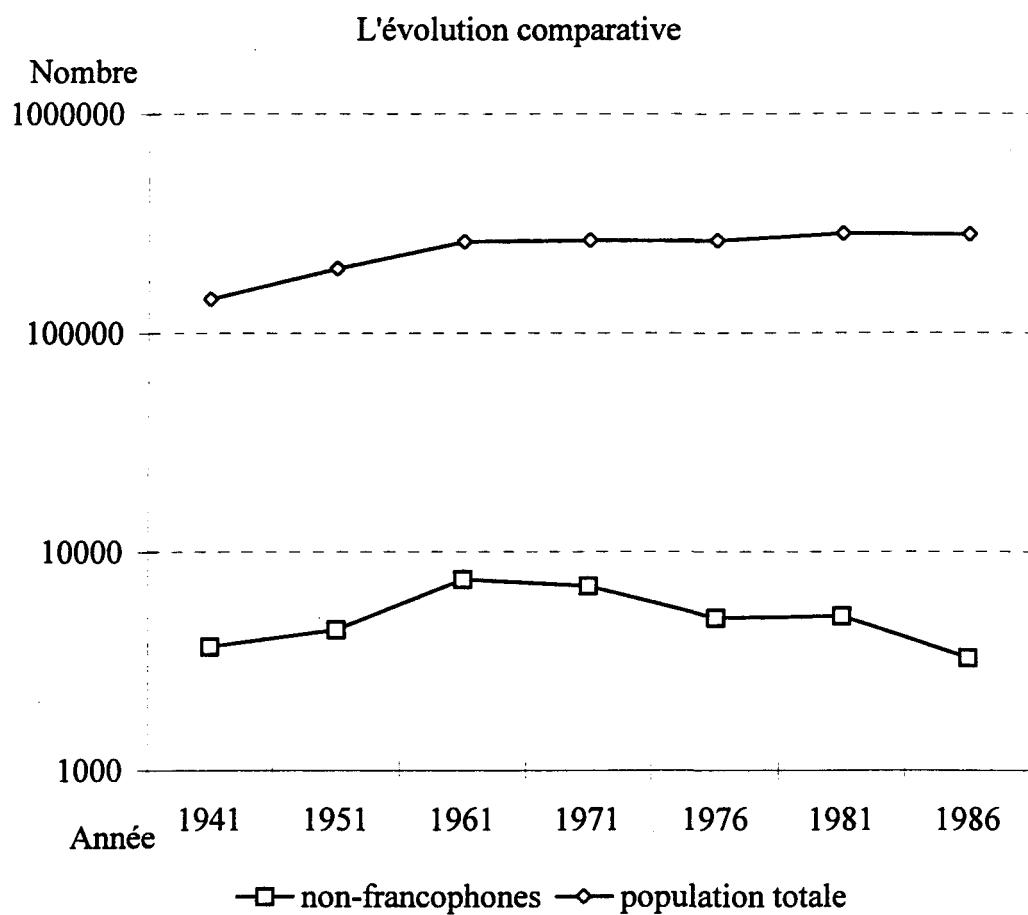
	Anglophones*	Francophones	
Année	Pourcentage	Pourcentage	Total
1931	36%	64%	100%
1941	27%	73%	100%
1951	16%	84%	100%
1961	15%	85%	100%
1971	12%	88%	100%

* Pour la période antérieure à 1977, notre définition d'anglophone inclut toutes les origines autres que française.

Source: Gouvernement du Canada, Éditeur de la Reine, 1932, 42, 52, 62, 72.

Graphique 3

Évolution démographique chez les francophones et les non-francophones au S-L-S-J entre 1941-1986



Source: Statistique Canada: population selon la langue maternelle.

Tableau 12

Les anglophones* d'Arvida par nationalité d'origine, 1931-1971

Origine	1931	1941	1951	1961	1971
	%	%	%	%	%
Anglaise	62	61	76	71	76
Tchécoslovaque	10	12	2	2	0
Finlandaise	2	3	1	1	1
Allemande	1	3	2	5	8
Italienne	6	4	3	2	3
Polonaise	5	2	5	7	3
Scandinave	5	4	3	2	2
Autres	9	11	8	10	7
Total	100%	100%	100%	100%	100%

* Pour la période antérieure à 1977, notre définition d'anglophone inclut toutes les origines autres que française.

Source: Gouvernement du Canada, Éditeur de la Reine, 1932, 42, 52, 62, 72.

déjà mise en évidence à partir des embauches de la compagnie Alcan pour la période 1925-1939 (Tableau 9, p.85), évolue dans le temps. Les Tchécoslovaques qui représentent 10% et 11% des effectifs en 1931 et 1941, sont totalement absents 30 années plus tard, alors que les Allemands, dont le pourcentage passe de 1% à 8% durant cette période, deviennent, en 1971, le groupe le plus important après les Britanniques.

En considérant ces variations et celles qui affectent aussi les autres groupes, tant les Italiens, les Polonais, les Finlandais que les Scandinaves, il se dégage une tendance forte à la migration comme caractéristique de l'évolution de la population au sein de la communauté anglophone. Plusieurs immigrants, et/ou leurs descendants, qui sont venus au début, ne sont plus là en 1971. Ce mouvement de population entraîne une modification dans la composition ethnique.

De plus, il suggère une instabilité, certes variable selon le groupe d'origine, qui pourrait s'être traduite par une faiblesse d'enracinement à long terme pour la communauté anglophone.

Parmi les anglophones arrivés dès les débuts, il y a bien sûr des protestants, membres soit de l'Église Unie ou encore de l'Église Anglicane⁵⁸, mais aussi des catholiques⁵⁹. Ce

⁵⁸ La présence de l'Église Unie aurait toutefois été privilégiée par les dirigeants de la compagnie et ce, pour des raisons d'unité au sein du groupe de départ (Archives de l'Église Unie du Canada, Document anonyme). Les Américains, eux, étaient des méthodistes. Ce n'est qu'au début des années 1950 que l'Église Anglicane a pu enfin obtenir la permission de construire son propre bâtiment sur le territoire d'Arvida. Avant cette période, ses activités doivent être menées dans la ville plus «anglaise» de Kénogami qui appartient alors à la compagnie «Price Brothers» (*Northern Saga*, 1942 : vol. 1, n°7).

⁵⁹ Il est possible d'apprécier l'importance démographique des anglo-catholiques par rapport aux anglo-protestants à partir de la fréquentation des écoles d'Arvida qui offrent de l'enseignement en anglais. L'école protestante, qui fut construite et équipée grâce à une généreuse contribution de l'Alcoa, est inaugurée le 12 décembre 1927. Une 10ième et une 11ième années sont ajoutées en 1928 (*The Arvidians*, 19/12/1927). Les anglo-catholiques ouvrent leur première classe en 1927 et une seconde en 1929, dans le couvent franco-catholique, "Les Soeurs du Bon Conseil". Ils sont organisés sous la forme d'une école ayant sa propre direction, alors qu'ils regroupent quatre classes, en 1936. C'est en 1942, qu'est terminée la construction de l'école «St-Patrick». Bien que les anglo-catholiques n'occupent pas ces locaux durant la période de 1969 et 1976, ils y reviennent progressivement par la suite (*St-Patrick School, Information Hand Book*, 1993). L'enseignement aux anglo-catholiques y est toujours dispensé en 1995.

sont des immigrants européens, des ouvriers venus pour la réalisation des grands chantiers industriels du Saguenay—Lac-Saint-Jean (Igartua et Fréminville, 1983) ou encore, des travailleurs spécialisés venus des autres villes de l'ensemble du Québec, particulièrement de la Mauricie et les Cantons-de-l'Est (St-Hilaire, 1991), deux régions où les industries des pâtes et papiers et de l'aluminium sont implantées depuis plus longtemps qu'au Saguenay.

Cette diversité, présente au sein de ces deux grandes familles religieuses, s'est parfois complexifiée à cause du rapport que certains groupes d'immigrants entretiennent avec les dirigeants de la compagnie Alcan au moment de leur embauche⁶⁰, ce qui les amène à abandonner leur religion nationale pour la religion protestante. En 1942, par exemple, il y a au sein de la communauté protestante le «*Women's friendly circle*» qui est composé d'un groupe d'une quinzaine de femmes d'origine slovaque qui se rencontrent au sein de l'Église Unie (*Northern Saga*, 1942 : vol. 1, no. 8). Toutefois, de grandes tendances se dégagent à partir des origines nationales. Les ouvriers Irlandais, les Polonais et les Slovaques sont plutôt catholiques alors que les dirigeants de l'entreprise, surtout des Britanniques d'origine, de même que les Finlandais sont davantage protestants. Et cette diversité ethnique est non seulement reconnue mais elle est une source de dynamisme et de fierté au sein de la communauté anglophone. Elle faisait d'Arvida «...*the interesting place it is*» (*Le Lingot*, 1968 : vol. 27, no. 26).

⁶⁰ Pour combler ses besoins en personnel, l'Alcan s'est impliquée directement dans le recrutement d'immigrants, dont des prisonniers lors de la deuxième guerre mondiale. Parmi ceux-ci, des slovaques catholiques furent accueillis à l'aérogare de la ville de Québec par des membres de la communauté protestante. Ce geste fut suffisant pour les avoir amenés à se convertir définitivement au protestantisme (Entrevue, #003-93).

4.1.3 La communauté anglophone : une communauté d'accueil

Plusieurs facteurs contribuent à ce que la presque totalité des immigrants qui viennent au Québec, avant l'adoption des lois linguistiques québécoises dans les années 1970⁶¹, s'intègrent à partir des institutions scolaires de la communauté anglophone plutôt que celles de la communauté francophone (Caldwell et Waddell, 1982).

Dans le contexte du début du siècle, au prestige et à la force d'attraction dont jouit l'anglais comme langue de contrôle de l'économie (Linteau *et al.*, 1989), il faut ajouter des causes plus lointaines : la Conquête par les Britanniques, l'histoire de l'Ultramontisme au sein de l'Église catholique, qui frappe la France, et dont les traumatismes se communiquent au Canada français (Rome, 1982). La nation se définit alors comme essentiellement catholique et française (Linteau *et al.*, 1989). Pour le clergé catholique, qui est au premier rang de cette idéologie, la langue française est la gardienne de la foi et les anglo-catholiques, une menace possible à la survivance du catholicisme (Rudin, 1986). S'ajoute le contexte historique particulier à la colonisation et au développement du Saguenay—Lac-Saint-Jean⁶², qui amène le clergé et les élites locales canadiennes françaises à défendre la région « comme la dernière réserve de la nation» (Bouchard, 1989 : 28). À moins d'être francophone et catholique, c'est la communauté anglophone qui devient notre communauté d'accueil.

L'intégration de tous ces immigrants, la communauté anglophone québécoise ne la subit pas⁶³. Elle la juge plutôt rentable à long terme car elle permet d'assurer une partie de son

⁶¹ Il s'agit des loi 22 et 101 dont la première faisait du français la langue officielle du Québec. Cette loi exigeait que pour être admis dans une école anglaise, un élève fasse la preuve qu'il «maîtrise» cette langue. En ce qui concerne la loi 101, aussi appelée Charte de la langue française, elle est venue restreindre l'entrée à l'école anglaise aux seuls enfants dont l'un des parents a fait la majeure partie de ses études primaires en anglais au Canada (Paillé, 1992).

⁶² En fait, l'occupation du Saguenay, peu après la Rébellion de 1837-38, est perçue comme la dernière chance de voir jeter les assises d'un nouveau pays, d'une Nouvelle-France. C'est pourquoi, les élites canadiennes-françaises de la région, le clergé en tête, devant le manque de garantie quant à leur intégration à la communauté canadienne-française, vont faire échec à un projet d'implantation de colonies finlandaises au tournant du siècle. Elles s'inquièteront aussi de l'immigration de 2 000 Italiens en 1920 (Bouchard, 1989).

⁶³ Du moins, jusqu'à ce que le nombre de juifs qui les fréquentent ne devienne menaçant pour les écoles

renouvellement démographique. Le comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation et la plupart des membres des commissions scolaires se font un devoir de bien les accueillir et de donner une bonne instruction à leurs enfants (Rome, 1982). Après l'insertion des membres de la communauté juive et la création, en 1930, du Conseil scolaire juif, au sein de la Commission scolaire protestante de Montréal⁶⁴, tous les immigrants autres que catholiques ou protestants qui arrivent au Québec auront, eux aussi, tendance à s'adresser au système scolaire protestant (Jones, 1982).

En ce qui concerne les Italiens et les Irlandais, eux aussi catholiques, bien qu'ils tissèrent des liens avec les francophones, notamment au travers des mariages mixtes, ils aspirent, eux aussi, à gravir les échelons économiques. Ainsi, ils ont tendance à envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques d'expression anglaise.

Ce contexte, présent dès la naissance d'Arvida, expliquerait que tous les enfants qui ne parlent pas français se voient diriger, inévitablement, vers l'école anglaise par le clergé. Et ce, même s'ils sont catholiques et si les parents souhaitent qu'ils fréquentent l'école française (Entrevue, #001-93).

4.1.4 Une communauté «scindée» sur la base de la religion

Au début du siècle, la religion occupe une place centrale au sein de la société québécoise. Cette réalité se manifeste au sein de la communauté anglophone par une «scission» entre catholiques et protestants. D'une façon générale, «*Il n'y avait que peu de possibilités d'interaction, à quelque niveau que ce soit, entre les anglophones catholiques et leurs homologues protestants*» (Rudin, 1986 : 115).

protestantes au point de provoquer une crise (Rome, 1982).

⁶⁴ Ce phénomène va aider à faire naître l'idée que le système protestant n'est plus protestant mais séculier (Jones, 1992).

Au moment où la Confédération canadienne est formée, les anglo-protestants, bien qu'ils se trouvent divisés entre anglicans, presbytériens et méthodistes au plan religieux, dirigent l'économie et leur vie communautaire (Rudin, 1986). De leur côté, les catholiques sont en situation de double minorité (Moir, J.S., 1971- tiré de Rudin, 1986). Minoritaires au sein de la population québécoise et minoritaires au sein de la communauté anglophone, ils ne possèdent ni ne contrôlent la plupart de leurs institutions. Toutefois, en ce qui concerne Arvida, les interactions entre anglo-catholiques et anglo-protestants méritent certaines précisions. Au début des années 1960, malgré la « scission » qui existe sur la base de la religion, catholiques et protestants vivent pour une bonne part dans le quartier Sainte-Thérèse. En plus de demeurer souvent les uns près des autres, leurs enfants sont inscrits au sein des mêmes équipes sportives et s'entraînent sur les mêmes terrains de jeux. Si, historiquement, le cadre social autoritaire imposé par le principal employeur et ancien propriétaire de la ville, la compagnie Alcan (Vigeant, 1954), contribue à ce que les anglo-protestants soient, pour l'essentiel, ceux qui dirigent la vie communautaire, les anglo-catholiques participent assurément à certaines activités tant dans les domaines social, culturel que sportif.

Malgré cela, un rapport social⁶⁵ nettement favorable aux anglo-protestants peut être mis en évidence. À titre d'exemple, dans ses pages consacrées à la communauté anglophone, le journal «Le Lingot», rapporte certaines activités, propres à chacun des deux groupes. En 1960, celles des anglo-protestants sont mentionnées dans une fréquence qui leur est favorable dans une proportion de 5 pour 1⁶⁶.

⁶⁵ C'est à toutes les formes d'inégalités sociales, qui se manifestent entre anglo-catholiques et anglo-protestants, que réfère le concept de «rapport social» dans le cadre de ce travail. Inégalités dans le statut socio-professionnel, dans le rapport au territoire tout comme dans la direction des affaires, au sein de la compagnie, de la communauté, des systèmes scolaires et religieux, etc.

⁶⁶ Pour la seule année 1960, les notations faites dans les domaines scolaire, religieux et ethnique, tels qu'établis pour les fins de ce travail, donnent 113 mentions pour les protestants contre 22 pour les catholiques.

Plus significatif encore, l'examen du statut socio-professionnel des membres de ces deux «sous-communautés»⁶⁷, pour 1960, offre un indicateur supplémentaire de cette tendance (Tableau 13).

Les chefs de ménages protestants, dont les enfants fréquentent une école, sont présents à moins de 10% dans toutes les catégories d'emploi sauf celle de «cadre supérieur», où ils sont concentrés dans une proportion de 70%. À Arvida, les protestants sont d'abord des dirigeants.

En ce qui concerne les ménages anglo-catholiques, les pourcentages sont plus partagés. Ils oscillent entre 15% et 21% pour toutes les catégories d'emploi sauf pour celle de «cadre supérieur» où ils sont un peu plus de 30%. À Arvida, près de 70% des anglo-catholiques, dont au moins un enfant fréquente une école, ne sont pas des dirigeants. À ce niveau, le rapport social entre eux et les anglo-protestants, leur est nettement défavorable.

En considérant maintenant la catégorie d'emploi «ouvrier», il devient évident que si les anglo-catholiques en comptent deux fois plus (14.9%) que les anglo-protestants (6%), au total, c'est seulement un peu plus de 10% des anglophones qui sont dans cette catégorie. En appliquant ces pourcentages au total de la population anglophone d'Arvida, qui est de 1870 personnes en 1971 (Arès, 1973), il y aurait eu 187 (10%) ouvriers, dont 75 protestants et 112 catholiques. Or, même en supposant que ces anglophones, les plus jeunes comme les plus vieux, travaillent tous pour l'Alcan, en 1974, les ouvriers anglophones n'y auraient 1976), ce qui permet d'affirmer qu'un rapport social favorable aux anglo-protestants peut nettement être dégagé à partir du statut socio-professionnel.

⁶⁷ Notre cadre conceptuel qui hiérarchise les appartenances identitaires nous permet de parler clairement de 2 «sous-communautés» basées sur la religion au sein de la communauté anglophone. Cette subdivision peut se poursuivre au sein de chacune de ces deux «sous-communautés». Chez les catholiques, par exemple, on peut retracer la «*St-Patrick Society*» qui regroupe les membres de la communauté Irlandaise et de la «*Polish Society*» qui, elle, s'adresse aux Polonais.

Tableau 13

Les pourcentages par catégorie d'emploi pour l'ensemble des parents des élèves des écoles anglophones, catholiques et protestantes, à Arvida en 1960

Catégorie	Catholiques	Protestants	Total
Ouvrier	30 14,9%	11 6,0%	41 10,7%
Ouvrier spécialisé	31 15,4%	13 7,5%	44 11,5%
Col blanc et artisan	43 21,4%	18 9,9%	61 15,9%
Cadre intermédiaire	35 17,4%	12 6,6%	47 12,3%
Cadre supérieur	62 30,9%	128 70%	190 49,6%
Total	201*	182**	383***

* Ce nombre représente 62 % des 322 élèves recensés, qui fréquentaient l'école St-Patrick en 1960.

** Ce nombre représente 58 % des 316 élèves recensés, qui fréquentaient l'école Arvida High en 1960.

*** Ce nombre représente 60 % des 638 élèves recensés dans les deux écoles en 1960.

Sources: Les commissions scolaires "Saguenay Valley" et "De la Jonquière".

représenté, tout au plus, que 2,1% des 9000 personnes employées⁶⁸ (Launière-Dufresne,

Toutefois, il faudrait éviter de conclure qu'un statut socio-professionnel plus semblable entre les anglo-catholiques et francophones signifie qu'ils jouissent d'un même statut social⁶⁹. Il y a bien une élite franco-catholique dont les enfants fréquentent l'école anglaise mais le quartier Sainte-Thérèse d'Arvida, où se trouvent les lieux du pouvoir, politiques et communautaires, c'est d'abord le «Quartier des Anglais». Et, c'est aussi dans ce quartier que se trouvent les usines de l'Alcan, le centre ville et les différents commerces.

En examinant d'autres composantes du rapport entre les catholiques et les protestants, soient leur distribution sur le territoire, l'existence d'un «Quartier des Anglais» et les différences dans le statut professionnel entre anglo-catholiques et anglo-protestants, vont se confirmer (Cartes 2 et 3).

D'abord, quatre constatations s'imposent :

1. les anglo-protestants sont plus concentrés sur le territoire que les catholiques,
2. les anglo-protestants se retrouvent presque tous au nord du boulevard Taschereau alors que les catholiques sont distribués plus également sur le territoire,
3. une proportion importante d'anglo-catholiques et d'anglo-protestants vivent sur le même territoire en 1960, près des installations de la compagnie et là, comme nous le verrons ultérieurement, où se concentrent les institutions des anglophones.

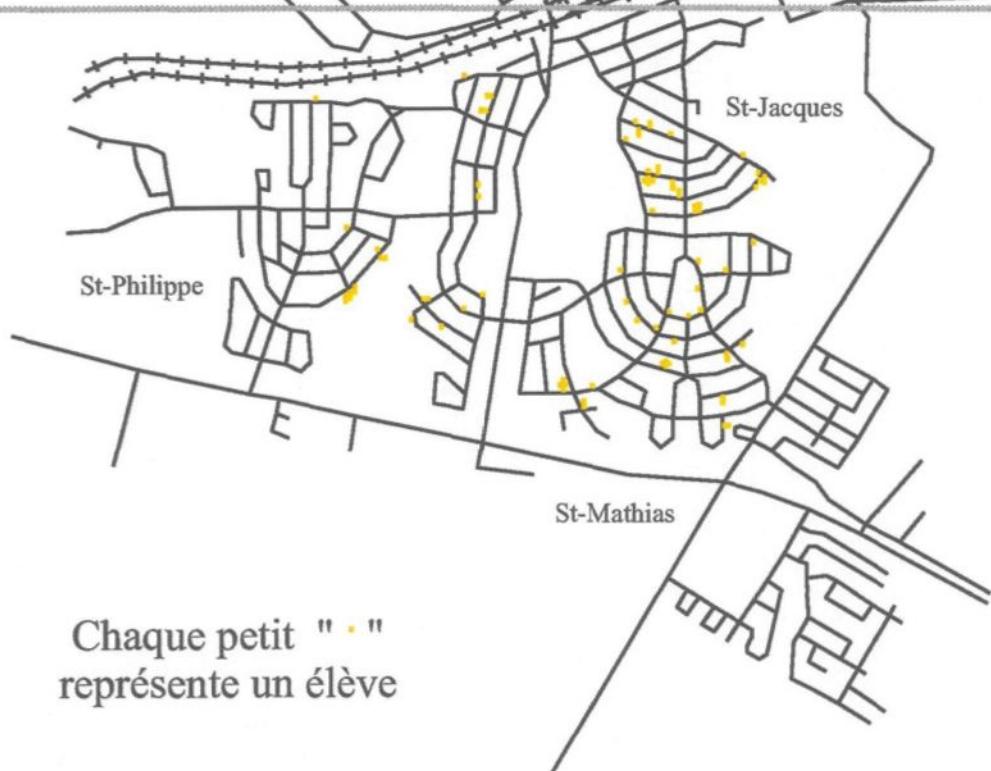
⁶⁸ Ces résultats, qui sont basés sur des données partielles (la profession des parents des écoles) et sur des années différentes (1960, 1971 et 1974), doivent être considérés uniquement comme des tendances. Ils montrent un aspect du rapport social entre anglophones, protestants et catholiques, de même qu'entre anglophones et francophones. Comme les anglophones représentent 15% de la population totale d'Arvida en 1960, et qu'ils ne sont plus que 10,1% en 1971 (Arès, 1973), il est peu probable que la tendance entre anglophone et francophone puisse s'être inversée durant cette période.

⁶⁹ Dans une critique qu'il fait du volume de Ronald Rudin « *The forgotten Quebecers* », Jean-Jacques Simard soutient qu'il faut éviter de conclure que le statut sociologique, entre les anglophones et francophones catholiques, soit le même et ce, même si un nombre important d'Irlandais catholiques étaient des ouvriers (Simard, 1986). Ces derniers ont joui d'une mobilité sociale beaucoup plus grande que les premiers du fait qu'ils parlaient la langue anglaise (Rudin, 1986).

Carte 2

Les résidences des élèves de l'école St-Patrick en 1959-1960

Quartier Ste-Thérèse

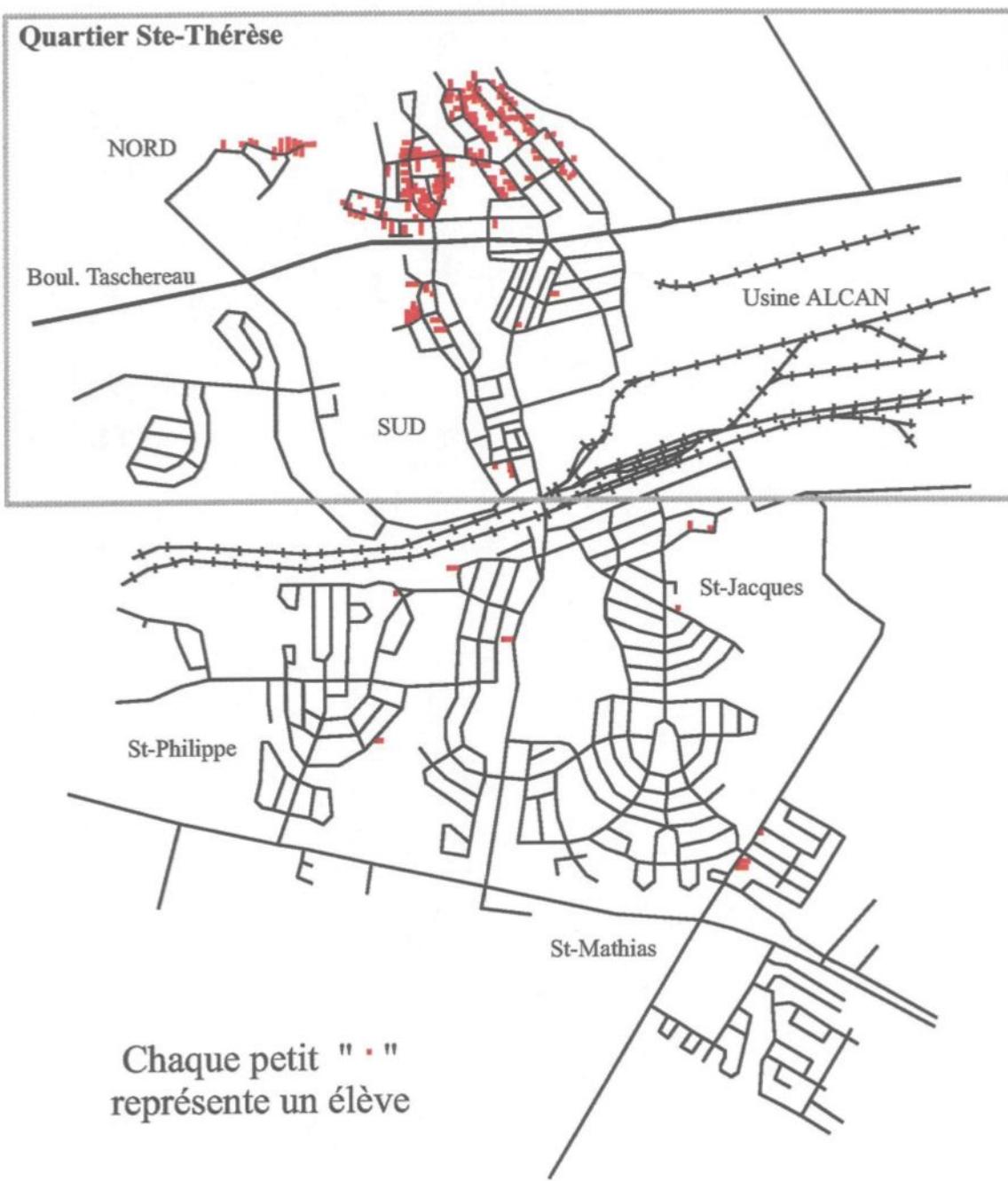


Source: Archive de la Commission scolaire De la Jonquière.

Pierre Laroche et Justin Proulx, UQAC 1996

Carte 3

Les résidences des élèves de l'école Saguenay Valley 1959-1960



Source: Archive de la Commission scolaire de Saguenay Valley.

Pierre Laroche et Justin Proulx, UQAC 1996

4. une proportion importante des anglo-catholiques vit sur une portion du territoire qui est majoritairement francophone.

En regardant les pourcentages de cette répartition pour l'année 1960 (Tableau 14), nous pouvons avoir une idée précise de leur distribution sur le territoire. Elle démontre clairement qu'il existe une base d'unité territoriale entre anglophones, à partir de leur concentration, à plus de 70%, dans le quartier Ste-Thérèse. Elle laisse aussi paraître des différences importantes au sein de la communauté anglophone. Les anglo-protestants sont concentrés à 80%, au Nord du boulevard Taschereau⁷⁰ alors que les anglo-catholiques ne s'y retrouvent qu'à 27%. Près de 50% des anglo-catholiques vivent en dehors du quartier Ste-Thérèse alors que ce pourcentage n'est que de 12% pour les anglo-protestants.

Dans la mesure où la concentration sur le territoire est un facteur important pour la survie d'une communauté linguistique (Laponce, 1986), les anglo-protestants apparaissent, en 1960, nettement favorisés à ce chapitre.

Globalement, le rapport social entre les anglo-catholiques et les anglo-protestants que nous avons dégagé à partir du statut professionnel, se confirme par une distribution sur le territoire, là encore, en faveur des anglo-protestants et ce, malgré un poids démographique presque similaire pour les deux groupes⁷¹.

Au terme de cette section, certains constats s'imposent. En 1960, les anglophones d'Arvida ont un poids démographique 5 fois plus important que celui de l'ensemble des autres communautés anglophones de la région. Les communautés anglophones et francophones voient le jour simultanément, en 1926, avec la création de la ville d'Arvida par la compagnie Alcan. La communauté anglophone y est multiethnique. Elle est la communauté

⁷⁰ Aujourd'hui, il porte le nom de boulevard Saguenay.

⁷¹ En s'appuyant sur le nombre d'élèves recensés dans chacune des deux écoles, en 1960, les anglo-catholiques sont au nombre de 322 contre 316 pour les anglo-protestants. Toutefois, si on considère que 18% des anglo-catholiques vivent à l'extérieur d'Arvida contre seulement 5% pour les anglo-protestants, ces derniers seraient alors légèrement plus nombreux sur le territoire d'Arvida.

Tableau 14

La répartition des élèves catholiques et protestants sur le territoire d'Arvida en 1960

	École St-Patrick	École Arvida High	Total
Nombre d'adresses civiques*	279	316	595
Dans le quartier Sainte-Thérèse**	141 51%	279 88%	420 71%
Quartier Sainte-Thérèse, au nord du boul. Saguenay	74 27%	254 80%	328 55%
Quartier Sainte-Thérèse, au sud du boul. Saguenay	67 24%	25 8%	92 16%
Les autres quartiers d'Arvida	87 31%	21 7%	108 18%
À l'intérieur d'Arvida	228 82%	300 95%	528 89%
À l'extérieur d'Arvida	51 18%	16 5%	67 11%

* Pour l'école St-Patrick, les données étaient disponibles dans 279/322 ou 87% des cas. Dans le cas de l'école Arvida High, les informations étaient disponibles dans 100% des cas. Au total, les données étaient disponibles dans 595/638 ou 93% des cas.

** C'est dans ce quartier d'Arvida que sont concentrées les institutions des anglophones. Les institutions religieuses et scolaires des protestants se trouvent au nord du boul. Saguenay qui s'appelle alors le boul. Taschereau. Celles des catholiques se trouvent au sud.

Sources: Les archives des commissions scolaires "De la Jonquière" et "Saguenay Valley".

d'accueil de tous les non-francophones à cause de la force d'attraction de l'anglais, mais, aussi, du nationalisme défensif des élites canadiennes-françaises, dominantes à l'époque.

L'origine ethnique de ses membres varie dans le temps, ce qui laisse supposer un enracement à long terme plus fragile. Cette communauté est «scindée» sur la base de la religion entre catholiques et protestants. Cette division sous-tend un rapport social favorable aux protestants même si les deux groupes sont d'un poids démographique similaire. En 1960, il existe une base territoriale commune où se concentre la grande majorité des anglophones, c'est le quartier Ste-Thérèse. Numériquement, elle est largement dominée par les anglo-protestants alors que les anglo-catholiques vivent cinq fois plus souvent dans un quartier francophone. Comme nous le verrons dans les chapitres 5 et 6, la faiblesse d'enracinement et cette «scission» entre anglo-catholiques et anglo-protestants vont prendre tout leur sens alors que nous traiterons du déclin de la communauté de même que de son énorme difficulté à s'unir sur la seule base linguistique.

4.2 Une activité associative et institutionnelle d'envergure chez les anglophones d'Arvida dans les années 1960

L'intensité et la diversité de la vie communautaire au sein de la communauté anglophone d'Arvida, dans les années 1960, s'expriment très clairement à partir de son activité institutionnelle⁷². Les 54 « institutions »⁷³ comptabilisées pour 1960, sont regroupés sous 10

⁷² Notre source, en ce qui concerne les activités institutionnelles de la communauté anglophone, pour la période 1960-1982, est le journal *Le Lingot*. Il est publié par la compagnie Alcan à partir de 1942 et des pages en langue anglaise y figurent dès le début. Avec son ancêtre, *L'étincelle*, qui voit le jour en 1936, ces deux journaux «industriels» auront servi de média communautaire pour la communauté anglophone d'Arvida pendant une période continue de 46 ans.

secteurs d'activités. En les reprenant un à un, nous allons apporter des détails sur celles qui paraissent jouer un rôle moteur ou, encore, qui permettent de mieux appréhender la multiplicité des liens de la vie communautaire anglophone à cette époque, communauté dont les membres d'origine multiethnique ont tendance à être des personnes instruites, cultivées et impliquées, avec une certaine aisance financière.

Les différents réseaux régionaux, québécois, canadiens et parfois internationaux, à l'intérieur desquels s'inscrivent leurs activités, nous révèlent une communauté qui n'est nullement isolée bien qu'éloignée des grands centres.

4.2.1 Une grande intensité, concentrée dans le quartier Sainte-Thérèse d'Arvida

La manifestation au sein de la communauté anglophone d'Arvida d'une activité « institutionnelle » importante est perceptible dès 1945 et même avant⁷⁴. Elle serait typique de la vie sociale et communautaire qui se développe au sein des villes de compagnie⁷⁵.

La décennie 1960, qui précède l'effondrement institutionnel perceptible à partir des années

⁷³ Pour qu'une activité soit retenue comme une activité associative ou institution, elle doit :

- A) apparaître au moins sur deux années consécutives;
- B) être dirigée par des anglophones ou encore avoir une section ou une composante anglophone;
- C) l'implication des membres de la communauté doit y être manifeste.

Pour les activités dans les domaines scolaire et religieux, certaines d'entre elles, qui sont constantes, sont secondaires aux activités principales du groupe. Dans ce cas, seul le groupe initiateur est comptabilisé comme « institution ».

Une exception! Même s'il n'y a pas de production locale, dans le cas de la télévision du moins, les activités dans le domaine de la radio et de la télévision sont retenues comme « institution » parce qu'elles sont alors intégrées à la programmation de stations françaises locales.

⁷⁴ Le journal "The Arvidians" publié en 1927-1928, nous montre que cette ville, qui voit le jour sur un territoire agricole, en 1926, fait déjà place à un nombre important d'institutions. Entre autres, il y a un cinéma (*Vida Theatre*), un club de tennis, l'Hôpital général d'Arvida, une équipe de baseball, une ligue de hockey, des écoles et églises, protestantes et catholiques, une bibliothèque pour les anglophones, la « *Lending Library* », etc. (*The Arvidians*, 18/08/27 au 30/11/28)

⁷⁵ En 1945, déjà plus de 100 organisations locales au sein de la ville d'Arvida, dont plusieurs chez les anglophones, sont dénombrées. Malgré leur nombre restreint à l'époque (600/10 000 ou 6% de la population totale), ces derniers sont très impliqués, « *so much that free evenings for scheduled rehearsals were hard to find* ». Gummer William, *l'Emeritus*, journal des retraités publié par Alcan, vol. 7 n°1, 1989.

1968 (Graphique 4), laisse paraître une vie communautaire intense (Tableau 15) et ce, pour toutes les couches sociales et tous les groupes d'âges de la population. Toutefois, il semble qu'en dehors de l'Alcan, la communauté anglophone ne soit pas constituée d'une classe de gens d'affaires très florissante⁷⁶, tout au plus, quelques petites compagnies personnelles dans le domaine du taxi, de l'hôtellerie, de l'assurance ou encore, des services plus personnalisés en langue anglaise (*Le Lingot*, 1960-1982).

En dehors des écoles, dont le fonctionnement est régi par la loi, et des bâtiments qui servent aussi aux activités quotidiennes des usines Alcan, la vie institutionnelle des anglophones s'organise sur le mode associatif. Elle reflète la hiérarchie au sein de l'entreprise et bien que la direction de l'Alcan s'assure d'un contrôle «serré» à partir du «*Arvida Athletic and Recreation association*»⁷⁷, chaque organisation tient son assemblée générale annuelle et élit «ses officiers».

Sur le territoire, c'est dans le quartier Sainte-Thérèse que se concentre l'activité institutionnelle des anglophones. Elle se déroule dans plusieurs lieux, tels le Manoir du Saguenay, les églises protestantes, l'école «*Saguenay Valley*», le Laboratoire de l'aluminium et le Foyer des loisirs (Tableau 16). Les lieux «exclusifs»⁷⁸ étant situés, au nord du boulevard Taschereau pour les anglo-protestants et au sud pour les anglo-catholiques.

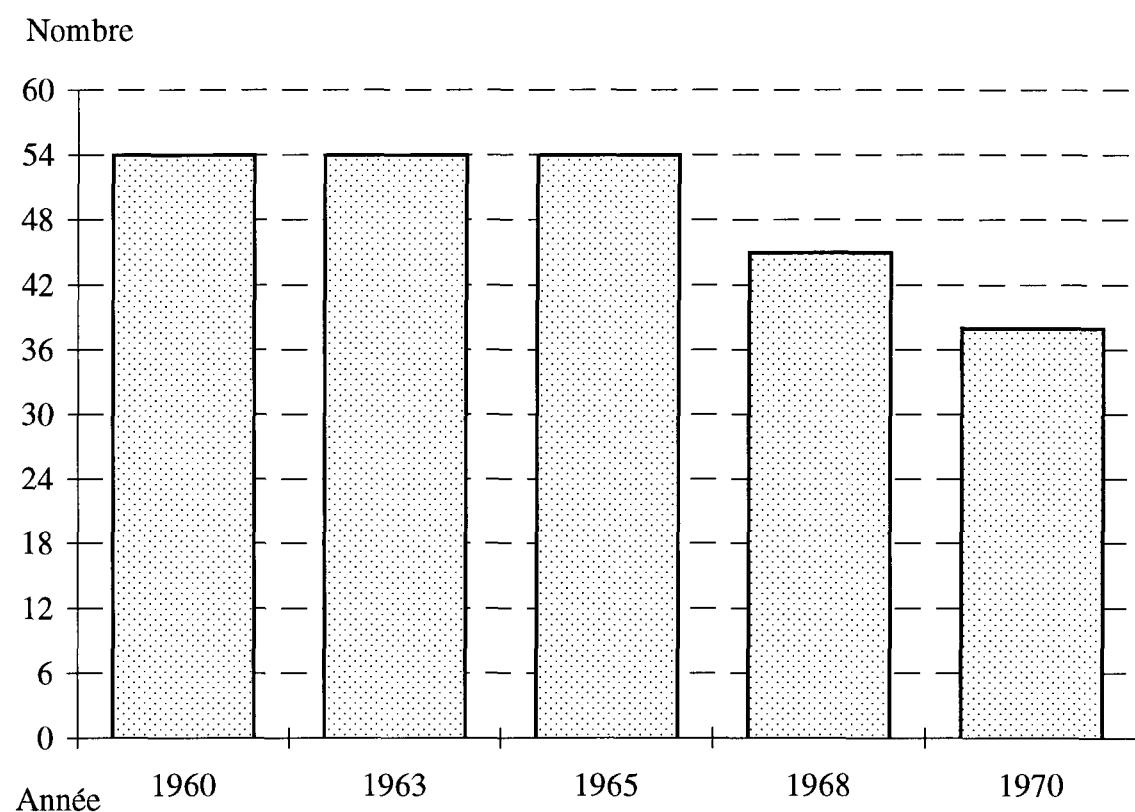
⁷⁶ De grands pans de l'économie, comme les banques, les magasins à grande surface dans les domaines de l'alimentation et de l'habillement, etc., appartenaient et étaient dirigés par des compagnies aux mains des anglophones. Toutefois, ce phénomène n'est pas particulier à la ville d'Arvida et n'est pas, non plus, le fruit d'une initiative de sa communauté anglophone.

⁷⁷ «*Father Alcan*», comme certains l'ont appelé (Gummer William, *Emeritus*, vol. 7 n°1, 1989), s'est toujours impliqué financièrement afin d'assurer une qualité de vie qui soit compétitive avec celle des régions plus au sud. C'est un mécanisme centralisé, le «*Arvida Athletic and Recreation association*», qui, jusqu'en 1961, permet la distribution des argent de la compagnie, dans la majorité des cas. Pour en être bénéficiaire, il fallait obligatoirement que l'association sportive, sociale, culturelle ou autre, y soit accréditée. (Entrevue, #01-01-94).

⁷⁸ En dehors des églises protestantes et des écoles, ces lieux sont aussi, à des degrés divers, les lieux des francophones.

Graphique 4

L'Évolution des organisations associatives et institutionnelles chez les anglophones à Arvida durant la décennie 1960-70



Source: Voir le tableau 15 pour les données plus détaillées.

Tableau 15

Les activités associatives et les institutions des anglophones d'Arvida au S-L-S-J, 1960-1982

1 Sport	Yacht club	Powell park association	Powell park jr hockey league	Little league of baseball	Country club Golf and Curling	Tennis club	Saguenay car club	Arvida badminton Association	Ski	Bowling	Dart	Figure skating	Little * olympic day	Soccer
2 Social	Legion	Kiwanis club	Chess club	Bridge club	Demerara club	Horticultural club	Bird count	Godparents Association	Saguenay swingers square dance					
3 Éducatif	Guides and Scouts	Canadian club	University women's club	Canadian Inst. of chemistry	Engineering Inst. of can.	Canadian ass. of consumers	SSPCA							
4 Culturel	Arvida lending library	Arvida choral society	St-George players Arvida players society	Art and craft committee	Camera club	Municipal library	École des Beaux Arts (classe en anglais)	Palace Theater	Cercle musical Jeunesse musicale	Canadian players*	Arvida film society			
5 Scolaire	Arvida school trustees	Arvida high and ele. school	Home and school association	Saguenay section of the teachers ass.	Arvida kindergarden ass.	St-Patrick ele. and high school	St-Patrick high school parent ass.							
6 Religieux	Arvida first united church	Women auxilliary of first united c.	St-George Anglican church	Ladies guild of St-Georges	St-Thérese church (1928-1982)	St-John of Saguenay church	Women auxilliary of St-John church							
7 Politique	Protestant proprietors ass.	United nation club	Committee for english radio and television											
8 Santé	Saguenay General Hospital	Women auxilliary of Sag. Gen. Hospital	Red Cross											
9 Communication	Le Lingot (1942-1982)	CKRS radio	CKRS television	CBC radio Montréal	Quebec AM CBC radio									
10 Ethnique	St-Patrick society	Polish Society	New canadians religious services											

* Ces regroupements ou activités associatives n'ont pas été comptabilisés comme institutions dans le cadre de ce travail de recherche.

Source: La section anglaise du journal "Le Lingot", publiée par la compagnie Alcan, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Tableau 16

Les principaux lieux et les activités des anglophones à Arvida durant la décennie 1960-70

Quartier Sainte-Thérèse	Les lieux	Les activités*
Au nord du boul. Taschereau	<ul style="list-style-type: none"> - Saguenay inn.....» (Manoir du Saguenay) - Protestant churches.....» (United and Anglican) - Powell park.....» - Saguenay Valley school» (Arvida High School) - Country club.....» - Lavoisier or Gay-Lussac street» - Saguenay General Hospital.....» 	<ul style="list-style-type: none"> Canadian club, Lending library, Tennis club; Tennis, Badminton and Women auxiliaries of general hospital dance, Demerara club, Engineering and Charity ball, Bridge tournament, Conservation film, God parents tea, Kiwanis club, Arvida High Graduation, Choral society Les différents services religieux ainsi que les activités liées à l'existence des différents groupes, femmes, jeunes et autres, au sein des églises; Kindergarten ass., St-George players, Canadian club Hockey, Baseball, Play ground Canadian Players, District Rotary contest, Scout and Guide Hobby and Handy craft show, Scout Leader formation, Arvida Players, Badminton club, Protestant Proprietors, Choral society meeting, Home and School meeting, Chess club, Scout and Guide mouvement Curling club, Golf club University women's club (chez les membres) Women and Board of the Saguenay General Hospital
Au sud du boul. Taschereau	<ul style="list-style-type: none"> - Aluminium Laboratories.....» theatre - Recreation Center.....» (Foyer des loisirs) - City Hall.....» - St-Patrick School.....» - Sainte-Thérèse Church.....» - Notre-Dame-du-Sourire School.....» - Hudson Bay store.....» 	<ul style="list-style-type: none"> Foremen's club, Yacht club meeting, Horticultural society, Canadian ass. for applied spectroscopy, Canadian institut of Chemistry, Arvida Players meeting, Canadian club, Film society, St-Patrick society annual pic-nic, Camera club Canadian Institut of Chemistry and Car club (Bauman lodge), Chess club, Figure skating, Hockey marathon, Tennis club meeting, Arts classes, Public library, Curling, Golden age club, Horticultural show Camera club, Art and Craft exhibit St-Patrick society card party and meeting Catholic english mass Powell park Hockey league trophy Arvida Players and St-Patrick society meeting (Radisson room)
Autres quartiers d'Arvida	<ul style="list-style-type: none"> - Guillaume Tremblay School.....» - Notre-Dame de l'Assomption School.» - St-Jacques School.....» - St-Phillip School.....» - Legion Hall.....» 	<ul style="list-style-type: none"> Choral society show, Jeunesses musicales New Canadian services New Canadian services French course Tennis and Badminton dance
Extérieur d'Arvida	<ul style="list-style-type: none"> - Hôtel de Jonquière.....» - Lac Saint-Jean Beach.....» 	<ul style="list-style-type: none"> Kiwanis club, Bridge tournament Foremen's club, Guide Camp (Wilson's point), Scout Camp

* Certaines de ces activités diffèrent de celles que nous avons comptabilisées comme institutions des anglophones.

Source: La section anglaise du journal *Le Lingot* 1960-1970, Alcan.

4.2.2 Les sports

Dans le domaine des sports, il faut d'abord mentionner l'importance territoriale de la «*Powell Park Association*». Il s'agit d'une organisation dirigée par une majorité anglophone et qui chapeaute toutes les activités sportives qui ont lieu au cœur du «territoire⁷⁹ de la communauté anglophone» d'Arvida. Le «*Powell park*», qui est le parc reconnu pour les jeunes du quartier Sainte-Thérèse, est situé dans sa partie nord, à l'intérieur du quadrilatère formé par les églises et les écoles protestantes (Carte 4). C'est sur ce territoire que jeunes, catholiques et protestants, parfois francophones, de différents groupes d'âges et milieux sociaux se retrouvent, ensemble, insérés au sein des différentes ligues de hockey, de baseball⁸⁰, etc.

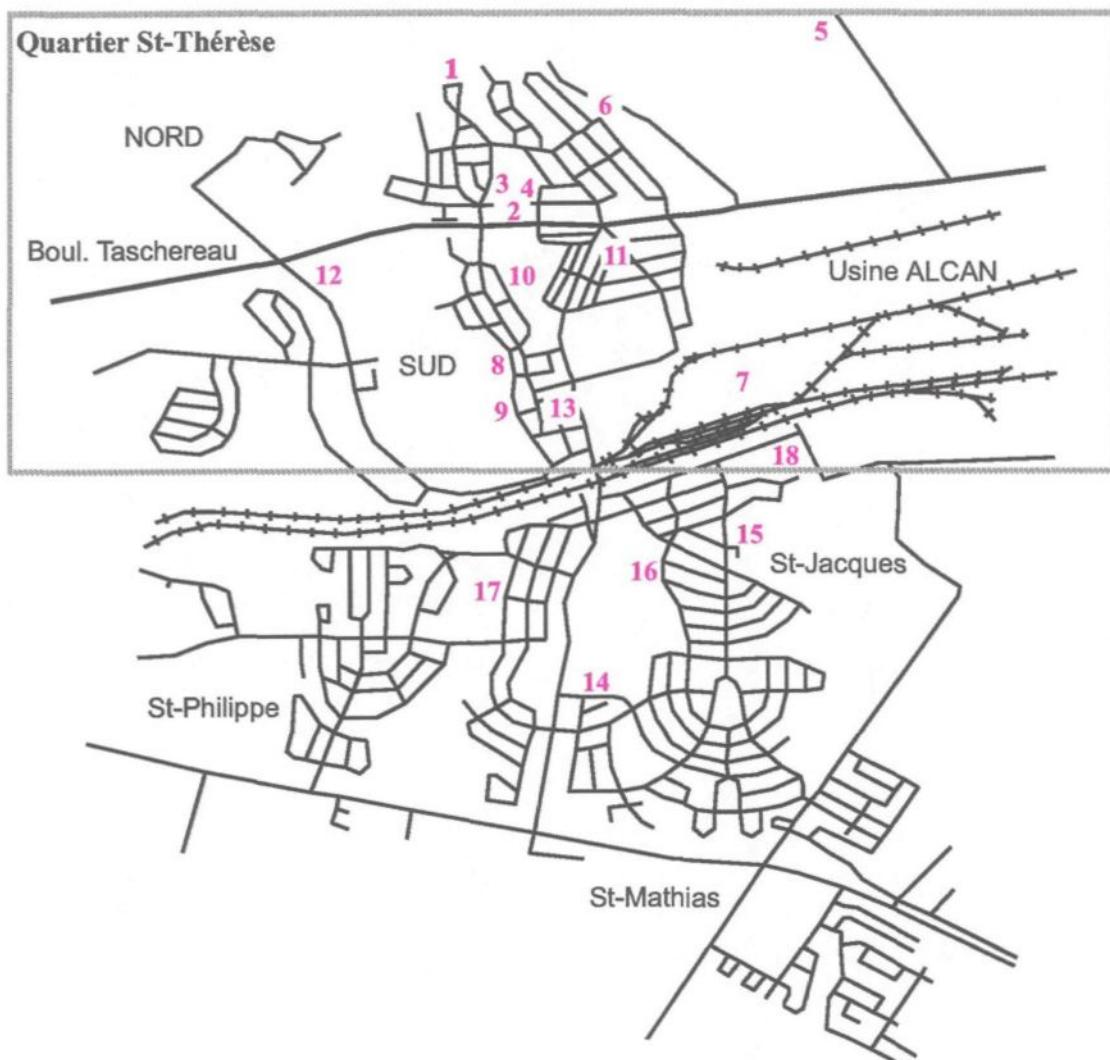
Il en va de même du «*Recreation Centre*» qui lui, situé dans la partie sud du quartier Sainte-Thérèse, au centre-ville, est le «siège social» ou encore le centre d'activités pour plusieurs organismes de la communauté. Il est ouvert à l'ensemble de la population et la présence d'un terrain de curling est manifeste des divisions sociales qui existent au sein même du quartier Sainte-Thérèse d'Arvida. Pour ce sport qui est très populaire chez les anglophones, il existe un autre centre d'activités, le «*Arvida Country club*», situé dans le secteur nord du quartier. C'est là que se trouvent regroupés le «*Golf club*» et le «*Arvida curling club*». On peut présumer que les activités de ce club s'adressaient d'abord à une élite qu'elle fut francophone ou anglophone.

⁷⁹ Dès la première phase de développement, en 1926, des francophones vont habiter ce territoire. La ville doit alors pouvoir abriter tout le personnel de l'Alcan. Comme il est possible de hiérarchiser la distribution dans l'espace des différentes habitations en fonction des coûts de location, les francophones qui, en 1926, sont plus souvent ouvriers, demeurent en grand nombre dans les rues situées derrière l'église catholique, Sainte-Thérèse, soit au sud du boulevard du Saguenay, là où se trouvent les écoles françaises, elles aussi, catholiques (Bouchard, 1992).

⁸⁰ En 1964, quatre-vingt-quinze jeunes d'entre 9 et 13 ans sont regroupés au sein de cinq équipes qui forment la «*Little Baseball league*», alors attachée au «*Powell Park*» (*Le Lingot*, 27/08/64).

Carte 4

Les principaux lieux des institutions des Anglophones Arvida en 1960



Principaux lieux:

- | | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| 1. Saguenay Inn | 10. St-Patrick School |
| 2. Protestants Churches | 11. Ste-Thérèse Church |
| 3. Powell Park | 12. Saguenay Valley General Hospital |
| 4. Saguenay Valley School | 13. Hudson Bay Store |
| 5. Country Club | 14. Guillaume Tremblay School |
| 6. University Women's Club | 15. Notre-Dame de l'Assomption School |
| 7. Aluminium Laboratories | 16. St-Jacques School |
| 8. Recreation Centre | 17. St-Philip School |
| 9. City Hall | 18. Legion Hall |

Source: Journal *Le Lingot* publié par la compagnie Alcan.

Pierre Laroche et Justin Proulx, UQAC 1996

Donc, aux regroupements qui évoluent dans des lieux qui peuvent être propres aux anglophones pour des raisons de langue et/ou de culture (églises et écoles protestantes, club sociaux, etc...) s'ajoutent ceux qui reposent sur les divisions sociales et qui s'expriment, aussi, par des activités de nature différente. Dans le secteur des sports, c'est le cas du Yatch club, qui s'adresse à une clientèle plus fortunée (Entrevue, #01-01-94) et qui demeure longtemps un «bastion» pour la langue anglaise. Concrètement, ce n'est qu'en 1969 qu'un instructeur⁸¹ y donnera, pour la première fois, en français, des cours de voile (*Le Lingot*, 15/08/69). Le prestige de ce club⁸², très «select», au sein de la communauté anglophone, est perceptible à partir des soirées de «danse» qu'ils ouvrent au public. En 1962, pas moins de 680 couples participent au bal annuel de l'organisme (*Le Lingot*, 14/06/62).

Notons la présence de groupes spécifiques chez les jeunes et les femmes dans presque toutes les organisations sportives, dont le golf, le curling, le ski, le tennis et le bowling (*Le Lingot*, 29/06/61, 10/10/63, 10/01/63, 11/07/63 et 27/05/63). En 1965, les femmes ont même une équipe de hockey qui évolue sur la patinoire du *Powell park* (*Le Lingot*, 04/03/65).

Signalons la mise sur pied par des anglophones, en 1961, du «*Car club*», responsable de la tenue de très populaires «*Annual rallye*» (*Le Lingot*, 17/10/63).

4.2.3 Le social

Les institutions signalées dans ce secteur dont le «*Bridge club*», le «*Chess club*», le «*Bird count*» et le «*Godparents association*» offrent des activités qui concernent d'abord

⁸¹ Il s'agit d'un anglophone qui faisait partie d'un groupe envoyé en France pour un stage d'immersion en langue française.

⁸² Les membres de ce club participent régulièrement à des compétitions organisées avec d'autres clubs de voile situés à l'extérieur de la région. Ils vont gagner plusieurs compétitions, notamment en 1963, en Ontario (*Le Lingot*, 23/08/63).

les classes instruites et aisées de la société. Au début des années 1960, plusieurs institutions sociales offrent des activités en français ou en anglais. C'est le cas de la section anglophone, de la branche d'Arvida de l'Association canadienne de protection des consommateurs, au début des années 1960, (*Le Lingot*, 11/05/61) et de la branche saguenayenne de la Société protectrice des animaux lors de sa fondation en 1965⁸³ (*Le Lingot*, 23/06/65).

Au niveau de la jeunesse, le « *Kiwanis club* » d'Arvida, qui fut fondé en 1954, (*Le Lingot*, 11/06/54), tout comme la Légion, dont la section des femmes fut mise sur pied en 1953 (*Le Lingot*, 30/11/78), sont des organismes très impliqués. Ils organisent des levées de fonds (*Le Lingot*, 05/05/60), soutiennent financièrement des ligues sportives (*Le Lingot*, 28/07/60) et au niveau régional, des concours oratoires pour les jeunes des écoles anglaises (*Le Lingot*, 03/12/64). Du côté des garçons, c'est le « *Rotary contest* » qui, soutenu en partie par le « *Kiwanis club* », s'occupe du concours. Pour les filles, c'est la Légion qui assume cette responsabilité (*Le Lingot*, 16/03/61).

Pour les célibataires et les autres résidents du Manoir du Saguenay, le « *Demerara club* », un club social dont la présence peut être signalée dès 1942 (*Le Northern Saga*, 1942), organise plusieurs activités : une danse à l'occasion de la nouvelle année, des bals, des soupers dansants, des fins de semaine de ski et des dégustations de vin (*Le Lingot*, 27/12/62, 21/06/62, 25/01/62 et 07/02/63).

C'est aussi le cas de presque toutes les institutions de la communauté anglophone qui organisent soit une danse ou un bal annuel pour ouvrir ou encore clôturer leur saison d'activité.

Au niveau de l'ensemble de la communauté arvidienne, il y a un concours annuel d'horticulture depuis 1927, auquel l'Alcan est associée financièrement (*Le Lingot*, 05/09/63) dans

⁸³ Lorsqu'elle voit le jour, en 1965, cette section « régionale » compte une importante représentation anglophone (11/26) au sein de son comité fondateur (*Le Lingot*, 23/06/65).

le but avoué d'embellir la ville (*Le Lingot*, 28/09/67). Les anglophones y sont très impliqués et, en 1963, alors qu'un des leurs est le président de l'organisme, trois anglophones vont remporter un prix (*Le Lingot*, 05/09/63).

Signalons l'arrivée, en 1967, du « *Square dance club* ». Il tient ses activités régulières le vendredi soir dans les locaux de l'école « *Saguenay Valley* » (*Le Lingot*, 20/04/67).

4.2.4 L'Éducatif

Parmi les organismes qui oeuvrent dans ce secteur, il y a ceux qui ont une vocation scientifique. Les plus importants, la section d'Arvida de l'Institut canadien de chimie ou encore l'Institut canadien d'ingénierie, qui compte, en 1960, plus de 250 membres dans la région (*Le Lingot*, 20/10/60). La présence de ce type d'organisme vise à soutenir, dans l'absence d'une université capable de le faire, un climat propice à l'amélioration des connaissances et la formation scientifique de la population⁸⁴, plus particulièrement les employés de la compagnie Alcan, ainsi ils peuvent maintenir à jour leurs connaissances en chimie (*Le Lingot*, 14/07/60). Ces activités ont lieu sous forme de groupes d'étude qui se rencontrent sur une base régulière (*Le Lingot*, 22/09/60).

Plus préoccupé des grandes questions sociales et politiques, un organisme prestigieux, le « *Canadian club* », a une section régionale Saguenay—Lac-Saint-Jean (*Le Lingot*, 29/12/66). Elle organise, à Arvida, des activités sur une base mensuelle. Des invités prestigieux, dont René Lévesque, viennent donner des conférences sur des thèmes qui touchent les grands enjeux «patriotiques»⁸⁵ de la société canadienne. C'est ainsi qu'au début des

⁸⁴ La section d'Arvida de l'Institut canadien de chimie, s'implique auprès des étudiants des écoles anglaises par différentes activités de support aux élèves (*Le Lingot*, 08/02/62), dont l'organisation de concours (*Le Lingot*, 07/01/60). En fait, elle est responsable, avec la « *Fisher scientific company* » de la mise sur pied, en 1964, de la Foire scientifique régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean (*Le Lingot*, 04/04/68).

⁸⁵ Le « *Canadian Club* » est fondé en 1892 à Hamilton en Ontario dans le but de mousser le patriotisme

années 1960, les anglophones de la région sont invités à réfléchir sur des thèmes comme «Le séparatisme au Québec» (*Le Lingot*, 25/01/62) ou encore «Le bilinguisme au Canada» (*Le Lingot*, 04/04/63).

Plus proche de l'animation sociale et culturelle, le «*University Women's club*», mis sur pied en 1950 (*Le Lingot*, 10/09/63), rassemble un cercle de femmes instruites. Sur une base mensuelle, elles se rencontrent à la maison d'une des membres pour entendre et s'entretenir avec un invité de marque. Elles organisent la tenue de manifestations culturelles d'envergure dans la région (*Le Lingot*, 15/12/60). Parmi celles-ci, les présentations annuelles, à partir de 1956, des spectacles de renommée canadienne donnés par la troupe de théâtre «*The Canadians players*»⁸⁶. Elles mettent sur pied les «*French tea group*», dont le but est de promouvoir et permettre l'apprentissage de la langue française chez les femmes des dirigeants de la compagnie (*Le Lingot*, 14/09/61). Elles organisent des cueillettes de jouets pour les pauvres à l'occasion de la Noël (*Le Lingot*, 05/12/63). Elles donnent de l'argent pour l'achat de livres à la bibliothèque municipale (*Le Lingot*, 27/01/66) et elles remettent des prix dans les écoles (*Le Lingot*, 01/01/63).

Du côté de la jeunesse, le mouvement des Guides et des Scouts touche une très large section de la jeunesse protestante. Comme il s'agit d'un groupe qui fonctionne sur une base religieuse, les jeunes anglo-catholiques sont, au début des années 1960, intégrés aux francophones.

et l'identité canadienne (*Le Lingot*, 02/09/61).

⁸⁶ En 1960, elles organisent plutôt la venue de la «*Royal Winnipeg Ballet Troup*» qui, à l'occasion de sa vingt-et-unième année d'existence, fait une tournée pan-canadienne. Pour permettre aux étudiants de la région, qui fréquentent les écoles anglaises situées à l'extérieur d'Arvida, de participer à ces événements, le «*Women University Club*» s'occupe d'obtenir du financement. C'est notamment le cas, en 1961, alors que le Conseil canadien, qui relève du gouvernement fédéral, va subventionner la participation de 100 jeunes anglophones pour qu'ils puissent assister à une représentation que le «*Canadian Players*» va donner à l'école «*Arvida High*» (*Le Lingot*, 16/11/61).

En ce qui concerne les filles, l'importance des activités des Guides s'exprime par la simple mention de la tenue, en 1960, à Arvida, d'une réunion régionale à laquelle pas moins d'une cinquantaine de responsables de groupe, les «leaders», participent (*Le Lingot*, 19/05/63). Au sein du mouvement, le seul groupe des «*Brownies*», regroupe, en 1964, 215 jeunes anglophones (*Le Lingot*, 11/06/64). Leurs camps annuels, tout comme ceux qui s'adressent aux garçons, sont basés d'une façon permanente, à la Wilson Point, aujourd'hui, Pointe-Taillon, au Lac-Saint-Jean (*Le Lingot*, 27/07/61).

En ce qui concerne les Scouts, le mouvement est de même envergure. Plus de 400 jeunes anglophones de la région en font partie en 1964 (*Le Lingot*, 26/11/64). Des jeunes scouts participent aux différentes activités organisées dans le cadre des «*Jamboree*», notamment, au niveau du continent Nord-Américain, en Idaho, en 1967 et au niveau mondial, en Grèce, en 1963, alors que 14 000 scouts y sont rassemblés (*Le Lingot*, 24/08/67 et 12/12/63).

4.2.5 Le culturel

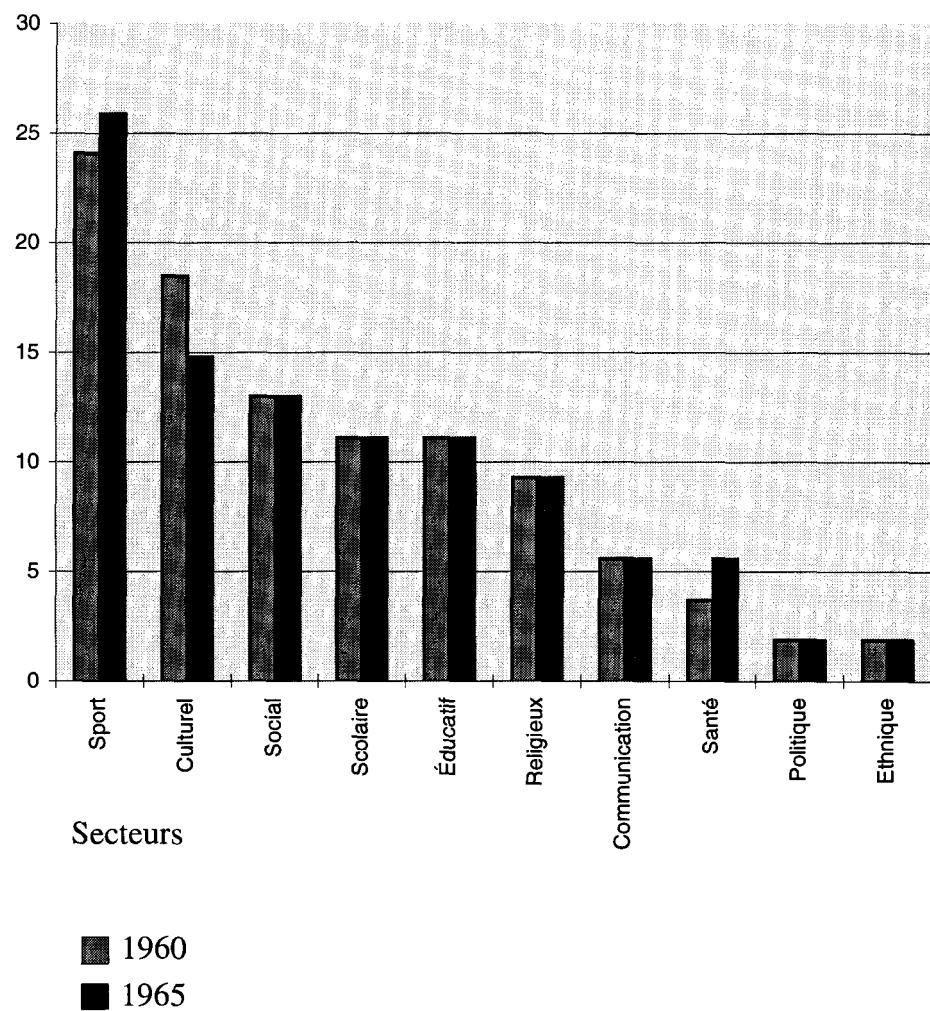
Après le domaine sportif, c'est le domaine culturel qui, en 1960, occupe le plus haut pourcentage de l'activité institutionnelle chez les anglophones, avec 18.5% (Graphique 5). Les institutions qui y sont regroupées peuvent être divisées en deux grandes familles : celles qui impliquent des artistes amateurs et/ou professionnels, locaux et les autres qui s'adressent à un public consommateur de culture.

La «*Arvida players society*» et la «*Arvida Choral society*» sont les deux plus importantes institutions du premier groupe. Elles reposent sur un nombre très important de bénévoles et

Graphique 5

Les secteurs de l'activité associative et institutionnelle chez les anglophones en pourcentage pour 1960 et 1965.

Pourcentage %



Source: La section anglaise du journal *Le Lingot*, publiée par la compagnie Alcan au S-L-S-J.

d'artistes amateurs⁸⁷. Les activités et spectacles⁸⁸ qu'elles organisent sont des évènements parmi les plus courus au sein de la communauté. En 1967, les spectacles annuels de la « *Arvida Choral society* » (*Le Lingot*, 23/02/67) et du « *Arvida Players* » (*Le Lingot*, 07/12/67) sont donnés devant une salle comble (500 personnes), trois soirs de suite⁸⁹. Il est indéniable que ces institutions sont une source de fierté et en grande partie responsables du dynamisme qui règne au sein de cette communauté.

Dans le second groupe, deux types de cinémas qui projettent des films en langue anglaise, un de répertoire et l'autre s'adressant au grand public, sont très populaires, au début des années 1960.

Au niveau régional, plusieurs villes, notamment celles de Chicoutimi, Bagotville, Jonquière et Arvida possèdent alors un cinéma qui offre le visionnement de films en langue anglaise au grand public (Entrevue, #01-01-94).

En ce qui concerne Arvida, le cinéma porte le nom de « *Palace* » et des représentations ont lieu tous les soirs de la semaine et le dimanche après-midi pour les enfants.

Tout aussi important, est le cinéma de répertoire. Il est sous la responsabilité du « *Arvida film Society* ». En 1962, on compte trois groupes fermés d'une vingtaine de personnes dans la section « *Générale* », deux autres groupes dans la section « *Internationale* » et un dernier dans la section appelée « *Expérimentale* » (*Le Lingot*, 08/11/62). Les représentations ont lieu au rythme d'une séance par mois, sauf pour la période d'été. L'ampleur de ces activités met en perspective la présence, au sein de la communauté anglophone, d'une importante élite d'intellectuels.

⁸⁷ En 1967, le spectacle annuel du groupe a pris une telle importance pour le public, qu'un metteur en scène professionnel est embauché pour le diriger (*Le Lingot*, 23/02/67).

⁸⁸ Parmi ces activités et spectacles, il y a les séances de lecture publique et les concerts donnés à l'occasion des fêtes religieuses, dont Noël.

⁸⁹ Les activités de ce groupe ont une ampleur telle, en 1961, qu'une bourse est instituée à même les profits tirés de ses représentations publiques. En 1962, elle permettra à des talents musicaux locaux d'aller passer deux semaines au « *Canadian Amateur Music Makers Camp* » (*Le Lingot*, 28/06/62).

En ce qui concerne les bibliothèques, il y en a trois.

La «*Arvida Lending library*», «privée» celle-là, s'adresse d'abord à une clientèle proche des élites dirigeantes. Elle est située dans le Manoir du Saguenay⁹⁰ et, en 1967, comprend une sélection de 600 titres. Ses livres sont renouvelés⁹¹ à l'occasion de ventes annuelles, par l'équipe de bénévoles qui est responsable de la bibliothèque (*Le Lingot*, 11/05/67).

Une autre bibliothèque, plus «scientifique» celle-là, est située dans le Laboratoire de l'Aluminium d'Arvida. Elle est ouverte à tous les employés et la compagnie Alcan les encourage à l'utiliser régulièrement (*Le Lingot*, 02/03/67).

Reste la bibliothèque municipale, située au centre-ville et ouverte à toute la population francophone et anglophone. À ses débuts, en 1942, elle va bénéficier de généreux dons d'un haut dirigeant de l'Alcan⁹², principalement pour l'obtention de livres en français, rendus inaccessibles à cause de la guerre qui touche alors la France.

L'existence de ces trois bibliothèques est, elle aussi, le reflet des divisions qui existent au sein de la société arvidienne. Elles existent au sein de la communauté anglophone entre ceux qui ont accès à la bibliothèque privée et/ou qui utilisent la bibliothèque scientifique, et les autres qui utilisent seulement la bibliothèque municipale.

Au début des années 1960, ces divisions existent, au sein même de la bibliothèque municipale entre anglophones et francophones. La comparaison entre le nombre de membres de chacune de ces communautés, ainsi que le nombre total de prêts qu'ils effectuent, est

⁹⁰ Le Manoir du Saguenay est situé dans la section nord du quartier Sainte-Thérèse. Il sert de résidence aux célibataires et aux invités spéciaux de l'Alcan, en plus de servir de «club social» aux dirigeants de la compagnie. Il est au cœur du quartier des cadres (Noppen et Morisset, 1994).

⁹¹ La «*Lending library*» est mise sur pied, en 1928, par le révérend Campbell de la «*United Church of Arvida*». Au départ, elle reçoit 200 livres prêtés par la bibliothèque de l'Université McGill qui, par la suite, les échange à tous les trois mois. S'ajouteront des titres, achetés ceux-là, à partir de l'argent tiré de la location de livres (*The Arvidans*, 18/09/28).

⁹² Il s'agit de Dana Bartholomew, qui est aussi membre des conseils d'administration du Musée et de l'Orchestre symphonique de Montréal. Au début des années 1960, il soutient toujours financièrement la bibliothèque pour l'achat de livres (*Le Lingot*, 26/09/62). Aujourd'hui, en son honneur, une des salles de la bibliothèque de Jonquière (branche d'Arvida) porte son nom.

révélatrice de cette division et de l'importance des activités livresques au sein de la communauté anglophone (Tableaux 17 et 18).

Les anglophones, qui sont 15% de la population d'Arvida au début des années 1960, comptent, en 1962, pour 22% des membres de la bibliothèque municipale. Cette année-là, ils effectuent 17 349 prêts ou 32% de tous ceux qui sont enregistrés (Lingot, 24/01/63).

4.2.6 Le scolaire

Dans le domaine scolaire, une distinction nette existe entre les anglo-protestants et les anglo-catholiques. Les premiers contrôlent et dirigent leurs commissions scolaires alors que les seconds n'exercent un contrôle qu'au sein de leur école⁹³. De là, l'émergence de deux cultures institutionnelles qui, avec la création du Ministère de l'Éducation au début des années 1960, ne vont cesser de se différencier.

Au début, le pouvoir des anglo-protestants est organisé autour du «*Arvida school trustees*», qui est responsable de la gestion de la Municipalité scolaire protestante d'Arvida. Mais en 1962, dans le but de consolider les effectifs scolaires⁹⁴, les anglo-protestants de la région se regroupent et créent la Municipalité scolaire de «*Saguenay Valley*».

⁹³ Ce contrôle vient du fait que l'école «*St-Patrick*», une école anglaise sous la responsabilité de la Commission scolaire catholique francophone d'Arvida, jouit, dans son quotidien, d'une très grande «autonomie». Ni les commissaires, ni le personnel de la commission scolaire ne possèdent l'expertise pour dispenser une éducation de qualité à une population anglophone. Aussi, les autorités scolaires sont-elles bien contentes de pouvoir s'en remettre aux «seuls» véritables experts en la matière, les enseignants de l'école. Du coup, l'école et les enseignants anglo-catholiques se voient investis d'une plus grande responsabilité au sein de leur communauté que chez les anglo-protestants (Entrevue, #02-02-94). Dans le domaine de l'éducation, il deviendra évident que les lieux de pouvoir entre les deux groupes ne sont pas au même niveau de la hiérarchie scolaire.

⁹⁴ Le déclin des autres municipalités scolaires protestantes de la région est déjà amorcé au début des années 1960 (*Le Lingot*, 23/11/61). En 1970, en dehors d'Arvida et des bases militaires, il ne reste plus que l'ancienne ville de Riverbend, alors devenue un des quartiers de la nouvelle ville d'Alma, qui possède encore quelques classes anglaises au niveau primaire (Archives de la Commission scolaire «*Saguenay Valley*»). Le territoire de la Municipalité scolaire de «*Saguenay Valley*» couvre alors tout le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chibougamau—Chapais.

Tableau 17

Les membres de la bibliothèque municipale d'Arvida en 1962

Langue	Membres	Pourcentage
Anglais	708	22%
Français	2363	76%
Polonais*	63	2%

* Comme il existait une section de livres polonais à cette bibliothèque, nous avons choisi de comptabiliser les membres Polonais à part même si normalement nous les incluons parmi les anglophones.

Source: *Le Lingot*, 22/02/62, vol. 19, no:37.

Tableau 18

Les prêts à la bibliothèque municipale d'Arvida en 1962

Langue	Prêts	Pourcentage**
Anglais	17 349	32%
Français	36 693	68%
Polonais***	---	---

** Ce calcul ne tient pas compte de l'existence de la section polonaise.

*** Cette section comptait 900 livres en 1979.

Source: *Le Lingot*, 24/01/63, vol. 20, no:33.

Chez les anglo-catholiques, les fermetures d'écoles anglophones entraînent, habituellement⁹⁵, comme ce fut le cas pour l'école « *St-Mary's* » de Kénogami en 1968, un regroupement des élèves au sein de l'école « *St-Patrick* ». Cette dernière, tout en relevant de la Commission scolaire catholique d'Arvida jusqu'à la création de la Commission scolaire régionale Lapointe en 1963, est sous la gouverne des « *Sisters of Charity* » qui en assurent la direction de 1955 à 1963 (*Le Lingot*, 27/04/61 et 28/03/63).

À ce pouvoir administratif, s'ajoute celui des organismes communautaires qui regroupent des parents qui, en plus d'exprimer des opinions sur le fonctionnement des écoles, sont responsables d'une forte animation parascolaire, durant les années 1960.

Chez les anglo-catholiques, cette animation est assumée principalement par la « *St-Patrick Society* » jusqu'en 1967, alors que le MEQ va exiger la mise sur pied d'une organisation indépendante de parents (*Le Lingot*, 25/05/67). Aux compétitions dans les domaines sportifs, de la langue et de la science s'ajoutent le pique-nique annuel, les opérettes, le théâtre amateur, les danses, etc...

Chez les protestants, cette animation autour de l'école est assumée par la section locale du « *Home and School Association du Canada* »⁹⁶. En plus des différentes activités énumérées du côté catholique, elle organise les classes du samedi dans le domaine artistique (*Le Lingot*, 22/09/60), elle s'implique dans la remise de bourses (*Le Lingot*, 27/09/62), les cours de conduite automobile (*Le Lingot*, 02/03/62), les plans de carrière (*Le Lingot*, 22/03/63), les uniformes des élèves (*Le Lingot*, 25/10/62), etc... Existe aussi, le « *Kindergarten Association* », qui, en 1963, reçoit des enfants de 4 et 5 ans dans les locaux

⁹⁵ Toutefois, ce n'est pas ce qui devait arriver avec Riverbend au début des années 1960. L'entente signée avec le MEQ, entre autres pour le transport, prévoyait que tous les enfants, catholiques comme protestants, seraient rapatriés au sein de l'école protestante, « *Saguenay Valley* », d'Arvida (*Le Lingot*, 02/05/63).

⁹⁶ Le « *Home and School Association* » a alors une grande influence auprès de la Conférence canadienne sur l'Éducation (*Le Lingot*, 30/11/60).

des deux églises protestantes. À leur intention, une classe d'immersion française⁹⁷ est mise sur pied en 1966 (*Le Lingot*, 26/09/63 et 27/01/66).

Les élèves des deux écoles semblent avoir eu d'excellentes performances à titre de boursiers universitaires (*Le Lingot*, 24/08/61), lors de différentes compétitions sportives (*Le Lingot*, 02/02/61), de la Foire régionale des sciences (*Le Lingot*, 04/11/65), ou encore des différents concours oratoires (*Le Lingot*, 22/05/70).

Les rapports entre les deux écoles sont marqués de rencontres occasionnelles entre les enseignants au niveau régional (*Le Lingot*, 24/11/60 et 31/10/63). Les élèves participent parfois à des danses communes (*Le Lingot*, 10/11/60) ou encore à des tournois sportifs (*Le Lingot*, 07/12/60). Comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre 6, une très importante tentative de fusion visant à regrouper tous les élèves anglophones au sein d'une même école s'amorce dès 1962 (*Le Lingot*, 30/08/62). Elle va provoquer d'importants conflits entre les deux communautés et, avec l'éloignement institutionnel qui va s'accélérer avec la création du MEQ, une «brisure» dans les relations entre les deux groupes. Malgré des discussions qui se poursuivent toujours à la fin de 1968 (*Le Lingot*, 21/11/68) et encore en 1995, ce regroupement ne s'est pas concrétisé.

4.2.7 Le religieux

Dans les années 1960, le domaine des activités religieuses est tout aussi important chez les protestants que chez les catholiques. Comme pour le scolaire, ce qui différencie d'abord les protestants des catholiques, c'est qu'ils dirigent leurs institutions religieuses. Alors qu'ils bénéficient d'activités et services religieux dans leur langue, pour tous les groupes d'âge, les

⁹⁷ En 1995, l'existence d'une classe d'immersion, anglaise celle-là, pour les élèves de l'école anglo-protestante met en perspective les changements radicaux qu'a connus cette communauté au cours des trente dernières années (Entrevue, #01-01-94).

catholiques, eux, ne peuvent assister qu'à une seule messe en anglais par semaine dans le sous-sol de l'église catholique. Ce n'est qu'en 1962, suite à la venue d'un vicaire d'origine irlandaise, que cette messe pourra être célébrée tous les dimanches, tout comme pour celles des francophones, «en haut», au rez-de-chaussée de l'église (*Le Lingot*, 15/02/62).

Les anglo-catholiques peuvent aussi bénéficier des célébrations de la Messe de minuit ou encore de celles de la Pâques qui, elles, demeureront dans le sous-sol de l'Église Sainte-Thérèse. Dans des occasions spéciales, lorsque l'Évêque de Chicoutimi viendra prendre la parole, les célébrations seront bilingues (*Le Lingot*, 27/04/61 et 06/08/64).

Parmi les catholiques, les immigrants slaves reçoivent, sur une base mensuelle et à l'occasion des grandes fêtes dont celle de Pâques, des services religieux qui s'adressent spécifiquement à eux (*Le Lingot*, 12/04/62). Un prêtre de l'église catholique⁹⁸ a pour fonction particulière de s'occuper des membres de cette communauté.

Les protestants sont regroupés autour de deux églises, l'Église Unie et l'Église Anglicane qui ont une structure de fonctionnement assez similaire. En plus des services religieux qui sont offerts sur une base régulière, il y a les activités de soutien des groupes de femmes, tels les bazars, les ventes de gâteaux et de livres, etc... (*Le Lingot*, 13/04/61). S'ajoutent les chorales, les groupes de jeunes et d'adolescents, de même que le «*Mission study*» dont les activités, notamment des conférences, visent à la sensibilisation aux missions dans les pays du tiers-monde (*Le Lingot*, 04/03/65).

Au sein de la communauté anglophone, les activités religieuses demeurent importantes et très nombreuses tout au long des années 60 (*Le Lingot*, 1960-1970).

⁹⁸ Il s'agit du père Borowich qui devait décéder en 1994. Il était Polonais d'origine et fut recruté en France, en 1955, par l'Église catholique afin d'offrir les services religieux aux immigrants d'origine slaves (Entrevue, #003-93). Avant lui, ces services étaient offerts par un autre prêtre, lui aussi d'origine slave.

4.2.8 Le politique

En ce qui concerne le domaine politique, une certaine activité existe au niveau municipal, au début des années 1960. Le premier février 1953, la ville d'Arvida devient indépendante de la Compagnie d'Aluminium (Launière-Dufresne, 1976). Jusque-là, il faut se plier aux exigences d'un maire et de conseillers nommés⁹⁹ qui, bien que plus nombreux année après année, demeurent très proches¹⁰⁰ du bureau de direction local d'Alcan. Une fois cette mainmise «disparue», c'est probablement ce qui explique qu'en 1955, les protestants, pour maintenir une certaine influence sur le Conseil, se dotent d'un organisme de représentation, le «*Protestant Proprietors Association*»¹⁰¹ (*Le Lingot*, 27/09/1962). Jusque-là, et pour un certain temps encore, presque tout est propriété de l'Alcan. À titre d'exemple, c'est seulement en 1960 que suite à une offre d'achat, l'Alcan vend le Foyer des loisirs (*Recreation centre*) au Conseil municipal. Ce centre récréatif était jusque-là sous l'autorité du «*Arvida Athletic Recreation Association*», responsable, depuis sa création en 1934, d'octroyer les subventions de la compagnie aux différents organismes communautaires de la ville (*Le Lingot*, 31/08/61).

Dans les années 1960, le «*Protestant Proprietors Association*» se préoccupe d'une multitude de sujets. Cet organisme supporte la loi qui va permettre la vente de boissons alcooliques jusque-là interdite dans la ville (*Le Lingot*, 09/03/61), la mise sur pied d'un

⁹⁹ « Le premier conseiller élu qui ne travaillait pas à l'Alcan le fut en 1960 » (Carrier, dans *Saguenayien-sia*, 1977).

¹⁰⁰ En fait, l'Alcan a la main haute sur tout ce qui concerne les affaires municipales. Jusqu'en 1953, la compagnie a un droit de regard sur les budgets municipaux qui, avant d'être adoptés, doivent lui être soumis. Les gens réalisent cette «influence» de l'Alcan qui peut, en tout temps, bloquer n'importe quel projet. Aussi, la population ne s'implique-t-elle que très peu dans la vie municipale (Ringuette et Bélanger, 1977).

¹⁰¹ Ce regroupement de propriétaires existe non seulement sur une base municipale mais aussi sur une base religieuse. Les protestants, des dirigeants de l'Alcan pour plusieurs, ont des intérêts à protéger une fois la ville devenue «indépendante» de la compagnie. C'est du moins ce que laisse croire les buts avoués de cet organisme qui sont de défendre les intérêts des propriétaires protestants aux niveaux municipal et scolaire, notamment, par la nomination de candidats aux élections (*Le Lingot*, 27/09/62).

comité de revendications en vue de l'obtention d'un canal de télévision en anglais¹⁰² (*Le Lingot*, 29/03/62), et supporte la fluoration de l'eau (*Le Lingot*, 17/01/63). Il s'oppose à l'adoption d'un règlement pour rendre la carte d'identité obligatoire. Il demande à ce que la charte de la ville soit modifiée de façon à ce que les petits propriétaires puissent voter, le pouvoir du gérant soit réduit, et que l'on procéde à la création de 5 circonscriptions municipales (*Le Lingot*, 08/02/62). De plus, il signale les dangers du nucléaire (*Le Lingot*, 03/05/62), et voudra discuter de l'impact, sur les taxes de ses membres, d'une éventuelle fusion scolaire avec les catholiques (*Le Lingot*, 04/02/65). D'après les données que nous avons recueillies, cette institution devient inactive après 1965. Un fait est à noter, l'absence d'un organisme similaire chez les anglo-catholiques.

4.2.9 La santé

L'hôpital « Saguenay Valley » est construite en 1959 (*Le Lingot*, 20/04/67) au début des années 1960, son conseil d'administration est dirigé par une majorité d'anglophones (*Le Lingot*, 24/03/60). Avant cette période, elle porte le nom d'« *Arvida General hospital* » et

¹⁰² Ce dossier fut l'objet d'une très longue bataille entre anglophones et francophones. Les premiers souhaitaient obtenir un poste de télévision en anglais avant que les seconds n'obtiennent l'accès à une deuxième chaîne en français. En 1962, plus de 500 sympathisants, venus de partout dans la région, se réunissent pour appuyer cette revendication et procédent à la mise sur pied d'un comité (*Le Lingot*, 05/04/62). Un texte paru, en septembre 1973, dans l'*Action nationale* et signé par Richard Arès, veut faire le point sur le nombre d'anglophones dans la région. Ce journaliste veut apporter des précisions suite à un article, paru dans le *TV-Hebdo* et signé par Guy Lessonini (Semaine du 11 au 17 août 1973, p.14), qui mentionne que les anglophones du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui réclament à la fois un poste de radio et de télévision, sont au nombre de 10 000 ou 5% de la population. Arès, en utilisant des données publiées, dans un Bulletin spécial de Statistique Canada en décembre 1972, arrive à la conclusion que les anglophones (si c'est la définition du concept «anglophone» retenue dans ce mémoire qui est utilisée) sont, en 1971, un maximum 6950 personnes dans toute la région, dont 1870 ou 11.1% pour la ville d'Arvida. Il conclut en parlant de justice à l'égard des minorités francophones. Pour lui, la communauté francophone de Yarmouth en Nouvelle-Écosse, qui est plus nombreuse, devrait être priorisée dans l'obtention d'un poste de télévision publique.

est située sur les terrains des usines de la compagnie Alcan, dans la partie sud-est du quartier Sainte-Thérèse (Entrevue, #002-93).

En 1961, la section saguenayenne de la « *Quebec Association of Hospital Auxiliaries* » est créée (*Le Lingot*, 10/11/60). C'est autour de la section des femmes de cette organisation de bénévoles que plusieurs anglophones s'impliquent¹⁰³. Elles s'occupent de la bibliothèque de l'hôpital (*Le Lingot*, 06/04/61), distribuent des cadeaux aux malades, font campagne pour la vaccination contre les maladies, telle la tuberculose (*Le Lingot*, 30/12/65 et 29/09/60) et elles organisent diverses activités en vue d'amasser des fonds comme l'« *Annual Charity ball* » (*Le Lingot*, 02/03/62) ou encore des parties de bridge, de cartes et des danses (*Le Lingot*, 20/04/61, 19/09/63 et 26/11/64).

D'une façon constante, les anglophones se sont impliqués dans les différentes activités de la Croix-rouge tels les cours de premiers soins, de natation et les cliniques de sang (*Le Lingot*, 01/06/61, 28/07/60 et 07/01/60).

4.2.10 Les communications

Dans le domaine des communications, il y a les médias écrits, la télévision et la radio qui sont surtout des sources d'information et, parfois, de divertissement. Les anglophones ont accès aux grands quotidiens de langue anglaise du Québec et du Canada¹⁰⁴.

Au plan local, c'est le journal *Le Lingot*, publié par la compagnie Alcan et auquel ils collaborent, qui leur sert de véritable journal communautaire¹⁰⁵. Dans la période où le

¹⁰³ Sur les 300 membres que compte l'association en 1965, 65 ou 22% sont des anglophones (*Le Lingot*, 15/04/65).

¹⁰⁴ Ils ne sont pas comptabilisés comme institutions des anglophones d'Arvida et ce, même si quelques journaux anglophones, dont « *The Gazette* », sont encore, en 1994, distribués de porte en porte dans une section du quartier Arvida de Jonquière (Entrevue, #011-93)

¹⁰⁵ Avec parfois jusqu'à 3 pages sur 24, et une proportion de son contenu en langue anglaise qui représente entre 10% et 15% selon les années (dans la décennie 1960), le journal *Le Lingot*, est aussi le journal des

journal a une vocation régionale¹⁰⁶, soit entre 1955 et 1966, il y a de la publicité dans ses pages (*Le Lingot*, 20/08/68). En plus de quelques annonceurs anglophones, plusieurs commerçants francophones achètent de la publicité en anglais dans la section anglophone du journal.

Mentionnons que durant les 10 premiers mois de 1967, les anglophones d'Arvida vont publier une page en anglais dans le journal régional *Le Réveil* de Jonquière (Archives du journal «Le Réveil»).

Du côté de la radio et de la télévision de langue anglaise, aucune station n'est disponible avant le milieu des années 1970. Toutefois, les stations locales de radio¹⁰⁷ et de télévision, particulièrement la station CKRS, lui réserve du temps d'antenne. Dès les débuts de sa mise en ondes, en 1955 et, jusqu'en 1966, la station de télévision CKRS diffuse un bulletin de nouvelles en langue anglaise et quelques émissions qui cumulent 5 heures de programmation par semaine (Archives du journal «Le Réveil»).

employés de l'Alcan qui sont majoritairement francophones. Il est alors membre de « *The Industrial Editor's association* ». En 1960, il reçoit de cet organisme, qui compte alors plus de 800 membres au Canada, son 15ième trophée (*Le Lingot*, 24/11/60).

¹⁰⁶ Entre le 07/11/55 et le 27/10/66, *Le Lingot* est sous-titré « Journal d'information régional ». En 1969, bien qu'il ne soit plus un régional, *Le Lingot* est toujours un journal industriel publié par le Service des relations publiques de l'Aluminium du Canada Ltée à Arvida. Il est imprimé pour les employés de l'Alcan dans la région : les alumineries d'Arvida et d'Alma; les centrales hydro-électriques de Shipshaw, Chute-à-Caron, Chute-des-Passes, Chute-du-diable, Chute-à-la-Savane; le Centre de contrôle du réseau d'Alma; Les Forces Motrices du Saguenay Ltée, d'Alma; le Chemin de Fer de Roberval-Saguenay, d'Arvida et Port-Alfred; et le Chemin de Fer Alma-Jonquière, d'Alma; le « *Saguenay terminals Limited* » de Port-Alfred; le Service immobilier de l'Alcan dans la région ainsi que Recherche et Développement de l'Alcan Ltée, d'Arvida. Il est imprimé chez : Le Progrès du Saguenay, Ltée, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi. (*Le Lingot*, 09/05/69).

¹⁰⁷ En 1948, tous les matins, un bulletin de nouvelles d'une durée de 15 minutes est diffusé en langue anglaise. S'ajoutent un temps de prière en début de soirée et le « *Dance hour* » entre 23 et 24 heures (*The Saguenay Post*, 22/10/48).

4.2.11 L'ethnique

Ce domaine comprend les organisations qui regroupent les gens sur la base de leurs origines ethniques.

La « *St-Patrick Society* » joue un rôle majeur durant cette période. Jusqu'à ce qu'une organisation indépendante de parents soit créée en 1967¹⁰⁸, elle est l'âme dirigeante de l'école catholique anglaise. Dans les années 1960, elle est à la base des réflexions des anglo-catholiques dans le domaine de l'éducation, notamment en ce qui concerne la fusion des écoles anglaises d'Arvida (*Le Lingot*, 04/02/65). Elle est au centre de plusieurs activités chez les anglo-catholiques, dans les domaines scolaire, religieux, sportif, social et culturel, notamment : la « *St-Patrick Day* » (*Le Lingot*, 04/03/65), l'« *Annual Pic-nic* », les « *Cards parties* », les Olympiades ou encore, les Journées de retraite fermée (*Le Lingot*, 21/06/62, 14/01/60, 06/07/61 et 18/03/65). C'est à partir d'activités diverses, dont les ventes de gâteaux, les ventes de charité et les danses qu'elle se finance et s'implique dans diverses œuvres de charité¹⁰⁹ (*Le Lingot*, 14/04/60, 05/05/60 et 10/03/66).

Née en 1955 (*Le Lingot*, 16/11/67), la « *Polish Society* » a des activités de moindre envergure. Elle organise un souper annuel pour sa communauté et une soirée annuelle pour les jeunes Polonais. Des rencontres pour les femmes polonaises sont aussi dénombrées (*Le Lingot*, 18/01/68, 21/12/67 et 18/11/65).

Pour les immigrants slaves et italiens, ils existent, à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques, des services religieux sous le vocable « *New Canadians Services* » (*Le Lingot*, 12/04/62).

¹⁰⁸ Peu de temps après, soit en 1969, l'organisation connaîtra des difficultés temporaires pour se maintenir (*Le Lingot*, 21/11/69).

¹⁰⁹ En 1963, elle est impliquée avec le « *University Women's Club* » dans l'aide aux orphelins (*Le Lingot*, 17/01/63).

4.3 Une communauté «éloignée», mais pas isolée!

Pour attirer et garder des professionnels et des travailleurs qualifiés des régions plus au sud, les dirigeants de la compagnie Alcan comprennent l'importance d'offrir un milieu de vie riche et de qualité, près de leurs installations au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, l'Alcan s'implique-t-elle, dès les débuts, dans le financement des institutions religieuses et scolaires, particulièrement celles destinées aux anglo-protestants¹¹⁰. Elle fait de même pour l'ensemble des activités communautaires qu'elle subventionne au travers du « *Arvida Athletic and Recreation association* ».

Toutefois, la diversité et la richesse des activités qui animent la vie au sein de la communauté anglophone s'expliquent d'abord parce qu'elles sont issues des institutions qui regroupent les anglophones partout au Canada. C'est le cas, notamment pour le « *Canadian club* », le « *Canadian Institute of chemistry* » et le « *University Women's club* » (Tableau 19). Même, dans certains cas, elles se trouvent insérées au sein de réseaux qui rassemblent plusieurs pays de l'Empire britannique. C'est le cas du « *Home and School Association* », du Mouvement des Scouts ou encore, celui des Guides dont la propagation à travers l'Empire, se fait très rapidement après que Lady Baden Powell lui donne naissance, en 1928 (*Le Lingot*, 05/10/61).

Sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les différentes communautés anglophones sont insérées au sein de plusieurs réseaux «régionaux», particulièrement pour les activités sportives¹¹¹, scolaires et éducatives. À titre d'exemple, en 1967, le président du « *Canadian club* », qui est choisi parmi les membres des différentes communautés anglo-

¹¹⁰ L'école protestante fut construite en 1927 grâce à une généreuse contribution de la compagnie (*The Arvidians*, 1927). En 1994, alors que la dernière église anglo-protestante d'Arvida est fermée, l'Alcan qui est toujours propriétaire de la bâtie, va la vendre aux membres de l'Église évangélique, francophones ceux-là (Entrevue, #03-01-94).

¹¹¹ En ce qui concerne le curling, il existe le « *Ricken trophy* », remis par la compagnie Price Brothers lors de championnats régionaux (*Le Lingot*, 25/04/63).

Tableau 19

Certains réseaux associatifs et institutionnels et les anglophones d'Arvida au début des années 1960*

Institution	Secteur	Niveau				
		Local	Régional	Québec	Canada	International
University Women's club	Éducatif	x	-	x	x	-
		-	x	x	x	-
		x	-	-	x	-
		x	-	-	x	-
		x	x	x	x	x
		x	-	-	x	-
		x	-	x	x	x
		x	x	x	-	-
		x	x	x	-	-
		x	x	x	x	-
		x	-	-	x	-
		x	x	-	-	-
		x	x	-	-	-
Basketball league	Sport	x	x	x	x	-
		x	x	-	-	-

*Un tiret indique l'absence d'information pour le niveau en question

Source: Section anglophone du journal *Le Lingot*, publiée par la compagnie Alcan.

phones de la région, vient de Kénogami (*Le Lingot*, 29/12/66).

Conclusion

L'existence, à Arvida, dans les années 1960, d'une communauté anglophone organisée, la plus populeuse et dynamique au niveau régional, apparaît incontestable. Au niveau de l'ensemble de la collectivité régionale, l'important groupe d'ingénieurs et de cadres qui sont au centre de son activité associative et institutionnelle, d'ailleurs bien intégrée au sein des différents réseaux de l'anglophonie canadienne, contribue, assurément, à la mise sur pied d'événements scientifiques, culturels, sportifs et autres dont profite, encore aujourd'hui, la population régionale¹¹².

Au niveau des fondements de sa population, la communauté anglophone d'Arvida est multiethnique, dominée par le groupe des Britanniques, et scindée sur la base de la religion entre catholiques et protestants. Au niveau spatial, bien que les anglophones se retrouvent majoritairement concentrés, ainsi que leurs lieux institutionnels, là où se trouve le pouvoir de l'Alcan, des divisions mettent en perspective les différences importantes entre catholiques et protestants. Au niveau du statut socio-professionnel, de la culture organisationnelle, du pouvoir et de l'influence, et la manière dont les uns et les autres les exercent, au début des années 1960, il existe au sein de la communauté anglophone d'Arvida, un rapport social nettement favorable aux anglo-protestants.

Toute cette intensité et cette vitalité, de même que le mouvement de régionalisation dont Arvida est le centre, créent une illusion de développement alors que la communauté anglophone amorce un déclin. Les causes et la façon dont va se produire ce déclin sont abordées au prochain chapitre. Alors que les fondements industriels de cette communauté disparaissent

¹¹² Une étude plus serrée sur la place des anglophones dans l'émergence de l'activité institutionnelle novatrice dans la région, entre 1925 et 1970, serait souhaitable. Elle aurait l'avantage de fournir un éclairage plus précis et de nuancer la contribution des anglophones à la richesse de notre culture régionale.

sent, l'ensemble de la société québécoise connaît une mutation importante au travers de la Révolution tranquille. Ses fondements ethniques et religieux font place à une identité dont les frontières s'articulent dorénavant autour de la langue et du territoire. C'est à partir de ce nouveau cadre identitaire, provoquant des modifications à l'échelle canadienne, qu'émerge une nouvelle communauté anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE 5

D'UNE COMMUNAUTÉ À L'AUTRE

CHAPITRE V

En 1926 naissait Arvida, ville de compagnie. Sa communauté anglophone, majoritairement des dirigeants et spécialistes de l'Alcan, se diversifie et s'organise sur la base des religions catholique et protestante. Au début des années 1960, elle est à son apogée et son activité institutionnelle alors florissante, cache l'«effondrement» qui, dans la foulée de la Révolution tranquille, se prépare. À la disparition des villes de compagnie comme cadre de développement communautaire s'ajoute la francisation (déjà en cours au sein de la direction de l'Alcan¹¹³) qui est devenue un enjeu majeur de l'ensemble de la société québécoise. Les lois linguistiques du Canada et du Québec, adoptées au tournant des années 1970, vont engendrer, à partir des années 1980, la naissance d'une nouvelle génération d'institutions anglophones, autour de la section régionale d'Alliance Québec. Elles viennent fournir un nouveau cadre au développement de cette communauté qui, malgré tout, va demeurer divisée sur la base de la religion entre catholiques et protestants.

Dans les faits, une seule institution, présente à la fois chez les catholiques et les protestants, traverse le temps, c'est l'École.

5.1 L'«effondrement» institutionnel

La communauté anglophone connaît une activité associative et institutionnelle d'envergure au début des années 1960. Se sentant soutenues par leur avancement au sein de la hiérarchie de l'Alcan, certaines élites francophones s'insèrent davantage dans des institu-

¹¹³ À ce titre il est révélateur de lire la série de trois articles d'Aimé Gagné, publiée dans la revue *Saguenayensia* (1995-1996).

tions, jusque-là, très majoritairement anglophones. Rapidement, et ce en l'espace d'une décennie (1965-1975), la vie institutionnelle des anglophones va se rétrécir considérablement. D'abord dans les domaines du sport et du social et, au début des années 1970, d'une façon plus significative, avec la disparition de piliers institutionnels des secteurs éducatif et culturel.

5.1.1 Les espaces associatifs et institutionnels¹¹⁴ et le contrôle des anglophones, dans les années 1960

Pour l'essentiel, les institutions des anglophones sont celles qu'ils mettent ou contribuent à mettre sur pied. Si plusieurs francophones s'installent à Arvida en même temps qu'eux, les anglophones qui sont les dirigeants de l'Alcan sont ceux qui conçoivent, fondent et dirigent cette ville de compagnie.

Entre 1931 et 1941, leur part dans la population totale passe de 36% à 27% et diminue constamment par la suite. À partir des années 1960, leur poids démographique s'estompe davantage, alors qu'en nombre absolu, s'amorce un important déclin. Aussi, est-il remarquable qu'au sein de ces différentes institutions, un statut d'égalité soit maintenu pour la communauté anglophone.

¹¹⁴ Parler de l'«espace associatif et institutionnel» des anglophones demande certaines précisions. Pour les fins de ce travail, il s'agit d'abord et avant tout des lieux publics d'une quelconque activité de vie collective et associative en langue anglaise et à laquelle s'identifient les membres de la communauté anglophone. Dans la mesure où notre source de données, la section anglophone du journal *Le Lingot*, fait état des lieux où se déroulent les activités auxquelles participent les anglophones, il est plausible de conclure qu'ils sont leurs lieux d'identification et d'appartenance. Pour une communauté donnée, certaines institutions jouent un rôle symbolique plus déterminant que d'autres. Pour les communautés linguistiques, c'est le cas des écoles ou encore des autres institutions où la langue joue un rôle primordial.

Un regard jeté sur la «francisation» de l'activité institutionnelle, à partir de conseils de direction des organismes (Tableau 20), nous amène à un tel constat. Les anglophones sont majoritaires dans tous ces conseils sauf dans quatre cas (4/27) : le « *Golden Age Club* », le « *Bridge Club* », le « *Horticultural Society* » et le « *Ladies Auxiliary of General Hospital* ». Dans neuf cas, il n'y a que des anglophones qui dirigent l'institution. Toutefois, malgré cette domination, une présence francophone peut-être retracée dans 66% des cas, ce qui devrait être une conséquence de la place plus grande que l'Alcan fait aux francophones, entre autre au sein de son personnel de direction depuis les années 1950 (Vigeant, 1954).

Cette «nouvelle» réalité ne signifie nullement que les anglophones vont cesser de s'identifier à «leurs» institutions. Un «partage», qui prend parfois la forme de sections anglophones, d'une programmation pour anglophones, de sièges réservés aux anglophones ou encore de postes ou productions bilingues, est alors perceptible (Tableau 21). Les certificats de naissance sont émis, à la demande, en français ou en anglais. Des fêtes de Noël, bilingues, s'organisent pour les enfants et des cours de couture, de patinage artistique, de natation, de premiers soins, etc., demeurent disponibles en langue anglaise.

Ainsi, est-il possible de parler d'une période où l'anglais jouit, du moins à Arvida, d'un statut d'égalité avec le français¹¹⁵ : une sorte de bilinguisme de fait, imposé, en partie du moins, par des nombres toujours plus réduits du côté anglophone et croissant de francophones qui se hissent au sein de la hiérarchie de l'entreprise et de cette société.

¹¹⁵ En 1968, alors que *Le Lingot* accueille encore de la publicité dans ses pages, la ville d'Arvida annonce en anglais dans la section anglophone (*Le Lingot*, 16/05/68). Il s'agit là d'un indice important du statut social dont jouissait encore l'anglais dans cette ville au moment où la communauté anglophone entre dans une période de décroissance accélérée.

Tableau 20

La «francisation» de l'activité associative et institutionnelle chez les anglophones au début de

	Sports	Social	Éducatif	Culturel	Santé	
Le nombre d'anglophones au sein des différents conseils de direction	Tennis	Bridge club	Canadian club	Film society	General hospital	
	6/8 (02/06/61)*	3/6 (29/09/60)	8/8 (26/09/69)	5/5 (23/06/60)	7/10 (24/03/60)	
	Car rally	Chess club	University women club	Lending Library	Ladies aux. of General hospital	
	5/5 (26/05/60)	3/3 (19/10/61)	7/7 (16/06/60)	10/10 (07/07/60)	3/6 (09/02/61)	
	Yacht club	Demerara club	Can. Institut of chemistry	Arvida Players		
	8/8 (09/03/61)	6/6 (09/11/61)	7/10 (06/07/61)	8/8 (06/10/60)		
	Curling	Kiwanis club	Engineering Institut of Canada	Choral society		
	5/7 (01/12/60)	7/10 (08/11/62)	8/9 (11/10/62)	6/8 (31/10/63)		
	Badminton	Horticultural society		Arts and craft committee		
	7/8 (11/10/62)	4/13 (8/11/62)		3/5 (03/08/61)		
	Golf	Golden age club**				
	3/5 (22/06/61)	3/7 (14/07/63)				
	Golf Ladies**					
	4/7 (19/10/61)					
	Powell park association					
	4/5 (08/08/63)					
	Hockey junior league					
	8/8 (22/11/62)					
Total	50/61	26/45	30/34	32/36	10/16	148/192
%	82	58	88	83	63	77

* Il s'agit de la date de publication du journal d'où est tirée l'information.

Tableau 21

Les anglophones au sein d'organismes et d'institutions «contrôlés» par la majorité dans les années 1960

Différentes manifestations	Organisme	Forme	Référence: journal <i>Le Lingot</i>
Siège ou fonction réservés aux anglophones	<ul style="list-style-type: none"> - Commission des loisirs* - Ladies aux. of General hospital - Arvida municipal Library - Country club -(Junior committee)* -(Ladies section)* - Figure skating 	<ul style="list-style-type: none"> 1 siège sur 7 1 poste de secrétaire pour les anglophones 1 comité pour la sélection des livres 1 poste à l'exécutif 1 poste de secrétaire pour les anglophones 1 poste sur le comité 	<ul style="list-style-type: none"> 27/10/60 09/02/61 06/07/61 08/08/63 15/10/64 10/12/64
Groupe ou section anglophone	<ul style="list-style-type: none"> - Chemistry contest - Le cercle d'économie* domestique - General hospital - Red Cross - Swimming club* - Recreation centre* - Darts club - Arvida municipal Library - Canadian ass. of consumers 	<ul style="list-style-type: none"> - Concours - Cours de couture - Certificat de naissance - Cours de premiers soins - Cours de natation - Patin artistique - Apprentissage des échecs - Une équipe - Concours - Bibliothécaire bilingue - Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> 17/03/60 06/10/60 21/09/61 26/10/61 04/04/68 12/01/60 04/11/68 05/12/68 09/11/61 22/02/62 11/05/61
Programmation en langue anglaise	<ul style="list-style-type: none"> - Kiwanis club - CKRS télévision - Église Sainte-Thérèse - Palace theatre 	<ul style="list-style-type: none"> - Fête de Noël bilingue - Cinq heures par semaine - L'Évêque fait une présentation bilingue - Films en anglais 	<ul style="list-style-type: none"> 29/12/60 02/02/61 27/04/64 18/04/63

* Ces regroupements n'ont pas été retenus comme institutions comptabilisées dans le cadre de ce mémoire de recherche.

Source: *Le Lingot*, journal publié par la compagnie Alcan.

5.1.2 Le processus de francisation, l'exode des anglophones et l'Alcan

La présence de plus en plus forte des francophones au sein de l'activité institutionnelle des anglophones, durant les années 1960, s'explique aussi par la décroissance prévisible¹¹⁶ qui commence à frapper cette communauté de «dirigeants industriels». Cette décroissance, déjà mise en évidence à partir des statistiques démographiques, trouve son écho dans le discours au sujet de l'« Exodus »¹¹⁷ perceptible dans la section anglophone du journal *Le Lingot* et ce, dès 1961 (*Le Lingot*, 03/08/61). Sans prétendre que les départs de familles anglophones vers l'extérieur n'aient pas existé avant les années 1960¹¹⁸, leur augmentation devient significative à partir de 1966. Alors que pour les années 1961 et 1962, deux mentions de départ sont signifiées, dont une de 6 familles (*Le Lingot*, 23/08/62), il y en aura quatre en 1966 et huit en 1968. Cette même année, un article du *Lingot* traite du nombre important de pionniers de la compagnie qui ont quitté la région (*Le Lingot*, 18/04/68).

Ces départs sont souvent «célébrés» et font l'objet d'une couverture médiatique importante (*Le Lingot*, 21/10/65, 14/09/67, 28/12/67, etc...). Au milieu des années 1960, les anglophones semblent familiers avec le phénomène de l'exode et, déjà, semblent l'avoir «apprivoisé».

Aussi importante que le phénomène de l'exode, est la francisation qui, à cette époque, a cours au sein de la société québécoise. À Arvida même, des institutions qui jusque-là por-

¹¹⁶ On a vu au chapitre 2 que ce type de communautés anglophones qui, au Québec, se développent dans le cadre de la Révolution industrielle, à partir du milieu du siècle dernier, sont exogènes au pays. Après avoir rempli la mission qui les amène, les anglophones repartent progressivement et sont remplacés par les francophones, ce qui, inévitablement, va entraîner un rétrécissement de la vie communautaire pour ceux qui restent (Hugues, 1963).

¹¹⁷ C'est ce terme qu'utilise Reidy Smith pour parler de l'exode des anglophones à l'extérieur de la région. Il fut chroniqueur pour la section anglophone du journal *Le Lingot* durant une quinzaine d'années, soit entre 1956 et 1971.

¹¹⁸ Le fait que les anglophones soient souvent des dirigeants au sein de l'Alcan, une compagnie multinationale qui exige d'eux une grande mobilité professionnelle, se traduit par des transferts fréquents d'une usine à l'autre (Campbell, 1985). C'est ce qui est rapporté à quelques occasions dans la section anglophone du journal *Le Lingot*, comme cause de départ pour certaines familles anglophones (*Le Lingot*, 09/09/65 et le 08/08/68).

taient des noms en langue anglaise, telles le «*Recreation Centre*» ou encore le «*Saguenay Inn*», s'appelleront le Foyer des loisirs en 1961 (*Le Lingot*, 02/09/61) et le Manoir du Saguenay en 1962 (*Le Lingot*, 17/05/62).

L'implication et l'appui de l'Alcan dans ce processus de francisation ne sont pas négligeables. Dans les faits, ils sont très importants¹¹⁹. Après la montée des francophones au sein de la hiérarchie de la compagnie, perceptible dès les années 1950 (Vigeant, 1954), la production d'un lexique de l'aluminium, en trois volumes français-anglais, à partir de 1965, il y a les cours de français donnés régulièrement et auxquels sont encouragés à intégrer les employés et leurs femmes¹²⁰, surtout durant la deuxième moitié de cette décennie (*Le Lingot*, 30/09/65, 01/02/66, 26/12/68 et 28/08/70). Fait à noter, la parution régulière dans la section anglophone du journal *Le Lingot*, durant toute l'année 1965, d'une chronique sur le français de base (*Le Lingot*, 22/04/65).

Cet appui à la francisation, qui est «fondamental»¹²¹ pour l'Alcan, devient évident avec son implication dans le processus qui va faire du français la langue officielle et du travail au Québec.

¹¹⁹ Dans les actes d'un colloque : « Le français langue de travail », tenu en 1971, par le Département des relations industrielles de l'Université Laval, il est possible d'apprendre que c'est à partir de sa politique de communication (la même dans toutes ses usines à travers le monde) que l'Alcan s'adapte à chaque milieu linguistique et gère, à Arvida, son dossier de la francisation. Débutée dans les années 1940, c'est à travers cette dernière que les francophones sont invités à gravir les échelons jusqu'à la haute direction. Pour l'ensemble de son personnel, cette politique se traduit par une implication massive de l'entreprise dans l'enseignement des langues dans le but de les bilinguiser.

À l'occasion de ce colloque, la Cie Alcan fut jugée de bonne foi dans son adaptation au processus de francisation alors en cours au Québec (Ness, 1971).

¹²⁰ De plus, il existe depuis 1950 les «*French coffee's*» qui s'adressent d'abord aux femmes des nouveaux employés anglophones de l'Alcan et qui visent à faciliter l'intégration à un nouveau milieu de vie majoritairement francophone. En 1977, l'Alcan va honorer le bénévole qui fut responsable de cette activité à Arvida et mettre en évidence la valeur de cette formule qui a prouvé son efficacité et dont elle a favorisé l'implantation dans ses autres usines à travers le monde (*Le Lingot*, 11/08/77).

¹²¹ Bien que ce soit en vertu de sa politique de communication que l'Alcan favorise, à travers le monde, l'adaptation aux différentes situations linguistiques locales, il ne faudrait pas ignorer qu'au Québec du moins, elle tire le gros de ses avantages des concessions qu'elle possède sur plusieurs cours d'eau du Saguenay—Lac-Saint-Jean et que le renouvellement de ces dernières était échu en 1985. Aussi, compte tenu du climat linguistique de l'époque, l'Alcan a peut-être eu un intérêt particulier à se montrer «bon citoyen corporatif», à

D'abord, il faut souligner la présence, dès 1969, du directeur des relations publiques de la compagnie Alcan à titre de membre de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, connue sous le nom de «Commission Gendron»¹²² (*Le Lingot*, 26/09/69). Quelques années plus tard, soit en 1974 et ensuite en 1977, la direction de l'Alcan dépose des mémoires en appui aux lois linguistiques 22 et 101. Tout en soutenant les grands objectifs de ces deux législations, elle demande toutefois de maintenir la présence d'un système d'éducation anglophone afin d'accueillir les membres de la compagnie qui viennent de l'extérieur du Québec pour y travailler ou encore, le personnel spécialisé dont elle a besoin et qui ne serait pas disponible au Québec (*Le Lingot*, 28/06/74 et 07/07/77). Constatant des noyaux de résistance à sa politique de communication (francisation), l'Alcan serait même allée jusqu'à favoriser un transfert massif d'anglophones travaillant, en 1978, dans ses laboratoires d'Arvida vers ceux qu'elle posséde à Kingston en Ontario¹²³ (Entrevue, #01-01-94).

quelques années de cette importante échéance.

¹²² La Commission présidée par le linguiste Jean-Denis Gendron est mise sur pied en 1968. S'inspirant de son rapport, déposé à la fin de 1972 et qui identifie la domination économique des anglophones comme la principale menace à la langue française et la principale cause de l'assimilation des immigrants à la langue anglaise (Legault, 1992), le gouvernement Bourassa fait adopter, en 1974, le projet de loi 22, qui fait du français la langue officielle du Québec (Linteau *et al.*, 1989).

¹²³ Selon Campbell (1990), auteur de *Mission mondiale, histoire d'Alcan*, ce transfert massif serait plutôt la conséquence d'une décision administrative de la haute direction de la compagnie concernant la restructuration de ses activités autour des directions régionales (géographiques), nouvellement créées (1975). Même si la solidarité manifestée par la population de la région du Saguenay va obliger la compagnie à revenir sur la décision de fermer son centre de recherche d'Arvida, elle ne ramènera pas les dizaines de familles d'anglophones déjà transférées ou celles qui s'apprêtent à le faire. Ces départs pourraient bien être le point tournant qui est venu consacrer, définitivement, l'effondrement de la composante protestante de la communauté anglophone d'Arvida (Entrevue, #01-01-94).

5.1.3 L'effondrement de la vie associative et institutionnelle : l'histoire d'une décennie pour l'essentiel

Après une première moitié de décennie stable, deux périodes de chutes successives font passer le nombre des cinquante-quatre institutions recensées au début des années 1960 à quarante-cinq en 1968, trente en 1973 et dix-sept en 1993 (Graphique 6). Dans un premier temps, il s'agit d'une perte de plus de 44% de l'activité institutionnelle en moins d'une dizaine d'années (1965-1975). Cette baisse correspond à la tendance, déjà exprimée par la courbe de l'évolution démographique des anglophones¹²⁴ pour l'agglomération de Chicoutimi, durant la période, 1961-1976 (Graphique 2, p.67, chap.3).

Dans un deuxième temps, après des pertes moindres qui laissent vingt-neuf et vingt-six institutions pour les années 1975 et 1978, huit autres institutions disparaîtront entre 1978 et 1980, soit une nouvelle baisse de 31% sur une période d'à peine deux ans. Enfin, pour la période comprise entre 1980 et 1993, on peut parler d'une relative stabilisation dans la mesure où les pertes sont progressivement compensées par l'institutionnalisation de nouvelles activités, suite à la création, en 1983, de la section régionale d'Alliance Québec¹²⁵.

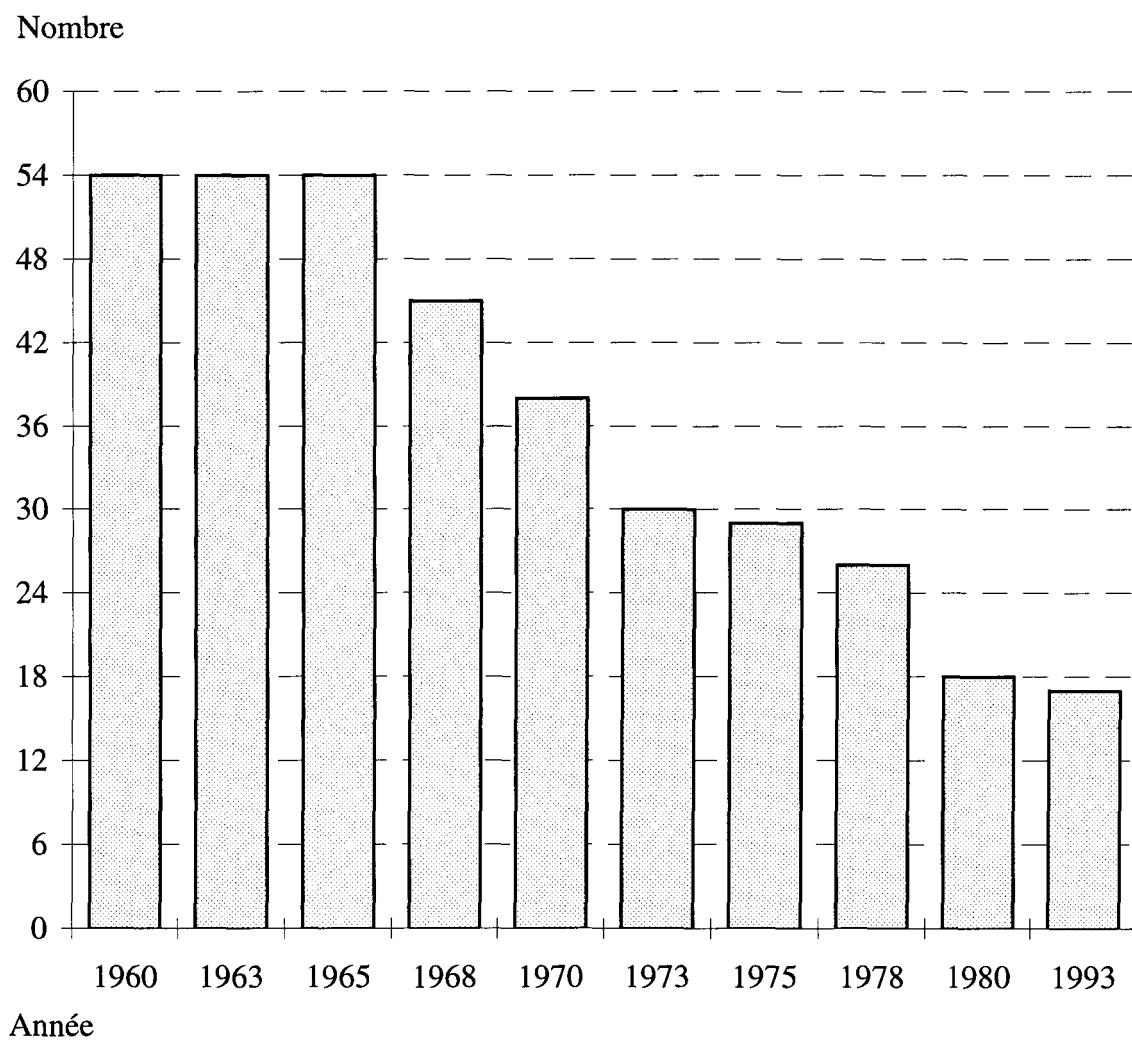
De quelle manière la communauté anglophone fut-elle affectée par cet «effondrement» de la vie associative et institutionnelle? Entre 1965 et 1970, il y a d'abord la disparition du «*Powell park association*» qui, dans le secteur des sports, semble la perte la plus significative. Cette association est à la base de l'organisation des activités dans le parc du «Quartier des anglais». La création par la municipalité d'Arvida, au début des années 1960,

¹²⁴ Pour la période comprise entre 1961 et 1971, l'agglomération de Chicoutimi dans laquelle se trouve incluse Arvida, connaît une diminution de 3% de cette population. Entre 1971 et 1976, toutefois, il s'agit d'une chute de près de 30%, soit une perte de 37% pour la période comprise entre de 1961 et 1976.

¹²⁵ Pour tenir compte du fait qu'Alliance Québec est un organisme qui agit dans plusieurs secteurs d'activités, la façon qui a été retenue pour comptabiliser les institutions anglophones, avant et après 1980, diffère sensiblement. Bien qu'elle ait pour effet de mettre en lumière toute l'activité sectorielle qui existe en 1993, du même coup, elle provoque un effet de gonflement au niveau des nombres. Le nom d'Alliance Québec apparaît six fois.

Graphique 6

L'évolution associative et institutionnelle chez les anglophones à Arvida de 1960 à 1993



Source: Voir les tableaux 15 et 22 pour les données plus détaillées.

de la Commission des loisirs et la disparition du bénévolat qui a suivi (Entrevue, #01-01-94), ne sont sûrement pas étrangères à cette situation. Deux autres institutions d'importance cessent leurs activités durant cette période, le «*Protestant Proprietor Association*», dans le secteur politique et la «*Lending library*» (bibliothèque «privée»), dans le secteur culturel. Il s'agit de deux symboles importants de la présence d'une élite¹²⁶ (perceptible même au sein de la communauté anglophone), surtout anglo-protestante, qui domine alors l'économie et la société arvidienne comme c'est le cas pour l'ensemble de la société québécoise (Clift et Arnopoulos, 1979). Pour la période comprise entre 1965 et 1970 ce sont les activités des secteurs des sports et du social qui sont surtout touchées¹²⁷.

Ensuite, entre 1970 et 1973, des institutions (des «piliers» du secteur éducatif) qui sont au coeur de la culture et de plusieurs initiatives communautaires chez les anglophones d'Arvida, soit le «*Canadian Club*»¹²⁸, le «*University Women's Club*», le «*Canadian Institute of Chemistry*», auxquels il faut ajouter le «*Arvida Film Society*», mettent fin à toutes leurs activités.

Après le cinéma de répertoire, le cinéma de «masse» disparaît progressivement à partir de 1973¹²⁹. Le «*Palace Theatre*» cesse alors de présenter des films en anglais sur une base quotidienne, faute d'un public suffisant (*Le Lingot*, 09/03/73).

¹²⁶ Leur disparition n'est probablement pas étrangère au contexte international qui voit les sociétés occidentales, dont celle du Québec, procéder à d'importantes réformes sociales en vue de démocratiser l'accès à un ensemble de services (la création de l'État-providence) et aux différentes institutions politiques de la société qui, à cette époque, au Québec, particulièrement, sont dominées par les intérêts privés, dont ceux des entreprises et de l'Église (Linteau *et al.*, 1989).

¹²⁷ Compte tenu du climat d'affirmation nationale très fort au Québec, on peut supposer qu'il y a, dès cette époque, une certaine francisation de la vie «publique» (sociale et sportive), du moins lorsque la majorité des participants sont des francophones.

¹²⁸ Dans le cas du Canadian club, une réunion appelée pour le 18 octobre 1971, en vue de planifier les activités de la saison, ne peut avoir lieu à cause du nombre trop restreint d'intéressés (*Le Lingot*, 08/10/71). Pour ce qui est du «*Arvida film society*», c'est aussi le manque de support pour ses activités qui est la cause de sa disparition (*Le Lingot*, 08/10/71).

¹²⁹ Le visionnement de films en anglais est resté, tout au long des années 1970, une préoccupation pour la communauté anglophone. Ce fait illustre bien le rétrécissement de la vie communautaire, autour d'abord des églises puis ensuite des écoles, durant cette décennie. Alors que le «*Palace theatre*» ne présente plus que

Enfin, en 1974, c'est la fermeture de l'édifice de l'« *Anglican St-Georges Church* »¹³⁰ (elle ne compte plus alors assez de fidèles), et une nouvelle dénomination pour l'édifice de la « *United Church of Arvida* », qui s'appellera « *St-John of Saguenay* » et abritera dorénavant les ministères, devenus conjoints, des Églises protestante, Anglicane et Unie.

Après une certaine stabilité durant la deuxième moitié des années 1970, les dernières institutions dans les domaines des sports, du social, de l'éducatif et du culturel, disparaissent. Au niveau sportif, c'est le « *Yacht Club* », un des « bastions » de la langue anglaise jusqu'à la fin des années 1960, qui est en voie de se franciser. Dans le domaine du social, c'est le « *Do Drop In* », sorte de Club de l'âge d'or attaché à l'église « *St-John* » qui, après quelques années d'existence seulement (1976-1979), ne sera plus (Entrevue, #005-94). Dans le secteur éducatif, c'est au début des années 1980 que le Mouvement des Guides et Scouts s'éteint progressivement. Dans le culturel, l'année 1981 marque la disparition légale des deux principales institutions d'artistes amateurs que les anglophones ne se soient jamais donnés, soit le « *Arvida Players* »¹³¹, et le « *Arvida Choral Society* ». Dans ce dernier cas, pendant les trente-six années d'existence (1945-1981), pas moins de 500 chanteurs s'y sont associés, pour les « *Christmass Concerts* » et les chants dans les hôpitaux, mais surtout pour « *The Annual spring show* » (*Le Lingot*, 15/04/81).

« *The english film of the month* » (*Le Lingot*, 27/11/75), il y a durant l'année scolaire, des « *Disney movies* » qui sont organisés par les Scouts et projetés dans l'école « *Saguenay Valley* » (*Le Lingot*, 03/05/74). Puis, quelques années après, l'Église « *St-John of Saguenay* » offrira une programmation sur 5 mois (*Le Lingot*, 03/11/77) subventionnée par la « *Eastern Quebec Regional School Board* » (*Le Lingot*, 02/10/75) et finalement, le « *Film club* » offrira une représentation les samedis soirs à l'école « *Saguenay Valley* » (*Le Lingot*, 03/05/79).

¹³⁰ Cette église, fut construite, en 1950, par l'Alcan, sur sa propriété, avec des matériaux fournis par les membres de l'Église anglicane. En 1974, alors qu'elle possède toujours le terrain, cet édifice lui est vendu pour la somme nominale d'un dollar. Il en sera de même, en 1994, pour l'église « *St-John of Saguenay* » construite elle aussi par l'Alcan, en 1950. Dans les deux cas, l'Alcan les revend avec les terrains, là encore, pour une somme nominale d'un dollar, aux Églises évangéliste et baptiste (Entrevue, #03-01-94).

¹³¹ Cette institution qui fut mise sur pied en 1944, fonctionne sous le nom de « *St-Georges Players* », jusqu'en 1961 (*Le Lingot*, 09/11/61). Au cours des années 1960, de plus en plus de francophones vont faire partie de ses distributions (Gummer William, *Emeritus* : vol. 7, n°1, 1989).

5.2 Les lois linguistiques et la réorganisation autour d'Alliance Québec

En 1982, pour faire face à la nouvelle réalité engendrée par les lois linguistiques fédérales mais surtout québécoises¹³², les anglophones du Québec se dotent d'une organisation, Alliance Québec. Durant la même année, les anglo-catholiques d'Arvida assistent à leur dernière messe en anglais (Entrevue, #002-93) et le *Le Lingot*, véritable journal communautaire des anglophones d'Arvida depuis ses débuts, en 1942, cesse de publier sa section anglaise.

Les fondements de cette communauté de «dirigeants industriels» qui prennent racine avec la naissance d'Arvida finissent alors de disparaître, entraînant du même coup des éléments du rapport social entre anglo-protestants et anglo-catholiques. Les anglo-protestants, ces dirigeants et spécialistes au service de la multinationale Alcan, de même que leurs enfants¹³³, quittent progressivement la région et sont remplacés par des francophones. Les anglo-catholiques, parce qu'ils sont de même religion et d'un statut social plus proche des derniers, marient à l'occasion, une ou un francophone. De cette manière, leur population scolaire se stabilise mais aussi «se francise». Une nouvelle réalité associative et institutionnelle, qui parfois puise à même la mémoire collective, s'installe peu à peu autour d'Alliance Québec (Tableau 22). Alors que se produisent une multitude de changements,

¹³² La fondation d'Alliance Québec est l'aboutissement d'un processus de regroupement des anglophones du Québec en réaction à l'adoption des lois linguistiques québécoises, 22 et 101. À titre de membre de la nation primaire dominante canadienne, les anglophones refuseraient le statut de minoritaire que la majorité québécoise veut leur imposer. L'objectif d'Alliance Québec, conforme en cela aux lois linguistiques fédérales, est le rétablissement du libre choix en éducation et de l'égalité linguistique (Legault, 1992).

¹³³ Pendant la période qui précède les années 1980, les enfants des employés de l'Alcan trouvent facilement un travail d'été au sein de la compagnie. En 1965, il existe même une Association des étudiants travaillant à l'Alcan (*Le Lingot*, 22 et 29/07/65). Chez les anglo-protestants, un emploi est disponible à coup sûr pour leurs enfants, une fois leurs études terminées. Toutefois, comme il n'existe pas d'université ni cegep anglophones, à proximité, ces jeunes quittent très tôt la région. Souvent, ils ne reviennent plus et ce sont les parents qui au moment de la retraite vont aller, toujours plus nombreux, rejoindre leurs enfants dans les régions d'Ottawa et Kingston en Ontario (Entrevue, #01-01-94).

p					
	Le Lingot				
	C a Qu arty - k a P GM				
u f	n (E g F				
C	Munic pal L b ary S ction d l vres)				
5	a g n y Vall Pr t s a n chee B ard				
R 1 g x	St A d w' h * mm y g				
7 q	u c R				
	v s ry m1				
m	CBC R i 1 73)				
	B v 1 76)				
	B rry B (r p pe), T P (mm g				
q					

Q
p
d

I tu

n p' d 6 ' 82

* A p é St- h f u h rch 1 5
 So s. o g i d jo r a Le Lingot b ié p l p g Al n - c-S - Bl eb rry B gl pub ar A Q b

l'école est la seule institution qui traverse le temps autant pour les catholiques que pour les protestants.

5.2.1 Les lois linguistiques et les effectifs scolaires

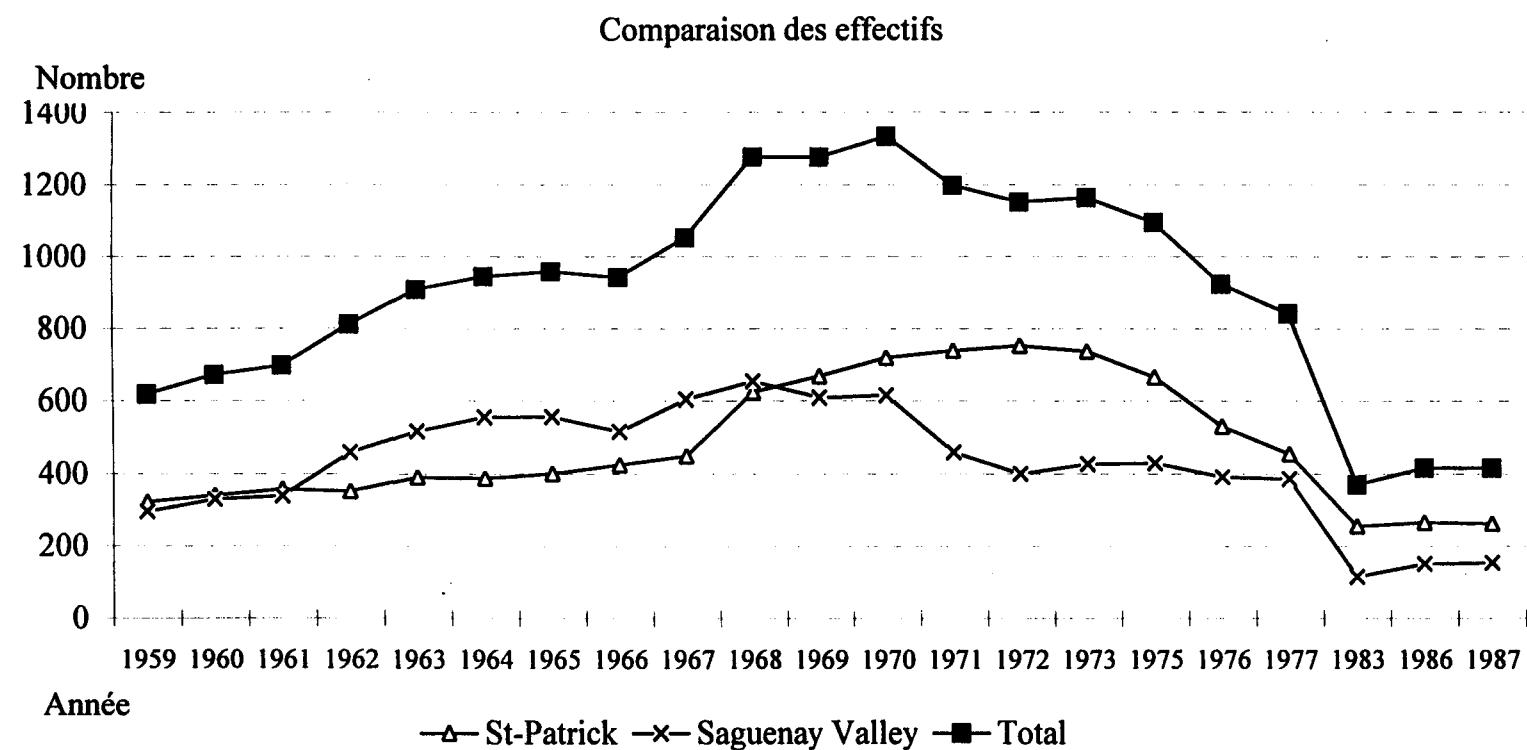
Les fondements de la communauté anglophone d'Arvida se sont profondément modifiés, d'abord avec la disparition du cadre légal de «ville de compagnie» et la montée des francophones au sein de la hiérarchie de la compagnie Alcan, mais, aussi, avec l'adoption des lois linguistiques. La première phase de l'effondrement institutionnel s'est produite entre 1965 et 1975, à la même époque où les lois linguistiques québécoises, 63 (1969), 22 (1974) et 101 (1977), sont adoptées. Cette simultanéité oblige à certaines précisions en ce qui concerne les influences¹³⁴ possibles de ces lois sur l'évolution de la population et de la clientèle scolaire anglophone d'Arvida.

Dans le domaine scolaire, les effectifs totaux des écoles catholique et protestante d'Arvida montrent un plafonnement entre 1968 et 1970 et une diminution constante à partir de 1971 (Graphique 7). Chez les anglo-protestants, après une baisse de clientèle entre 1970 et 1972, une remontée des effectifs est perceptible entre 1972 et 1976. S'ensuit une chute prononcée jusqu'en 1983, après quoi la situation va se stabiliser. La clientèle de l'école anglo-

¹³⁴ En 1980, dans une étude qu'il réalise pour le compte de l'Office de la langue française, le sociologue Gary Caldwell, tente de mettre en lumière l'influence des lois linguistiques sur la clientèle scolaire anglophone québécoise en dehors de Montréal. Entre 1971 et 1976, il remarque une baisse de 32% de la population et de 39% de la clientèle de langue maternelle anglaise dans les écoles anglophones, au sein de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Toutefois, il n'arrive pas à établir un lien direct entre les lois linguistiques et la baisse de la population et des effectifs scolaires dans cette région (Caldwell, 1980). À partir des données recueillies dans le cadre de ce travail, la francisation de la base militaire de Bagotville, conséquente de la politique linguistique fédérale, la fusion des anciennes villes de compagnies telles, Arvida, Kénogami, Isle-Maligne et Riverbend avec d'autres municipalités, sont venues s'ajouter au déclin prévisible de leurs communautés de «cadres et techniciens spécialisés» anglophones, et au climat psychologique qui entoure le débat linguistique dans les années 1960 et 1970, comme causes principales qui vont provoquer cet effondrement.

Graphique 7

Les effectifs scolaires des écoles
anglophones d'Arvida entre 1959-1987



Sources: Les archives des commissions scolaires "Saguenay Valley" et "De la Jonquière".

catholique qui, elle, progresse entre 1969 et 1972, diminue progressivement par la suite pour se stabiliser, elle aussi, à partir de 1983.

Un certain nombre de facteurs qui influencent l'évolution des effectifs scolaires de ces communautés peuvent être signalés (Tableau 23). Parmi les principaux il y a:

A) La baisse importante de la population anglophone tant au niveau régional qu'à Arvida, attribuable pour l'essentiel à l'évolution des villes de compagnie et de leurs communautés anglophones.

B) Le regroupement des effectifs scolaires anglophones de la région au sein des écoles de langue anglaise d'Arvida. Il s'agit du mouvement de consolidation des effectifs étudiants qui touche les écoles des différentes communautés anglophones de la région, dont le déclin est déjà perceptible, au début des années 1960. S'ajoute l'enthousiasme qui touche alors l'ensemble de la société québécoise pour le regroupement des élèves du secondaire dans de grandes écoles polyvalentes et la création des commissions scolaires régionales.

C) La présence d'un nombre important de francophones au sein des école anglaises à la veille de l'adoption des lois linguistiques. Dans son étude sur la population anglophone en dehors de Montréal, Caldwell (1980) met en évidence l'augmentation, dans les années 1970, de la clientèle de langue maternelle anglaise au sein des écoles anglophones de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui passe de 63%, en 1971, à 67%, en 1976. Les francophones ou encore les immigrants qui ne sont pas de langue maternelle anglaise auraient donc été proportionnellement moins nombreux au sein des écoles de langue anglaise suite à la mise en oeuvre de la loi 22. Une autre étude, le rapport Moreau, réalisée

Tableau 23

Des facteurs importants de l'évolution des effectifs scolaires au sein de la communauté anglophone d'Arvida après 1960

DES FACTEURS IMPORTANTS SELON LES INTERVENANTS
A) La baisse importante de la population anglophone.
B) Le regroupement des effectifs scolaires anglophones de la région à Arvida.
C) La présence d'un nombre important de francophones au sein des écoles anglophones à la veille de l'application des lois linguistiques.
D) La loi canadienne sur les langues officielles.
E) L'attitude plus «souple» de la commission scolaire protestante dans l'admission des élèves.
F) L'enracinement plus important des anglo-catholiques dans la région.
G) L'annonce du déménagement des laboratoires de la compagnie Alcan à Kingston en Ontario.

Source: Entrevues formelles, hiver et printemps, 1994.

en 1974 pour le compte de la Commission scolaire régionale Lapointe, fait état d'un nombre important de francophones et de leur assimilation possible¹³⁵ à partir de l'école anglo-catholique d'Arvida. Plus de 30% des élèves sont de langue maternelle française et, au maximum, 14% des élèves sont issus, cette année là, de familles dont le père et la mère sont anglophones (Commission scolaire régionale Lapointe, 1974)¹³⁶.

D) La loi canadienne sur les langues officielles, adoptée en 1969, va entraîner un mouvement important de francisation au sein même de la base militaire de Bagotville. Il est plausible de faire l'hypothèse que la baisse importante du nombre d'anglophones de langue maternelle au sein des écoles de langue anglaise de la région, durant les années 1970, tout comme la présence d'un important contingent de francophones en son sein, sont, en partie, attribuables à la francisation de cette base qui, à compter de 1968, devient le siège de la première unité francophone des forces aériennes de l'armée canadienne. Comme les militaires ne sont pas assujettis aux lois linguistiques québécoises, les francophones qui s'y trouvent peuvent en toute légalité faire instruire leurs enfants dans les écoles de langue anglaise. S'ajoute l'élection du Parti québécois, en 1976, qui aurait provoqué des difficultés de recrutement chez les anglophones des autres provinces canadiennes. Le nombre de fa-

¹³⁵ Ce rapport qui a pour objectif de faire des recommandations sur la pertinence de construire une polyvalente anglophone dans la région s'appuie, en plus des données qui furent compilées sur la clientèle scolaire, sur une étude commandée au démographe Charles Castonguay. Ce dernier, s'appuyant sur les données de Statistiques Canada, conclut à une assimilation nette des francophones dans les régions frontalières du Québec de même qu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Ainsi, aucune polyvalente anglophone ne fut construite.

Dans son livre intitulé « Le bilinguisme canadien : bibliographie analytique et guide du chercheur » (1978), Mackey montre que l'assimilation, pour la région de Jonquière-Chicoutimi, mise en évidence à partir du recensement canadien de 1971, est fausse. Selon lui, elle résulte de l'utilisation conjointe des statistiques concernant la langue maternelle et la langue du foyer. Alors que pour les premières, c'est la population totale qui est utilisée, pour les secondes, c'est un échantillon de 20% qui fournit les données. Un tel échantillon, dans le cas des populations à faible pourcentage, comme celle des anglophones au Saguenay—Lac-Saint-Jean, peut générer une erreur de 5%. Les 180 «assimilés» de 1971 correspondent exactement à ce 5% d'erreur.

¹³⁶ Même son de cloche dans un article publié dans le journal *La Presse* en 1974 (28/03/74), alors qu'on y fait état d'une population francophone qui atteindrait 49% de la clientèle des écoles anglaises de la région.

milliers anglophones au sein de cette base militaire serait ainsi passé de 500 au début des années 1970 à environ 150, au début des années 1980¹³⁷ (Entrevue, #006-93).

E) L'attitude plus «souple» de la commission scolaire protestante dans l'admission des élèves face aux exigences des lois linguistiques québécoises. La baisse importante des effectifs au début des années 1970, attribuable tant à la diminution de la population anglophone qu'à la dénatalité, va provoquer une bataille juridique entre les commissions scolaires catholique et protestante d'Arvida. La commission scolaire catholique, majoritairement francophone, est d'accord pour restreindre l'accès de l'école anglaise aux seuls anglophones de langue maternelle. Toutefois, elle n'est pas disposée à laisser aller les effectifs catholiques (en fait, les revenus de la taxation), dont les parents n'ont plus droit à l'école anglaise et qui vont continuer de souhaiter une instruction en anglais pour leurs enfants. De son côté, la commission scolaire protestante, dont l'école anglophone d'Arvida a pour avantage d'offrir des plus petits groupes-classes à cause de la baisse importante d'élèves qu'elle connaît déjà (Entrevue, #007-94), accepte les enfants sur la seule prétention de ce droit de la part des parents. Une poursuite judiciaire va s'ensuivre au terme de laquelle des parents abdiquent leur religion catholique et se déclarent «autres». Ainsi, demeurent-ils au sein de l'école anglo-protestante (Entrevue, #01-01-94).

F) L'enracinement plus important des anglo-catholiques dans la région, à travers des mariages mixtes avec des francophones. Déjà évoquée, l'identité québécoise d'avant la Révolution tranquille s'organise d'abord autour de la religion. Depuis la défaite des Patriotes, en 1838, l'Église catholique qui, suite à la dispersion des autres élites, prend en charge les

¹³⁷ En 1977, il y a 1600 officiers à la base militaire d'Arvida. De ce nombre, 85% sont des francophones et 15% des anglophones qui seraient tous bilingues. De plus, 300 civils y travaillent (*Le Lingot*, 01/12/77).

destinées du peuple canadien-français, exerce un contrôle serré sur la population et maintient une pression constante pour assurer son avenir en cette terre devenue «hostile» (Linteau *et al.*, 1989). Les mariages entre catholiques et protestants sont alors hannis, même s'ils ne mettent en cause que des anglophones. Par contre, même s'ils ne sont pas promus, les mariages entre anglophones et francophones catholiques sont toujours possibles. Ils se produisent d'autant plus souvent que les anglo-catholiques ont tendance à être plus souvent ouvriers que les anglo-protestants et sont, comme dans le cas d'Arvida, en petit nombre au sein d'une population et d'une région très largement francophones.

G) L'annonce du déménagement des laboratoires de la compagnie Alcan à Kingston en Ontario. Ce déménagement aurait brisé l'équilibre et la concentration démographique (déjà fragile chez les anglo-protestants), nécessaire au maintien d'un milieu de vie anglophone, et entraîner un mouvement d'exode fatal pour l'avenir de communauté anglo-protestante.

Les lois linguistiques (63, 22 et 101) semblent bien avoir eu une influence dans l'évolution des effectifs scolaires des écoles anglophones d'Arvida, particulièrement après 1977, moment où fut mise en oeuvre la loi 101 qui allait restreindre l'école anglaise aux seuls «ayants droit»¹³⁸. C'est aussi ce que croient les différents intervenants qui furent interrogés

¹³⁸ C'est l'expression couramment utilisée pour les individus qui répondent aux critères établis par les lois québécoises et/ou la constitution canadienne et qui peuvent fréquenter l'école anglaise au Québec ou encore qui ont droit de recevoir l'instruction en français, là où le nombre le justifie, dans les autres provinces canadiennes. Au Québec, le principal critère d'admission (Paillé, 1992), inscrit dans la Charte de la langue française (Loi 101), limite l'enseignement en anglais aux enfants dont l'un des parents a fait la majeure partie de ses études primaires en anglais au Canada. Contrairement aux francophones dans le reste du Canada, ces écoliers, admissibles à l'enseignement dans la langue de la «minorité», ne perdent pas, dans le cas où ils se font instruire dans la langue de la «majorité» au primaire, leurs droits à l'instruction dans cette langue, ni pour eux, ni pour leurs frères ou soeurs, ni pour leurs descendants. Cette situation contribue probablement à ce qu'un nombre important d'«ayants droits» de langue maternelle française fréquente, aujourd'hui, les écoles anglophones d'Arvida. En fait, ce nombre est devenu suffisamment important pour que soit mise sur pied une «classe d'accueil» comme complément à la classe de la maternelle. Elle permet aux enfants d'avoir un premier contact soutenu avec la langue anglaise et ce, avant d'entreprendre leurs études de niveau primaire (Entrevue, #01-01-94).

dans le cadre de ce travail de recherche (Tableau 24). Chacun à sa façon, ils se réfèrent, tous, aux différentes conséquences de cette loi. Dans la majorité des cas (6/8), c'est l'impact sur l'école anglaise qui ressort¹³⁹.

5.2.2 La «renaissance» comme communauté de langues officielles

C'est le 16 octobre 1983 que la section du Saguenay—Lac-Saint-Jean d'Alliance Québec est officiellement créée (Le *Blueberry Bugle*¹⁴⁰, oct. 1993). La compagnie fondatrice et propriétaire de la ville d'Arvida jusqu'en 1953, la multinationale Alcan qui, une année plus tôt, mettait fin à la publication de la section en langue anglaise de son journal *Le Lingot*, «cède» maintenant toute la place aux gouvernements provincial et fédéral. L'adoption, en 1969, de la loi canadienne sur les langues officielles, va entraîner la création de programmes de soutien au développement et à l'institutionnalisation des activités des communautés linguistiques, anglophone et francophone, qui «vivent en situation minoritaire»¹⁴¹, dans les

¹³⁹ Le discours dominant chez les «anglo-québécois», concernant l'impact des lois linguistiques québécoises a fait l'objet d'une analyse serrée (Legault, 1992). Elle fait état de l'utilisation d'un discours basé sur les droits individuels et fondamentaux, pour la défense «voilée» de leurs droits collectifs. Car les droits linguistiques ne sont pas de nature individuelle mais bien collective : « Les langues et les cultures ne se maintiennent pas par des individus isolés mais bien par des sociétés » (Taylor, 1980 - tirée de Legault, 1992).

¹⁴⁰ Le *Blueberry Bugle* est le journal de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean depuis 1987. Il est produit par la section régionale d'Alliance Québec et publié grâce aux fonds consentis par le Ministère du Patrimoine du Canada (Alliance Québec, Saguenay—Lac-Saint-Jean, *Board of Director's meeting*, 21/06/94).

¹⁴¹ Le cadre conceptuel défini dans le cadre de ce mémoire établit qu'il n'y a pas d'équation entre une situation de minorité numérique et une condition de minoritaire. Dans le premier cas, les nombres suffisent à définir une minorité. Dans le second, c'est la dimension sociologique qui prime et le statut de la langue tout comme celui des individus et de la collectivité à laquelle ils se rattachent qui sont essentiels. Au niveau du Canada, l'anglais et le français sont les langues officielles mais la langue anglaise jouit d'une force d'attraction incomparable à la langue française qui, des deux, est la seule langue qui réponde à la condition de minoritaire et ce, même au Québec. Le statut de «minorité» pour les anglophones qui vivent au Québec est d'abord politique et linguistique (Legault, 1992). Au niveau canadien, il est défini à partir de la loi sur les langues officielles de 1969 (minorité «numérique») et de la constitution canadienne de 1982 (la langue de la minorité «numérique» dans chaque province) toutes les deux sont basées sur la personne. Au niveau québécois, les lois linguistiques sont territoriales et font du français la langue officielle du Québec. Toutefois, la constitution canadienne a préséance sur les lois québécoises.

Tableau 24

L'impact des lois linguistiques et la perception des intervenants

Les intervenants	Les perceptions
Ary Scheffer (01-01-94)	"Non! réellement là, je ne vois pas où ça eu un gros impact sur nous,...dans les écoles anglophones, si tu n'as pas une partie de l'immigration, tu es porté à disparaître."
Henry James (01-02-94)	"Au niveau des effectifs des élèves, oui!... Plus que la loi 101 va être prescriptive négativement, plus que tu fermes..."
Éric Fisher (01-03-94)	"Moi, je ne le sais pas!... On était plutôt influencé par la présence de l'Alcan que d'autres choses. On existe comme une école anglophone dans la région parce qu'on a droit à ces élèves là,...Les lois là-dessus sont extrêmement strictes."
Adams Keller (02-01-94)	"Je pense pas! parce qu'on a toujours été conscient du fait qu'à l'école anglaise on ne voulait pas aller chercher une clientèle francophone."
Serghei Prokofiev (02-02-94)	"...that was probably the worst thing that could happen to St-Pat., Bill 22 came along and bill 101,... it close the doors to francophone parents who want their kids to be bilingual."
Jean Mermoz (03-01-94)	"It was terrible in the industrial areas of the Diocese,...We don't have to do everything in french (in the church),...We just lost people..."
Paola Prioli (04-01-94)	"Ça revient toujours au sentiment de liberté,... Tant que tu as l'impression de vivre ton choix, ça va très bien."
William Lucas (04-02-94)	"Ce sont ou bien les francophones ou bien les immigrants qui ont des problèmes, ...s'ils ne changent pas la loi pour l'accès libre aux écoles, moi, je dis que dans dix ans tu n'auras plus d'écoles anglaises."

Source: Entrevues formelles, hiver et printemps 1994.

différentes provinces et territoires canadiens (Lemoyne - tiré du journal *Le Devoir*, 11/07/95). Du côté québécois, l'adoption des lois linguistiques 22 et 101 provoquent le regroupement des anglophones du Québec.

Ensemble, ces législations vont provoquer la création, en 1983, de la section du Saguenay—Lac-Saint-Jean, d'Alliance Québec, nouveau «point de ralliement» pour la communauté anglophone d'Arvida (Entrevue, #04-01-94). En fait, il s'agit d'une «renaissance» institutionnelle pour les anglophones de la région (Tableau 25). Une sorte de relais et une consécration des importants changements institutionnels qui se sont produits à Arvida depuis qu'elle est devenue indépendante de la compagnie d'aluminium, le premier février 1953, n'ont pas manqué d'affecter sa communauté anglophone. À la «francisation» de l'Alcan, la municipalisation des services de loisirs, la régionalisation dans le domaine scolaire¹⁴² et l'exode des années 1960, s'ajoute, en 1973, la fusion des hôpitaux d'Arvida et de Jonquière (*Le Lingot*, 14/05/73), elle-même, prélude à la fusion des municipalités¹⁴³ d'Arvida, Jonquière et Kénogami qui deviendront la nouvelle ville de Jonquière en 1976 (*Le Lingot*, 10/01/75). La transformation de cette ville de compagnie, Arvida, en «simple quartier» de la nouvelle agglomération de Jonquière est symbolique de la fin d'une époque au plan régional, celle des «Quartier des anglais» et de leurs communautés de dirigeants et spécialistes industriels.

Au niveau institutionnel, la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean repose, dorénavant, sur des fondements linguistiques et historiques et son territoire d'appartenance n'est plus circonscrit, comme par le passé, à celui des «villes de compa-

¹⁴² Une étude détaillée des changements qui se sont produits dans le secteur de l'éducation est présentée au chapitre 5.

¹⁴³ C'est le gouvernement du Québec, qui pour assurer un meilleur équilibre dans les revenus fiscaux des municipalités, força cette fusion. La ville d'Arvida, qui bénéficiait jusque-là de tous les revenus des taxes municipales versées par l'Alcan, s'oppose à cette fusion tout comme l'Alcan qui, elle, craint une augmentation de son compte de taxe (*Le Lingot*, 10/01/75).

Tableau 25

Les différents comités au sein de la section du S-L-S-J, d'Alliance Québec, en 1994

	Les comités	Les rôles
1	Membership committee	S'assurer de la mise à jour et du développement du membership.
2	Health and social services	Participation au processus de consultation dans le cadre de la loi 142.
3	Education	Offrir des activités culturelles en anglais aux écoles. Agir à titre de facilitateur dans le cadre de la mise en oeuvre des futures commissions scolaires linguistiques.
4	Social	Organiser les différentes activités sociales, dont le Christmas party, le St-Patrick day et l'Annual pic-nic et l'Annual general assembly (AGM).
5	Chaine téléphonique	Inviter les membres à participer aux différentes activités.
6	Histoire et culture	Fournir des éléments sur l'histoire de la communauté anglophone de la région.
7	Communication	Produire le journal <i>Blueberry Bugle</i> et <i>The Portageur</i> , le guide communautaire.
8	Conversation club	Organiser et tenir des soirées de conversation en anglais et en français ouverte à toute la population.
9	Welcome committee	Recevoir et informer les nouveaux venus dans la région.
10	Electronic networking	Le branchement sur les réseaux électroniques et informatiques.

Source: Entrevues formelles, no: 04-01-94 et 04-02-94, printemps 1994.

-gnie ». Il s'établit en lien direct avec les différents découpages administratifs et corporatistes qui résultent habituellement des politiques étatiques.

La bataille pour obtenir la présence des médias électroniques en langue anglaise qui a pris une grande importance pour les anglophones de l'ensemble de la région témoigne de cette réorganisation.

C'est ainsi qu'après avoir obtenu la retransmission de la radio de la «*CBC Montreal*», sur bande MF en 1973 (*Le Lingot*, 02/11/73), la télévision en langue anglaise deviendra disponible en 1976 (*Le Lingot*, 18/03/76) suite à la mise en application par la Société Radio-Canada d'une politique d'expansion de ses services de radio et de télévision pour les communautés de langues officielles de 500 personnes et plus, partout au Canada (*Le Lingot*, 22/02/74). Les anglophones qui, jusque-là, s'étaient sentis «isolés» de ne pas avoir accès à ces nouveaux médias électroniques dans leur langue, vont, avec la venue de l'émission «*Quebec AM*», et la participation d'une des leurs comme correspondante communautaire, commencer à se bâtir une nouvelle identité régionale, plus «québécoise»¹⁴⁴ celle-là.

5.2.3 En 1993 : Alliance Québec occupe un espace associatif et institutionnel de plus en plus important

Dix ans après sa fondation, en 1993, la section du Saguenay—Lac-Saint-Jean d'Alliance Québec est le seul organisme régional qui s'adresse à l'ensemble de la communauté anglo-

¹⁴⁴ Cette émission, qui débute en 1974, est vite devenue une source d'information privilégiée sur les activités communautaires des anglophones de la région (Entrevue, #04-01-94). De cette façon a-t-elle pu suppléer à la disparition, en 1982, de la section anglophone du journal de la compagnie Alcan, *Le Lingot*. Aussi, contribua-t-elle à étendre, à tous les anglophones de la région, les nouvelles bases institutionnelles d'une communauté linguistique «naissante», confinée jusque-là, du moins en ce qui concerne l'information diffusée par le journal *Le Lingot*, aux seuls employés de l'Alcan. Le 18 mars 1994, lors d'une émission spéciale qui marque son 20^{ème} anniversaire, des invités de toutes les régions du Québec confirment leur attachement à cette émission qui leur permet de briser leur isolement et de développer leur sentiment d'appartenance à une anglophonie québécoise, hors Montréal.

phone. Elle se distingue de l'organisation centrale, qui est basée à Montréal, par sa mission qu'on définit comme apolitique¹⁴⁵ et se consacre aux besoins sociaux des anglophones de la région (Entrevues, #04-01-94 et #04-02-94). Son organisation comprend une dizaine de comités (Tableau 25, p.157), autour desquels s'affaire un «solide noyau» de bénévoles¹⁴⁶. Ces derniers organisent des activités dont certaines, parmi les plus populaires, sont des activités qui existaient dans les années 1950-1960, mais remises au goût du jour.

Ainsi, les anglophones sont invités à assister au «Pique-nique annuel», tout comme à la «Fête de la Saint-Patrick», deux activités qui sont déjà organisées au début des années 1960 par la défunte «*St-Patrick society*». Un journal, le «*Blueberry Bugle*», est une production de qualité comparable à la défunte section anglophone du Lingot. Il en va de même pour le «*Community Guide*»¹⁴⁷, dont une parution, en 1980, par les «*Ladies auxiliaries of the St-John Church*» est antérieure à celles d'Alliance Québec (*Le Lingot*, 19/02/80). Plus important encore, est le «*Conversation club*», qui est une mise à jour des très populaires «*French Coffees*» qui, débutés en 1950, sont l'objet d'éloges publics de la part de l'Alcan, en 1977 (*Le Lingot*, 11/08/77). Ces groupes de conversation, dont le «*English*

¹⁴⁵ En 1994, un différent important entre la section régionale et l'organisme provincial concernant la définition de la tâche de l'organisateur communautaire de la région (payé par le niveau provincial de l'organisation) est venu secouer très fortement le leadership de la section régionale (Entrevues, #04-01-94 et #04-02-94).

¹⁴⁶ Le recrutement des bénévoles est rendu plus difficile en raison de l'exode de la population, particulièrement celle des jeunes, qui a durement frappé cette communauté. En 1994, il n'y a qu'un jeune de moins de 25 ans au sein de l'organisation. Toutefois, l'organisation peut compter sur un noyau (le quart des bénévoles de son conseil d'administration) qui oeuvre en son sein depuis ses débuts en 1983 (Entrevue, #04-02-94).

¹⁴⁷ Ce guide dont la parution est soutenue financièrement par le Ministère du Patrimoine du Canada, en est, à la fin de 1994, à sa deuxième mise à jour. La première publication, par Alliance Québec, Saguenay—Lac-Saint-Jean, remonte à l'année 1988 (*The Blueberry Bugle*, oct. 1993). Comme sa page couverture l'indique, il est «*For the non-french-speaking newcomer to the Saguenay region*». S'il s'inscrit pleinement dans la tradition d'accueil de cette communauté de composition multiethnique, son financement par le gouvernement fédéral au travers de son programme sur les langues officielles, soulève certaines questions. Est-ce dire que le gouvernement fédéral ne reconnaît pas comme légitime le désir clairement exprimé par le Québec, d'amener les nouveaux venus à adopter la langue française comme langue commune sur le territoire québécois? De tels faits peuvent aider à comprendre pourquoi les membres d'Alliance Québec, que finance le fédéral, demandent toujours, en 1994, le retour au libre choix pour la langue d'enseignement (Entrevues, #04-01-94 et #04-02-94).

Conversation Group» constituent l'activité la plus fréquente et une des plus importantes du groupe. Elle est la preuve de l'engagement de la section régionale d'Alliance Québec envers la politique des langues officielles du gouvernement canadien (Alliance Québec : «Célébration du dixième anniversaire», 16/10/93). Elle est aussi un grand élément de fierté pour la section du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui est la première parmi les composantes d'Alliance Québec à avoir offert une telle activité. (*The Blueberry Bugle*, oct. 1993).

Dans le domaine religieux, l'Église protestante¹⁴⁸ jouit maintenant d'un soutien inconditionnel des membres, plus souvent catholiques, de la section régionale d'Alliance Québec. Pour les anglophones, comme pour l'ensemble de la société québécoise, la dimension linguistique prime aujourd'hui sur la dimension religieuse. Aux yeux des plus militants, elle est devenue un symbole important pour tous (Entrevue, #04-01-94) et les anglophones la fréquentent, d'abord, parce qu'elle offre des services (baptêmes, mariages et sépultures) jugés essentiels, en anglais (Entrevue, #03-01-94).

Avec l'avènement en 1988 de la loi québécoise sur l'accessibilité des services sociaux et de santé en langue anglaise (Loi 142), la section du Saguenay—Lac-Saint-Jean d'Alliance Québec se retrouve au cœur du processus de consultation visant à définir les paramètres de l'application de la nouvelle loi dans la région. Toutefois, comme nous le verrons au chapitre suivant, c'est dans le cadre du processus de mise en place des nouvelles commissions scolaires linguistiques, initié avec l'adoption d'une nouvelle Loi sur l'instruction publique

¹⁴⁸ La présence de l'église protestante au Saguenay—Lac-Saint-Jean s'est considérablement résorbée au cours des dernières années. L'église « *St-John of Saguenay* », qui est issue de la fusion des congrégations Anglicanes et Unies d'Arvida en 1974, vient, en 1994, d'être déconsacrée. Elle a été remplacée par la petite église « *St-Andrew's* » de Kénogami, la dernière qui demeure encore ouverte pour les anglophones de la région. Au printemps de 1994, le dernier prêtre protestant de la région était relevé de ses fonctions. Avec son départ, c'est le retour, après plus de 70 années d'une présence permanente, aux « *Missions protestantes* » qui, à partir du milieu du siècle dernier, avaient commencé à sillonnaient et à dispenser des services, sur le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean (Entrevue, #03-01-94).

(communément appelée, Loi 107) en décembre 1988, que son leadership communautaire se fait le plus «discret» et difficile à assumer.

5.2.4 L'école, la seule institution qui traverse le temps

À travers cette réorganisation que connaît la communauté anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean, une seule institution, présente en 1960 et bien avant, tant chez les catholiques que chez les protestants, s'est, pour l'essentiel, maintenue jusqu'en 1993 : l'École.

Les fondements confessionnels du système scolaire québécois qui furent inscrits à l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, en 1867, sont à la base de cette réalité (Alliance Québec, 1982). Aussi, c'est à travers les événements qui, à partir des années 1960, originent des nouveaux défis auxquels doit faire face l'institution scolaire, que l'évolution du rapport social entre ces deux «communautés» est retracée au chapitre suivant. Dès lors, les éléments susceptibles d'expliquer les tensions, toujours présentes en 1994 et qui compromettent le nécessaire regroupement de cette communauté autour d'une école unifiée, seront mis en lumière.

Au chapitre précédent, un rapport social entre anglo-catholiques et anglo-protestants, favorable à ces derniers au début des années 1960, a été établi. Toutefois, avec la montée des francophones (catholiques) au sein de la hiérarchie de la compagnie et le départ plus fréquent des anglo-protestants, ce même facteur religieux va modifier le rapport de force entre les deux groupes. Les anglo-catholiques, qui se sont davantage enracinés et intégrés aux institutions francophones, au travers des mariages mixtes, choisiront plus souvent de demeurer dans la région.

Ce phénomène se reflète clairement à partir de la fin des années 1960 alors que la courbe de la fréquentation scolaire favorise dorénavant les anglo-catholiques (Graphique 7, p.153).

À partir de 1969, les effectifs anglo-protestants seront toujours moins nombreux que ceux des anglo-catholiques qui connaissent, cette année-là, à Arvida, une croissance¹⁴⁹. Un des éléments qui jouait jusqu'à ce moment, en défaveur de la communauté anglo-catholique, la francisation au travers des mariages mixtes, sera dorénavant compensée par les nombres qui, eux, feront de plus en plus défaut chez les anglo-protestants. Mais il s'agit d'un avantage bien relatif puisqu'il repose sur l'affaiblissement de la communauté anglo-protestante alors que le véritable enjeu pour l'avenir est le regroupement au sein de l'institution scolaire pour consolider cette communauté linguistique, déjà grandement affaiblie.

Conclusion

Après avoir maintenu un statut d'«égalité» pour la communauté anglophone au sein d'institutions qui se francisent toujours davantage à partir du milieu des années 1960, l'effondrement associatif et institutionnel des années 1970, conséquent à l'évolution de ce type de communauté et de la disparition des villes de compagnie, témoigne de la fin d'une époque au Saguenay—Lac-Saint-Jean : celle des «Quartiers des Anglais» et de leurs communautés de dirigeants et spécialistes industriels anglophones. Toutefois, cette disparition ne permet d'aucune façon de passer sous silence le dynamisme et la vitalité de cette communauté dans les années 1925-1970, de même que sa contribution à l'enrichissement de la collectivité régionale, notamment aux niveaux sportif et scientifique. Plusieurs des associations et des institutions qu'elle met sur pied, même si elles se sont francisées, elles ne

¹⁴⁹ Il est important de préciser que cette croissance, cette année-là, est due en grande partie à la fermeture de l'école « *St-Mary's* » de Kénogami, en 1968. Toutefois, un regard sur la courbe de fréquentation scolaire permet de constater que la décroissance qui touche les deux groupes à partir des années 1980, frappera beaucoup moins durement l'école anglo-catholique.

sont pas pour autant disparues. C'est aux anglophones que revient le mérite de les avoir introduites dans la région.

Les lois linguistiques et constitutionnelle (canadiennes et québécoises) viennent quant à elles fournir un cadre qui permet à de nouvelles institutions de voir le jour. Une «nouvelle» communauté anglophone, de langues officielles et de droits historiques, celle-là, commence à s'articuler. La fondation, en 1983, de la section régionale d'Alliance Québec symbolise cette «renaissance». Au travers des changements qui ont amené un affaiblissement de la présence anglophone dans la région, une seule institution s'est enracinée et traverse le temps, c'est l'école. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, c'est sur cette dernière qui, en 1994, divise toujours la communauté entre anglo-catholiques et anglo-protestants que repose, dorénavant, l'avenir.

CHAPITRE 6

LA COMMUNAUTÉ ANGLOPHONE FACE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

CHAPITRE VI

Les fondements associatifs et institutionnels qui, en 1926, ont présidé à la naissance de la communauté anglophone d'Arvida, n'existent plus au début des années 1990. Dans le sillon des lois linguistiques des années 1970, tant fédérales que québécoises, et après l'effondrement démographique et institutionnel des différentes communautés locales, qui est presque complété à la fin des années 1970, le début des années 1980 marque la «renaissance», sur une base essentiellement régionale cette fois, d'une communauté de langues officielles et de droits historiques. Toutefois, à partir du système scolaire, dont les fondements confessionnels sont constitutionnels depuis les débuts du Canada, en 1867, la communauté demeure divisée entre catholiques et protestants.

Après plusieurs tentatives de fusion, depuis le début des années 1960, et trois ententes de principe qui échouent, la refonte, en 1988, de la Loi sur l'Instruction publique du Québec (Loi 107), met en chantier la création de commissions scolaires linguistiques et remet à l'ordre du jour la fusion entre anglo-catholiques et anglo-protestants.

Le regroupement des deux écoles est maintenant jugé essentiel par plusieurs intervenants pour qui l'école est devenue le «coeur» de la communauté. Cette communauté anglophone qui s'est grandement fragilisée et dont l'avenir apparaît plus qu'incertain, suite à la disparition de ses anciennes bases institutionnelles locales, l'exode, le non-renouvellement, la dispersion sur le territoire et la francisation de ses effectifs.

Dans ce contexte, alors que le rapport de force autrefois défavorable aux catholiques s'est grandement modifié, le leadership communautaire actuel s'interroge sur la réforme en cours. Permettra-t-elle d'unifier la communauté et ainsi d'achever le passage, déjà bien amorcé, d'une communauté de dirigeants et cadres industriels à celui d'une communauté linguistique?

6.1 La fusion scolaire : un enjeu depuis les années 1960

Dès le début des années 1960, la régionalisation des institutions scolaires anglophones s'amorce à la faveur de celles d'Arvida. La consolidation des effectifs des communautés déjà en déclin amène la création de la Municipalité scolaire protestante «*Saguenay Valley*». Voulant s'insérer dans le courant qui se dessine alors au Québec, soit la création des commissions scolaires régionales et l'école secondaire polyvalente, les anglophones, catholiques et protestants, vont tenter de fusionner leurs effectifs scolaires. C'est l'échec.

Trente ans plus tard (Tableau 26), alors que les uns et les autres s'éloignent toujours davantage au sein d'institutions scolaires qui évoluent différemment, les échecs répétés qui ont marqué les nombreuses tentatives de fusion, pèsent lourdement sur les rapports entre les deux groupes.

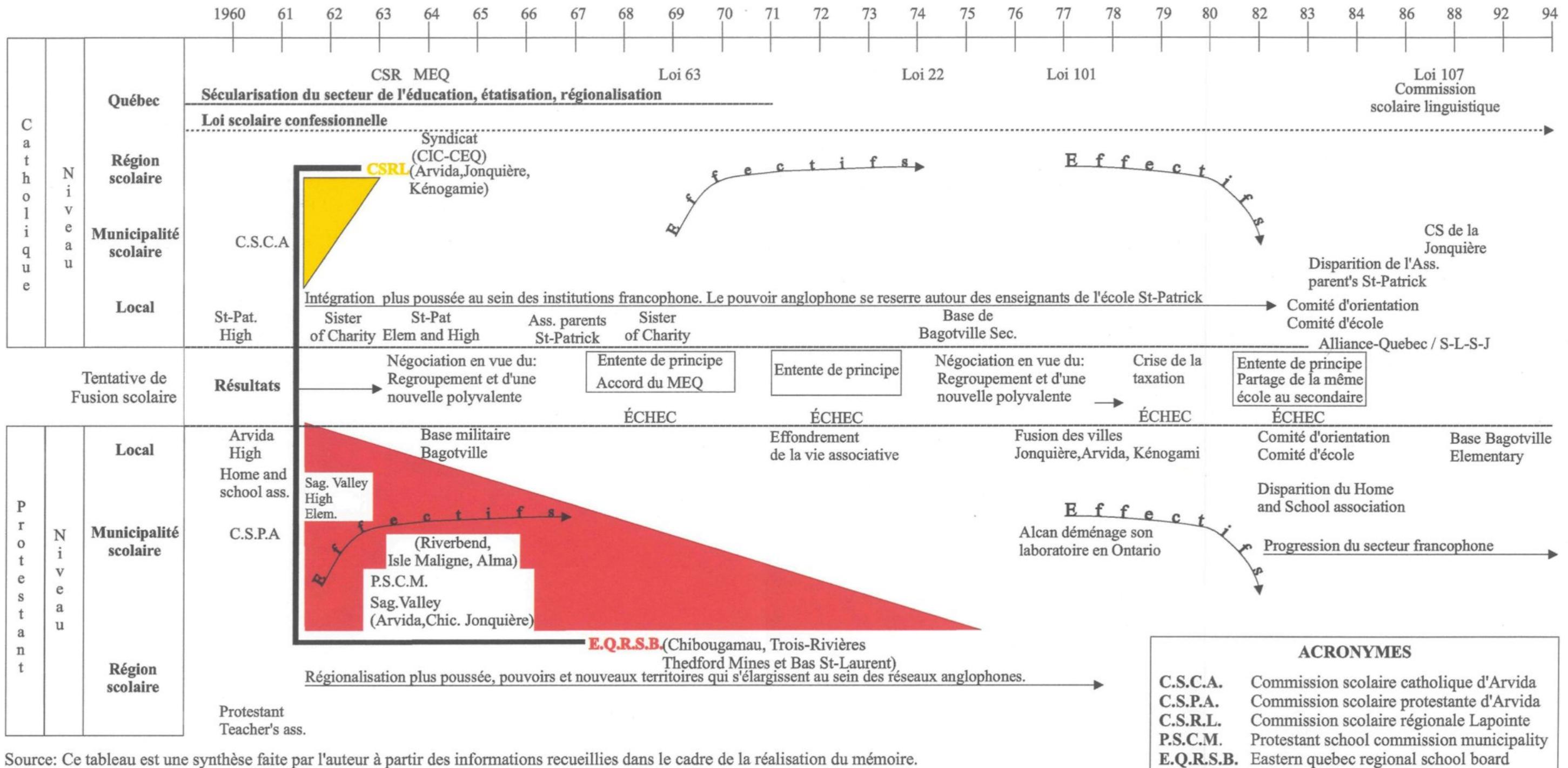
6.1.1 La création de la municipalité scolaire protestante de «*Saguenay Valley*», en 1962

Jusqu'au début des années 1960, l'école anglo-protestante «*Arvida High*» ne pouvait, sauf dans de rares exceptions, être fréquentée que par les employés de la compagnie Alcan (Entrevue, #01-01-94). La fusion des villes de Riverbend, d'Isle-Maligne, de Naudville et d'Alma, en vue de former la ville d'Alma en 1962, est précédée par la création, par l'Assemblée législative du Québec, le 10 juin 1962, de la Municipalité scolaire catholique d'Alma, qui couvre les anciens territoires scolaires de ces municipalités¹⁵⁰ (Côté, 1994).

¹⁵⁰ Les villes de Riverbend et d'Isle-Maligne, respectivement la propriété des compagnies Price Brothers et Alcan, perçoivent toutes les taxes municipales et scolaires que versent ces compagnies auxquelles elles appartiennent. Leurs écoles sont-elles mieux équipées et leurs enseignants sont-ils mieux payés que ceux des villes voisines d'Alma et Naudville qui, elles, doivent, sans ces revenus, instruire les enfants des ouvriers qu'elles abritent et qui travaillent pour ces entreprises? C'est ce qui a justifié, au début des années 1960, l'adoption de lois forçant les fusions scolaire et municipale (Côté, 1994).

Tableau 26

L'Évolution comparée des institutions scolaires anglophones, catholiques et protestantes, d'Arvida et les tentatives de fusion de 1960 à 1994.



Source: Ce tableau est une synthèse faite par l'auteur à partir des informations recueillies dans le cadre de la réalisation du mémoire.

Ces événements ne sont probablement pas étrangers aux discussions qui, à l'initiative du « *Home and School Association* », s'amorcent dès la fin de 1961, (*Le Lingot*, 23/11/61), et qui mèneront, en 1962, à la création et l'élection des représentants de la nouvelle Municipalité scolaire protestante de « *Saguenay Valley* »¹⁵¹. En septembre de la même année, après le regroupement, des effectifs d'Arvida, de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Jonquière et Kénogami dans la nouvelle école « *Saguenay Valley* » à Arvida (*Le Lingot*, 21/06/62), ce sont les quatre-vingt-six élèves anglophones, catholiques¹⁵² et protestants, du niveau secondaire des anciennes villes de Riverbend, d'Isle Maligne et d'Alma qui s'amènent (*Le Lingot*, 14/03/63). Ainsi, le territoire de cette nouvelle municipalité scolaire va aller en s'élargissant jusqu'à englober, dans les années 1970, tout le territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean¹⁵³, Chibougamau—Chapais. De ce fait, Arvida et ses écoles anglophones se voient confirmer comme « centre régional » de services éducatifs¹⁵⁴ en langue anglaise. Toutefois, cette expansion, alimentée en grande partie par le déclin déjà amorcé des communautés anglophones de la région, ne fait que retarder l'effondrement qui ne va pas manquer de se produire après 1975.

¹⁵¹ Le territoire de la nouvelle municipalité scolaire est divisé en trois circonscriptions électorales, Arvida, Kénogami et Chicoutimi qui respectivement, remplace les anciennes municipalités scolaires d'Arvida, de Kénogami et Jonquière, et de Chicoutimi et Chicoutimi-nord. Lors des premières élections des commissaires, 43% (283/669), des électeurs éligibles se prévalent de leur droit de vote : 18% (23/127), dans la circonscription de Kénogami, 40% (19/47), dans celle de Chicoutimi et 50% (247/495), dans celle d'Arvida (*Le Lingot*, 07/06/62 et 14/06/62).

¹⁵² Le déplacement des élèves anglo-catholiques du nouveau territoire (Alma, Riverbend, Isle Maligne et Naudville) de la commission scolaire catholique d'Alma à l'école « *Saguenay Valley* » d'Arvida, fait partie d'une entente signée, en 1963, avec le Ministère de l'Éducation pour le regroupement des effectifs anglo-protestants à Arvida (*Le Lingot*, 14/03/63).

¹⁵³ En 1965, sur les 221 élèves de niveau secondaire qui fréquentent l'école « *Saguenay Valley High* », 96 sont d'Arvida, 39 de la base militaire de Bagotville, 20 de Chicoutimi, 20 d'Alma, 17 de Kénogami, 9 de Jonquière et 3 de Dolbeau.

¹⁵⁴ Tout comme la Commission scolaire protestante d'Arvida le faisait, la Commission scolaire « *Saguenay Valley* » dispense des cours dans le secteur de l'éducation des adultes ou encore dans le secteur professionnel (*Le Lingot*, 22/08/68 et 27/11/75).

À l'aube de la création du Ministère de l'éducation, l'annonce, à l'automne 1963 (*Le Lingot*, 14/11/63), de la création de la Commission scolaire régionale Lapointe (CSRL), qui s'ajoute à celle déjà créée à Alma en 1962, signifie qu'un mouvement de régionalisation s'amorce aussi pour les anglo-catholiques. Pendant que les anglo-protestants obtiennent les infrastructures nécessaires pour assumer leurs nouvelles responsabilités, les discussions qui s'amorcent au printemps de 1963 en vue de la construction d'un nouvel édifice¹⁵⁵ pour les anglo-catholiques (*Le Lingot*, 04/04/63), seront dorénavant l'otage¹⁵⁶ des interminables discussion sur la fusion et la construction possible d'une école polyvalente pour les anglophones¹⁵⁷ (*Le Lingot*, 17/12/64).

¹⁵⁵ Les agrandissements, faits en 1957, l'ont été en tenant compte des besoins futurs et faisaient de « *St-Patrick High* », une école secondaire « régionale » susceptible de répondre aux besoins alors appréhendés pour Arvida, Kénogami, Jonquière, Bagotville et Riverbend (*Le Lingot*, 01/03/62). Les prévisions étaient de 327 élèves pour 1966-67. En fait, ce sont 425 élèves qui fréquenteront l'école cette année-là et ils seront 621, en 1968, lorsque la décision de les relocaliser à l'école St-Mathias est prise (Archives de la commission scolaire De la Jonquière).

¹⁵⁶ L'école « *St-Patrick* » est fondée en 1936 et la construction de l'édifice qui porte son nom sur la rue Neilson est terminée en 1942. Suite aux prévisions de croissance, deux ailes latérales sont ajoutées en 1957. Mais entre 1968 et 1982, le manque d'espace oblige l'école à déménager. Les deux niveaux, primaire et secondaire, sont localisés à l'école St-Mathias d'Arvida jusqu'en 1976. À cette date, les élèves du primaire reviennent dans l'édifice « *St-Patrick* » et ceux du secondaire sont dirigés à l'école Sacré-Coeur, sur la rue De la Fabrique à Jonquière (*St-Patrick Information Handbook*, 1993). Au début des années 1980, une tentative de cohabitation du niveau secondaire, au sein de l'école « *Saguenay Valley* », se solde par un échec. En 1982, comme le nombre d'élèves s'est considérablement réduit, ils sont de retour avec le primaire dans l'édifice « *St-Patrick* ».

Bien que des rénovations pour un montant de \$300 000 soient complétées (*Le Lingot*, 26/06/75), pour le retour, en 1976, des élèves du primaire, la commission scolaire catholique s'est toujours refusée, en d'autres temps, à investir les sommes nécessaires pour agrandir, rénover ou encore reconstruire l'édifice « *St-Patrick* », prétextant à chaque occasion qu'une fusion, qui enverrait les anglo-catholiques chez les protestants, était imminente (Entrevue, #02-02-94). Trente ans plus tard, l'état dans lequel se trouve le bâtiment permet à certains de soutenir que la commission scolaire catholique a toujours fait passer les besoins de ses anglophones en second lieu. De là, à dire que les élèves de l'école anglo-catholiques seraient mieux servis s'ils étaient regroupés au sein de la commission scolaire protestante, il n'y a qu'un pas que plusieurs franchissent (Entrevues, #01-01-94, #01-03-94 et #03-01-94).

¹⁵⁷ À l'automne 1964, dans la mouvance de la création des commissions scolaires régionales destinées à réorganiser le secteur secondaire au Québec, le nouveau Ministère de l'Éducation lance " L'Opération 55 ". Dans le cadre de ce programme, il est possible d'obtenir du gouvernement fédéral, 75% des fonds nécessaires à la construction d'une école polyvalente si le nombre de mille étudiants est atteint et si une recommandation en ce sens est faite par la commission scolaire concernée dans les délais prévus.

Un sous-comité, le « *Green Committee on English Secondary School Planing Commission* » est mis sur

La régionalisation dans le domaine scolaire, qui touche le primaire et/ou le secondaire selon la municipalité impliquée, va progressivement s'étendre à tous les niveaux. Ainsi, plusieurs écoles anglophones de la région vont devoir fermer leur porte. Les écoles protestante (*Kénogami High*) et catholique (*St-Mary's*) de Kénogami à la fin des années 1960¹⁵⁸; d'une manière progressive, l'école protestante de Riverbend qui, après avoir limité ses services aux élèves de la première à la sixième année en 1964, s'arrête à la quatrième année en 1970 et cesse totalement ses activités à la fin de 1974 (Archives de la Commission scolaire protestante *Saguenay Valley*). À la fin des années 1970, les écoles anglophones du nouveau «quartier» Arvida de Jonquière¹⁵⁹ sont devenues, en dehors de l'enseignement encore dispensé sur les bases militaires¹⁶⁰, les seules écoles anglophones de la région. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean ne compte plus dorénavant qu'une municipalité scolaire protestante, «*Saguenay Valley*»¹⁶¹.

pied par la CSRL. Il étudie deux options : le regroupement avec ou sans le maintien d'écoles séparées pour les catholiques et les protestants. Bien qu'elle ait remis son rapport à temps, la CSRL n'aurait pas respecté l'échéancier préalablement établi pour faire une recommandation (*Le Lingot*, 22/07/65).

¹⁵⁸ En ce qui concerne l'école « *Kénogami High* », le journal "*Le Lingot*", n'en fait plus mention après 1966. Pour ce qui est des élèves de l'école « *St-Mary's* », c'est en 1968 qu'ils joignent ceux de « *St-Patrick* » (Archives de la commission scolaire De la Jonquière).

¹⁵⁹ En 1976, les municipalités d'Arvida, Kénogami et Jonquière sont fusionnées pour devenir la nouvelle ville de Jonquière.

¹⁶⁰ Les bases militaires de Bagotville et du Mont Apika (cette dernière, qui se trouvait sur le territoire de la réserve faunique des Laurentides, fut fermée à la fin des années 1980), offraient, au début des années 1960, le service pour leurs élèves anglophones. Progressivement, elles en sont venues à envoyer tous leurs élèves dans les écoles anglophones d'Arvida et à fermer leurs écoles. Dans la compétition pour les effectifs, provoquée par la diminution importante de la clientèle au milieu des années 1970, les élèves des bases militaires sont courtisés plus d'une fois par l'une ou l'autre des écoles d'Arvida. C'est ainsi qu'en septembre 1994, tous les élèves du primaire, catholiques comme protestants, sont envoyés à l'école « *Saguenay Valley* », suite à une entente entre les commissions scolaires concernées.

¹⁶¹ Bien que pour des raisons administratives, l'école protestante « *McLean Memorial* », fasse partie de cette municipalité scolaire depuis les années 1970 et que la communauté anglophone de Chibougamau—Chapais, pour des raisons similaires, soit incluse dans la section régionale d'Alliance Québec, elles sont exclues de ce travail de recherche.

6.1.2 La réforme du système scolaire québécois et l'éloignement institutionnel entre catholiques et protestants

Au début des années 1960, les commissions scolaires catholique et protestante d'Arvida desservent, pour l'essentiel¹⁶², le territoire qu'habitent les anglophones d'Arvida. Jusqu'au milieu de la décennie précédente, elles sont toutes deux sous la juridiction de la ville d'Arvida de même que son unique propriétaire, la compagnie Alcan. Aussi, est-il plausible de faire l'hypothèse que les étudiants et professeurs de ces écoles, qui habitent le même quartier, aient participé, régulièrement, à des activités communes¹⁶³. Du moins, ce fut le cas au sein de la «*Basketball League for Boys*» (*Le Lingot*, 10/11/60) et le «*Rotary Public Contest*» et ce, jusqu'à la fin des années 1960 (*Le Lingot*, 28/03/69).

Au tournant des années 1970, l'«effondrement» associatif et institutionnel laisse au milieu scolaire un espace toujours plus important. Au début des années 1980, il devient le plus important «centre décisionnel» de la communauté.

Avec la création de la Commissions scolaire «*Saguenay Valley*» en 1962 et, en 1963, celle de la Commission scolaire régionale Lapointe pour le secondaire catholique, s'ajoute,

¹⁶² En ce qui concerne l'école protestante, 25 nouveaux élèves du niveau secondaire, en provenance de la base militaire de Bagotville, viennent la fréquenter en 1961. Une rencontre du «*Home and School Association*» est appelée pour discuter du manque d'espace que cela provoque au sein de l'école «*Arvida High*» (*Le Lingot*, 23/03/61). En ce qui concerne l'école catholique, il est possible d'y retracer, cette année-là, la présence d'enfants de «spécialistes» à l'emploi de la compagnie Price et qui habitent Kénogami (Archives de la commission scolaire De la Jonquière).

¹⁶³ Si dans les années 1960, les anglophones d'Arvida, parce qu'ils partagent un même territoire d'appartenance (le quartier Ste-Thérèse), peuvent participer plus facilement à des activités sociales communes en dehors de l'école, à l'intérieur du système scolaire c'est plutôt la compétition entre les deux écoles qui est la règle. D'une part, parce que «*Saguenay Valley*» est l'école des membres de la direction de l'Alcan (Entrevue, #01-02-94), mais aussi parce que chacune d'elle est très fière du service qu'elle offre (Entrevues, #01-01-94 et #02-02-94). À chaque fois qu'une école démarre une nouvelle activité, l'autre s'empresse de faire de même. Avec la diminution des effectifs à partir des années 1970, la lutte pour continuer à offrir un service de qualité et garder en place les enseignants (parfois peu mobiles à cause de leur unilinguisme), rend cette compétition féroce (Entrevue, #02-01-94). Aujourd'hui, même si elle est jugée dépassée et nuisible par les intervenants rencontrés, plusieurs affirment qu'elle n'est pas étrangère aux nombreux prix que les élèves de ces deux écoles ont remporté dans plusieurs domaines (*Le Lingot*, 1960-1982). Encore en 1993, leurs élèves se classèrent au premier rang lors des examens du MEQ (Entrevue, #010-93).

à la culture organisationnelle déjà particulière à chacun¹⁶⁴, la différenciation des territoires et des réseaux institutionnels d'appartenance comme facteurs d'éloignement¹⁶⁵.

Pour les anglo-catholiques, qui s'inscrivent dans les limites de la Commission scolaire régionale catholique, le territoire scolaire ne dépassera jamais de beaucoup celui du grand Jonquièr¹⁶⁶, issu des fusions municipales de 1976 (Carte 5).

Pour les anglo-protestants, avec l'arrivée en 1970 de la Commission scolaire régionale «*Eastern Quebec*» au niveau secondaire, le territoire qui couvre alors tout le Saguenay—Lac-Saint-Jean va s'élargir considérablement. Dorénavant, il s'étend du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chibougamau—Chapais, jusqu'à Thedford-Mines en passant par Trois-Rivières et, remontant à Québec, il englobe le Bas-Saint-Laurent pour finalement revenir au Saguenay. C'est ainsi qu'à partir de 1975, les élèves de l'école Saguenay participent à l'intérieur de ce nouveau réseau, d'abord aux tournois de basketball, puis aux concours oratoires et d'informatique, et plus récemment, au Festival annuel d'art dramatique (Entrevue, #01-01-94).

Avec la sécularisation¹⁶⁷ au niveau de la direction de l'école et la syndicalisation des enseignants catholiques au sein de la section régionale de la Centrale de l'enseignement du

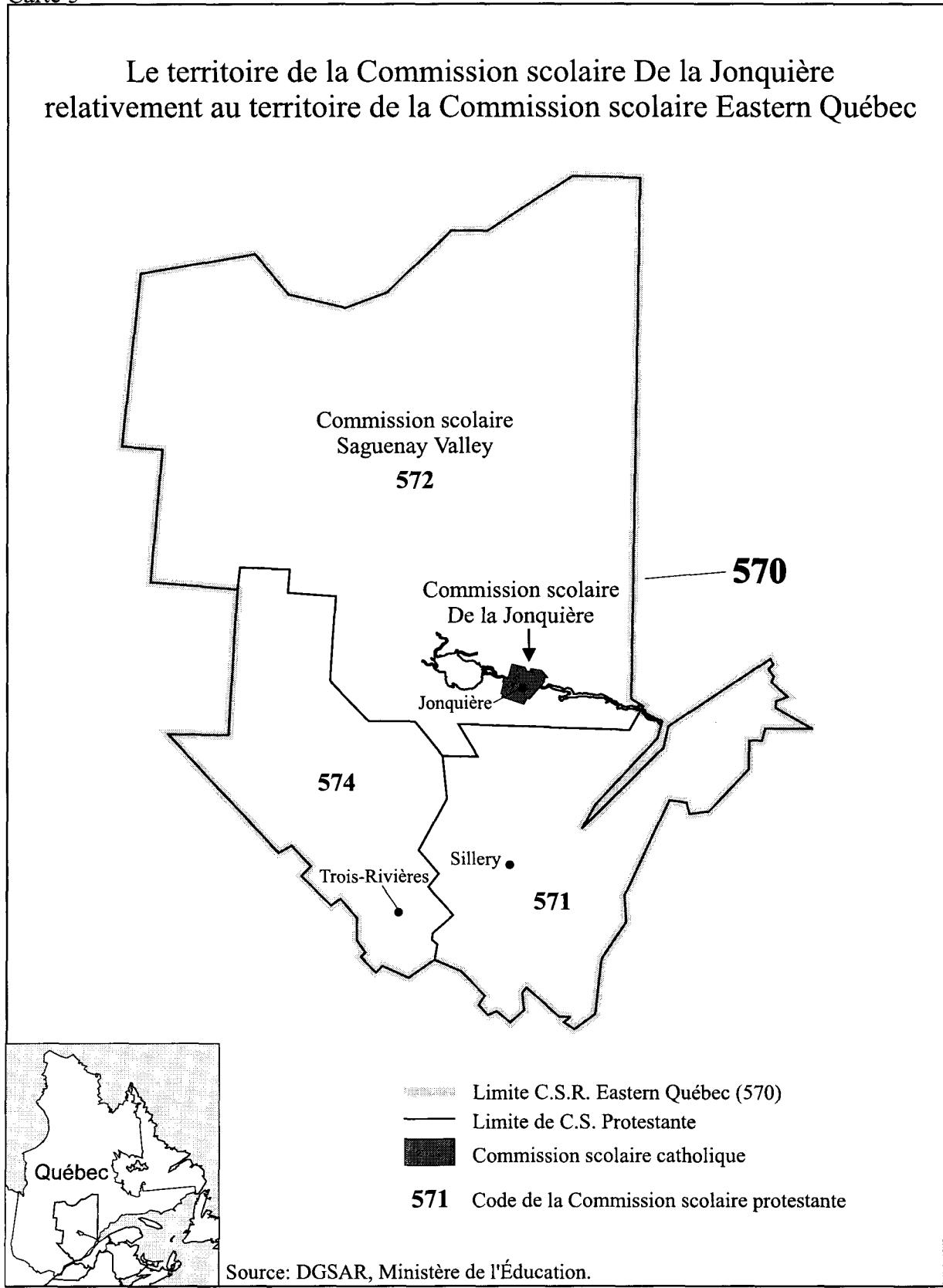
¹⁶⁴ Nous utilisons ce terme pour définir les manières de faire et les stratégies de survie propres à chacun des réseaux institutionnels protestant et catholique, dont les racines, qui remontent à 1867, diffèrent considérablement (Entrevue, #01-02-94).

¹⁶⁵ Toutefois, il ne faudrait pas négliger l'effet uniformisant des réformes scolaires qui ont touché le Québec par la suite. Alors que dans les années 1960 le milieu scolaire anglophone d'Arvida est animé par le «*Home and School Association*» et la «*St-Patrick Society*», et que le pouvoir religieux y détient une place considérable, avec la création du Ministère de l'Éducation, en 1964, la loi va séculariser le milieu, définir la mise en place d'une structure de représentation parentale de même qu'un régime pédagogique, similaire pour les deux groupes (Entrevues, #01-01-94 et #02-01-94).

¹⁶⁶ En juillet 1988, la CRSL fusionne avec les trois commissions scolaires qui ont la responsabilité des écoles primaires et de l'éducation des adultes et qui partagent son territoire. Elle porte depuis le nom de Commission scolaire De la Jonquièr^e (*St-Patrick information handbook*, 1990).

¹⁶⁷ Arrivées, en 1957, à la demande de Mgr Melançon, alors Évêque de Chicoutimi (*Le Lingot*, 27/04/61), les «*Sisters of Charity of Halifax*», dirigent l'école «*St-Patrick*» jusqu'en 1964 (*Le Lingot*, 28/03/63). Certaines d'entre elles enseigneront au sein de l'institution jusqu'en 1975 (*Le Lingot*, 10/07/75).

Carte 5



Québec (CEQ), ou encore celle des protestants au sein de la « *Protestant Association of Protestants Teachers* » (PAPT), la signature des premières conventions collectives vers la fin des années 1960, signifie qu'une autre dimension de l'institution scolaire va dorénavant éloigner les anglophones.

Du côté des enseignants anglo-catholiques, on se sent « confortable » avec la majorité francophone, qui est beaucoup plus nombreuse. La CEQ est perçue comme beaucoup plus puissante que la PAPT, décrite de part et d'autre comme moins revendicatrice (Entrevues, #01-01-94 et #02-01-94). Lors des négociations entreprises par le front commun des centrales syndicales québécoises, en 1972, des différends importants portant sur la stratégie à suivre¹⁶⁸ vont contribuer à distancer un peu plus les deux groupes. Dans les faits, la tâche de travail est jugée plus lourde au sein de l'école « *Saguenay Valley* » et la commission scolaire protestante y exerce un suivi beaucoup plus serré de ses enseignants (Entrevues, #02-01-94, #02-02-94 et #01-01-94).

Ces nouvelles réalités institutionnelles, tant territoriales que syndicales, déterminent dorénavant les façons de faire des uns et des autres, notamment, pour les lieux où se définit et s'organise le pouvoir. Pour les anglo-protestants, les Conseils des commission scolaires « *Saguenay Valley* » et « *Eastern Quebec* », deviennent les centres décisionnels, alors que pour les anglo-catholiques, c'est l'école « *St-Patrick* », plus particulièrement son corps enseignant qui se dessine comme le principal lieu du pouvoir.

À partir de ce moment, toute tentative de fusion scolaire apparaîtra de plus en plus défavorable aux enseignants anglo-catholiques. Face à l'intégration, au sein d'une nouvelle commission scolaire linguistique, il leur faut envisager la perte du pouvoir qui leur permet d'assumer le leadership au sein de la communauté anglo-catholique, suite à la disparition de

¹⁶⁸ La nécessité ou non de poursuivre la grève entreprise est au cœur du différend. Cette dispute se sera pas de nature à encourager le développement des relations qui, par la suite, auront tendance à se raréfier (Entrevue, #004-93).

la « *St-Patrick Society* ». De plus, à la perte des priviléges¹⁶⁹ dont ils jouissaient au sein de la commission scolaire francophone, s'ajouteraient la «dégradation» de leurs conditions de travail et l'évaluation par de «véritables patrons», anglophones ceux-là. (Entrevue, #01-01-94).

À partir du milieu des années 1970, bien que les deux écoles anglophones de la région se trouvent à moins d'un demi-kilomètre de distance l'une de l'autre, plus aucune programmation d'activités communes n'impliquera leurs élèves ou encore leurs enseignants (Entrevue, #02-01-94).

6.1.3 Malgré une multitude de tentatives de fusion, c'est l'échec

Dès les années 1960 à aujourd'hui, au moins 6 tentatives¹⁷⁰ de fusion des écoles anglophones d'Arvida, totales ou partielles, sont initiées (Tableau 27).

A) Pour la période 1960-1970, la croissance des effectifs et les changements que connaît le système d'éducation au Québec, servent d'éléments déclencheurs. Aux facteurs internes, dont le regroupement, au sein des écoles d'Arvida, des effectifs des communautés anglophones de la région alors en déclin, s'ajoutent les effets du «*baby boom*» d'après-guerre qui, ensemble, provoquent un net gonflement de la population étudiante.

Parmi les facteurs externes, les événements qui entourent la création, en 1964, du Ministère de l'Éducation sont déterminants. Le discours porte alors sur les bienfaits de la régio-

¹⁶⁹ En plus de l'autonomie professionnelle beaucoup plus grande que leur laisse la commission scolaire francophone, il y a les communications directes avec la direction générale (auxquelles les écoles francophones n'ont pas accès et, donc, qui apparaissent comme un privilège), de même que certains ajustements budgétaires qui seraient consentis pour tenir compte du caractère particulier de l'école, notamment, le plus petit nombre d'élèves par niveau (Entrevues, #02-01-94 et #02-02-94).

¹⁷⁰ Les sources de données utilisées dans le cadre de ce travail de recherche, ne permettent pas d'identifier le nombre exact de tentatives ou encore d'échecs formels. Parmi celles qui sont répertoriées dans le cadre de ce travail, il y en a trois qui ont fait l'objet d'une entente de principe mais aucune ne sera mise en oeuvre (Entrevue, #01-01-94).

Tableau 27

La fusion scolaire chez les anglophones du S-L-S-J: éléments de l'histoire

Tentatives	Années	Éléments déclencheurs	Résultats	Principales causes des échecs
Première	1965-1966	La venue prochaine des polyvalentes au Québec	Entente de principe Échec	Il faut s'entendre sur: Qui va diriger? Quel curriculum va s'imposer? Catholiques ou protestants?
Deuxième	1968-1973	On veut obtenir une polyvalente	Entente de principe Échec	Quelle commission scolaire aura la responsabilité de quoi? Catholique ou protestante?
Troisième	1974-1976	Le manque d'espace et de locaux	La C.Scolaire francophone refuse Échec	Qui va perdre ses droits démocratiques et syndicaux? Catholiques ou protestants? Le pouvoir n'est pas au même niveau pour les deux groupes Le climat et les lois linguistiques
Quatrième	1980-1982	La décroissance des effectifs	Entente de principe pour le primaire Cohabitation pour le secondaire Échec	L'éloignement au travers de réseaux institutionnels qui vont en se différenciant
Cinquième	1988	Initiative d'un nouveau parent	Échec	LA CLEF L'inégalité dans le rapport entre catholiques et protestants reflétée dans la constitution canadienne par la confessionnalité au niveau scolaire
Sixième	1993	Loi 107	À venir	

Sources: La section anglophone du journal *Le Lingot* (1960-1982) et les entrevues formelles, hiver 1994.

nalisation des effectifs scolaires : «Les écoles polyvalentes vont permettre d'offrir plus d'options». Les membres de la communauté anglophone qui vivent déjà la régionalisation de leurs services éducatifs et les besoins en espace supplémentaire qu'elle provoque, sont très sensibles à cette argumentation¹⁷¹ (Entrevue, #01-01-94).

Lorsqu'en 1965, dans le cadre de la création des commissions scolaires régionales pour le niveau secondaire, par le MEQ, «L'Opération 55» est lancée, les discussions déjà amorcées au travers du «*Green Committee*» concernant une possible fusion entre anglo-catholiques et anglo-protestants vont rapidement s'intensifier et en venir à une entente de principe¹⁷². Cette dernière, qui s'inscrit dans la foulée des recommandations du Rapport Parent, prévoit le regroupement des élèves du niveau secondaire sur une base linguistique dans le respect de la confessionnalité des deux groupes. L'administration et la pédagogie

¹⁷¹ Il est intéressant de noter qu'en 1994, l'attraction pour les écoles anglophones repose maintenant sur des caractéristiques qui sont propres aux petites écoles. Les élèves évoluent dans le même groupe et demeurent ensemble tout au long du primaire et du secondaire, avec des professeurs qui les connaissent très bien, ce qui facilite grandement leur encadrement (Entrevue, #02-02-94).

De plus, en ce qui concerne l'école «*St-Patrick*», la très grande stabilité de l'équipe enseignante permet que s'installe un grand respect pour les élèves. C'est ce «climat familial» particulier, qui explique l'attachement des parents et leur désir de voir leurs enfants fréquenter cette école, comme, jadis, eux-mêmes l'ont fait (Entrevue, #02-02-94). Le caractère anglophone de cette école serait devenu secondaire dans le choix de plusieurs parents (Entrevue, #02-01-94), à un point tel, qu'on s'interroge sur l'impact que la fusion pourrait avoir sur l'absence d'appartenance de ces parents à une «autre» école et conséquemment sur la baisse des inscriptions (Entrevue, #02-02-94).

¹⁷² L'entente de principe conclut au début d'avril 1966, à laquelle les protestants ont adhéré à 90% contre seulement 50% pour les catholiques (*Le Lingot*, 03/03/66), prévoit diverses mesures transitoires concernant les programmes pédagogiques, la localisation et la responsabilité des locaux, la direction de l'école et les cours de religion (*Le Lingot*, 14/04/66).

Ce sont d'une part les charges de travail différentes des deux corps enseignants (Rapport Moreau, 1974), mais, plus fondamentalement, le «refus» des anglo-protestants d'accorder aux anglo-catholiques (sur une base de confiance mutuelle, car la loi ne le permet pas), les mêmes droits démocratiques de voter et de se faire élire au sein de la commission scolaire protestante qui, en définitive, font échouer cette entente (Entrevues, #01-01-94 et #02-02-94). Pour leur part, les anglo-protestants souhaitaient que ce soient les anglo-catholiques qui leur fassent confiance en joignant leur commission scolaire, même si pour cela, ils auraient du faire fi de certains de leurs droits démocratiques. Pour eux, la possibilité de joindre une commission scolaire très majoritairement anglophone paraissait beaucoup plus avantageuse, qu'un droit de vote, plutôt «symbolique», au sein d'une commission scolaire très majoritairement francophone (Entrevue, #01-01-94).

L'échec fut interprété, par les uns et les autres, comme un geste de non confiance et provoqua des déchirures, toujours ressenties en 1994 (Entrevues, #01-01-94 et #02-02-94).

seront sous la responsabilité de la Commission scolaire « *Saguenay Valley* » alors que l'aménagement et les bâtiments relèveront de la Commission scolaire régionale Lapointe (Rapport Moreau, 1974).

Pour que cette entente se concrétise, il faut l'accord du MEQ. Ainsi, lorsqu'en 1966, l'autorisation est donnée pour la construction, à Arvida, en annexe à l'école « *Saguenay Valley* », d'une école anglophone multi-confessionnelle, les discussions sont relancées. Il en sera de même, en 1968, lorsque la production des plans pour la nouvelle école se concrétise (*Le Lingot*, 22/08/68). Toutefois, avec le temps qui passe, les contraintes budgétaires de même que les insécurités croissantes ressenties par les parents et enseignants catholiques amènent la CSRL à modifier sa position. Dorénavant, elle ne sera prête à accepter la fusion qu'à la condition d'assumer, seule, l'entièvre responsabilité administrative et pédagogique de la future école (Rapport Moreau¹⁷³, 1974).

B) Pour la période de 1970 à 1980, la création de la Commission scolaire « *Eastern Quebec* » et la décroissance des effectifs¹⁷⁴ vont de nouveau stimuler les discussions en faveur d'une «fusion»¹⁷⁵ des deux groupes. Cette fois-ci, toutefois, face à la décroissance qui s'accentue, l'objectif est surtout de conserver les options déjà offertes aux élèves et si possible d'en offrir de nouvelles (*Le Lingot*, 25/01/74).

¹⁷³ Les conclusions contenues dans le Rapport de la Commission Moreau, sont très explicites sur cette position. Le lecteur trouvera dans ce rapport plusieurs éléments d'histoire concernant la fusion des écoles anglophones d'Arvida.

¹⁷⁴ La décroissance qui affecte les effectifs anglo-protestants depuis 1969, commence à toucher l'école anglo-catholique à partir de 1973.

¹⁷⁵ L'entente, concernant la tentative de fusion dont il est question en 1973, fut d'abord jugée illégale par le MEQ mais, par la suite, conclue entre les commissions scolaires « *Eastern Quebec* » et CRSRL dans le bureau du sous-ministre de l'Éducation à Québec (Rapport Moreau, 1974). Elle prévoit que la nouvelle école polyvalente appartiendra à la commission scolaire catholique et sera faite de deux ailes, une pour les protestants et l'autre pour les catholiques, et d'un espace commun (*Le Lingot*, 25/01/74). Elle ne sera jamais mise en oeuvre...

Après une nouvelle entente de principe¹⁷⁶ (*Le Lingot*, 23/03/73), les discussions culminent en 1974, avec la création par la CRSL de la Commission Moreau. Ce comité, spécialement formé pour étudier la pertinence de construire une école polyvalente pour les anglophones à Arvida, dépose son rapport à l'automne de la même année. Sa recommandation sera négative¹⁷⁷.

Par la suite, les discussions sont relancées en 1976, alors qu'une nouvelle demande pour la construction d'une école anglophone est acheminée à la CRSL. Cette dernière promet de l'étudier et d'y donner suite si les prévisions de fréquentation sont favorables (*Le Lingot*, 08/01/76). Toutefois, la «guerre de la taxation» (Entrevue, #02-01-94), qui est déclenchée par la Commission scolaire catholique d'Arvida¹⁷⁸ dans la deuxième moitié des années 1970, vient envenimer les rapports entre les deux commissions scolaires.

C) À la fin des années 1970, les effectifs catholiques subissent une baisse significative et le besoin de relocaliser les étudiants du niveau secondaire provoque une nouvelle entente de principe¹⁷⁹ (*Le Lingot*, 05/02/1980). S'ensuivra une cohabitation des effectifs catholiques

¹⁷⁶ Si, en définitive, cette tentative échoue, c'est que les enseignants anglo-catholiques, qui sont alors les véritables leaders au sein de leur communauté, sont exclus des discussions qui, elles, se situent au niveau des instances décisionnelles des commissions scolaires responsables de l'enseignement secondaire, soit la CRSL et l'EQRSPC. Comme ils ne sont pas partie prenante aux négociations et qu'ils ne font nullement confiance à cette nouvelle commission scolaire protestante dont le siège social est dans la ville de Québec et qu'ils soupçonnent de vouloir tout simplement les «avalier», ils vont s'opposer à l'entente (Entrevue, #02-02-94).

¹⁷⁷ Ce rapport, qui est largement teinté par le débat linguistique qui fait alors rage au Québec, recommandait à la commission scolaire de ne pas construire une école pour les anglophones mais plutôt, de les intégrer au sein d'une polyvalente francophone (Rapport de la Commission d'étude constituée en vertu de la résolution 388 du Conseil des commissaires de la commission scolaire régionale Lapointe, 1974).

¹⁷⁸ Cette «guerre» a pour objectif de forcer les parents reconnus catholiques à envoyer leurs enfants à l'école «St-Patrick». De 80 à 100 enfants catholiques, qui chacun représenterait une somme de quatre mille dollars, en 1994, auraient fréquenté l'école protestante «Saguenay Valley», à ce moment là (Entrevue, #02-01-94). L'affaire, qui s'est rendue devant la cour de justice, s'est terminée par un verdict favorable pour la commission scolaire catholique. Toutefois, les parents concernés choisirent de faire une déclaration notariée afin d'être reconnus dans la catégorie «autres» plutôt que comme catholique. Ce geste leur redonna la liberté de demeurer à l'école «Saguenay Valley» (Entrevue, #01-01-94).

¹⁷⁹ Toutefois, cette baisse importante des effectifs provoque beaucoup d'insécurité chez les enseignants qui s'interrogent sur la possibilité qu'une éventuelle fusion leur fasse perdre leur emploi (Entrevue, #01-01-94). Même si les anglo-protestants se veulent rassurants en affirmant que la fusion va permettre l'embauche de quatre à cinq professeurs de plus (Entrevue, #01-01-94), les enseignants, les anglo-catholiques plus parti-

et protestants du niveau secondaire au sein de l'école « *Saguenay Valley* ». Toutefois, à cause des malaises et des insécurités ressentis, par les anglo-catholiques du moins (Entrevue, #02-02-94), l'expérience cesse et, en 1982, leurs élèves seront rapatriés à l'école « *St-Patrick* » (*St-Patrick handbook*, 1993).

D) Par la suite, il faut attendre 1988 pour qu'une nouvelle tentative avorte¹⁸⁰. À ce moment-là, la loi prévoyant la création des commissions scolaires linguistiques (loi 107) est adoptée. Toutefois, ce n'est qu'en 1993, suite au jugement de la Cour suprême du Canada sur la constitutionnalité de cette loi (1992), que la démarche du gouvernement du Québec démarre vraiment. Cette dernière, prévoit l'inclusion des écoles anglophones, catholiques et protestantes au sein de «nouvelles» commissions scolaires linguistiques. Une fois de plus, les discussions sur la fusion sont relancées. À ce jour, toutes les tentatives de fusion, malgré les trois ententes de principe des années 1966, 1973 et 1980, se sont soldées par un échec.

À l'origine de ces échecs, il y a d'abord la nature confessionnelle du système scolaire dont les fondements sont inscrits au sein de la constitution canadienne depuis 1867. Elle divise les anglophones sur une base religieuse de telle manière qu'il est impossible, s'ils se regroupent sur une base linguistique, de se retrouver dans un rapport égalitaire au sein du processus démocratique. Comment fusionner des anglophones, catholiques et protestants, sans que les payeurs de taxe d'un des deux groupes ne perdent leurs droits démocratiques? Qui des anglo-protestants ou des anglo-catholiques va, en envoyant ses enfants au sein

culièrement, sont inquiets (Entrevue, #02-01-94). Ils ne croient pas pouvoir être traités avec équité au sein d'une commission scolaire protestante (EQRSPC) à l'intérieur de laquelle ils se retrouveront en minorité et dont le siège social est dans la ville de Québec (Entrevue, #02-02-94). Pour eux, quand le temps sera venu de décider lequel des deux professeurs de sixième ou d'une autre année est de trop, il ne fait aucun doute qu'ils seront les premières victimes.

¹⁸⁰ Un parent de l'école catholique serait à l'origine de cette tentative. Par méconnaissance de la complexité du dossier et parce qu'il voulait faire trop rapidement, son initiative n'a pas été couronnée de succès (Entrevue, #01-01-94).

d'une commission scolaire qui n'est pas celle que leur reconnaît la loi, perdre ses droits d'élire ou de se faire élire comme commissaire au niveau scolaire, tels que reconnus par la Constitution canadienne?

Les anglo-catholiques, contrairement aux anglo-protestants, comme ils ne contrôlaient pas les institutions au sein de la communauté anglophone durant sa phase industrielle, ne contrôlent pas plus leur système scolaire qui est dirigé par une très forte majorité franco-phone. Dans ce contexte, c'est d'abord sur eux que s'est exercée et s'exerce la pression afin qu'ils se joignent à la commission scolaire protestante. Toutefois, aujourd'hui tout comme hier, ils refusent catégoriquement de laisser aller leurs droits démocratiques¹⁸¹ (Entrevue, #02-02-94).

Il en va de même pour les anglo-protestants qui, à la ferveur du débat linguistique qui fait rage à la fin des années 1960, sont invités à se joindre à la commission scolaire catholique et du même coup, confrontés à perdre leurs droits démocratiques. Eux aussi refusèrent. (Rapport Moreau, 1974).

Si la cause fondamentale de ces échecs est la nature confessionnelle du système scolaire, inscrite au sein de la constitution canadienne, il est possible de croire que la création d'une commission scolaire linguistique résoudrait tous les problèmes. Toutefois, il n'en est rien (Tableau 28). Nous avons fait état de l'isolement et de l'éloignement croissant des uns par rapport aux autres au sein de réseaux institutionnels qui, depuis le début des années 1960, ne cessent d'aller en se différenciant. Conséquemment, des problèmes liés à l'allégeance syndicale et aux conditions de travail, au territoire d'appartenance, à l'éloignement des cen-

¹⁸¹ Les anglo-catholiques, s'ils n'ont pas le choix d'accepter leur statut de minoritaire au sein de la commission scolaire catholique francophone, refusent de joindre la commission scolaire protestante et de s'y retrouver dans une condition de minoritaire. Alors qu'au début des années 1960, leur école compte, abstraction faite des élèves qui viennent de l'extérieur d'Arvida, un nombre à peu près égal d'élèves que celle des anglo-protestants, à partir des années 1970, les effectifs de l'école anglo-catholique seront supérieurs à ceux de l'école anglo-protestante.

Tableau 28

Les causes qui pourraient faire échouer la fusion scolaire selon des intervenants

Intervenants	Les causes
Ary Sheffer (01-01-94)	La même chose que dans le passé, la méfiance. Certains pensent que les autres veulent les engouffrer.
Henry James (01-02-94)	La culture organisationnelle différente des uns et des autres dont les racines historiques remontent loin.
Eric Fisher (01-03-94)	Les profs voient les choses à court terme. Les parents qui nous voient comme une machine à fabriquer des anglophones bilingues. On n'est pas perçu comme une communauté essentielle, mais comme un service.
Adams Keller (02-01-94)	Il y en a plus! Dans le passé, c'est à cause des lois scolaires confessionnelles qui auraient obligé un des deux groupes à abdiquer ses droits. Toutefois, ça ne se fera pas à moins d'être imposée.
Sergheï Prokofiev (02-02-94)	Everything right now depend on the government. Over the years, when the fusion has been tried, it was dirty politics. Nobody was consulted until the last minute then, we said no way.
Jean Mermoz (03-01-94)	Because there's something in the back of their heads that says, "No! No! No! we can't do that".
Paola Priuli (04-01-94)	Dès qu'on commence à en parler, il y a des accrochages. Il y a en a qui ont peur de perdre leur autonomie.
William Lucas (04-02-94)	Chacun des deux groupes veut garder le pouvoir.

Source: Entrevues formelles auprès d'intervenants de la communauté, hiver 1994.

tres décisionnels, auxquels il faut ajouter les perceptions différentes du rapport vécu avec la majorité, se sont développés. Ils se sont accentués sur la base du rapport inégalitaire vécu entre les anglo-protestants et les anglo-catholiques. En 1966, année du premier échec, « *Saguenay Valley* » est toujours l'école des dirigeants de l'Alcan à Arvida (Entrevue, #01-02-94) et elle est la plus riche. Avec la création du Ministère de l'Éducation, l'école « *St-Patrick* » commence à peine à sortir de la pauvreté qui, jusque-là, marque l'ensemble du système scolaire catholique québécois (Entrevue, #009-94). Les anglo-protestants possèdent et dirigent la plupart des institutions anglophones. Ainsi, pour les anglo-catholiques, la fusion scolaire apparaît l'occasion d'inscrire un nouveau rapport d'égalité avec les anglo-protestants. Ils vont ressentir, très durement, le refus des anglo-protestants de leur accorder le droit de vote, lorsque viendra le temps de signer l'entente de principe intervenue en 1966 (Entrevue, #009-94). Dans la mesure où l'institution scolaire est la seule qui, présente à la fois chez les anglo-catholiques et les anglo-protestants, traverse le temps et qu'elle est aujourd'hui au «coeur» de cette communauté, cet échec représente la cristallisation du rapport d'inégalité vécu depuis les débuts d'Arvida au sein de l'institution dorénavant porteuse de la mémoire collective, l'école.

Elle est en toile de fond de chacune des tentatives subséquentes et une clef importante pour comprendre les résistances et l'échec toujours possible¹⁸² des futures tentatives. Même si, comme nous le verrons dans la section 6.2, les fondements sociaux et légaux sur lesquels reposait le rapport d'inégalité entre protestants et catholiques, dans les années 1960, seront complètement disparus avec l'établissement d'une commission scolaire linguistique.

¹⁸² Pour se conformer à la constitution canadienne, la loi qui crée les commissions scolaires linguistiques prévoit un droit à la dissidence sur une base religieuse. Théoriquement, la création d'une future commission scolaire anglophone permet toujours l'existence d'écoles protestante et/ou catholique séparées (Rapport Ken-nif, 1994).

6.2 Les modifications dans le rapport entre catholiques et protestants et la «fragilisation» de la communauté

Au début des années 1960, le rapport entre les catholiques et les protestants au niveau du statut socio-professionnel et de leur distribution dans l'espace correspondent pour l'essentiel au pouvoir et à la hiérarchie au sein de l'entreprise Alcan. Mais, à partir de 1953, moment où Arvida cesse d'être la propriété «exclusive» de la compagnie Alcan, les fondements sur lesquels reposent son organisation institutionnelle, tout comme ceux de «sa» communauté anglophone, vont progressivement disparaître. Dans la foulée de la Révolution tranquille, ils vont en venir à s'articuler autour des différents courants qui traversent la société québécoise et canadienne, davantage favorables aux anglo-catholiques. Les anglo-protestants, eux, conservent un avantage de taille, ils contrôlent leurs institutions scolaires. Globalement, toutefois, l'effondrement des anciennes bases institutionnelles, la dispersion sur le territoire, la francisation ou encore la disparition du «membership» ont grandement fragilisé la communauté.

6.2.1 L'«enracinement» des anglo-catholiques et la dispersion des anglophones sur le territoire régional

Au moment de la Révolution tranquille, les Canadiens-français qui vivent au Québec commencent à se redéfinir comme Québécois et la langue française supplante pratiquement la religion pour devenir le grand symbole de l'identité nationale. Avant cette période, qui s'amorce autour des années 1960, bien qu'on soit aussi de langue française, on est d'abord catholique ou protestant. Le clergé catholique exerce une influence déterminante dans plusieurs sphères de la société québécoise, dont l'éducation. Il considère la langue française comme un bouclier contre le protestantisme et du coup, tous ceux qui ne parlent pas le fran-

çais constituent une menace. C'est ainsi que les «immigrants», qui arrivent dans le cadre de l'édification des grands barrages hydroélectriques, de la construction des villes et usines de Riverbend, Dolbeau et Arvida, et/ou de leur démarrage, de même que ceux qui viennent suite à la deuxième guerre mondiale, se retrouvent au sein des écoles de langue anglaise¹⁸³ (Entrevue, #001-93).

Ces écoles sont d'abord celles des Britanniques, protestants ou catholiques. Les Irlandais et la « *St-Patrick Society* » sont au cœur de l'école catholique, ce qui n'empêche pas des Écossais, des Polonais¹⁸⁴ ou autres de la fréquenter. Comme ces gens ont plus souvent un statut d'ouvrier que ceux qui vont joindre le rang des anglo-protestants, les mariages interethniques (mixtes) qui impliquent des francophones sont assez fréquents¹⁸⁵. En fait, s'ils sont responsables de la francisation plus rapide de la clientèle de l'école anglo-catholique, ils sont aussi responsables de sa plus grande stabilité et de son enracinement.

Alors qu'en 1960, le nombre d'élèves de niveau primaire qui fréquentent l'école protestante est légèrement supérieur (236 contre 206), durant les années 1980, il va chuter pour se stabiliser autour de 65 élèves¹⁸⁶ à « *Saguenay Valley* » tandis que l'école « *St-Patrick* » maintiendra les siens autour de 130 (Archives des Commissions scolaires *Saguenay Valley* et *De la Jonquière*).

¹⁸³ Cette situation prévaut pour l'ensemble du Québec jusqu'en 1977, alors que la loi 101 est adoptée.

¹⁸⁴ À certaines occasions, la « *Polish society* » participe à des réunions conjointes avec la « *St-Patrick Society* » (*Le Lingot*, 18/11/65) ou encore s'implique au sein de l'école en donnant des prix pour les élèves méritants (*Le Lingot*, 21/12/67).

¹⁸⁵ Bien que les données que nous avons recueillies ne nous permettent pas une évaluation quantitative, le phénomène n'était pas négligeable et est reconnu tant du côté catholique que protestant (Entrevues, #01-01-94 et #02-02-94).

¹⁸⁶ Cette situation était devenue presqu'insoutenable pour l'école « *Saguenay Valley* ». Aussi, est-on très heureux d'annoncer la signature d'une entente avec la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! qui permet le rapatriement de tous les élèves, catholiques et protestants, lors de la fermeture de l'école primaire "Alouette", située sur la base militaire de Bagotville (Entrevue, #01-02-94). Ainsi, entre 1993 et 1994, les effectifs passent de 70 à 127 élèves (Archives de la Commision scolaire *Saguenay Valley*) et l'école dispense dorénavant l'enseignement religieux pour les catholiques (Entrevue, #01-01-94).

Au niveau de la distribution dans l'espace, alors qu'en 1960, 80% des élèves de l'école « *Saguenay Valley* » demeuraient au nord du boulevard Taschereau (Saguenay, aujourd'hui), en 1992, ils ne sont plus que 5% à provenir de ce milieu qui, jadis, fut le centre institutionnel des anglo-protestants (Tableau 29). En ce qui concerne les anglo-catholiques, bien que les effectifs qui habitent dans le même secteur passent de 27% à 11% durant la même période, ils sont, en 1992, plus nombreux que ceux des anglo-protestants. En fait, sur l'ensemble du territoire qui était celui d'Arvida en 1960, 77 élèves ou 32% des effectifs de l'école « *St-Patrick* » contre seulement 33 ou 25% des effectifs de l'école « *Saguenay Valley* », s'y retrouvent en 1992 (Cartes 6 et 7).

Pour l'ensemble de la communauté anglophone régionale, les effectifs anglo-catholiques sont devenus nettement majoritaires : 243 ou 65%, contre 133 ou 35%. Le territoire de la ville de Jonquière (issu de la fusion des villes d'Arvida, Kénogami et Jonquière, en 1976) est la demeure de 65% des élèves de l'école « *St-Patrick* » contre seulement 42% pour les élèves de l'école « *Saguenay Valley* ».

En ce qui concerne la densité de la population sur le territoire, la très forte concentration (80% des effectifs protestants se trouvent au nord du quartier et 51% des catholiques, dans le quartier Ste-Thérèse) qui, en 1960, existe autour des écoles et institutions anglophones, n'est plus en 1992. Il n'y a plus de quartier¹⁸⁷ où vivent les Anglais, comme il était possible d'en identifier un avant les années 1970 (Entrevue, #02-02-94). En fait, si en 1992, il existe une majorité des élèves (56,7%) qui demeurent dans les limites de la ville de Jonquière, dont un peu plus de la moitié (29,3%) dans le secteur d'Arvida, le reste (43,3%), est dispersé dans 15 municipalités (Tableau 30), qui se trouvent dans un rayon d'une soixantaine de kilomètres des écoles.

¹⁸⁷ Aux niveaux physique et architectural toutefois, ce quartier est très facilement repérable, encore aujourd'hui.

Tableau 29

Comparaison dans la distribution des élèves des écoles anglophones d'Arvida sur le territoire, 1960 et 1992

Année	St-Patrick		Saguenay Valley		Total	
	1960	1992	1960	1992	1960	1992
Adresses civiques*	279	243	316	133	595	376
% du nombre total d'élèves	322/638 50,5%	243/376 65%	316/638 49,5%	133/376 35%	638 100%	376 100%
Arvida	228 82%	77 32%	300 95%	33 25%	528 89%	110 29%
Quartier Sainte-Thérèse	141 51%	34 14%	279 88%	19 14%	420 71%	53 14%
Quartier Sainte-Thérèse (Nord du boul. Saguenay)	74 27%	26 11%	254 80%	6 5%	328 55%	32 9%
Quartier Sainte-Thérèse, (Sud du boul. du Saguenay)	67 24%	8 3%	2 8%	13 10%	92 16%	21 6%
Arvida (Autres quartiers)	87 31%	43 18%	21 7%	14 11%	108 18%	57 15%
À l'extérieur d'Arvida	51 18%	166 68%	1 5%	100 75%	67 11%	266 71%
Jonquière**	---	157/243 65%	---	56/133 42%	---	213/376 56,7%

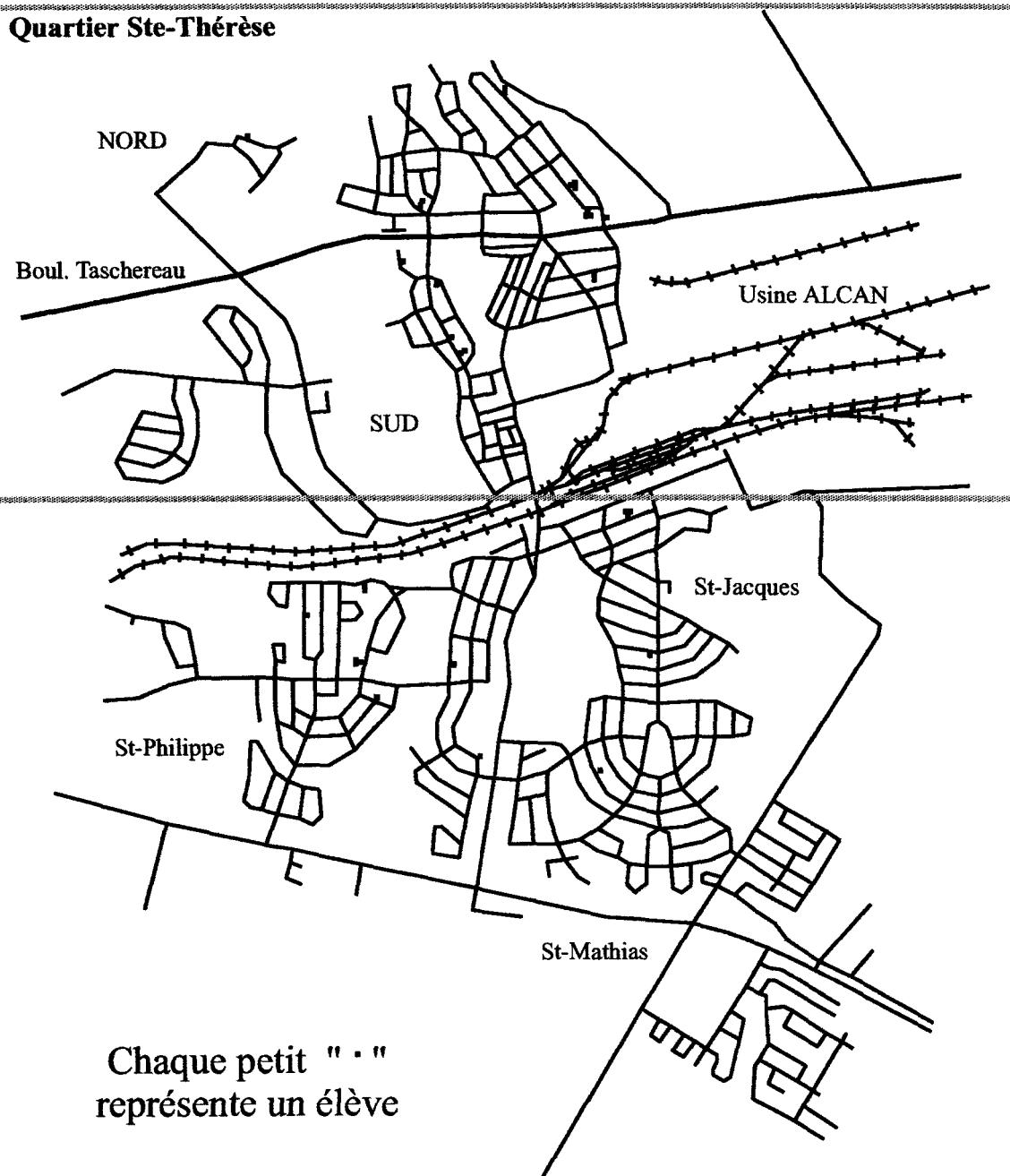
* Pour l'année 1960, les données étaient disponibles dans 279/322 ou 87% des cas pour St-Patrick. Dans le cas de l'école Arvida High, les informations étaient disponibles dans 100% des cas. Au total, les données étaient disponibles dans 595/638 ou 93% des cas. Pour l'années 1992, les données étaient disponibles dans 100% des cas.

** Il s'agit du territoire issu de la fusion des municipalités d'Arvida, Kénogami et Jonquière en 1976.

Sources: Les commissions scolaires "De la Jonquière" et "Saguenay Valley", et le Ministère de l'Éducation du Québec.

Carte 6

Les résidences des élèves de l'école Saguenay Valley en 1992-1993

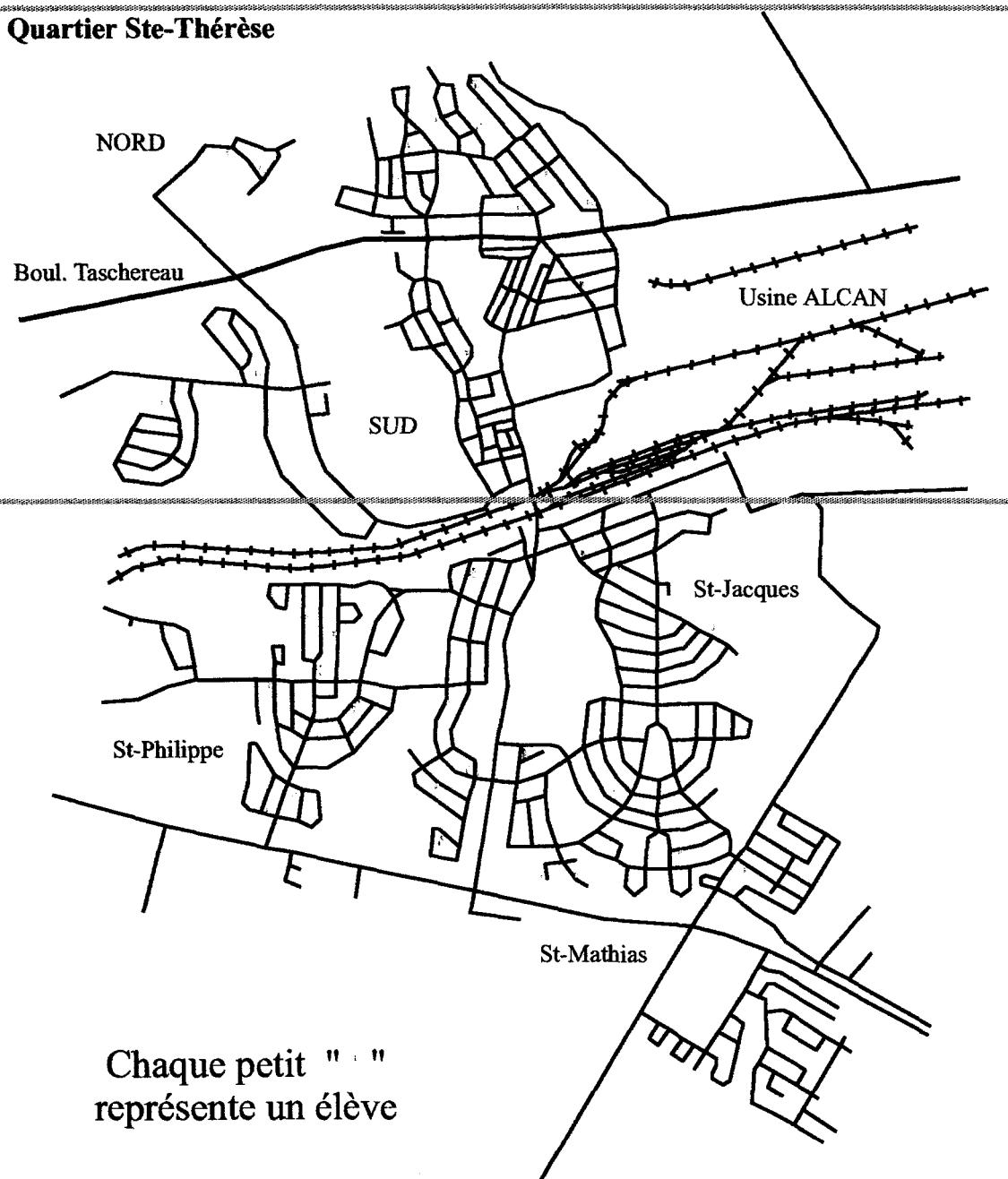


Source: Archive de la Commission scolaire Saguenay Valley.

Pierre Laroche et Justin Proulx, UQAC 1996

Carte 7

Les résidences des élèves de l'école St-Patrick en 1992-1993



Source: Archive de la Commission scolaire De la Jonquière.

Pierre Laroche et Justin Proulx, UQAC 1996

Tableau 30

Les lieux de résidence des élèves des écoles St-Patrick et Saguenay Valley, en 1992

Écoles	St-Patrick		Saguenay Valley		Les deux	
	Nombre	%	Nombre	%	Total	%
Municipalités						
Chicoutimi	31	13,00%	37	27,80%	68	18,10%
Jonquière	157	65,00%	56	42,10%	213	56,70%
La Baie-Bagotville	25	10,00%	14	10,50%	39	10,40%
Laterrière	7	2,90%	0	0,00%	7	1,90%
Alma	10	4,00%	15	11,20%	25	6,70%
Larouche	0	0,00%	5	3,80%	5	1,30%
St-Bruno	0	0,00%	2	1,50%	2	0,50%
Falardeau	2	0,85%	0	0,00%	2	0,50%
Shipshaw	4	1,60%	0	0,00%	4	1,10%
St-Honoré	1	0,40%	0	0,00%	1	0,30%
Hébertville	2	0,80%	0	0,00%	2	0,50%
Hébertville-Station	0	0,00%	1	0,80%	1	0,30%
Delisle	0	0,00%	2	1,50%	2	0,50%
St-Gédéon	2	0,80%	1	0,80%	3	0,80%
Chambord	1	0,40%	0	0,00%	1	0,30%
St-Ambroise	1	0,40%	0	0,00%	1	0,30%
Total	243	100,1%*	133	100,00%	376	100,2%*

* Ce sont des résultats arrondis, au dixième près, du pourcentage du nombre total d'élèves qui, additionnés donnent cette légère différence au total.

Sources: Les archives des commissions scolaires "Saguenay Valley" et "De la Jonquière" et le Ministère de l'Éducation du Québec.

6.2.2 L'uniformisation de la clientèle et la francisation au niveau scolaire

Si en 1960, il est possible de faire des distinctions entre le statut social des parents dont les enfants fréquentent les écoles anglo-protestantes et anglo-catholiques, de même qu'avec celui des parents des écoles de langue française, cette réalité n'existe plus en 1994 (Entrevue, #02-01-94). Même au sein de l'école protestante, il y a des jeunes qui viennent de tous les milieux (Entrevue, #01-03-94) et dans chacune des écoles se trouvent des enfants qui viennent de familles pour qui les études post-secondaires présentent peu d'intérêt (Entrevue, #01-03-94).

Si dans les années 1960, l'école catholique peut avoir présenté un nombre beaucoup plus grand de cas où les élèves proviennent de familles mixtes¹⁸⁸, c'est aujourd'hui une réalité pour les deux écoles. Elles reçoivent le même type¹⁸⁹ d'élèves qui, pour la plupart¹⁹⁰, sont des «Ayant droits», des futurs «Bilingues» (Entrevues, #02-01-94 et #01-03-94) et dont la langue d'usage en dehors de l'école est le français (Entrevues, #01-03-94, #02-02-94).

Cette nouvelle réalité met en perspective la francisation qui, elle, touche non seulement les élèves mais aussi toute l'institution scolaire. En dehors du personnel enseignant qui pour l'essentiel est anglophone, le personnel de soutien est presque toujours francophone et unilingue (Entrevues, #01-03-94 et #02-02-94). Quant aux spécialistes, ceux qui oeuvrent au sein des Commissions scolaires protestantes, «*Saguenay Valley*» et «*Eastern Que-*

¹⁸⁸ Il s'agit de familles dont un des membres est souvent un(e) polonais(se) d'origine et qui épouse, dans la grande majorité des cas, un ou une francophone catholique (Entrevue, #02-02-94).

¹⁸⁹ La seule distinction qui peut être faite entre la clientèle des deux écoles, c'est qu'à «*St-Patrick*», les parents des élèves d'aujourd'hui sont, pour plusieurs, les élèves d'hier. Il existe pour ces familles un fort sentiment d'appartenance à l'école (Entrevue, #02-02-94). Du côté protestant, il s'agit d'une clientèle qui a peu de racines dans cette école et qui, dans un certain nombre de cas, est de religion catholique (Entrevue, #02-02-94).

¹⁹⁰ Une distinction doit être faite pour les enfants qui proviennent de la base militaire de Bagotville. À partir de la fin des années 1960, elle devient le siège d'une unité francophone des forces armées canadiennes. Les militaires sont pour la plupart des hommes; aussi, c'est la conjointe qui, le plus souvent, est une anglophone. La langue maternelle (de la mère) étant l'anglais, les enfants parlent habituellement cette langue lorsqu'ils arrivent à l'école (Entrevue, #02-01-94).

bec », sont souvent des professeurs libérés temporairement pour effectuer cette tâche ou encore des gens qui sont bilingues, alors que ceux qui sont rattachés au secteur catholique pourraient se «débrouiller» en anglais (Entrevues, #01-01-94 et #04-01-94).

Un autre élément non négligeable de cette francisation concerne la Commission scolaire « *Saguenay Valley* ». Si les anglo-catholiques ont appris à «survivre» au sein d'une commission scolaire majoritairement francophone, les anglo-protestants sont sur le point d'en faire l'expérience. Des neuf commissaires qui siègent avec droit de vote au sein du conseil de la Commission scolaire « *Saguenay Valley* », cinq représentent des circonscriptions scolaires où se trouvent les deux écoles du secteur «franco-protestant¹⁹¹ » et les quatre autres, les deux écoles anglophones¹⁹² (Entrevue, #01-01-94). Si ces deux secteurs ont un nombre à peu près égal d'élèves, autour de 325 (Entrevue, #01-02-94), c'est le secteur francophone qui est en pleine expansion. Lorsqu'il y a de cela au moins treize ans¹⁹³ (~1981), l'école «La Source» ouvre ses portes, treize élèves la fréquentent. Ils sont aujourd'hui plus de 200 (Entrevue, #01-01-94).

¹⁹¹ Ce secteur, appelé communément "franco-protestant", regroupe deux écoles dont l'une, de confession Évangéliste, « La Source », est située à Chicoutimi. L'«autre», l'école, « Arc-en-ciel », est située à Alma. Elle dessert une clientèle aux tendances culturelles et religieuses diverses, rassemblée autour d'un projet «alternatif» (Entrevue, #01-02-94).

¹⁹² Ce sont les écoles, « *Saguenay Valley* », située dans le secteur Arvida de Jonquière et, « *McLean Memorial* », située à Chibougamau. Cette dernière compte environ 40% d'autochtones (Cri) parmi les élèves (125 à 140), qu'elle reçoit en 1994 (Entrevue, #01-02-94).

¹⁹³ Une présence francophone au sein de la commission scolaire peut-être retracée avant cette période. Toutefois, elle existe sous la forme d'une classe au sein de l'école « *Saguenay Valley* » qui, entre 1964 et 1968, accueille une trentaine d'élèves (Archives de la Commission scolaire *Saguenay Valley*).

En ce qui concerne la présence des commissaires francophones, elle remonte à 1986-1987, moment où sont créés les comités de parents suite à l'adoption d'une loi qui, au début des années 1980, les rendent obligatoires dans toutes les écoles du Québec (Entrevue, #01-01-94).

6.2.3 Les différents «memberships» des organismes et des institutions anglophones, en 1994

Lorsque dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean nous parlons des institutions anglophones, en dehors des deux écoles, « *Saguenay Valley* » et « *St-Patrick* », de la Commission scolaire « *Saguenay Valley* » et de l'Église protestante « *St-Andrews* », c'est à travers la section régionale d'Alliance Québec que s'organisent les activités de la communauté. En comparant le «membership» de chacune de ces institutions (Tableau 31), il est possible de porter une appréciation sur des facteurs objectifs qui sont susceptibles d'affecter la cohésion de cette communauté.

A) En ce qui concerne les institutions scolaires, la clientèle s'est uniformisée, francisée et est dispersée sur le territoire. Ce sont les enseignants et les quelques parents impliqués qui apparaissent comme le «noyau dur» de la langue anglaise au sein de ces institutions. (Il faut toutefois faire une distinction entre les enseignants anglo-protestants, plus instables parce qu'en général plus jeunes et originaires de l'extérieur de la région (Entrevue, #01-03-94), et les enseignants anglo-catholiques dont le noyau, plus «enraciné», est plus âgé et compte un plus grand nombre de personnes qui proviennent de la région (Entrevue, #02-02-94)). Sur la base du rapport historique défavorable aux anglo-catholiques et de l'échec répété en vue de fusionner les deux groupes, une «scission profonde» existe entre les deux institutions scolaires.

Tableau 31

Portrait du «membership» des institutions anglophones sur le territoire du S-L-S-J, 1994

	Nombre	Origine	Langue à la maison	Territoire	Age ou niveau	Tendance
École St-Patrick	225 élèves	Élèves de la région ou de la base militaire (Bagotville)	Français Ang.-Fran.	S-L-S-J	Primaire et secondaire	Clientèle de langue maternelle française
École Saguenay Valley*	210 élèves	Élèves de plus en plus de la région 40% à 45% de la base militaire	Français Ang.-Fran.	S-L-S-J	Primaire et secondaire	Clientèle de langue maternelle française
C. scolaire Saguenay Valley P.	4 écoles** ~700 élèves	3 au S-L-S-J dont 2 de langue française (325)	Français Ang.-Fran.	Jonquière Chicoutimi Alma***	Prim. et Sec. Prim. et Sec. Primaire	Francisation/ Évangélistes
Église protestante	120 fidèles	La grande majorité est venue de l'extérieur, il y a un certain temps	Anglais Ang.-Fran.	Surtout Jonquière	80% ont plus de 55 ans 20% de jeunes	Vieillissement et anglophones de passage
Alliance Québec	120 personnes	Membres individuels nés dans la région et /ou de l'extérieur	Anglais, Ang.-Fran.	S-L-S-J****	Il n'y a plus de jeunes	Anglophones de passage et anglophiles

* Les élèves du secondaire font partie de la Commission scolaire protestante "Eastern Quebec", dont le territoire couvre la partie Est du Québec à partir de Trois-Rivières, excluant les régions de Sherbrooke et le territoire des commissions scolaires confessionnelles, catholique et protestante de Québec.

** Le territoire de la Commission scolaire "Saguenay Valley" couvre aussi la région de Chibougameau-Chapais.

*** Deux des quatre écoles sont francophones. Environ 50% des élèves de la commission sont francophones.

**** La région de Chibougameau-Chapais est aussi considérée comme faisant partie de ce territoire.

Source: Entrevues formelles auprès d'intervenants de la communauté, hiver 1994.

B) L'Église protestante regroupe environ 90 familles, pour un total de près de 120 personnes dont 20% sont des fidèles. Dans 80% des cas, les deux conjoints sont anglophones. Ces gens sont, pour la plupart (80%), âgés de plus de 55 ans et dispersés sur l'ensemble¹⁹⁴ du territoire régional. Toutefois, la majorité vit à Jonquière, dont la moitié sur le territoire l'ancienne municipalité de Kénogami et l'autre moitié sur celui de l'ancienne ville d'Arvida¹⁹⁵. Ceux qui sont nés dans la région demeurent à Kénogami. Les autres, qui habitent à Arvida, sont venus ou viennent chez Alcan pour leur expertise (Entrevue, #03-01-94). Pour la plupart, leurs enfants sont grands et ne vivent plus dans la région. La fermeture de l'église « *St-John of Saguenay* » (Arvida), en 1994, et le regroupement des fidèles au sein de la petite église « *St-Andrews* » (Kénogami), n'ont pas fait l'unanimité parmi les membres de ces deux anciennes communautés locales¹⁹⁶ (Entrevue, #03-01-94).

C) En ce qui concerne le membership de la section régionale d'Alliance Québec, il regroupe environ 120 personnes; plus âgés que jeunes¹⁹⁷, ce sont souvent des professionnels des grandes compagnies ou encore des professeurs, dont un certain nombre sont à la retraite. D'origines nationales diverses, les premiers sont souvent de passage dans la région, alors que ceux qui ont tendance à s'établir se retrouvent davantage parmi ceux qui, avec le temps, se francisent au travers des mariages mixtes. Ces personnes, qui ont signé une carte,

¹⁹⁴ Le diocèse protestant de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean couvre tout le territoire qui descend du Lac Saint-Jean jusqu'au fleuve St-Laurent. Il exclut la région de Chibougamau—Chapais qui fait partie du diocèse de « *Moosenee* » qui, lui, s'étend sur le nord du Québec et une partie du Nord de l'Ontario. Toutefois, seul les anglophones qui vivaient soient à Arvida, Kénogami, Chicoutimi, Chicoutimi Nord, Alma, Dolbeau ou encore Pointe-Bleue, furent considérés dans cette étude (Entrevue, #03-01-94).

¹⁹⁵ La ville de Kénogami fut fondée par la compagnie Price Brothers et Arvida par la compagnie Alcan.

¹⁹⁶ Ces deux communautés ont une base institutionnelle et un vécu passablement différents, du moins jusqu'à la fusion, en 1976, de leur municipalité avec celle de Jonquière et la naissance, en 1983, de la section régionale d'Alliance Québec (Entrevue, #03-01-94). Ce regroupement signifie la fin définitive de ces deux anciennes bases institutionnelles locales. Dorénavant, les territoires du local et du régional auront tendance à se confondre pour devenir le nouveau territoire d'appartenance et la base institutionnelle de cette communauté. Toutefois, ce mouvement se heurte aux structures des institutions protestantes qui fonctionnent sur un territoire qui, aujourd'hui, dépasse largement celui de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

¹⁹⁷ En 1994, il ne reste qu'un jeune de moins de 25 ans au sein de l'organisation (Entrevue, #04-02-94).

pourraient facilement être mobilisées si une action devait être entreprise pour soutenir la communauté. Généralement, ils aiment se rencontrer¹⁹⁸ pour le simple plaisir de parler et discuter en anglais de ce qui les intéresse (Entrevues, #04-01-94 et #04-02-94). Parmi ceux qui assument le leadership, il y a un solide noyau de gens qui, installés dans la région depuis vingt, trente, parfois quarante ans, militent au sein de l'organisation depuis ses débuts. Rarement sont-ils nés dans la région sauf s'ils sont issus de mariages mixtes ou encore de langue maternelle française. Les autres sont des anglophones «de passage» qui parfois ne parlent pas ou très peu le français et pour qui l'implication au sein d'Alliance Québec est une façon de vivre leur anglophonie canadienne en milieu «minoritaire». Tous sont là pour aider ceux des «leurs» qui, parfois unilingues ou presque, sont âgés ou encore arrivent de l'extérieur du Québec et s'y retrouvent difficilement parmi les «spécificités» québécoises (Entrevues, #04-01-94 et #04-02-94).

L'arrivée et l'intégration de cette nouvelle institution au sein de la communauté anglophone ne se font pas sans heurts. Lorsque la section régionale d'Alliance Québec est mise sur pied en 1983, si elle vient redonner un «centre» aux membres de la communauté (Entrevue, #04-01-94), elle n'est pas accueillie de la même façon par les élites anglo-catholiques et anglo-protestantes. Ces dernières possèdent et dirigent depuis toujours leurs institutions religieuses et scolaires qui, dans ce dernier cas, sont insérées au sein des réseaux protestants déjà bien en place, notamment au sein du Ministère de l'Éducation (Entrevue,

¹⁹⁸ Durant l'année comprise entre les mois de mai 1993 et 1994, l'auteur a participé à la grande majorité des activités programmées par la section régionale d'Alliance Québec (le « *Annual Pic-Nic* », 18/09/93; une pièce de théâtre en langue anglaise offerte simultanément aux élèves des écoles « *St-Patrick* » et « *Saguenay Valley* », 23/09/93; les célébrations du « *Tenth Anniversary* » de la section régionale d'Alliance Québec à l'occasion du « *Thanksgiving Supper* », 12/10/93; le « *Christmas Tea* », 13/11/93; le « *Christmas Supper* », 27/11/93; la « *St-Patrick Day Supper* », 12/03/94; le « *Annual General Meeting* », 23/04/94; de même que les réunions du Conseil d'administration des 15/02/94, 19/04/94 et 21/06/94). Cette façon de faire a permis d'apprécier concrètement la réalité communautaire vécue par les anglophones de la région et de saisir certaines nuances, plus difficilement perceptibles à partir des seules entrevues. Par exemple, le nombre de couples mixtes, la présence de francophones, la langue utilisée au sein des activités communautaires, la participation, l'enthousiasme, etc...

#01-02-94). Ainsi, ses prises de positions dans le secteur de l'éducation, sans ajustement au préalable avec celles du réseau scolaire anglo-protestant, ont-elles contribué à entretenir une certaine distance à l'égard de cet organisme, jugé trop souvent «politique»¹⁹⁹ (Entrevue, #01-01-94).

Bien que la section régionale d'Alliance Québec ne soit d'aucune façon un lieu de regroupement pour les seuls anglo-catholiques, ces derniers ont toujours été plus nombreux au sein de son membership (Entrevue, #01-01-94) et plus actifs au sein de son leadership (Entrevue, #04-01-94). Avec l'arrivée d'Alliance Québec, les anglo-catholiques qui ne peuvent plus compter sur la « *St-Patrick Society* », découvrent les possibilités de ce nouveau lieu de pouvoir qui, à titre d'organisme porte-parole des anglophones au Québec, permet que soit véhiculés leurs intérêts, notamment dans le domaine scolaire. Ainsi, peuvent-ils tenter d'influencer les pouvoir publics pour faire contre-poids au pouvoir reconnu aux anglo-protestants dans ce secteur névralgique (Entrevue, #01-02-94).

Toutefois, la forte présence et les intérêts spécifiques des anglo-catholiques dans le domaine scolaire, n'empêchent nullement cet organisme de soutenir d'une façon inconditionnelle, les activités de l'église protestante « *St-Andrew's* » (la seule restant dans la région), qui est considérée, d'abord et avant tout, comme celle des anglophones²⁰⁰ (Entrevue, #04-02-94).

¹⁹⁹ La section régionale, de même que les autres organismes anglophones du Saguenay—Lac-Saint-Jean, jugent qu'Alliance Québec (le niveau provincial) est un organisme trop politique, et que leurs membres se sentent inconfortables avec plusieurs de ses actions et prises de positions. À l'hiver 1994, cet inconfort contribue à alimenter la controverse qui divise profondément le leadership de la section régionale au sujet des activités de l'organisateur communautaire. Il s'agissait alors de savoir qui du provincial ou du régional avait la responsabilité du contenu et de la direction des ses activités. La situation prit une ampleur telle qu'elle dégénéra en conflit ouvert avec le bureau provincial. (Entrevues, #01-01-94 et #01-02-94).

²⁰⁰ Cet appui, bien réel, de même que la présence de plusieurs anglo-catholiques, sont palpables lors de ma participation au « *Christmas Tea* », le 13 novembre 1993. Cette activité consiste en une forme de bazar. Pas moins de 150 personnes y ont défilé pour acheter des décorations de Noël, des pâtisseries et autres sucreries, de même que des livres et objets usagés divers, ou encore, pour prendre un goûter léger et le thé. Les fonds recueillis lors de cette manifestation ont servi à la réparation de cette petite église qui, suite à la fermeture de l'église « *St-John of Saguenay* », est dorénavant seule à offrir un service religieux en langue anglaise.

En ce qui concerne la cohésion au sein de la communauté, des différences notables entre les memberships de ces organisations sont susceptibles de l'affecter. Bien que très importante, la division entre catholiques et protestants n'est pas la seule qui touche la communauté.

Les liens entre le membership de l'église et les parents des écoles n'existent à peu près pas, et ce, même pour les 20% de jeunes familles qui forment les fidèles de l'église protestante²⁰¹ et dont les parents auraient 35 ans environ et peu d'enfants (Entrevue, #03-01-94). Si les parents des enfants qui fréquentent l'école « *St-Patrick* » ou encore l'école « *Saguenay Valley* » reçoivent régulièrement le journal « *The Blueberry Bugle* », ils sont peu nombreux à être membres de l'organisme (Entrevue, #04-01-94). Si certains parents des écoles catholiques et protestantes ont des liens informels entre eux parce qu'ils partagent un même lieu de travail, entre autres les usines de Price et de l'Alcan (Entrevues, #01-01-94, #02-01-94), ils en ont probablement très peu avec le membership de l'église ou encore celui d'Alliance Québec.

Si l'avenir de l'École apparaît comme le facteur potentiel de cohésion au sein de la communauté, les intérêts des uns et des autres ne sont pas au même niveau.

Pour les élites, l'école représente un symbole vital pour quiconque veut parler d'avenir pour cette communauté. Deux facteurs militent en faveur de ce discours. D'une part, l'existence des écoles de langue anglaise repose sur le droit individuel à faire instruire ses enfants dans la langue de la «minorité», reconnu par la Charte canadienne et «balisé» par la loi 101²⁰². D'autre part, une proportion importante des élites de la communauté se recrutent

²⁰¹ Comme les anglo-catholiques n'ont plus accès à une messe en anglais depuis 1982, il devient difficile de faire une comparaison à ce niveau. Toutefois, avant sa mort, au début de l'été 94, le curé de la paroisse catholique d'Arvida qui est anglophone, John Armour, tient encore des activités avec un groupe restreint de fidèles anglo-catholiques (Entrevue, #008-94). Même situation pour le père Antoine Borowich, polonais d'origine qui, avant son décès à l'automne 1994, était responsable des services religieux au sein de l'école « *St-Patrick* » (Entrevue, #003-93).

²⁰² En fait, c'est la Charte canadienne qui vient «baliser» la loi 101.

parmi les enseignants et dirigeants du milieu scolaire. Et, à court terme, des «*jobs*» sont en jeux.

Aussi, rien ne nous permet d'affirmer que ceux qui utilisent les services de l'école, le font pour assurer l'avenir de la communauté. S'ils exercent, sur une base individuelle, un droit constitutionnel et historique, plusieurs le font davantage pour s'assurer que leurs enfants puissent devenir bilingues (Entrevue, #01-03-94), ou encore parce que le fonctionnement plus «familial» des petites écoles anglophones offrent une alternative intéressante aux grosses écoles et polyvalentes, plus impersonnelles et moins encadrantes (Entrevue, #02-01-94).

Au terme de cette section, il faut conclure à un membership vieillissant et pour le moins «éclaté» entre les différentes institutions anglophones au Saguenay—Lac-Saint-Jean. De plus, s'y dégage une modification dans le rapport social entre anglo-protestants et anglo-catholiques. Ces derniers, plus enracinés et nombreux, sont dorénavant de même statut social et dirigent les destinés de la section régionale d'Alliance Québec face à la commission scolaire et une clientèle anglo-protestante qui vont sans cesse se francisant. Dans ce contexte de «fragilisation» de la communauté, bien que les anglo-catholiques ne possèdent pas leur propre commission scolaire, leur rapport avec les anglo-protestants semble bien s'être modifié favorablement.

6.3 Les perspectives d'avenir

La communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean a connu de profondes modifications depuis la fin des années 1960. Son passage de communauté de «cadres et techniciens spécialisés» à celui de communauté de langues officielles et de droits historiques est sur la voie d'être complété. Les gens qui sont arrivés alors que la ville de

compagnie et la grande entreprise assuraient les fondements institutionnels de la communauté sont vieillissant ou partis. Leurs enfants ont quitté la région et ceux qui y sont restés, s'ils demeurent des «Ayants droit», se sont tout de même francisés. Il reste donc les «vieux militants» et les anglophones de passage. Dans ce contexte, la création d'une commission scolaire linguistique paraît salutaire pour tenter d'unifier les forces et relancer la communauté.

6.3.1 La décroissance menace à la survie de la communauté

L'avenir de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean est incertain. La décroissance, même s'il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau, menace maintenant ses dernières institutions et, du coup, la survie de la communauté (Tableau 32).

Au niveau religieux, la décroissance et le vieillissement de la population n'ont laissé qu'une église (*St-Andrew's* à Kénogami) et un nouveau membership, «divisé». Il n'y a plus de prêtre protestant qui oeuvre sur une base permanente dans la région. Ainsi, plusieurs voient dans la disparition possible de la dernière église, celle d'un symbole important, voire essentiel qui pourrait affecter grandement l'avenir de la communauté. S'il est impossible de retourner en arrière, les anglophones pourraient s'assurer que leurs bâtiments ne soient pas démolis²⁰³ (Entrevue, #03-01-04). Comme ce fut le cas pour l'église «*St-James*» de Kénogami qui abrite aujourd'hui le «Musée Price», ils pourraient leur chercher de nouvelles vocations.

²⁰³ C'est ce qui s'est produit dans le cas des églises protestantes de Chicoutimi et Pointe-Bleue. Toutefois, les églises St-Georges et «*St-John of Saguenay*» d'Arvida, sont aujourd'hui détenues et occupées par l'Église évangélique, ce qui permet d'espérer, du moins à court terme, qu'elles ne soient pas démolies.

Tableau 32

La communauté anglophone et l'avenir selon des intervenants

	Les Intervenants*								
	A.S. 01-01-94	H.J. 01-02-94	E.F. 01-03-94	A.K. 02-01-94	S.P. 02-02-94	J.M. 03-01-94	P.P. 04-01-94	W.L. 04-02-94	
Des enjeux importants									Total
La survie de la communauté	x	x	x	x	x	x	x	x	8
La décroissance de la population et la disponibilité des services	x	x	x	x	x	x	x	x	8
L'École est l'institution centrale de l'avenir	x	x	x	x	x	x	x	x	8
Le leadership au sein de la communauté est fragmenté et divisé	x	x	x	x	x	x	x	x	8
La fusion scolaire et la C.S. linguistique sont essentielles	x	x	-	x	x	x	x	x	7
La fusion scolaire va se faire parce qu'elle sera imposée	-	x	x	x	x	x	-	-	6
La disparition des églises	x	-	-	x	-	x	x	x	5
Les limites imposées par les lois linguistiques	x	x	x	-	x	-	-	x	5

* Ce sont les abréviations des noms d'emprunts des personnes qui ont participé aux entrevues formelles qui sont utilisées pour ce tableau.

Source: Entrevues formelles auprès des intervenants de la communauté, hiver 1994.

Les fidèles qui oeuvrent encore au sein de l'Église protestante seront-ils capable de relever le défi? «*Yes! There is some leadership here but they will have to be encouraged*». (Entrevue, #03-01-94 : 26).

Un fait intéressant : «*St-Andrew's*», parce qu'elle est la seule église de langue anglaise, est devenue un symbole important que le nouveau leadership communautaire²⁰⁴ semble vouloir soutenir sans équivoque (Entrevues, #04-01-94 et #04-02-94).

Toujours en ce qui concerne la décroissance de la population et la disponibilité des services, les anglophones qui avancent en âge, n'ont aucune institution en dehors de l'église pour les aider et leur permettre de se retrouver entre eux et ce, même s'ils sont les bienvenus dans les Club de l'âge d'or francophones. «*I told you, it is to have a Golden Age Club or something like that for the community to share.... an English mentality...and...there is no English* ²⁰⁵ *social worker or psychologist.*» (Entrevue, #03-01-94 : 21).

Au niveau des activités de la section régionale d'Alliance Québec, les effets de la décroissance laissent entrevoir un avenir plutôt sombre. Les gens seront là tant qu'il y aura suffisamment d'anglophones et qu'il y aura un besoin. Toutefois, les jeunes anglophones quittent la région pour aller au collège et ne reviennent pas. Ils n'ont pas, comme les francophones, de réseau familial qui pourrait les inciter à revenir. Il y a bien l'environnement de la région qui semble très favorable pour élever des enfants, mais : «*Il n'y a pas «papa Alcan», qui est là, les bras ouverts et qui t'attend et qui t'assure une job parce que ton père a travaillé là.*²⁰⁶ « (Entrevue, #04-01-94 : 41).

Aussi, le jour où le gouvernement fédéral considérera que les nombres ne le justifient plus, l'absence de subventions devrait provoquer la disparition du journal de la communauté

²⁰⁴ C'est celui de la section régionale d'Alliance Québec dont il est question ici.

²⁰⁵ L'intervenant a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une personne bilingue dont il parlait mais d'une personne qui pouvait comprendre et sentir la culture de ces gens qui, même après plusieurs années, demeurent différents.

²⁰⁶ Ce fut pourtant le cas jusque dans les années 1970 (Entrevue, #01-01-94).

«*The Blueberry Bugle*», et alors, les membres pourraient manifester un certain essoufflement (Entrevue, #04-01-94). «*Tu sais, il y aura comme un genre de désistement. Une mort, une mort naturelle!*» (Entrevue, #04-01-94 : 39).

6.3.2 L'école au «coeur» de la communauté de demain

L'institution scolaire, malgré une certaine stabilisation depuis le milieu des années 1980, est aussi durement affectée par la décroissance. Dans la mesure où elle est vue par la très grande majorité²⁰⁷ comme l'institution principale pour assurer l'avenir de la communauté, la fusion à travers la création d'une commission scolaire linguistique et, parfois même, la modification de loi 101 apparaissent comme essentiels.

Les effets de la loi 101 ne sont pas jugés de la même manière par tous les intervenants parce qu'elle a affecté différemment chacune des institutions²⁰⁸. Si, parfois, elle a fait très mal, on l'accepte davantage aujourd'hui et elle reçoit, à l'occasion, une certaine légitimité (Tableau 33).

Mais devant la diminution constante des effectifs scolaires, l'hypothèque que cette décroissance fait peser sur le caractère anglophone de la commission scolaire protestante, dans l'avenir, de même que sur la possibilité de garder les ressources suffisantes pour maintenir

²⁰⁷ Cette conviction, bien qu'elle ne repose pas sur une enquête faite auprès de tous les membres de la communauté, s'appuie sur l'avis de tous les gens qui ont été rencontrés lors des entrevues formelles, exploratoires ou encore lors des discussions informelles qui ont eu lieu dans le cadre des activités sociales de la communauté.

²⁰⁸ C'est le cas, notamment pour les Églises anglophones qui ne sont pas contraintes par la loi 101 (Entrevue, #03-01-94). C'est aussi le cas des écoles «*St-Patrick*» et «*Saguenay Valley*». La commission scolaire catholique, parce que très majoritairement francophone, a toujours été favorable à une application serrée du règlement concernant l'accès à l'école anglaise, particulièrement lorsque la loi 101 est adoptée, à la fin des années 1970. Pour sa part, l'école «*Saguenay Valley*» bénéficie d'une attitude plus «tolérante» de la part de la commission scolaire protestante qui, majoritairement anglophone, n'a, à priori, aucun intérêt à «faire du zèle» lorsque les parents prétendent avoir droit à l'école anglaise (Entrevues, #007-94, #02-02-94).

Tableau 33

La loi 101 et l'avenir de la communauté anglophone au S-L-S-J

Intervenants	Quels sont les impacts des lois linguistiques?
Ary Sheffer (01-01-94)	"Non! réellement là, je ne vois pas où ça eu un gros impact sur nous." p.60
Henry James (01-02-94)	"Ha! C'est tout! C'est tout! Tu serres la vis et tu fermes l'organisation*". p.49
Eric Fisher (01-03-94)	"On existe comme une école anglophone dans la région parce qu'on a droit à ces élèves là...j'ai pas vu de gros changements...C'est toi qui va décider si ça été affecté par les lois linguistiques, moi je ne le sais pas!" p.42
Adams Keller (02-01-94)	"Est-ce que ça changé quelque chose pour l'école? Je ne pense pas! parce qu'on a toujours été conscient du fait qu'à l'école anglaise on ne voulait pas aller chercher une clientèle francophone qui voulait apprendre l'anglais". p.49
Sergheï Prokofiev (02-02-94)	"It has very strong impact, negative impact on St-Pat. Bill 22 came along and bill 101. It closed doors to francophone parents who want their kids to be bilingual". p.30
Jean Mermoz (03-01-94)	"Yes! It was terrible in the industrial areas of the diocese. They all got scared. There's nothing to be scared about. We're still here!" p.22
Paolo Prioli (04-01-94)	"Ça revient toujours à un sentiment de liberté!" p.37
William Lucas (04-02-94)	"Ils peuvent passer toutes les lois qu'ils veulent, c'est juste les enfants de leurs enfants qui ont des problèmes...ceux qui ont été éduqués en anglais, ils sont corrects, mais...les allophones..." p.46

* Il fait référence à l'école.

Source: Les entrevues formelles, hiver 1994.

la qualité des services scolaires (Entrevues, #01-01-94 et #02-01-94), amènent les intervenants à se centrer autour de deux solutions.

À court et moyen termes, on croit qu'une éventuelle fusion des deux écoles qui se ferait par la création de la future commission scolaire linguistique sera bénéfique. D'abord, pour les enfants²⁰⁹ qui en seront les grands gagnants mais, aussi, pour la communauté qui en sortira plus forte et plus unie (Entrevues, #04-02-94, #02-01-94 et #01-03-94). «*C'est une question de solidarité et de survie*» (Entrevue, #01-01-94 : 48).

Réuni au sein d'une même commission scolaire anglophone, son leadership, en collaboration avec la section régionale d'Alliance Québec (Entrevue, #02-02-94), pourra concentrer ses énergies à greffer à l'école une nouvelle vie sociale anglophone (Entrevues, #01-03-94 et #02-01-94), «*Autour de l'école, oui!*» (Entrevue, #01-01-94 : 65).

Bien que la fusion des effectifs des deux écoles apparaisse une solution essentielle pour le court et le moyen termes, elle ne sera pas suffisante si la décroissance se poursuit²¹⁰. Elle produirait, tout comme la régionalisation des effectifs dans les années 1960, un gonflement momentané des effectifs qui n'aurait pas empêché l'effondrement des années 1970. Il est possible d'imaginer que la fusion des deux écoles puisse créer un nouvel engouement pour des «Ayants droit» qui ne l'utilisent pas déjà (Entrevue, #02-02-94) et que la grande entreprise, tout comme la base militaire de Bagotville (Entrevue, #01-01-94) continuent d'avoir besoin des services d'une école de langue anglaise (Entrevues, #02-01-94 et #01-02-94). Toutefois, l'assouplissement de la loi 101, de même que le retour au libre choix, apparaissent, pour plusieurs, comme la seule solution à long terme. «*...s'ils ne changent pas la loi pour l'accès libre aux écoles, moi, je dis dans dix ans tu n'auras plus d'écoles anglaises*»

²⁰⁹ C'est l'opinion de sept intervenants sur les huit à qui la question fut posée.

²¹⁰ Les difficultés économiques que connaît la région sont liées, entre autres, à la diminution du nombre d'employés au sein de la grande entreprise qui provoque un exode, très important, particulièrement chez les jeunes. C'est ce qui en amène certains à penser que les enfants de ceux qui se sont enracinés à travers les mariages mixtes pourraient bientôt, eux aussi, quitter la région (Entrevue, #04-02-94).

(Entrevue, #04-02-94 : 47). «*Si les choses restent telles quelles...à long terme on n'est pas là...Je verrais les écoles avec l'immersion anglaise et l'anglais comme langue première...avec un ajustement de la loi 101.*» (Entrevue, #01-02-94 : 50-51).

«*Le gouvernement va être obligé de venir à l'idée que les immigrants venant des pays anglophones vont être obligés d'avoir le droit de s'intégrer dans les écoles anglophones*» (Entrevue, #01-01-94, p.43).

Dans la mesure où la population anglophone, y compris celle des «Ayants droit», ne se renouvelle plus, les possibilités de relève s'épuisent progressivement. Dans ce contexte, si l'école est vue comme une institution essentielle pour l'avenir de la communauté et que la fusion n'est pas pressentie comme un facteur de croissance potentiel, à long terme, la seule façon d'assurer son avenir, c'est d'aller chercher de nouvelles clientèles. C'est ce qui semble motiver les anglophones de la région à aller jusqu'à demander le retrait de la loi 101.

6.3.3 La nouvelle commission scolaire linguistique comme facteur de redynamisation de la communauté

La fusion scolaire au sein de la communauté anglophone d'Arvida a fait l'objet, au cours des trente dernières années, d'innombrables discussions et ententes de principes qui ne se sont jamais concrétisées. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'influencer la mise sur pied d'une nouvelle commission scolaire linguistique (Tableau 34). Jusqu'ici, ce travail a mis en perspective deux axes fondamentaux autour desquels s'organisent les échecs répétés.

A) D'abord, la légalité constitutionnelle de la confessionnalité qui entraîne, inévitablement, la perte, pour une des deux sections de la communauté anglophone, catholique ou protestante, de ses droits démocratiques d'élire, de se faire élire et de voter, suite à une fusion au sein d'une même commission scolaire.

Tableau 34

**La nouvelle commission scolaire linguistique
et la redynamisation de la communauté anglophone du S-L-S-J**

Des éléments à considérer pour la réussite d'une telle démarche	
1	Une entente avec l'ensemble de la communauté régionale sur les fondements du maintien d'une communauté anglophone viable au S-L-S-J.
2	Une conception égalitaire du rapport entre les anglo-catholiques et anglo-protestants dans le processus de mise en oeuvre.
3	La reconnaissance du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean comme base décisionnelle au sein de la future commission scolaire.
4	Dès le départ, l'implication des enseignants des deux groupes autour des préoccupations pédagogiques et syndicales.
5	Une place importante pour les enseignants dans la construction et par la suite, au sein de la future structure décisionnelle.
6	La construction d'une nouvelle commission scolaire et non pas le passage des anglo-catholiques au sein de la commission scolaire protestante.
7	L'élaboration d'alternatives qui permettent de faire face à la décroissance des effectifs.
8	L'élaboration et la mise en place d'un mécanisme d'arbitrage.

Source: Réflexions de l'auteur à partir de l'analyse des données recueillies dans le cadre du mémoire de recherche.

B) Ensuite, l'inégalité historique²¹¹ dans le rapport entre anglo-catholiques et anglo-protestants qui, à partir des différentes tentatives de fusion des deux groupes, s'est «cristallisée» au sein de l'institution devenue le «coeur» de la communauté, l'école.

En 1988, la nouvelle Loi sur l'instruction publique (107) proposait la mise en place de commissions scolaires linguistiques. En juin 1993, suite au jugement rendu par la Cour suprême du Canada sur la constitutionnalité de la nouvelle loi, le gouvernement du Québec donnait le feu vert à sa mise en application.

Pour ce faire, le Comité Kenniff²¹² se voit confier le mandat de proposer un processus qui, même s'il n'a pas pour objectif explicite la consolidation ou encore la revitalisation des différentes communautés anglophones doit tout de même : «...examiner les modalités permettant une mise en place harmonieuse²¹³ de commissions scolaires linguistiques...» (Rapport Kenniff, 1994 : 3).

Le comité a remis son rapport au ministre de l'Éducation en juin 1994. Si le comité a reconnu le consensus en ce qui concerne la création d'un réseau de commissions scolaires anglophones, il a aussi reconnu la nécessité de tenir compte des problèmes particuliers à chacune d'elles²¹⁴ (Rapport Kenniff, 1994 : 12).

Comme le concept de communauté est au cœur de ce travail de recherche, il devient pertinent de soulever certaines questions et de faire certains commentaires²¹⁵ sur l'impact possible de cette réforme sur l'avenir de la communauté anglophone de la région²¹⁶.

²¹¹ Cette inégalité, au sein de la communauté anglophone, est établie sur la base du statut professionnel et du rapport au territoire qui, en 1960, se dégagent des institutions scolaires d'Arvida.

²¹² C'est le 18 octobre 1993 que le Ministère de l'Éducation annonce la formation d'un comité pour lui faire des recommandations sur la mise en place des commissions scolaires linguistiques. Sa présidence est confiée à M. Patrick Kenniff (Rapport Kenniff, 1994).

²¹³ C'est moi qui souligne, afin de signifier que le principe d'une mise en place harmonieuse pourrait tout autant s'appliquer à la fusion entre anglo-catholiques et anglo-protestants au sein d'une nouvelle commission scolaire, qu'à l'harmonie souhaitée, entre les futures commissions scolaires anglophones et francophones.

²¹⁴ Pour répondre à ce besoin, un processus transitoire est défini dans le rapport Kenniff.

²¹⁵ Au niveau méthodologique, ce mémoire procède surtout par l'analyse de données recueillies au moyen d'entrevues et de documents d'archives. Toutefois, comme l'auteur a participé à un cycle annuel

Est-ce le droit individuel de faire instruire ses enfants dans la langue de la «minorité» tel qu'inscrit dans la Charte canadienne qui va dominer? Si oui, il est prévisible que les nombres soient le facteur déterminant. Or, dans la mesure où les nombres actuels se maintiennent ou décroissent à nouveau, il faut s'attendre à ce que le territoire institutionnel de la future commission scolaire s'élargisse et en vienne à dépasser largement le territoire régional. C'est déjà le cas pour les élèves du niveau secondaire de l'école « *Saguenay Valley* » qui sont intégrés depuis plus de 25 ans dans le réseau institutionnel de la commission scolaire Eastern Quebec. Comme le rapport Kenniff prévoit que le territoire des nouvelles commissions scolaires linguistiques devra, dans le cas des anglophones, épouser celui des protestants, la tendance lourde ira en ce sens.

Si cette logique s'impose, les infrastructures institutionnelles susceptibles de contribuer au dynamisme de la communauté, seront réduites au minimum. Le centre décisionnel et les énergies risquent d'être tournés vers l'extérieur. Dans un contexte où les anglophones sont dispersés sur un vaste territoire, l'école, «coeur» de la communauté, pourra difficilement dépasser la simple offre de service²¹⁷. À cause de leur vécu institutionnel, les anglo-protestants devraient, de prime abord, être sympathiques à une telle approche.

complet des activités qui sont sous la responsabilité de la section régionale d'Alliance Québec et de certaines activités des écoles anglophones (ce qui tend à donner à cette fin de chapitre des allures d'une recherche/action). Sur cette base, l'auteur se permet de faire quelques commentaires en regard de la création éventuelle d'une commission scolaire linguistique comme facteur de redynamisation de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

²¹⁶ En faisant ces suggestions, l'auteur de ce mémoire ne veut pas présumer de la pertinence des différentes politiques canadiennes ou encore québécoises concernant les droits des anglophones de maintenir l'existence d'une communauté viable sur le territoire du S—L-S-J. Toutefois, avec la décroissance des effectifs qui pourrait très bientôt atteindre un seuil limite (Entrevues, #01-02-94 et #02-01-94), et la création de commissions scolaires linguistiques, la question se pose.

²¹⁷ Cette réalité, les anglo-catholiques l'ont connue à Arvida dans la période antérieure à 1942, moment où ils emménagent dans l'édifice « *St-Patrick* », rue Neilson. Leur première et deuxième classes furent ouvertes en 1927 et 1929, dans le couvent des « *Soeurs du bon conseil* ». C'est en 1936, alors qu'une quatrième classe est ouverte, que tout en demeurant au sein d'un édifice majoritairement francophone (le couvent Sainte-Thérèse), ils vont commencer à former une entité administrative distincte, l'école « *St-Patrick* » (*St-Patrick, Information handbook*, 1993)

Est-ce plutôt le droit collectif de promouvoir et de développer les communautés de langues officielles tel qu'il s'inscrit dans la loi canadienne sur les langues officielles qui va prévaloir? Ou encore celui d'une légitimité historique?²¹⁸ C'est peu probable. Le modèle développé par le rapport Kenniff est centré sur les besoins scolaires et les territoires institutionnels sont ceux des actuelles commissions scolaires protestantes. De plus, comme le gouvernement du Québec est pour l'instant le meneur de jeu dans ce dossier, à moins d'une entente en ce sens avec le fédéral, toute son attention et les ressources «limitées» dont il dispose risquent d'être vouées au seul système scolaire.

La dimension communautaire ne sera pas prioritaire au départ²¹⁹. Toutefois, il est plausible de croire que les anglo-catholiques dont le territoire institutionnel est contenu dans le territoire régional de même qu'Alliance Québec, section Saguenay—Lac-Saint-Jean, dont le territoire d'appartenance épouse celui de la région, fasse des pressions pour que cette dimension entre en ligne de compte. Ils voudront que le futur territoire de la commission scolaire linguistique soit le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

S'ils réussissent, il deviendra possible de penser faire de l'école un centre scolaire et communautaire tel qu'il en existe un peu partout au Canada pour la minorité francophone. Ces centres sont conçus pour desservir les communautés dans des régions où ils sont fortement en «minorité» et les membres dispersés sur le territoire. En regroupant les forces et

²¹⁸ La présence des anglophones sur le territoire du S—L-S-J appartient à une partie importante de son histoire et, à ce titre, il pourrait être intéressant de s'interroger sur la légitimité et la pertinence de permettre aux anglophones de la région de maintenir une base institutionnelle capable d'assurer la survie de leur communauté.

²¹⁹ Notre étude démontre clairement les difficultés que rencontre la communauté anglophone régionale pour maintenir vivante la langue anglaise au sein des familles et autres institutions de la communauté. Dans ce contexte, tel que suggéré par un des intervenants (Entrevue, #01-02-94), l'idée d'un assouplissement des lois linguistiques qui pourrait permettre la mise sur pied d'écoles bilingues, capables à la fois de servir les anglophones et d'offrir l'immersion anglaise aux francophones, fait surface. Une modulation des lois linguistiques en fonction des différentes réalités régionales serait-elle envisageable? L'idée d'un centre scolaire communautaire, tel qu'il en existe dans le reste du Canada pour les minorités francophones pourrait aussi être une alternative.

les services autour de l'école, c'est une nouvelle dynamique qui se crée. Les jeunes qui représentent l'avenir se retrouvent au cœur d'une institution devenue commune à tous les memberships, avec laquelle tous peuvent s'identifier. Ainsi devient-il possible de tenter de recréer un sentiment de fierté et d'appartenance particulièrement chez ceux qui se sont francisés. Cette concentration des activités en langue anglaise, fait que la communauté redévient visible pour quiconque y participe.

Mais pour qu'une telle «fusion» puisse être envisagée, il est d'abord nécessaire de mettre en place un processus qui tienne compte des échecs passés. Les discussions doivent se faire directement entre anglo-catholiques et anglo-protestants et dès le départ dans un rapport d'égalité. La cristallisation des échecs passés au sein de l'institution scolaire ne pourra être ignorée. La culture organisationnelle des deux groupes qui est complètement différente devra être prise en considération pour l'établissement des futures instances décisionnelles. La dimension syndicale sera un élément-clef. Dans la mesure où les anglo-catholiques sont placés dans la position de rejoindre les «autres», de changer de milieu physique, ils pourraient avoir tendance à être sur la défensive, à considérer qu'ils vont se faire «avaler». Toutefois, comme les parents catholiques sont plus nombreux, ils vont se sentir sécurisés si le territoire de la future commission scolaire épouse celui de la région. Ainsi, seront-ils capables de faire élire une majorité au Conseil d'administration. Ce dernier sera alors en position d'exercer un contre-poids sur les structures administratives qui, logiquement, continueront à être occupées par les employés actuels de la commission scolaire protestante.

Un dernier point retient l'attention au niveau de la communauté. Depuis que l'Alcan n'exerce plus une influence déterminante, il manque un organisme capable d'exercer un arbitrage²²⁰ entre les anglo-catholiques et les anglo-protestants. Comme il a été démontré,

²²⁰ Par arbitrage, il faut comprendre la capacité de la communauté de gérer de façon adéquate ses conflits internes.

la section régionale d'Alliance Québec, si elle est perçue comme une institution d'avenir (Entrevues, #02-02-94 et #01-03-94), n'en demeure pas moins investie par les anglo-catholiques. Elle ne jouit donc pas de la neutralité nécessaire pour jouer le rôle d'arbitre dans la tentative de fusion qui s'annonce.

Ainsi, un nouvel échec pourrait conduire à l'imposition d'une structure de la part du gouvernement (Entrevue, #04-02-94) et possiblement à l'exercice du droit à la dissidence, tel qu'il est actuellement inclus dans la loi 107²²¹. Dans ce dernier cas, même si cette démarche devait échouer, les déchirements que ce conflit provoquerait feraient reculer de façon importante la dimension communautaire. L'occasion unique qui se présente de mettre fin à une «scission» vieille d'au moins 30 ans et de regrouper les forces encore présentes pour tenter de redynamiser cette communauté aura été manquée.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de constater que la création d'une commission scolaire linguistique est une préoccupation qui s'est imposée à la communauté anglophone de la région, depuis le début des années 1960. (Au départ, pour profiter des avantages du regroupement des effectifs, plus tard pour parer à la décroissance). Cet objectif, qui était une des options retenues par le Rapport Parent, fut impossible à atteindre, d'abord parce qu'ilégal mais, aussi, à cause de l'inégalité qui a marqué les rapports entre anglo-catholiques et anglo-protestants, autrefois, au sein de l'ensemble de la société et marque, aujourd'hui encore, ces rapports au sein du système d'éducation. Alors que le rapport au territoire et le statut social ne favorisent plus les anglo-protestants, les anglo-catholiques, qui, aujourd'hui,

²²¹ Le droit à la création d'écoles dissidentes, bien que reconnu dans le jugement de la Cour suprême, ne pourra s'exercer que lorsque les services religieux auront été offerts par la nouvelle commission scolaire et jugés insatisfaisants par le groupe concerné.

dominent au chapitre des nombres pourraient être tentés d'attendre la création de la nouvelle commission scolaire pour ensuite en prendre le contrôle. Une attitude semblable pourrait prévaloir chez les anglo-protestants qui croient que leur commission scolaire restera intacte et qu'elle n'aura qu'à adopter un nouveau nom pour accueillir les effectifs anglo-catholiques. Toutefois, les problèmes liés à la décroissance et à la francisation sont tels que si les anglophones souhaitent un avenir pour leur communauté, ils doivent, dès maintenant, adopter une attitude proactive. Seul un leadership fort et uni autour de l'institution scolaire permettra de modifier les perspectives d'avenir qui, pour le moment, demeurent sombres. En ce sens, la création d'une nouvelle commission scolaire linguistique recèle un potentiel de dynamisation qui n'est pas négligeable.

CONCLUSION

Au terme de cette démarche, il m'apparaît opportun de centrer mes réflexions autour des questions et l'hypothèse de la recherche. De cette manière, j'espère faire le point sur l'influence possible des lois linguistiques et apporter des clarifications quant aux principaux déterminants de l'évolution, passés, mais aussi futurs, de la communauté anglophone du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

La Conquête par les Britanniques, le rôle historique de la «*Hudson's Bay Company*» dans le commerce des fourrures, celui de l'Empire dans le développement de l'industrie du bois, permettent d'expliquer pour l'essentiel la présence anglophone dans la région avant le XX^e siècle. Pour constater l'établissement de communautés anglophones institutionnellement plus stables, il faut attendre les effets de la deuxième vague d'industrialisation que connaîtra le Québec, celle qui amène l'implantation de la grande entreprise dans les régions à haut potentiel hydroélectrique. À l'exclusion des bases militaires qui seront érigées un peu plus tard, c'est surtout dans la période comprise entre les deux grandes guerres mondiales que ces communautés de «dirigeants et spécialistes» anglophones prennent naissance. Elles s'apparentent à toutes celles qui, au rythme de son industrialisation, fleurissent un peu partout dans les différentes villes et villages sur l'ensemble du territoire québécois. Toutefois, une tendance qui prend l'allure d'une caractéristique au niveau régional se dégage généralement, ces communautés ont pour fondement et cadre institutionnel, la ville de compagnie.

C'est d'abord dans la nature de ce type de communautés, qui se constituent autour de «dirigeants et spécialistes» étrangers à la population locale, et de l'évolution qu'elles connaissent normalement, partout dans le monde où l'industrialisation est d'abord un phénomène exogène, qu'il faut comprendre la naissance et le déclin des différentes communautés anglophones locales du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Ainsi, des particularités telles que l'implantation au sein de villes de compagnie, les nombreux effets de la Révolution tranquille, notamment dans le domaine de l'éducation, de même que l'impact des lois linguistiques doivent être regardées comme des facteurs qui vont tantôt ralentir tantôt accélérer cette évolution.

Au début des années 1960, le déclin des différentes communautés anglophones de la région s'accentue. Celle d'Arvida, de loin la plus populeuse, va momentanément profiter de cette situation en donnant une nouvelle vocation régionale à ses institutions. Les « *Saguenay Valley School* » et « *Protestant School Board* », « *Saguenay General Hospital* » et « *St-John Church of Saguenay* » qui, en 1960, n'existent que pour Arvida et portaient tous ce nom, sont de ceux-là. Toutefois, cet apport n'est que temporaire pour cette communauté. La compagnie Alcan qui a cessé d'être propriétaire de la ville d'Arvida en 1953, procède dès lors au délestage de ses activités dans le domaine social et accélère son processus de francisation. Ces deux phénomènes vont grandement contribuer à miner les fondements démographiques, institutionnels et territoriaux de cette communauté.

La hiérarchie vécue au sein de l'administration locale de la compagnie Alcan, et qui s'impose jusqu'au début des années 1960 à l'ensemble de la communauté arvidienne, avait permis aux anglophones, au travers de la « *Arvida Athletic Association* », d'assumer le plein contrôle sur le financement et l'organisation de leur vie communautaire, jusque-là, fondée pour l'essentiel, sur le bénévolat. Même si à travers cette nouvelle liberté institutionnelle la communauté anglophone conserve l'initiative dans plusieurs cas et une représentation anglophone minimum au sein d'institutions devenues communes, la municipalisation des loisirs va entraîner un désengagement et le passage progressif du contrôle et de l'organisation d'une partie toujours plus importante des activités sportives et sociales aux mains des élus et de ces nouveaux fonctionnaires, ceux-là, majoritairement francophones.

En partie artificielle, durant la décennie 1960, la croissance des secteurs scolaires anglo-catholiques et anglo-protestants cachent alors l'exode important qui, dans un premier temps, mine surtout la section protestante de cette communauté. Cette dernière est moins intégrée à l'ensemble de la société arvidienne à cause de la religion et du statut socio-professionnel de ses membres qui ont tendance à en faire une classe à part. La situation est différente chez les anglophones qui, de religion catholique et plus souvent ouvriers, peuvent davantage s'enraciner à travers des mariages mixtes. Les jeunes anglo-protestants, plus souvent unilingues, vont massivement chercher une formation universitaire à l'extérieur. Dans un contexte où l'Alcan travaille déjà à sa francisation et se prépare à appuyer les lois 22 et 101, ils reviendront de plus en plus rarement à Arvida. Ce sont plutôt les parents, qui au moment de la retraite, iront, toujours plus nombreux, les rejoindre.

Ainsi, sachant que le paysage associatif et institutionnel au sein de cette communauté est largement coloré par la domination qu'exercent les anglo-protestants, il ne faut pas se surprendre que le déclin, qui s'amorce à ce niveau après 1965, prenne des allures d'effondrement dès les débuts des années 1970. La disparition des « *Canadian club* », « *Women's University club* », « *Arvida film society* » et autres piliers du leadership institutionnel, sera suivie, dès 1974, de la fusion, elle aussi causée par l'effondrement de son membership, des Églises Anglicane et Unie. S'il est possible de penser que les anglophones, à cause des intérêts du principal payeur de taxe et employeur, l'Alcan, aient gardé jusque-là, une influence significative et une certaine présence au sein des institutions d'Arvida, dont les affaires municipales, l'hôpital, etc..., la fusion, en 1976, des municipalités d'Arvida, Kénogami et Jonquière pour former la nouvelle ville de Jonquière, réduira ce pouvoir presqu'à néant.

Ce contexte pourrait bien expliquer, pourquoi, après avoir essuyé, en 1974, un nouveau refus pour l'obtention d'une école polyvalente, attendue depuis 1964, qu'une partie signifi-

cative de la communauté anglo-protestante restante, choisisse de déménager à Kingston alors qu'en 1977, l'occasion se présente. En cette année de loi 101, l'Alcan poursuit plus que jamais sa «bilinguisation». Ainsi, très peu d'anglophones reviendront sur leur décision lorsque la compagnie Alcan, après avoir décidé de déménager tous ses laboratoires canadiens dans cette ville ontarienne, fera un volte-face rapide, en ce qui concerne Arvida.

Reste la composante anglo-catholique de cette communauté qui ne manquera pas de subir le contrecoup de cet effondrement. Même si elle exerce peu d'influence au niveau du leadership communautaire, elle profite pleinement de la concentration démographique et institutionnelle qui, jusqu'au milieu des années 1970, existe au sein du quartier Sainte-Thérèse d'Arvida. Liée, entre autres, à son enracinement, la francisation beaucoup plus importante et rapide des anglo-catholiques, notamment au niveau de la clientèle scolaire, était jusque-là compensée par un voisinage et des loisirs où la langue anglaise dominait.

Des deux groupes, ce sont les anglo-catholiques, plus particulièrement l'école «*St-Patrick*», qui va subir le plus durement les effets des nouvelles lois linguistiques. Dans le passé, une portion significative de sa clientèle provenait des enfants des immigrants que l'école catholique canadienne-française refusait d'accueillir. Une autre partie provenait des élites francophones qui choisissaient l'école anglaise pour leurs enfants. Le débat linguistique qui s'amorce vers la fin des années 1960, alors que la barrière que représente l'Église catholique s'estompe, pose, à travers la loi 63, la question du libre choix. Cette levée d'interdit contribua, de façon certaine, à un gonflement des effectifs de langue maternelle française au sein de l'école anglo-catholique. Toutefois, cette école de langue anglaise est insérée au sein d'une commission scolaire francophone. Ainsi, ne faut-il pas se surprendre d'une rigueur certaine dans l'admission des nouveaux élèves lorsque les lois linguistiques entrent en vigueur, dans la deuxième moitié des années 1970. L'effet est brutal et, dès lors, les anglo-catholiques commencent, eux aussi, à subir les conséquences, néfastes et, à un

certain niveau, bénéfiques de la décroissance : du personnel en surplus, peu mobile dans une région très largement francophone, des tâches qui s'alourdissent, des services dont la qualité est de plus en plus difficile à maintenir, mais aussi, une école moins populeuse, dorénavant recherchée pour son climat familial. Son encadrement, qui contraste de façon significative avec la banalisation de l'individuation, l'anonymat et l'abandon auxquels les grosses polyvalentes paraissent condamner trop de jeunes, deviendra son principal atout.

Du côté de l'école protestante, à cause du contrôle qu'exercent les anglophones au sein de cette commission scolaire, une attitude plus libérale vis-à-vis les admissions fut possible au départ. Toutefois, avec l'exode massif, l'étau va se resserrer sur le bassin de la clientèle potentielle pour les deux écoles anglophones.

Au début des années 1980, les écoles se retrouvent pratiquement seules dans le champ institutionnel de cette anglophonie régionale dont le déclin est devenu palpable. Les bases démographiques, institutionnelles et territoriales des communautés locales d'origine, n'existent plus que minimalement. Tout au plus, existent quelques activités de l'Église protestante ou encore des institutions scolaires dotées d'une vocation régionale qui, jadis, étaient au service de la communauté anglophone d'Arvida. Cette ancienne ville de compagnie devenue «simple secteur» de la nouvelle ville de Jonquière. Dans la région, les villes de compagnie et leurs «Quartiers des Anglais» n'existent plus.

Ironiquement, là encore, ce sont les effets des lois linguistiques québécoises qui vont relancer cette communauté. Elle se fera en grande partie à cause des réactions soulevées par la mise en oeuvre des lois linguistiques québécoises qui provoquent la naissance d'Alliance-Québec, d'abord, en 1982, à titre de porte-parole provincial, ce nouvel organisme va trouver une justification «morale», un soutien financier et légal dans la loi fédérale qui crée les communautés de langues officielles du Canada. En 1983, la naissance d'une section au Saguenay—Lac-Saint-Jean permet l'émergence d'un leadership, cette fois représentatif

d'une communauté devenue régionale, dorénavant fondée sur les langues officielles et le droit à l'instruction dans la langue de la «minorité» au fédéral, et le droit historique au Québec.

Dans la mesure où, à la distance sociale bien réelle qui existe depuis les débuts entre catholiques et protestants, s'est substituée une division profonde au sein de la communauté, conséquente des échecs répétées, depuis 1964, pour tenter de fusionner les écoles d'Arvida, la création d'une section régionale d'Alliance Québec sera l'occasion que plusieurs attendaient pour, qu'à nouveau, l'identité anglophone puisse s'exprimer de façon collective.

Toutefois, la venue de ce nouveau «centre», n'est pas accueillie de la même façon par les gens qui entourent les écoles catholique et protestante. Pour les premiers, qui viennent tout juste de perdre leur messe hebdomadaire en anglais de même que la «*St-Patrick Society*» qui, dans le passé, avait joué un rôle de centre organisationnel, l'implication au sein d'un organisme porte-parole à l'échelle québécoise, apparaît comme une excellente occasion de se redonner du pouvoir et un accès au Ministre de l'Éducation, à ce jour, très limité. Pour les seconds, dont le leadership s'est considérablement resserré autour de la commission scolaire protestante, Alliance Québec est d'abord un intrus, un «mal aimé». Il provoque du rejet au sein de la population francophone et se permet même de prendre des positions dans le secteur de l'éducation sans consulter ceux qui, depuis toujours, représentent les intérêts des anglophones au sein du MEQ, les anglo-protestants. C'est ce qui explique que malgré toutes les bonnes intentions et le chemin parcouru depuis, cet organisme ne se soit vu reconnaître qu'un simple rôle de support dans le dossier de l'éducation. Autour de ce lieu névralgique qu'est devenue l'école, Alliance Québec n'arrive pas à s'imposer comme une autorité capable d'assumer l'arbitrage, pourtant essentiel, de cette «scission» qui, à la veille de la mise en oeuvre des commissions scolaires linguistiques, pèse lourdement sur l'avenir collectif.

Cette «nouvelle» communauté, aujourd’hui, grandement fragilisée par l’effritement des institutions locales, la forte francisation et la dispersion sur le territoire qui caractérisent son membership, arrive de plus en plus difficilement à ce que l’isolement vécu «localement» soit compensé par la possibilité de participer au développement d’une identité suffisamment forte à travers les institutions «régionales». Dans ce contexte, la création d’une commission scolaire linguistique, qui deviendrait le symbole d’une nouvelle vitalité pour cette communauté dont le territoire local dépasse maintenant les frontières de la région, revêt une importance capitale.

Pour ce faire, il faudra pouvoir mettre fin aux divisions du passé et à l’éloignement qui se sont accentués au travers des réseaux institutionnels, propres à chacun et toujours plus différenciés.

En ce qui concerne les divisions du passé, elles se sont creusées sur la base des nombreuses tentatives de fusion, inspirées au départ par les avantages pressentis, tout comme dans l’ensemble de la société québécoise, du regroupement d’un nombre important d’élèves au sein d’écoles polyvalentes. Si la fusion est souhaitée pour obtenir les nombres suffisants, elle l’est aussi parce que la création d’une nouvelle identité québécoise, qui déloge la religion et place la langue au premier plan interpelle tout autant les anglophones, catholiques comme protestants. Ainsi, les anglophones avaient-ils fait leur, une des recommandations qui se dégagent du Rapport Parent, soit le passage d’un système scolaire confessionnel à un système linguistique, capable de faire une place aux différences religieuses?

Toutefois, dans la mesure où les fondements confessionnels de notre système scolaire sont inscrits dans la constitution canadienne, il était impossible de réaliser une telle fusion sans qu’un des deux groupes accepte de perdre, légalement du moins, des droits. Que ce soient, ceux, démocratiques, d’élire ou de se faire élire comme représentant au sein d’une commission scolaire qui au plan légal serait demeurée confessionnelle, ou encore, ceux de

modifier, partager ou simplement abdiquer son contrôle «constitutionnalisé» ou encore effectif, sur la gestion administrative et/ou pédagogique.

Les protestants, tout comme les catholiques, ont alors exigé des autres qu'ils fassent fi de cette question légale et leur fassent confiance. Ainsi, devant les limites imposées par une telle fusion, il était probablement inévitable que le rapport social, historiquement inégalitaire entre ces deux groupes au sein de la communauté anglophone d'Arvida et très bien reflété au sein du système scolaire, devienne un enjeu majeur.

Les échecs répétés des trente dernières années ont laissé des blessures profondes et une mémoire collective d'autant plus sensible que l'école, qui est maintenant perçue comme le coeur de la communauté, et dont l'avenir est en jeu avec la création d'une nouvelle commission scolaire linguistique, est la seule institution propre aux deux groupes qui, toujours porteuse du rapport initial d'inégalité, traverse le temps et ce, même si en dehors du système scolaire, ce rapport s'est grandement modifié, depuis, en faveur des anglo-catholiques.

L'éloignement institutionnel qui s'accentue entre catholiques et protestants durant cette période va aussi contribuer à ces échecs. Un éloignement lié à l'effondrement des bases institutionnelles locales, à l'exode et à la dispersion sur le territoire mais surtout, un éloignement au sein de deux systèmes scolaires qui, à partir de la création du MEQ, vont sans cesse en se différenciant, alors que sur le terrain, les deux écoles ne sont toujours qu'à cinq minutes de marche l'une de l'autre. Alors que le territoire institutionnel des anglo-catholiques continue de se confondre avec celui des francophones et demeure dans les limites du grand Jonquière, celui des anglo-protestants englobera d'abord une partie toujours plus grande du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chibougamau—Chapais pour le primaire et, ensuite au niveau secondaire, se retrouve, au début des années 1970, rapidement inséré au sein des limites territoriales et institutionnelles de la «*Eastern Québec Protestant School Commission*». Aujourd'hui, en dehors d'une forte francisation de leur clientèle, tout sépare

ces deux institutions scolaires : le territoire d'appartenance, les réseaux de compétitions, les activités parascolaires des élèves, les affiliations syndicales, l'approche pédagogique, la culture organisationnelle, les lieux de pouvoir, les processus décisionnels et la façon de fournir les services spécialisés aux élèves.

Dans ce contexte, la création de la commission scolaire linguistique qui, en définitive, telle qu'elle s'annonce dans le rapport Kenniff, exige des seuls anglo-catholiques qu'ils quittent leur ancien univers culturel, apparaît pour le moins périlleuse. Toute tentative de les bousculer ou encore de les faire entrer dans la structure anglo-protestante actuelle, va inévitablement réveiller de vieux souvenirs et les démons qui les accompagnent. L'échec deviendrait alors, une fois de plus, prévisible. Ainsi, les enseignants anglo-catholiques tout comme leurs collègues du secteur protestant doivent éviter de se complaire dans une position d'attentisme et s'en remettre uniquement au gouvernement du Québec. Les prochaines décisions du MEQ risquent d'être dictées par les seules contraintes financières, ce qui, à mon avis, n'augure rien de bon pour la consolidation d'une communauté anglophone, au niveau régional.

Dans un contexte où les possibilités d'arbitrage au sein de la communauté sont passablement réduites, il y a là un défi majeur de collaboration que les anglophones se doivent de relever. Tous, enseignants, administrateurs, parents et élèves doivent être mis à contribution, pour dessiner, dès maintenant, ce nouvel avenir...

Les limites propres à ce mémoire de recherche

L'auteur s'identifie au nationalisme qui tente de s'affirmer dans le Québec moderne. Ses fondements sont le territoire, la démocratie, une langue commune et la pluralité de ses origines. Ce mémoire de recherche et ses conclusions pourront être considérés par certains comme prisonniers de ce choix et des préoccupations qui l'accompagnent. L'auteur ne croit

pas à la neutralité des chercheurs. Les sciences humaines sont un domaine où les mêmes données peuvent difficilement échapper à des constructions et des interprétations différentes.

En ce qui concerne le travail de terrain, il s'est échelonné sur presque deux années. Le lecteur se souviendra que l'objectif premier de la démarche était de faire une étude comparative avec la communauté francophone du Yukon. Comme l'auteur s'est impliqué dans le développement de cette dernière pendant près de cinq années, la participation durant une année de programmation, à toutes les différentes activités d'Alliance Québec, visait à créer une forme d'équilibre au niveau des perceptions. À cause des orientations politiques de l'auteur et des nombreuses rencontres qui ont fini par créer des liens avec les membres de cette communauté, les réflexions concernant les perspectives d'avenir ont eu tendance à prendre l'allure d'une recherche-action. Malgré certaines corrections, ce «travers» demeure perceptible, particulièrement dans le dernier chapitre et dans la conclusion.

En ce qui concerne les sources de données, il faut noter les limites qui sont propres à Statistique Canada, particulièrement, les modifications dans le temps, des territoires, et des concepts qui permettent d'identifier la population anglophone.

Il y a aussi celles qui sont propres à l'utilisation du journal *Le Lingot*, publication de la direction locale de la compagnie Alcan. Dans ce dernier cas, la richesse et la profondeur de la vie institutionnelle des anglo-catholiques dont le contrôle institutionnel était limité et l'intégration au sein de la majorité plus marquée, pourraient avoir été quelque peu occultés²²².

²²² Cette appréhension m'est venue suite à des discussions dans le cadre de trois entrevues exploratoires (Entrevues, #008-93, #009-94 et #011-93). Le cas de la « *Women's Catholics League* » est révélateur de cette limite. Ce « lieu commun » qui existe toujours au moment de la cueillette des données était présent durant les années 1960 et après (*Le Lingot* : 02/05/63, 24/10/79 et 25/01/79). Toutefois, la référence aux activités de ce groupe, dans les pages anglophones du journal *Le Lingot*, est trop sporadique pour rencontrer les critères établis dans le cadre de ce travail, ce qui n'a pas permis qu'elle se qualifie comme institution anglophone.

Pour ce qui est des données recueillies, plus particulièrement celles qui proviennent des archives des commissions scolaires, elles n'avaient pas toujours le caractère de publications officielles et il n'était pas facile d'établir des périodes de temps identiques et constantes dans tous les cas.

Enfin, les instruments qui ont servi à la cueillette et la classification des données, sont pour la plupart des constructions de l'auteur.

Il n'en demeure pas moins que la rigueur, la confidentialité et l'utilisation d'instruments et de méthodes appropriés de même que la validation des données par convergence à partir des différents corpus donnent à cette démarche une valeur certaine.

Ce document ne prétend d'aucune manière épuiser le sujet et l'auteur est conscient que faute de temps et des limites déjà transgressées, des regroupements d'anglophones, qui ont très bien pu évoluer sur le territoire régional sous forme de communauté, sont ignorés. C'est probablement le cas des anglophones de Roberval qui paraissent avoir fait une contribution significative au développement touristique dans la région du Lac-Saint-Jean, vers la fin du siècle dernier. Il en va de même des regroupements au sein des bases militaires, de ceux de Chibougamau-Chapais dont les écoles anglophones font partie de la Commission scolaire « *Saguenay Valley* » et enfin de ceux de Port-Alfred et Chicoutimi qui, faute d'institutions scolaires et religieuses locales, en 1960, ne sont pas identifiés comme communauté au sein de ce travail.

Pour terminer, mentionnons que la stratégie, la méthodologie et les corpus utilisés dans le cadre de ce travail de recherche ne permettent pas de mesurer tout l'impact psychologique possible du climat social qui a conduit à l'adoption des lois linguistiques sur l'évolution de la communauté anglophone étudiée. Cette réflexion serait importante aux dires de certains...

Parti d'un questionnement sur le sens de la renaissance d'une communauté francophone au Yukon, j'arrive au bout de cette démarche en m'interrogeant sur le sens de la renaissance d'une communauté anglophone au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Si les deux se comportent aujourd'hui comme des communautés de langues officielles, la négation de la spécificité québécoise, au sein de la «fédération» canadienne va continuer à maintenir suspendue une épée de Damoclès sur leur avenir respectif. Pour les anglophones de la région, toute la collaboration qui semble s'établir entre la minorité francophone, la minorité autochtone et la majorité anglophone du Yukon n'arrivera pas à trouver son pendant en territoire québécois. L'inconfort va demeurer à l'ordre du jour...

BIBLIOGRAPHIE

1- Journaux dépouillés :

BLUEBERRY BUGLE (1993). Numéro spécial publié à l'occasion du dixième anniversaire de la section du Saguenay—Lac-Saint-Jean, d'Alliance Québec. Jonquière : Alliance Québec, S—L-S-J, octobre.

LE LINGOT (1960-1982). Archives de la Société historique du Saguenay, Chicoutimi.

LE RÉVEIL (1967). Archives du journal Le Réveil, Jonquière.

NORTHERN SAGA (1942). Archives de la Société historique du Saguenay, Chicoutimi.

THE ARVIDIANS (1926-1927). Archives de la Société historique du Saguenay, Chicoutimi.

THE SAGUENAY POST (1948). Archives de la Société historique du Saguenay, Chicoutimi.

2- Auteurs et titres retenus :

ALLIANCE QUÉBEC, S—L-S-J (1994). Board of Director's meeting : 21 juin.

ARES, Richard (1973). «Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, combien y-a-t-il d'anglophones?», *L'Action nationale*, vol. LXIII, n°1, septembre, pp.2-6.

BASSAND, Michel (1992). «Développement local et processus identitaires», dans : *Les partenaires du développement face au défi du local*, sous la direction de Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein, Université du Québec à Chicoutimi, pp.267-298.

BARTH, Fredrik (1969). *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston : Little Brown, pp.9-38.

BLANCHARD, Raoul (1935). *L'est du Canada français, «Province de Québec»*. Paris/Montréal, Librairie Masson & cie/Librairie Beauchemin Limitée, Vol. 1, 364 p.

BONNEAU, Micheline (1993). «Le principe de communauté culturelle à l'épreuve de la région», dans : *Immigration et région*, sous la direction de Micheline Bonneau et Pierre-André Tremblay. Université du Québec à Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels, pp.1-19.

BOUCHARD, Gérard (1989). «Les Saguenayens et les immigrants au début du 20ième siècle : Légitime défense ou xénophobie», *Canadian Ethnic Studies*, vol. XXI, n°3, pp.20-36.

BOUCHARD, Jean-Claude (1992). *Transformation d'une cité mono-industrielle et ségrégation sociale : une étude sur Arvida*, Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise, 117 p.

BOUCHARD, Russel (1995). *Le dernier des Montagnais : de la préhistoire au début du XVIII^e siècle*, Chicoutimi-Nord, Québec, 211 p.

BRETON, Raymond (1964). «Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants», *American Journal of Sociology*, vol. LXX, n°2, pp.193-205.

BRETON, Raymond (1983). «La communauté ethnique, communauté politique», *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n°2, octobre, pp.23-38.

BRETON, Raymond (1984). «Les institutions et les réseaux des communautés ethnoculturelles», *Actes du premier colloque national des chercheurs : État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec*, Ottawa, FFHQ, pp.4-23.

BRETON, Raymond (1991). *The Gouvernance of Ethnic communities : political structures and process in Canada*, New-York, Greenwood Press, 185 p.

CALDWELL, Gary (1978). «L'histoire des «possédants» anglophones au Québec», *Anthropologie et sociétés*, vol. 2 n°1, pp.167-182.

CALDWELL, Gary (1980). *Le Québec anglophone en dehors de la région de Montréal dans les années 1970*, Institut Québécois de recherche sur la culture, 150 p.

CALDWELL, Gary et WADDELL, Éric (1982). «Faire le point pour mieux envisager le futur», dans : *Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires*, Gary Caldwell et Éric Waddell. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.15-23.

CALDWELL, Gary (1982). «Un peuple, une société», dans : *Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires*, Gary Caldwell et Éric Waddell. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.57-71.

CALDWELL, Gary et WADDELL, Éric (1982). «Les mille et une facettes de l'anglophonie québécoise», dans : *Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires*, Gary Caldwell et Éric Waddell. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.159-162.

CALDWELL, Gary (1984). *Out-migration of 1971 english mother-tongue school leavers from Quebec : eleven years after*, Institut québécois de recherche sur la culture, 37 p.

CALDWELL, Gary (1994). *La question du Québec anglais*, Institut québécois de recherche sur la culture, 122 p.

CAMPBELL, Duncan, C. (1985). *Mission mondiale, Histoire d'Alcan*, Ontario Publishing Company Limited, Volume 1 jusqu'à 1950, 425 p.

CAMPBELL, Duncan, C. (1990). *Mission mondiale, Histoire d'Alcan*, Ontario Publishing Company Limited, Volume 3, pp.737-1481.

CLIFT, Dominique et ARNOPOULOS, Sheila McLeod (1979). *Le fait anglais au Québec*, Libre Expression, Montréal, 277 p.

COTÉ, Dany (1993). *Riverbend, Splendeur et déclin d'une ville de compagnie (1925-1962)*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 196 p.

DIONNE, Hugues *et al.* (1983). *Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural*, GRIDEQ, cahier n°11, Université du Québec à Rimouski, 348 p.

GAGNÉ, Aimé (1995-1996). *Mon cheminement linguistique*, série de trois articles publiées dans la revue *Saguenayensia*, Société historique du Saguenay, Chicoutimi.

GENDRON, Jean-Denis (1979). «Fluctuation des frontières ethniques et recrudescence des tensions au Canada», dans : *Frontières ethniques en devenir*. Société canadienne d'études ethniques, vol. VII, Ottawa, pp.57-71.

GIRARD, Camil et PERRON, Normand (1989). *Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean*, Institut québécois de recherche sur la culture, 665 p.

GIRARD, Fernand (1992). «L'utopie du multiculturalisme», dans : *L'État et les minorités*, sous la direction de Jean Lafontant. Presses universitaires de St-Boniface, Manitoba, pp.87-110.

GRAFMEYER, Yves et JOSEPH, Isaac (1979). *L'école de Chicago, Naissance de l'école urbaine*, Editions Aubier, Res Champ urbain, 1990, 378 p.

GUMMER, William, K. (1989). «Gummer Shares His «G and S» Notebook», *Emeritus, journal des retraités de l'Alcan*, vol. 7, n°1, Jonquière, pp.5-7.

HUGUES, Everett (1944). *Rencontre de deux mondes, La crise de l'industrialisation du Canada français*, Édition Phoenix, 1972, Boréal express, 390 p.

IGARTUA, José, E. et DE FRÉMINVILLE, Marine (1983). «Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n°2, septembre, pp.291-308.

IGARTUA, José, E. (1987). «La mobilité professionnelle des travailleurs de l'aluminium à Arvida, 1925-1940», *Labour/Le Travail*, vol. 20, automne, pp.33-60.

IGARTUA, José, E. (1989). «*Worker persistance hiring policies and the Depression in the aluminium sector : The Saguenay region Québec, 1925-1940* » revue d'Histoire sociale, vol. 23, n°43, mai, pp. 9-33.

JONES, Alan, W. (1982). «Les anglophones et l'enseignement jusqu'à 1964», dans : *Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires*, Gary Caldwell et Éric Waddell. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.93-106.

JUTEAU-LEE, Danielle (1979). «La sociologie des frontières ethniques en devenir», dans : *Frontières ethniques en devenir*, sous la direction de Danielle Juteau Lee et Lorne Laforge. Société canadienne d'études ethniques, vol. VII. Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, pp.3-23.

JUTEAU-LEE, Danielle (1983(a)). «Les autres «ethniques»», *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n°2, octobre, pp.3-8.

JUTEAU-LEE, Danielle (1983(b)). «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», *Sociologie et Sociétés*, vol. XV, n°2, octobre, pp.39-54.

KASTERSTEIN, Joseph (1990). «Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités», dans : *Stratégies identitaires*. Presses Universitaires de France, collection Psychologie d'aujourd'hui, pp.27-43.

KENNIFF, Patrick (1994). *Vers la mise en place de COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES*, Rapport présenté au Ministre de l'Éducation du Québec, La direction des communications du ministère de l'Éducation, 43 p.

KUKLICK, Henrika (1979). «L'école de Chicago et la politique de planification urbaine. La théorie sociologique comme idéologie professionnelle», dans : *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Editions Aubier, *Res Champ urbain*, 1990, pp.333-369.

LAUNIERE-DUFRESNE, Anne-Marie (1976). «Arvida, une vivante histoire du Canada», *revue Saguenayensia*, septembre-décembre, Société historique du Saguenay, Chicoutimi, pp.99-104.

LAPOINTE, Raoul (1969). *Histoire de l'imprimerie au Saguenay—Lac-Saint-Jean (1879-1969)*, La société historique du Saguenay, no °22, Chicoutimi, 292 p.

LAPONCE, J.A. (1986). «L'ethnie comme consommatrice d'espace : exemples canadiens», dans : *Minorité et État*, sous la direction de Guillaume et al. Les presses de l'Université Laval, Québec, pp.61-75.

LAPONCE, J.A. (1989). «L'aménagement linguistique et les effets pervers», dans : *Langue et droit*, sous la direction de Paul Pupier et José Woerling. Institut international de droit linguistique comparé, pp.35-43.

LAROCHE, Pierre (1994). *Étude descriptive des registres d'état civil protestants. Baptêmes, mariages et sépultures du district judiciaire de Chicoutimi pour la période antérieure à 1972*, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, Université du Québec à Chicoutimi, 45 p.

LEBLANC, Jules (1974). «Des écoles anglaises pour francophones au Royaume du Saguenay!», *journal La Presse*, Montréal, 28 mars.

LÉGARÉ, Francine (1991). *Les travailleurs de la compagnie Price, 1911-1940*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, 115 p.

LEGAULT, Josée (1992). *L'invention d'une minorité : Les Anglo-Québécois*, Éditions du Boréal, 282 p.

LINTEAU, Paul-André *et al.* (1989). *Histoire du Québec contemporain, Tome I*, De la Confédération à la crise (1967-1929), Les éditions du Boréal, 738 p.

LINTEAU, Paul-André *et al.* (1989). *Histoire du Québec contemporain, Tome II*, Le Québec depuis 1930, Les éditions du Boréal, 834 p.

LIPIANSKY, E. M. *et al.* (1990). «Introduction à la problématique de l'identité», dans : *Stratégies identitaires*. Presses Universitaires de France, collection Psychologie d'aujourd'hui, pp.7-16.

MACKEY, William, F. (1978). *Le bilinguisme canadien, bibliographie analytique et guide du chercheur*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval, Québec, 603 p.

MCKENZIE, Roderick D. (1925). «L'approche écologique dans l'étude de la communauté humaine», dans : *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Éditions Aubier, *Res Champ urbain*, 1990, pp.149-166.

MERCER, Kobena (1990). «Welcome to the Jungle : Identity and Diversity in Postmodern Politics», dans : «*Identity, Community, Culture, Difference*», sous la direction de Jonathan Rutherford *et al.* London, pp.43-71.

MOREAU, Paul, E. (1974). *Rapport de la commission d'étude constituée en vertu de la résolution 38*, Conseil des commissaires, Commission scolaire régionale Lapointe, Jonquière, 39 p.

NESS, OWEN, et DÉPRÉS, André (1971). «Le français langue de travail», dans : *Les actes du 26e congrès du département des Relations industrielles*, Les presses de l'Université Laval, Québec, pp.91-101.

NOPPEN, Luc et MORISSET, Lucie, K. (1994), *Jonquière, mémoires et lieux*, guide d'excursion et d'interprétation du patrimoine, Ville de Jonquière, 104 p.

ORIOL, Michel et HILY, Marie-Antoinette (1982). «L'identité, signifiants et dimensions», dans : *Identité culturelle : approches méthodologiques*. Centre international de recherche sur le bilinguisme, pp.159-169.

PAILLÉ, Michel (1992). «S'instruire au Québec dans la langue de la minorité francophone ou anglophone», *L'Action nationale*, vol. 82, n°4, pp.477-487.

POUYEZ, Christian et LAVOIE, Yolande (1983). «*Les Saguenayens*», Presse de l'Université du Québec, Sillery, Québec, 386 p.

PRESBYTERIAN MISSIONARY SOCIETY, *Document anonyme*. Produit à partir des archives de l'Église Unie du Canada, Québec, 17 p.

R.C. (1990). *St-Patrick school, Information Handbook*, École St-Patrick, Jonquière, 25 p.

REMIGGI, F.W. (1980). «Quelques origines spatiales du présent conflit francophone-anglophone au Québec : exemple de la Basse-Côte-Nord», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 24, n°61, avril, pp.157-166.

RICHARDS, Stuart (1982). «La communauté anglophone de Grosse-Île, aux Iles-de-la-Madeleine—Plan d'aménagement et mines de sel», dans : *Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires*, Gary Caldwell et Éric Waddell. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.197-212.

RINGUETTE, Martin et BÉLANGER, Roland (1977). «Arvida, La ville de l'Alcan», *revue Saguenayensia*, mai-août, Société historique du Saguenay, Chicoutimi, pp.72-74.

ROME, David (1982). «Les juifs dans le Québec anglophone», dans : *Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires*, Gary Caldwell et Éric Waddell. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.163-181.

RUDIN, Ronald (1986). *Histoire du Québec anglophone (1759-1980)*, Institut québécois de recherche sur la culture, 332 p.

SIMON, Pierre, J. (1975). «Propositions pour un lexique des mots-clés dans le domaine des études relationnelles», *revue Pluriel*, n°4, pp.65-76.

SIMARD, Jean-Jacques (1980). «Autour de l'idée de nation. Appropriation symbolique, appropriation matérielle, socialité et identité», dans : *Nations, souveraineté et droits*, Actes du IV^o Colloque interdisciplinaire de la Société de Philosophie du Québec : la question nationale. Bellarmin, Montréal, Desclée, Paris-Tournai, pp.11-48.

SIMARD, Jean-Jacques (1986). «L'envol du Québec anglais», *Recherches Sociographiques*, vol.27, n°2, pp.275-286.

SIMARD, Jean-Jacques (1988). «La révolution pluraliste : une mutation du rapport de l'homme au monde», dans : *Pluralisme et école*, sous la direction de Fernand Ouellet. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.23-55.

ST-HILAIRE, Marc (1991) «La formation des populations urbaines au Québec : le cas du Saguenay aux XIX^e et XX^e siècles», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 20, n°1, pp.1-36.

SWEENEY, Robert (1982). «Esquisse de l'histoire économique du Québec anglophone», dans : *Les anglophones du Québec, de majoritaires à minoritaires*, Gary Caldwell et Éric Waddell. Institut québécois de recherche sur la culture, pp.73-92.

TABOADA-LEONETTI, Isabelle (1990). «Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue», dans : *Stratégies identitaires*. Presses Universitaires de France, collection Psychologie d'aujourd'hui, pp.43-83.

TAYLOR, Charles (1980). «Nationalisme et droits», dans : *Nation, souveraineté et droits*, Actes du IV^o Colloque interdisciplinaire de la Société de Philosophie du Québec : la question nationale. Bellarmin, Montréal, Desclée, Paris-Tournai, pp.173-184.

TREMBLAY, Jean-Alain (1989). «*La nuit des perseïdes*», Quinze Éditeur, Collection les beaux romans, Montréal, 263 p.

TONNIES, Ferdinand (1977). *Communauté et société : catégorie fondamentale de la sociologie pure*, Centre d'Études et de Promotion de la Lecture, Paris, 285 p.

VIGEANT, Pierre (1954). «Arvida et les autres villes fermées», *journal Le Devoir*, Montréal, 28 août.

VILLENEUVE, Paul, Y. (1975). «French Canadians or Québécois? The dilemma of Canada's second majority», Paper presented at the 24th annual meeting of Association of canadian geographers, Vancouver, British columbia, may 26-30, 40 p.

WIRTH, Louis (1938). «Le phénomène urbain comme mode de vie», dans: *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Editions Aubier, *Res Champ urbain*, 1990, pp.255-281.

ANNEXE I

ANNEXE I

Liste des numéros des entrevues

FORMELLES:

L'ORGANISATION	LE NOM D'EMPRUNT	LE NUMÉRO
Alliance Québec, Section S—L-S-J	-Lucas Williams -Prioli Paolo	#04-02-94 #04-01-94
Commission scolaire protestante Saguenay Valley	-James Henry -Sheffer Ary	#01-02-94 #01-01-94
École catholique St-Patrick	-Keller Adams -Prokofiev Serghei	#02-01-94 #02-02-94
École protestante Saguenay Valley	-Fisher Éric	#01-03-94
Église protestante Saguenay Valley	-Mermoz Jean	#03-01-94

INFORMELLES:

LE NOM D'EMPRUNT	LE NUMÉRO	LA DATE D'ENTREVUE
Borguès Pauline	#002-93	25/10/93
Cellini Paul	#001-93	04/06/93
Dupéré Jacob	#011-93	18/09/93
Farey Alphonse	#003-93	09/06/93
Fisher Éric	#010-93	26/11/93
Flamsteed John	#009-94	25/05/94
Fonteyn Margot	#006-93	21/10/93
Fourier Claude	#008-94	25/05/94
Fourment France	#007-94	21/01/94
Keller Adams	#004-93	26/03/93 21/04/93
Lebrun Dominique	#012-93	19/04/93
Sheffer Ary	#004-93	11/04/94

ANNEXE II

ANNEXE II

Des précisions méthodologiques concernant les techniques de cueillette, de traitement et d'analyse des données

INTRODUCTION

Hormis celles tirées des auteurs dont les ouvrages sont cités en référence, nous avons eu recours à trois sources majeures d'information. D'abord, le dépouillement de journaux, plus particulièrement *Le Lingot*, pour la période antérieure à 1982 et l'édition spéciale du journal « *Blueberry Bugle* », consacrée au dixième anniversaire d'Alliance Québec, section Saguenay–Lac-Saint-Jean, ont permis de faire état de l'évolution de l'activité associative et institutionnelle et de certains enjeux au sein de la communauté anglophone d'Arvida. En second lieu, les archives scolaires des commissions scolaires « *Saguenay Valley* » et De la Jonquière ont permis d'établir différentes comparaisons entre les anglo-catholiques et les anglo-protestants concernant le rapport au territoire, le statut socio-professionnel et l'évolution des nombres au niveau scolaire. En troisième lieu, des entrevues ont été réalisées pour faire état des enjeux qui confrontent aujourd'hui la communauté anglophone et dégager ses perspectives d'avenir, de même que pour cerner l'influence possible des lois linguistiques sur son évolution.

LE DÉPOUILLEMENT DU LINGOT ET DES AUTRES JOURNAUX.

Ce sont les quelques 1 500 pages anglophones contenues dans tous les numéros publiés du journal *Le Lingot* entre 1960 et 1982 qui sont à la source des données qui ont

permis de reconstituer l'évolution de l'activité associative et institutionnelle des anglophones d'Arvida. Si la période retenue débute en 1960, c'est que l'évolution démographique, telle qu'établie par Statistique Canada, démontre clairement que cette année-là constitue un sommet et que les années subséquentes laissent percevoir un déclin qui va aller en s'accentuant à partir des années 1970. La cueillette des données pour cette période promettait donc d'être riche (ce qu'elle fut), et de faire état de l'activité associative et institutionnelle alors que la communauté anglophone était à son apogée.

Sur la base d'un dépouillement préliminaire, dix catégories furent établies. Ce sont celles qui servent à décrire l'évolution de l'activité associative et institutionnelle aux chapitres 4 et 5. C'est en progressant à rebours, de 1982 (année où cesse la publication de pages anglophones dans *Le Lingot*), à 1960, que chacune des mentions concernant l'activité associative et institutionnelle fut notée avec la date de la mention ainsi que les détails susceptibles d'enrichir la compréhension de la vie communautaire et associative. De même, les éléments capables de fournir un éclairage sur l'origine des enjeux qui confrontent aujourd'hui la communauté anglophone furent notés. L'ensemble de ces données forment un document de plus de 70 pages. Après avoir établi certains critères, toutes les mentions se référant à chacune des «institutions» de la communauté anglophone furent regroupées pour en permettre l'analyse. C'est de la même manière que furent recueillies les données tirées des autres journaux dépouillés et qui sont rapportés dans la bibliographie.

Mentionnons que le journal *Le Lingot* est publié par la compagnie Alcan et que l'« élite » qui dirigeait cette compagnie était d'abord anglo-protestante. Sans qu'il soit possible d'en dégager l'influence réelle, il n'est pas superflu de mentionner que l'information et les analyses présentées dans les pages anglophones du *Lingot* sont d'abord celles qui rejoignent les préoccupations et la pensée qui dominaient au sein du groupe anglo-protestant. Aussi, pour la période comprise entre 1960 et 1982, une partie de la vision et de la réalité communautaire des anglo-catholiques pourrait être restée dans l'ombre.

LES REGISTRES SCOLAIRES

L'école étant la seule institution qui traverse le temps, tant pour les anglo-catholiques que pour les anglo-protestants, la comparaison à partir des registres de fréquentation scolaire fournit des indications, notamment en ce qui concerne l'influence des lois linguistiques durant la période des années 1970. Ainsi, à partir des adresses des élèves, il devient possible de comparer le rapport au territoire et ce, pour l'année 1960, alors que la vie communautaire devait être à son zénith. La comparaison avec les années 1990 fournit des indices importants quant à son évolution. Dans la mesure où les données se sont avérées disponibles, la comparaison au niveau du statut professionnel a permis de mieux circonscrire le rapport social entre ces deux groupes au sein de la communauté anglophone d'Arvida.

C'est en puisant dans les archives des commissions scolaires « *Saguenay Valley* » pour les anglo-protestants et *De la Jonquière* pour les anglo-catholiques, que les données retracées ont pu être compilées. Toutefois, les registres qui ont permis d'établir les adresses et la profession des parents, en 1960, ne sont pas les mêmes pour les deux groupes. En ce qui concerne les anglo-catholiques, c'est le "Rapport annuel de fréquentation" qui est notre source principale. Pour les anglo-protestants, ce sont le « *Year book* » pour le secondaire ou encore le « *Daily register* » pour le primaire, de même que le dossier des élèves, qui sont nos principales sources. Pour l'année 1992, c'est la liste informatisée "Déclaration de fréquentation scolaire" du Ministère de l'éducation du Québec qui est notre source.

Il convient de souligner que ce ne sont que les indications des personnes qui ont des élèves dans les écoles qui, par cette méthode, ont pu être cartographiés. Toutes les autres, celles ayant des enfants en bas âge ou encore de niveau post-secondaire, de même que les célibataires et les couples sans enfants, sont absents de notre analyse. Comme certaines²²³

²²³ Nous faisons ici référence au *Rapport Moreau* produit par la "Commission scolaire régionale La-pointe" en 1974 et à l'étude réalisée par le chercheur Gary Caldwell, en 1980, *Le Québec anglophone en dehors de la région de Montréal dans les années 1970*.

études le démontrent et, dans certains cas, les registres, il faut prendre en considération que pour l'année 1960, certains élèves qui fréquentaient les classes régulières de l'école St-Patrick étaient de familles francophones ou encore de famille dont l'un des parents était francophone. Chez les protestants, une classe française voit le jour en 1964. Il se peut donc qu'il y ait eu quelques francophones dans les registres de 1960.

En ce qui concerne la profession, dans le cas des anglo-catholiques, elle se trouvait indiquée dans le même "Rapport annuel de fréquentation". Chez les anglo-protestants, il a fallu se référer au dossier des élèves pour retracer la profession des parents.

Dans les deux cas, les informations concernant la profession sont celles fournies par les parents eux-mêmes. Aussi, le titre de l'emploi inscrit au registre ou encore au dossier de l'élève peut-il différer de la qualification réelle que lui reconnaissait alors l'employeur. En conséquence, lorsque nous avons procédé au regroupement des données à partir des cinq catégories de base établies (ouvrier, ouvrier spécialisé, col blanc et artisans, cadre intermédiaire et cadre supérieur), il est possible que la nomenclature fournie ait généré une marge d'erreur. Toutefois, tel que le tableau 13 le démontre, c'est la catégorie « cadre supérieur » à l'intérieur de laquelle nous avons inclus tous les ingénieurs et autres professionnels qui est la plus probante lorsque nous comparons les anglo-catholiques aux anglo-protestants. Aussi, les tendances qui se dégagent ne peuvent avoir été influencées par la méthode utilisée.

En ce qui concerne le nombre des élèves, pour l'année 1960 et 1992, ce sont les mêmes sources qui fournissent les données. Toutefois, pour établir une comparaison entre les deux groupes quant à l'évolution comparative de la fréquentation scolaire, il a fallu puiser à une multitude de sources et parfois même, faire certaines estimations. En ce qui concerne les anglo-catholiques nous avons procédé au décompte des nombres par niveau scolaire, ce qui nous a obligé à faire certains regroupements à l'occasion, notamment, lorsque la septième année fut abolie. Pour l'année scolaire 1975-1976, le rapport annuel n'était pas disponible. Aussi avons-nous utilisé les statistiques de l'enseignement au 30 septembre 1975. En ce qui concerne les anglo-protestants, ce sont les déclarations de fréquentations

scolaires pour les années 1987, 1988, et 1989 qui furent utilisées. Pour les années 1979 à 1981, ce sont les listes des élèves qui ont servi à établir les nombres et, en ce qui concerne l'année 1969, ce sont les chiffres tels que rapportés dans *Le Lingot* que nous avons retenus. De plus, pour la période comprise entre 1976 et 1984, à trois reprises et pour un niveau donné, une estimation basée sur l'année précédente (2 fois) ou encore la tendance (1 fois) ont été utilisées. Ces différences ont pu tronquer légèrement les résultats présentés dans le graphique 7. Aussi, s'il est possible d'affirmer que les tendances qui se dégagent à partir de ce graphique sont bien réelles, il se pourrait que des nombres spécifiques faussent quelque peu la réalité. Cette observation vaut particulièrement pour les années 1959, 1960 et 1961, de même que pour les années 1968 à 1970 lorsque les courbes se croisent, alors que les deux écoles comptent un nombre d'élèves presque identique. Ainsi, par exemple, en 1960, y avait-il un peu plus d'élèves chez les anglo-catholiques que chez les anglo-protestants, ou l'inverse? Les données utilisées ne permettent pas de départager la plus exacte parmi ces deux propositions. Toutefois, les tendances que nous avons décelées ne paraissent pas avoir été influencées d'une façon significative par la variété des sources que nous avons dû utiliser.

LES ENTREVUES INFORMELLES ET FORMELLES

Les entrevues, quant à elles, ont été menées dans deux contextes, formel et informel. Les premières ont été réalisées dans le cadre d'une démarche exploratoire visant à identifier les données disponibles et la façon de pouvoir y accéder. De plus, elles devaient permettre de fournir des informations préliminaires sur les différents réseaux institutionnels qui animent, aujourd'hui, la vie communautaire des anglophones de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Aussi, ces entrevues se sont-elles déroulées d'une façon informelle, sans cadre préétabli, à l'occasion au téléphone (parce que je souhaitais obtenir des précisions sur un sujet donné) ou, tout simplement lorsque je participais à certaines activités de la commu-

nauté anglophone. Dans tous les cas, un rapport d'entrevue a été rédigé et c'est de ces derniers que sont tirées les données. La liste des entrevues formelles qui se trouve à l'annexe I, est présentée selon l'ordre alphabétique des noms d'emprunts retenus. Trois de ces noms se retrouvent aussi sur la liste des entrevues formelles. Il s'agit des mêmes personnes.

La numérotation utilise cinq chiffres dont les trois premiers servent à l'identification d'une entrevue informelle et les deux derniers découlent de l'année de réalisation. L'utilisation de trois premiers chiffres pour l'identification ne peut être interprétée comme un ordre de grandeur du nombre d'entrevues réalisées. Ils visent simplement à permettre une distinction claire par rapport à la numérotation des entrevues formelles qui, elles, utilisent des séries de deux chiffres.

Les entrevues formelles se fondent sur un questionnaire élaboré dans un but précis: établir le profil des différentes institutions autour desquelles les anglophones de la région gravitent aujourd'hui. Il s'agissait donc de tenter de bien cerner le rôle de chacune, ce qui la singularise au sein de la communauté anglophone et dans l'ensemble de la collectivité régionale, tout comme les enjeux qui la traversent. En ce qui concerne ces enjeux, les entrevues devaient fournir des données pour permettre un approfondissement de la réflexion autour de certains d'entre eux déjà bien identifiés à partir des entrevues informelles, ce qui était le cas pour la décroissance démographique et la fusion scolaire entre catholiques et protestants et l'influence des lois linguistiques.

Les personnes retenues pour réaliser les entrevues devaient être actives au sein de leur institution et, si possible, y travailler depuis plusieurs années. Pour chacune des institutions, les personnes identifiées ont été invitées par lettre à participer au processus. L'anonymat leur ayant été garanti, l'enregistrement vocal des entrevues fut réalisé individuellement, au moment et à l'endroit choisis par les personnes interrogées. Les entrevues étaient semi-dirigées. Les différents questionnaires, qui reprenaient toujours les mêmes thèmes, furent adaptés pour tenir compte des particularités des différentes institutions. L'ordre dans laquelle furent posées les questions pouvait varier en fonction des réponses déjà obtenues. Chaque personne était libre d'aborder tout autre sujet si elle le désirait. Le

verbatim complet des entrevues fut par la suite envoyé à chacun des participants afin qu'il en valide le contenu. C'est à partir de ces versions validées des entrevues que des compilations et regroupements ont été effectuées.

CONCLUSION

D'une façon générale, les catégories établies et les regroupements effectués furent validés au fur et à mesure que se dégageaient des tendances. Ceci permet d'affirmer que les variations observées pour certaines données d'une source à l'autre, de même qu'au sein des catégories établies et des regroupements effectués, ne peuvent, à notre avis, en aucun cas avoir influencé de façon significative les résultats présentés dans ce mémoire de recherche.